

PINTAL, ~~JEAN YVES~~ J.-Y. / DUGUAY, F.

1463

1987

RECHERCHE EN ARCHEOLOGIE PREHISTORIQUE
SUR LA BASSE-COTE-NORD: REGION DE BLANC-
SABLON ET DE ST-AUGUSTIN.

VOLUME 1: RAPPORT ORIGINAL

14326

PINTAL, J.-Y. ET DUGUAY, F. - 1987

BASSE-COTE-NORD: BLANC-SABLON ET ST-AUGUSTIN

VOL.1 RAPPORT (ORIG. ET COPIE) - VOL.2 CARTES - VOL.3 FICHES ET CATAL.

VOL.4 NOTES DE TERRAIN - VOL.5 NOTES DE TERRAIN - VOL.6 DIAPOSITIVES

PLANS CLASS. VERT. - PLANS HORS-DIM. EN BOITE - RECH. ARCH.

009457 Centre de documentation en archéologie

1463

401B

RECHERCHES EN ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE
SUR LA BASSE-CÔTE-NORD: RÉGION DE
BLANC-SABLON ET DE ST-AUGUSTIN

JEAN-YVES PINTAL

COLLABORATION: FRANÇOISE DUGUAY

QUÉBEC, 1987

REMERCIEMENTS

La réalisation d'un tel projet implique la collaboration de plusieurs personnes et ce de la conception à la réalisation.

Je voudrais d'abord remercier le ministère des Affaires culturelles et la municipalité de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent qui sont les maîtres d'oeuvre de ce projet. Il me faut souligner le travail de madame Claire Mousseau de la Direction des biens culturels, celui de monsieur Fernand Lévesque et de monsieur Renaud Vachon de la Direction de la Côte-Nord. A la municipalité, je veux saluer l'important soutien obtenu de la part de monsieur Richmond Monger, administrateur, et de monsieur Jacques Giguère, chargé des finances. A Blanc-Sablon l'aide de monsieur Guy Leblanc, inspecteur municipal, fut essentiel à la bonne marche de nos travaux sur le terrain.

Pour notre séjour à Saint-Augustin, il me faut souligner le support constant obtenu de la part de monsieur Henry Driscoll, président du conseil municipal, ainsi que de madame Flora Martin, conseillère.

Les travaux sur le terrain n'aurait pu être réalisés sans la participation des techniciens. A Blanc-Sablon, il s'agissait de mesdames Wanda Pike, Sandra Etheridge, Carole Lavallée et Diane Lavallée et de messieurs Gaëtan Labadie, Charles Jones, Sylvio Morency, Marius Lavallée. A Saint-Augustin, il s'agissait de messieurs Jean-Baptiste Mallek, Jim Rich et Clyde Lavallée.

Pour terminer, je voudrais souligner l'aide professionnelle des deux assistants-archéologues. A Blanc-Sablon, il s'agissait de madame Françoise Duguay, à Saint-Augustin nous retrouvons monsieur Richard Laforest.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

REMERCIEMENTS	i
TABLE DES MATIÈRES	1
LISTE DES FIGURES	6
LISTE DES PLANCHES	9
LISTE DES PHOTOS AÉRIENNES	10
LISTE DES CARTES (VOLUME 2)	11
LISTE DES PLANS (VOLUME 2)	12
INTRODUCTION	13
I. LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE EN 1986	16
II. LES BASES CLASSIFICATOIRES DE L'ANALYSE PRÉLIMINAIRE	17
II.1 L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE	17
II.2 LES DATATIONS RADIOMÉTRIQUES	18
II.3 LES ÉCOFACTS	19
II.4 LE MATÉRIEL HISTORIQUE	19
II.5 LES ARTEFACTS PRÉHISTORIQUES	19
II.5.1 Le débitage	19
II.5.2 Les outils	20
II.6 LA TYPOLOGIE DES SITES	20
II.6.1 Les sites de séjour prolongé	21
II.6.1.1 <u>Le camp de rassemblement</u>	21
II.6.1.2 <u>Le camp de base</u>	22
II.6.2 Les sites d'activités particulières	22
II.6.2.1 <u>Le camp d'exploitation intense</u>	22
II.6.2.2 <u>Le camp d'exploitation limitée</u>	23
II.6.3 Les sites de halte	23

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

	PAGE
III. LES INTERVENTIONS DANS LE SECTEUR DE BLANC-SABLON	24
III.1 LE CONTEXTE STRATIGRAPHIQUE	24
III.2 MÉTHODES ET TECHNIQUES DE FOUILLE	27
III.3 L'INVENTAIRE DE LA RIVE OUEST DE L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE BLANC-SABLON	29
III.3.1 Les tranchées	29
III.3.1.1 <u>Introduction</u>	29
III.3.1.2 <u>Méthodologie</u>	29
III.3.1.3 <u>Le catalogue</u>	29
III.3.1.4 <u>Les résultats</u>	30
III.3.2 Les récoltes de surface	38
III.3.2.1 <u>Introduction</u>	38
III.3.2.2 <u>Méthodologie et enregistrement</u>	39
III.3.2.3 <u>Les résultats</u>	44
III.4 LES FOUILLES	44
III.4.1 Introduction	44
III.4.2 Le site EiBg-1D	45
III.4.2.1 <u>Introduction</u>	45
III.4.2.2 <u>Les sondages exploratoires</u>	46
III.4.2.3 <u>La fouille de la structure 1</u>	46
III.4.2.4 <u>Les résultats de la fouille</u>	50
III.4.3 Le site EiBg-5A	52
III.4.3.1 <u>Introduction</u>	52
III.4.3.2 <u>Méthodes et techniques</u>	52
III.4.3.3 <u>Le micro-milieu bio-physique</u>	52
III.4.3.4 <u>Les résultats de la fouille</u>	54
III.4.3.4.1 Les aménagements	57
III.4.3.4.2 Les artefacts préhistoriques	57
III.4.3.5 <u>Discussion et interprétations</u>	69
III.4.3.6 <u>Conclusion et recommandations</u>	72

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

	PAGE
III.4.4 Le site EiBg-43	73
III.4.5 Le site EiBg-43A	75
III.4.5.1 <u>Introduction</u>	75
III.4.5.2 <u>Le micro-milieu bio-physique</u>	75
III.4.5.3 <u>Les résultats de la fouille</u>	80
III.4.5.3.1 Les aménagements	80
III.4.5.3.2 Les écofacts	86
III.4.5.3.3 Les artefacts préhistoriques	87
III.4.5.4 Conclusion	103
III.5 UN CADRE CHRONOLOGIQUE A BLANC-SABLON	107
IV POURSUITE DU PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DANS LA RÉGION DE ST-AUGUSTIN ...	115
IV.1 INTRODUCTION	115
IV.2 LES OBJECTIFS	115
IV.3 MÉTHODES ET TECHNIQUES	116
IV.3.1 <u>La méthode de la reconnaissance</u>	116
IV.3.2 <u>Modes d'intervention et techniques d'enregistrement</u>	119
IV.4 LES CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DU TERRITOIRE A L'ÉTUDE ...	119
IV.5 LES SECTEURS INVENTORIÉS ET LES SITES DÉCOUVERTS	124
IV.5.1 <u>Le secteur de la baie des Ha! Ha!</u>	125
IV.5.1.1 EgBr-3	128
IV.5.2. <u>Le secteur de la baie de Kingston</u>	129
IV.5.2.1 EhBo-12	131
IV.5.2.2 EhBo-13	137
IV.5.3 <u>L'extrémité occidentale de l'archipel de St-Augustin</u>	138
IV.5.3.1 EhBo-9	140
IV.5.3.2 EhBo-10	141
IV.5.3.3 EhBo-11	142
IV.5.3.4 EhBo-14	143

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

	PAGE
IV.5.3.5 EhBo-15	148
IV.5.3.6 EhBo-16	153
IV.6 UNE ANALYSE PRÉLIMINAIRE DES RÉSULTATS	154
IV.6.1 Le cadre chronologique	154
IV.6.2 Le contenu des sites	156
IV.6.2.1 <u>Les artefacts</u>	156
IV.6.2.1.1 Le matériel préhistorique	156
IV.6.2.1.2 Le matériel historique	158
IV.6.2.2 <u>Les types de site</u>	158
IV.6.3 Les groupes culturels	160
 V UN CAS DE DÉCOUVERTE FORTUITE SUR LE SITE EiBi-5	 164
VI RÉCOLTE D'ÉCHANTILLON DE CHARBON DE BOIS SUR LES SITES EiBi-14 et EiBi-17	166
VII LES COLLECTIONS PRÉHISTORIQUES	167
VIII RECOMMANDATIONS	169
BIBLIOGRAPHIE	173
 VOLUME 2 CARTES ET PLANS	
 VOLUME 3 ANNEXES	
Annexe 1 Les fiches d'enregistrement	
Annexe 2 Les fiches d'enregistrement des sites découverts à St-Augustin	
Annexe 3 Les analyses spécialisées	
- Ostéologie 1984 Rapport d'analyse de la collection zooarchéologique du site EiBg-46 (Blanc-Sablon)	
Par Lyn Pynel et Marc Côté	

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

1986 Identification des restes fauniques provenant des sites EiBg-1, EiBg-1A, EiBg-1B et EiBg-7e, Basse-Côte-Nord.

Par Osthéothèque de Montréal inc.

1987 Rapport d'identification ostéologique de vestiges osseux provenant de sites archéologiques de la région de la Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent.

Par Osthéothèque de Montréal inc.

- Radiométrie 1984 1985 1986 1987 Beta Analytic inc.

- Flore 1985 Liste des espèces rencontrées de la flore actuelle de la vallée du Blanc-Sablon.

Par Alayn Larouche

Annexe 4 Planches contacts et listes des photos noir et blanc des artefacts et listes des diapositives couleurs des artefacts photographiés provenant de la récolte de 1986 . Listes des photos de terrain 1986.

VOLUME 4 NOTES DE TERRAIN

LISTE DES FIGURES

PAGE

Figure 1	Localisation du territoire à l'étude	15
Figure 2	Courbe d'émersion des terres à Blanc-Sablon	25
Figure 3	Tableau compilatoire des résultats de l'inventaire par tranchées .	31
Figure 4	Cause de la non-réalisation de certaines tranchées	32
Figure 5	Synthèse du contenu des tranchées positives	34
Figure 6	Regroupement par catégories des tranchées positives et recomman- dations quant à la poursuite des interventions	37
Figure 7	Synthèse du contenu des récoltes de surface	40
Figure 8	Regroupement par catégories des récoltes de surface et recomman- dations quant à la poursuite des interventions	43
Figure 9	EiBg-1D Distribution des sondages	47
Figure 10	EiBg-1D Structure 1	49
Figure 11	EiBg-5A Topographie et aire fouillée	53
Figure 12	EiBg-5A Coupe stratigraphique axe nord-sud	55
Figure 13	EiBg-5A Coupe stratigraphique axe est-ouest	56
Figure 14	EiBg-5A Structure 1	58
Figure 15	EiBg-5A Description des matières premières	60
Figure 16	EiBg-5A Relation entre les matières premières et la taille des éclats	61
Figure 17	EiBg-5A Densité du débitage	62
Figure 18	EiBg-5A Distribution des matières premières en fonction des niveaux stratigraphiques	63
Figure 19	EiBg-5A Taille des éclats en fonction des niveaux stratigra- phiques	64
Figure 20	EiBg-5A Liste des outils	66
Figure 21	EiBg-5A Localisation des outils	67
Figure 22	EiBg-5A Répartition réciproque des outils et éclats	70
Figure 23	EiBg-43 Distribution des sondages	74
Figure 24	EiBg-43A Topographie et aire fouillée	76
Figure 25	EiBg-43A Coupe stratigraphique axe est-ouest	78
Figure 26	EiBg-43A Coupe stratigraphique axe nord-sud	79

LISTE DES FIGURES (SUITE)

	PAGE
Figure 27 EiBg-43A Vestiges de la couche d'occupation	81
Figure 28 EiBg-43A Structure 1	83
Figure 29 EiBg-43A Structure 2	84
Figure 30 EiBg-43A Structure 3	85
Figure 31 Total des éclats recueillis sur le site EiBg-43A Éclats appartenant au niveau Ahb-3 et aux structures	89
Figure 32 Rapport entre les matières premières et la grandeur des éclats au niveau de la couche d'occupation du site EiBg-43A	90
Figure 33 Densité du débitage	91
Figure 34 Rapport entre les matières premières et la grandeur des éclats dans la structure 1 au site EiBg-43A	92
Figure 35 Rapport entre les matières premières et la grandeur des éclats dans la structure 2 au site EiBg-43A	93
Figure 36 Rapport entre les matières premières et la grandeur des éclats dans la structure 3 au site EiBg-43A	94
Figure 37 EiBg-43A Rapport entre les types d'outils et les matières premières	97
Figure 38 Localisation des outils	102
Figure 39 Cadre chronologique des sites archéologiques de la Basse-Côte-Nord	109
Figure 40 Mise en ordre chronologique des sites préhistoriques de la rive ouest de la rivière Blanc-Sablon	111
Figure 41 Découpage culturel dans la péninsule du Québec-Labrador	114
Figure 42 Les régions écologiques de la zone littorale dans le secteur de St-Augustin	122
Figure 43 Le district écologique de la zone littorale dans le secteur de St-Augustin et les systèmes écologiques à inventorier dans ce secteur	123
Figure 44 Le matériel historique du site EhBo-12	135
Figure 45 Variété des matières premières sur la station B EhBo-14	145
Figure 46 Variété des matières premières sur la station C EhBo-14	147
Figure 47 Variété des matières premières sur la station D EbBo-14	149

LISTE DES FIGURES (SUITE)

	PAGE
Figure 48 Variété des matières premières sur le site EhBo-15	151
Figure 49 Le cadre chronologique des sites découverts dans la région de St-Augustin	155
Figure 50 Répartition des matières premières lithiques par sites et par ordre chronologique	157
Figure 51 Mise en rapport des types de sites retrouvés dans la région de St-Augustin avec leurs localisations géographiques	161

LISTE DES PLANCHES

	PAGE
Planche 1: EiBg-1D couteau oblique 87.029.14-(35)	51
Planche 2: EiBg-5A pointes de projectile 87.029.10-(35)	68
87.029.11-(35)	68
Planche 3: EiBg-43A grattoir évasé à double éperons 87.029.30-(35)	98
grattoir quadrangulaire 87.029.31-(35)	98
Planche 4: EiBg-43A fragments mésio-proximaux de couteaux 87.029.33-(35)	99
armature distale de harpon 87.029.27-(35)	99
Planche 5: EiBi-5 pièce bifaciale 87.029.24-(35)	165

LISTE DES PHOTOS AÉRIENNES

PAGE

Photo aérienne 1	Baie des Ha! Ha! EgBr-3 (1:15840 Q66381-90)	127
Photo aérienne 2	Baie de Kingston EhBo-12, EhBo-13 (1:40000 Q79512-153)	130
Photo aérienne 3	Extrémité occidentale de l'archipel de St-Augustin EhBo-9, EhBo-10, EhBo-11, EhBo-14, EhBo-15, EhBo-16 (1:40000 Q79509-23)	139

LISTE DES CARTES (VOLUME 2)

- Carte 1 Blanc-Sablon Inventaire archéologique
- Carte 2 Blanc-Sablon Inventaire archéologique
 Localisation des manifestations
- Carte 3 Secteur de St-Augustin
 Cartes géomorphologiques
 Interventions archéologiques

LISTE DES PLANS (VOLUME 2)

Plan 1	EgBr-3
Plan 2	EhBo-12
Plan 3	EhBo-13
Plan 4	EhBo-9
Plan 5	EhBo-10
Plan 6	EhBo-11
Plan 7	EhBo-14
Plan 8	EhBo-15
Plan 9	EhBo-16

INTRODUCTION

Le peuplement initial du littoral de la Basse-Côte-Nord remonte à près de 8 000 ans. Divers groupes culturels se sont succédés, cotoyés, exploitant les richesses de ce milieu résolument maritime. Ces populations ont délaissé sur le sol des témoignages matériels de leur présence. Ceux-ci, de pierre ou de sable, plus rarement d'os et de bois, façonnés ou assemblés, portent une information que l'archéologue s'acharne à décrire.

Les premiers chercheurs à avoir fréquenté la Basse-Côte-Nord durant la première moitié de ce siècle (Kidder, Wintemberg) s'intéressaient particulièrement à cet aspect, culturellement fascinant, de l'influence réciproque des cultures amérindiennes versus celles des inuit.

Poussant encore plus loin ces recherches, Elmer Harp Jr. démontra l'ancienneté de la présence amérindienne dans la région du détroit de Belle-Isle (Harp et Hugues 1968), tout en établissant l'originalité des cultures paléo-esquimaudes de cette région (Harp 1964).

Par la suite, les travaux d'autres archéologues (Martijn 1972) ou de collectionneurs (Lévesque 1976) révélèrent le potentiel latent de la ressource archéologique pour des régions comme Brador, Middle-Bay, ou le secteur Rivière St-Paul/Vieux-Fort.

McGhee et Tuck (1975), en systématisant la prospection archéologique et la cueillette des données au sud-Labrador, nous ont fourni la première séquence historico-culturelle pour le détroit de Belle-Isle.

L'élaboration d'une telle séquence demeure toujours un des éléments de base à la pratique de l'archéologie, particulièrement lorsque l'on aborde une région encore mal connue. Au départ, devant une telle situation, nous sommes porté à utiliser ces cadres chronologiques, construits pour des régions plus ou moins éloignées, et qui nous fournissent les modalités d'une première mise en ordre temporelle de nos découvertes.

Cependant, on peut facilement se rendre compte de tout l'arbitraire d'une telle démarche. Les séquences chronologiques sont rarement exhaustives, et elles se ramènent souvent à quelques attributs, principalement d'ordre technologique.

Effectuer des comparaisons inter-régionales avec de tels ensembles signifie s'installer à un tel niveau de dénominateur commun que toute la spécificité occupationnelle des divers sites disparaît dans un tout finalement peu significatif.

En définitive, il importe d'abord de bien définir les traits distinctifs (artefactuels, occupationnels) de chaque site ou ensemble de sites, matériellement et chronologiquement reliés, afin de bien documenter les modalités de la fréquentation de la Basse-Côte-Nord.

Il nous faut également présenter les modes et les schémas d'établissement des diverses traditions, complexes ou phases archéologiques reconnus et ce afin que leur définition s'accorde, non seulement avec un contenu technique, mais aussi avec l'aspect socio-économique qui organise la répartition des divers types de sites et de leur contenu artefactuel spécifique.

De telles études existent pour la côte atlantique du Labrador (Fitzhugh 1972) et depuis peu pour le centre du Québec (Denton 1981, Séguin 1985) et Terre-Neuve (Schwartz 1984). Ces études s'élaborent lentement, au fur et mesure du déroulement des recherches. Elles ont pour mérite d'élargir la perception du mode d'occupation d'un territoire vers l'ensemble des variables qui concerne les diverses populations qui l'ont fréquenté. Elles esquissent également la spécificité des modes d'utilisation de ce territoire par rapport à ceux qui prévalent pour les terres environnantes.

Malgré la présence d'une des plus vieilles séquences d'occupation au Québec, nos connaissances sur les modes d'occupation et d'exploitation de la région du détroit de Belle-Isle, et par extension de la Basse-Côte-Nord, sont des plus fragmentaires.

Pour remédier à ce problème, nos recherches ont été orientées vers deux aspects différents mais complémentaires, à savoir: une prospection régionale de la Basse-Côte-Nord et un inventaire plus systématique de la rive ouest de la rivière Blanc-Sablon. A cette dernière activité se greffe l'élément de base à la recherche archéologique, la fouille exhaustive de sites.

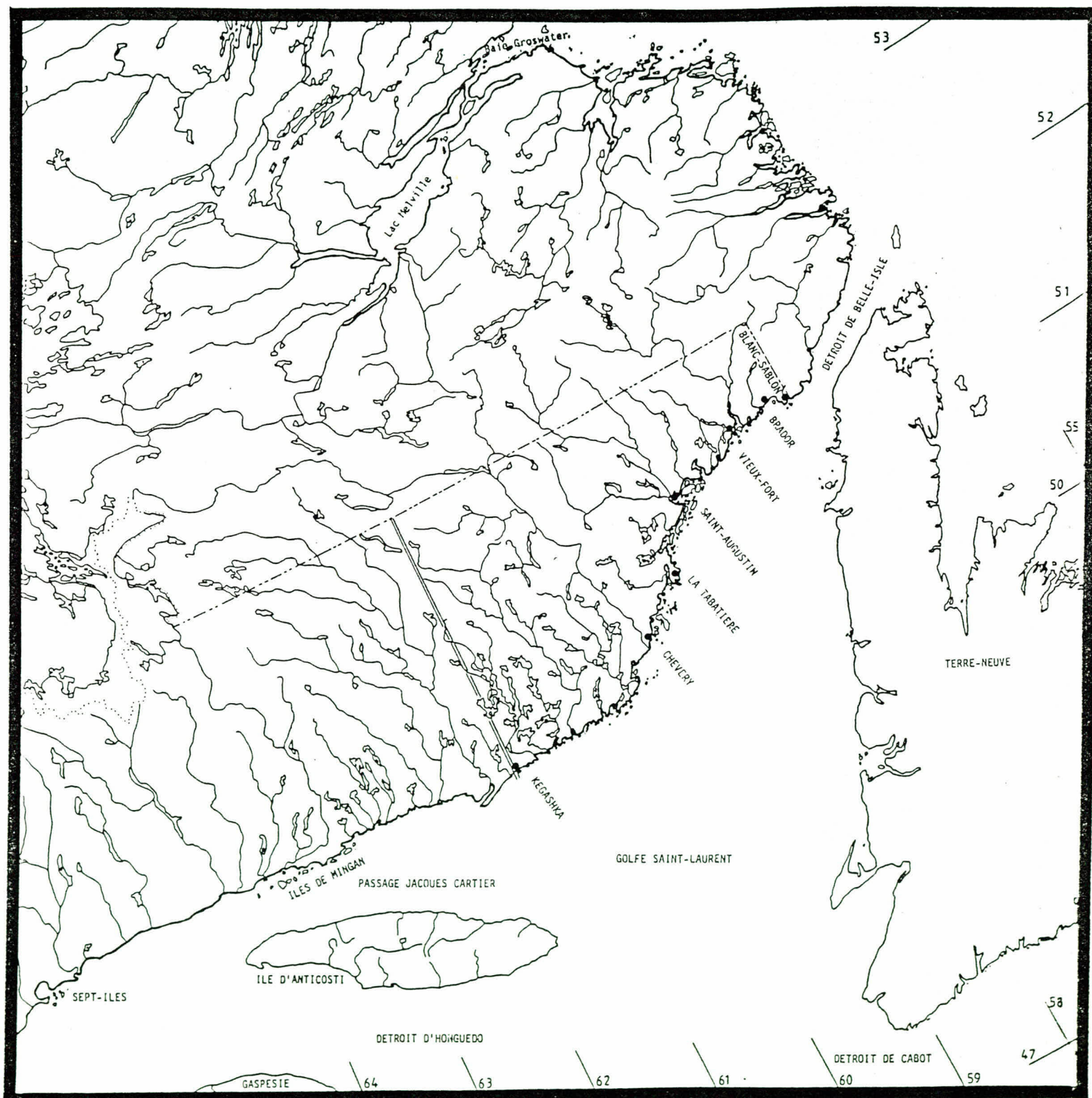


Figure 1 Localisation du territoire à l'étude

I. LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE EN 1986

Depuis 1984, les interventions en archéologie préhistorique sur la Basse-Côte-Nord ont été nombreuses et fructueuses. Afin de permettre l'intégration des résultats à un même corpus analytique, nous nous sommes efforcés, cette année, de parfaire les travaux déjà entrepris.

Ainsi notre premier objectif consistait à parachever l'inventaire de la ressource préhistorique de la rive ouest de la Blanc-Sablon (point III.3). Commencé en 1984 (Groison et al. 1985), cet inventaire avait pour but d'évaluer le potentiel archéologique de ce secteur, compte tenu de la perspective, à plus ou moins court terme, d'un développement commercial et domiciliaire pouvant affecter l'intégrité de ce contenu archéologique.

D'autre part si la richesse de ce contenu le permettait, (et tel fut effectivement le cas) nous pourrions envisager la possibilité d'une mise en valeur locale de cet aspect de l'histoire de la Basse-Côte-Nord.

Suite à ces travaux, notre deuxième objectif s'orientait vers la continuation du programme de fouille exhaustive de sites découverts lors de l'inventaire (III.4). En effet, seul des travaux de fouille peuvent réellement documenter les modalités de l'occupation d'un territoire à l'époque préhistorique. Nous avons choisi deux sites, fouillés sommairement en 1984 (EiBg-5A et EiBg-43A, Groison et al 1985), et ce toujours dans notre optique, de s'assurer que les informations recueillies correspondent bien à l'ensemble des données disponibles, compte tenu de la méthodologie employée.

Enfin notre troisième objectif visait la poursuite du programme de reconnaissance dans la région de St-Augustin (point IV). Cette année nous voulions compléter cette prospection régionale en abordant la zone littorale.

II. LES BASES CLASSIFICATOIRES DE L'ANALYSE PRÉLIMINAIRE

Il s'agit des critères à partir desquels nous avons mis en ordre les données recueillies. Ces critères servent non seulement à l'enregistrement mais esquissent les orientations de l'analyse préliminaire.

II.1 L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Dans ce cas-ci, il faut tenir compte des témoins d'une transformation anthropique du micro-paysage. Ils correspondent à trois éléments physiques: les pierres, le sable et le bois. Parfois nous les retrouvons en association, leur nature propre plus ou moins transformée. Leur association relative dans un agencement structuré nous permet parfois d'identifier leur fonction (zone de combustion, vestige architectural etc.)

Les vestiges architecturaux s'avèrent extrêmement rares, même dans le cas des fouilles exhaustives. Certains critères nous permettent parfois de délimiter le pourtour des activités et éventuellement de l'habitation; la distribution des déchets de la taille de la pierre suit parfois un pattern précis autour d'une zone centrale d'activité (ex. le foyer), la répartition d'un sable associé à la couche d'occupation et en relation directe avec la distribution des vestiges, enfin, mais encore plus rarement, la présence de traces de piquet délimitant un espace précis.

Si ces indices s'avèrent rares dans le cas des fouilles exhaustives, ils sont pour ainsi dire absents des relevés effectués lors des travaux de reconnaissance.

Maintenant, passons aux témoins de combustion (charbon de bois, humus carbonisé, pierre chauffée). Il nous semble possible d'établir une nomenclature représentative de leur degré de structuration, pour ainsi déboucher sur une présentation de la spécificité de chacune.

Ainsi parlerons-nous de structure-témoin de combustion quand ces derniers seront circonscrits (non-fugaces) spatialement. Quand l'horizon pédologique sous-jacent sera affecté par la combustion (carbonisation, rubéfaction) nous parlerons alors d'un centre de combustion (foyer).

Nous utilisons le terme foyer culinaire (foyer de cuisson) quand un centre de combustion contient des ossements brûlés ou calcinés, reposant dans une matrice de sable beige. Il est possible que ces ossements ne représentent pas des témoins alimentaires, ou alors qu'ils n'aient pas été cuits à même ce centre de combustion, mais nous les considérons à titre de témoin de subsistance, indice d'une préhension culturelle sur un milieu naturel, et rejeter dans un foyer actif.

Pour les cas qui nous concernent, ces foyers culinaires se présentent sous forme d'un monticule de sable rajouté, aménagé avec des pierres. Les quantités respectives de ces deux éléments peuvent toutefois varier.

Dans le cas des foyers spécialisés (foyer de chauffage) les témoins de combustion y abondent, mais ils ne contiennent pas d'ossements et l'ajout de sable ou de pierres ne semble pas être primordial. En fait, nous les considérons à titre de centre de combustion utilisé directement pour leur qualité thermique (sècher, enfumer, éclairer, réchauffer, rôtir etc.) ou indirectement (ex. chauffer des pierres qui seront par la suite utilisées en-dehors du centre de combustion: bouillir, sauna etc.).

La valeur de l'activité thermique de ces foyers s'avère difficile à établir. Nous considérons que le volume du charbon de bois retrouvé, mis en relation avec le type de foyer rencontré, fournit un indice sur l'activité thermique recherchée par les occupants, et ce tout en considérant l'importance de l'altération des sables sous-jacents et des pierres associées au centre de combustion.

Les témoins fugaces de combustion sont plus difficiles à identifier. Si l'activité thermique d'un foyer a été faible ou de très courte durée, il ne faut pas s'attendre à rencontrer une altération des sables sous-jacents. Ainsi, à moins d'une relation précise avec un foyer (ex. un rejet) on ne peut les différencier des traces d'une combustion naturelle.

II.2 LES DATATIONS RADIOMÉTRIQUES

En ce qui nous concerne, la quasi-totalité de nos datations ont été obtenues à partir de charbon de bois prélevé à même les foyers mis au jour. Dans certain cas, il

en sera alors fait mention, l'association entre l'échantillon et la couche d'occupation n'a pu être clairement établie. Il nous faut alors considérer que la date obtenue représente un événement s'étant déroulé à cet endroit. L'utilisation de cette datation à des fins archéologiques s'avère toujours possible à condition toutefois de spécifier, si possible, sa valeur réelle, c'est-à-dire si elle est représentative ou non de l'époque d'occupation, inférée à partir du matériel culturel.

Tous les échantillons ont été analysés par le même laboratoire à savoir "Beta Analytic inc."

II.3 LES ÉCOFACTS

L'analyse des vestiges osseux, effectués par Pynel et Côté en 1984 et l'Ostéothèque de Montréal (Cossette) en 1986 et 1987, avait pour but d'identifier les taxons ainsi que les parties anatomiques des animaux dont les restes ont été délaissés sur les sites.

L'identification des coquillages revient à monsieur Jean-François Moreau, de l'Université du Québec à Chicoutimi.

II.4 LE MATÉRIEL HISTORIQUE

L'enregistrement du matériel historique a été effectué selon les normes descriptives en vigueur au ministère des Affaires culturelles; matériau, forme, fonction, typologie, dimension. Le catalogue a été établi par madame Françoise Niellon.

II.5 LES ARTEFACTS PRÉHISTORIQUES

II.5.1 Le débitage

La matière première fait d'abord l'objet d'une caractérisation basée sur l'observation visuelle (à l'oeil nu ou à la loupe stéréoscopique, grossissement de 6.4 à 40). Cette catégorisation sert tout au cours de la présentation des éclats et des outils. A noter que pour faciliter la mise en rapport des matières premières, nous établissons une collection de référence comprenant chacune des variétés des matières premières rencontrées pour chaque site.

Afin d'évaluer la dimension des éclats, nous effectuons une calibration à l'aide d'une cible comprenant quatre subdivisions; A: 1 à 10 mm², B: 11 à 20 mm², C: 21 à 30 mm² et D: 31 mm² et plus.

Enfin pour certains sites, nous évaluons le poids global des éclats pour chaque site à l'aide d'une balance électronique. Nous sommes amenés à préciser certains cas susceptibles de nuire à la compréhension de ces données (ex. un éclat qui représente à lui seul 40% du poids global évalué).

II.5.2 Les outils

Il s'agit de présenter certaines considérations justifiant l'octroi d'une appellation fonctionnelle à certains types d'outils.

Dans certains cas, cet exercice d'appellation ne cause pas trop de problème (nucléus, grattoir, racloir, micro-lame, burin, percuteur etc.). Nous ne distinguons pas, pour l'instant les éclats utilisés des retouchés.

Les problèmes les plus aigus surgissent principalement lors d'une confrontation avec les pièces bifaciales. Tout de suite, nous devons établir une distinction. Pour nous, le terme biface réfère à des dimensions, à un volume et à un poids supérieur à la pièce bifaciale. Le biface représente un type d'outil particulier.

Pour les pièces bifaciales, nous nous référons, lors de l'analyse préliminaire, aux attributs formels pour leur accorder un type précis. D'abord nous distinguons les pièces symétriques de celles qui ne le sont pas. Un couteau se distingue par son asymétrie et, parfois, par son rapport poids/volume plus élevé que la pointe de trait ou la lame. L'absence d'encoches nous permet de distinguer les lames des pointes de trait, deux pièces habituellement symétriques.

II.6 LA TYPOLOGIE DES SITES

L'élaboration d'une typologie des sites préhistoriques passe par l'identification d'attributs reliés à la localisation géographique, au mode d'établissement, au moyen de subsistance, à la saisonnalité ainsi qu'à l'assemblage artefactuel. Comme prémisses, elle doit considérer que le mode organisationnel de ces attributs ne se

fait pas au hasard, mais suit un modèle différent, spécifique aux diverses activités menées par une population représentative, en tout ou en partie, du système politique mais surtout économique d'un groupe humain.

La réalité archéologique impose toutefois ces contraintes. En effet, les facteurs post-dépositionnels, qu'ils soient naturels (lenteur du développement humique, acidité du sol, etc.) ou culturels (réoccupation soutenue d'un même lieu, "pillage" des sites anciens, etc.) limitent notre capacité à bien distinguer certains types de site; leurs principales caractéristiques pouvant être soit dissoutes, soit entremêlées avec les vestiges d'occupation différente.

De plus, rarement pouvons-nous disposer d'un échantillon de site représentant l'ensemble des modes possibles d'occupation générée par une tradition culturelle archéologique. Les modèles de site présentés ici découlent d'une construction idéale d'éléments obtenus lors de l'inventaire ou des fouilles en Basse-Côte-Nord.

II.6.1 Les sites de séjour prolongé.

II.6.1.1 Le camp de rassemblement.

Ces sites témoignent d'un séjour plus ou moins prolongé (quelques semaines ou mois) impliquant un groupe humain représentatif d'une tradition culturelle régionale.

Un tel type de site implique la présence d'importants vestiges architecturaux. La (ou les) habitation(s) ayant été élaborée(s) en fonction de la taille du groupe, du motif de rassemblement et de la durée du séjour.

Il faut s'attendre également à ce que les restes osseux soient nombreux et associés, en tout ou en partie, à des foyers imposants qui dénotent une intense activité thermique.

La représentativité artefactuelle dépend du motif du rassemblement et de la gamme d'activité qu'il suscite. Il ne nous apparaît pas nécessaire que les artefacts soient nombreux même si une telle situation s'avère possible.

Enfin on peut penser qu'un tel type de site se retrouve dans un milieu riche en ressource naturelle (eau potable, bois de chauffage, proximité des lieux propices à la chasse, à la pêche etc.).

II.6.1.2 Le camp de base

En terme de durée d'occupation, on peut s'attendre à ce que ce camp soit établi sur une plus longue période de temps que le premier ci-haut décrit. En effet le camp de base implique un groupe humain plus restreint que le camp de rassemblement d'où un impact moins épuisant, à court terme, sur les ressources locales.

Ce type de site se présente comme un camp central d'exploitation, situé à proximité d'importantes ressources naturelles, sans que cela empêche la tenue d'activité éloignée; de prédation ou d'approvisionnement.

L'importance des restes osseux, contenu ou non dans d'imposants foyers, témoignent de la longueur de l'occupation. A cela se rajoute une collection artefactuelle riche et variée, signe d'une gamme d'activité étendue.

II.6.2 Les sites d'activités particulières

Il s'agit de sites occupés sur une période de temps plus ou moins longue (de l'ordre de quelques jours à quelques semaines). Ces sites impliquent un nombre relativement restreint de gens, pratiquant une ou des activités spécifiques. Toutefois ces activités (quête de nourriture ou autres ressources) peuvent être aussi variées que les besoins du groupe ou des individus.

II.6.2.1 Le camp d'exploitation intense

Selon que cette exploitation concernera une prédation saisonnière d'une espèce animale, l'exploitation d'une source de matière première, etc., le contenu de ces sites sera très différent.

Dans le premier cas, il faut s'attendre à ce que les vestiges architecturaux soient importants, mais moins visibles que dans le cas du camp de base. L'assemblage artefactuel peut être important sans présenter une gamme aussi variée que dans un camp

d'exploitation générale. Les restes osseux peuvent également être nombreux sans que cela fasse référence à une consommation sur place, mais peut être à une préparation (boucherie, récolte de la graisse, des peaux etc.)

S'il s'agit d'une occupation représentant une activité encore plus spécifique (ex. taille de la pierre) on peut s'attendre à ce que les vestiges architecturaux soient rares, la gamme d'activité réduite et les restes osseux beaucoup moins imposants. La localisation de ces sites peut se rapporter à celle de la ressource recherchée.

II.6.2.2 Le camp d'exploitation limitée

Ces camps représentent une occupation plutôt courte, orientée vers l'exploitation limitée d'une ressource. Les vestiges architecturaux devraient y être rares, sinon absents. On peut y retrouver un foyer contenant une petite quantité d'ossements. L'assemblage artefactuel se voudra réduit et représentatif d'une gamme limitée d'activité. La localisation de ces sites ne suit pas nécessairement celle de la ressource exploitée.

II.6.3 Les sites de halte

Ces sites correspondent aux traces du passage d'un petit groupe humain en transition sur un territoire. Les aménagements devraient y être minimes, parfois un foyer contenant quelques restes osseux. Il faut s'attendre à ce que les artefacts soient rares ou absents, les activités pratiquées sur ces sites étant extrêmement réduites. Ces sites devraient être très nombreux sur le territoire mais difficile à trouver étant donnée leur faible superficie.

III. LES INTERVENTIONS DANS LE SECTEUR DE BLANC-SABLON

En 1986, les recherches en archéologie préhistorique sur la rive ouest de la rivière Blanc-Sablon couvraient deux aspects: la finalisation de l'inventaire et la poursuite du programme de fouille.

L'inventaire se déroula de la fin juin à la mi-juillet et employa six personnes. Les fouilles se déroulèrent de la mi-juillet à la mi-août et impliquèrent sept personnes.

III.1 LE CONTEXTE STRATIGRAPHIQUE DE LA RIVE OUEST DE LA RIVIÈRE BLANC-SABLON

L'explication du support physique des sites à Blanc-Sablon passe par la compréhension de la mise en place du substratum original et du développement subséquent des horizons pédologiques.

Après la déglaciation, soit vers 13 000 A.A. (Parent et al. 1985), les premiers éléments à se déposer étaient d'origine marine. Il faut attendre près de 3 000 ans, soit vers 10 000 ans A.A. avant que le contexte environnemental ne change radicalement, passant d'un milieu presque exclusivement marin à celui d'une zone littorale.

La présence d'un massif rocheux, au centre du territoire à l'étude, a favorisé la formation d'un tombolo, reliant le morne Parent à ce massif rocheux. C'est alors que se mirent en place les premières terrasses, soit celles de 30 à 23 mètres (figure 2). A cette époque, le paysage de Blanc-Sablon se composait d'une baie intérieure tournée vers le continent et d'une autre, donnant sur la mer.

Le retrait graduel des eaux, allié au relèvement isostatique, donnèrent naissance à la rivière Blanc-Sablon. En même temps, la flèche littorale se mettait en place (dépôt rocheux) ainsi que les terrasses ayant entre 23 et 18 mètres. C'est à cette époque que le massif du morne Parent se rattacha au continent.

Par la suite, les dépôts fluvio-marins ont continué à former le substratum (les terrasses de 18 à 12 mètres) tandis que graduellement la rivière Blanc-Sablon



prenait son cours actuel. Les dernières terrasses (12 mètres et moins) se composent principalement de dépôts littoraux et fluvio-marins.

Il importe de mentionner qu'entre le début de l'immersion d'une terrasse et la stabilisation d'une végétation sur celle-ci, une période de 500 à 1 000 ans s'avère nécessaire (Jean-Marie Dubois, 1987 comm. pers.).

Les variations de la végétation colonisant la région de Blanc-Sablon sont décrites généralement par Richard (1985) et plus spécifiquement par Lamb (1980). Des analyses pollyniques et une reconnaissance de la végétation actuelle ont été effectuées par Larouche (1985 et 1987).

La nature pédologique des sols de la Blanc-Sablon se rapporte à la croissance de la végétation ainsi qu'aux conditions climatiques régnant tout au cours de ce processus.

Ainsi la principale caractéristique d'un profil de sol sur la rive ouest de la Blanc-Sablon correspond à ce feuilleté, très nettement dessiné, opposant successivement des horizons de sable pâle (éolien) à des horizons d'humus brun ou noireâtre (humus enfoui). Un tel milieu pédologique entre dans le grand groupe des régosols humiques.

"Les sols régosoliques sont faiblement développés; le manque de développement des horizons génétiques peut être dû à n'importe quel facteur parmi plusieurs comme la jeunesse des matériaux (alluvion récente), l'instabilité des matériaux (colluvium sur les pentes affectées par des mouvements de masse), la nature du matériaux (sable de quartz, presque pur) le climat sec et froid. Généralement, le drainage des sols régosoliques va de rapide à imparfait. Ils se rencontrent sous une grande variété de végétations et de climats."

(Commission canadienne de pédologie 1978: 105)

Dans les cas qui nous concernent, la faiblesse du développement des horizons génétiques seraient dues à l'accumulation de dépôt éolien, un sable transporté par le vent à même les terrasses en voie de formation. Si un tel dépôt se produit en permanence dans un milieu comme celui de Blanc-Sablon, nul doute que les importantes

tempêtes qui ont sévi, et qui sévissent toujours, dans cette région aient provoqué un enfouissement relativement rapide des horizons humiques pourtant bien développés.

Par la suite, selon les conditions ambiantes, la reprise de la végétation sur ces espaces sableux suivra un rythme plus ou moins rapide.

Ce processus peut intervenir plus d'une fois la preuve étant la présence, sur certains sites, de quatre humus enfouis. Ainsi, parmi le grand groupe des régosols humiques, les profils de la rive ouest de la Blanc-Sablon occupe ceux des sous-groupes; les régosols humiques cumuliques et les régosols humiques cumuliques gleyifiés. La différence entre ces deux pédons tient au fait que, pour le dernier, on observe "la présence de marbres faibles à distinctes dénotant de la gleyification dans les 50 centimètres sous la surface minérale" (C.C.P. 1978: 106).

Certaines divergences méritent toutefois d'être mentionnées. Habituellement, dans l'ordre des régosols, on ne rencontre pas d'horizon minéral ferreux (B), ce qui correspond au profil général à Blanc-Sablon et ce particulièrement pour les terrasses de 10 mètres et moins. Par contre, dans le cas des terrasses plus élevées, un horizon B se manifeste beaucoup plus régulièrement, signe que nous sommes en présence d'un pèdon beaucoup plus ancien.

Cette absence relative d'un horizon ferreux explique la rareté des observations concernant la présence d'une rubéfaction sous les foyers.

III.2 MÉTHODES ET TECHNIQUES DE FOUILLE

Tous les travaux d'exploration et de fouilles sont orientés parallèlement aux axes du quadrillage MTM. Pour la fouille, c'est-à-partir de la tranchée positive qu'est établie une première grille. Elle est constituée de carrés de 2 mètres par 2 mètres, chaque coin comprenant un piquet de référence pour la prise des mesures hypsométriques. Cette grille est par la suite agrandie en fonction de la disposition des vestiges, tel que révélé par des sondages exploratoires menés autour de l'aire dégagée.

Toutes les localisations se font à partir de l'angle nord-ouest. Le référent standard de la fouille s'avère être le mètre carré (puits), celui-ci est subdivisé en quadrant (NO, NE, SO, SE) de 50 par 50 centimètres carrés.

La procédure générale des fouilles peut se lire ainsi: le décapage du sol suit habituellement la stratification naturelle, les horizons stériles de surface sont enlevés à la pelle et ce, jusqu'à la couche d'occupation telle que révélée par la tranchée.

Les éclats et écofacts recueillis lors de la fouille sont enregistrés par puits, quadrant et niveau. Pour les outils reconnus sur le terrain, leurs localisations s'effectuent au centimètre près, et ce pour les trois dimensions intérieures au puits. Le sable de rejet de la fouille de la couche d'occupation est tamisée à travers une grille carrelée au 1/8".

La fouille s'arrête aux horizons stériles en vestige culturel. Toutefois quelques quadrants exploratoires, dispersés sur l'ensemble de l'aire ouverte, sont excavés plus profondément afin de vérifier la présence éventuelle d'autres occupations ou de répondre à des questions d'ordre pédologique et géomorphologique.

L'ouverture des mètres carrés s'effectue d'abord en quinconce afin de permettre les relevés stratigraphiques des parois. Si les éclats et les outils sont recueillis au fur et à mesure de leurs découvertes, nous laissons en place tous les autres témoins de l'occupation. Ce faisant, nous dégageons au maximum l'aire d'établissement avant d'intervenir plus ponctuellement, entre autre pour les structures. Cette méthode permet de mieux saisir l'ensemble des types d'aménagement.

La fouille des structures suit un mode particulier. Nous considérons d'abord sa nature spécifique, puis son dégagement se fait en fonction de son orientation et de ses constituantes et ce, sans nécessairement suivre l'orientation du quadrillage établi. Nous voulons documenter sa construction ainsi que les répercussions, sur les sables environnants, qu'ont pu avoir les activités qu'impliquait sa présence.

Les relevés de terrain décrivent: pierres, sables ou tout phénomène de concentration lithique ou de perturbation apparente. Un dessin du fond de puits présente la disposition des structures, pierres, outils etc. tel que révélée par la fouille.

Tout au cours de ces travaux des photos sont prises, elles illustrent les diverses étapes du processus. Le journal de terrain contient toutes les données d'ordre hypsométrique en rapport à un datum ou à la borne de référence.

III.3 L'INVENTAIRE DE LA RIVE OUEST DE L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE BLANC-SABLON

III.3.1 Les tranchées

III.3.1.1 Introduction

Une des priorités d'intervention pour l'année 1986 consistait à compléter l'inventaire de la rive ouest de la Blanc-Sablon selon la méthode mise en l'avant en 1984 (Groison 1984). Afin de compléter rapidement cet inventaire, nous avons d'abord établi le quadrillage, positionnant chaque unité à inventorier. Une semaine fut consacrée à ce travail, il impliquait deux personnes.

III.3.1.2 Méthodologie

La méthodologie d'inventaire se base sur la répartition au hasard de tranchées exploratoires. Afin de systématiser cette couverture, le territoire à l'étude fut d'abord divisé en 19 zones de 200 mètres par 200 mètres. A l'intérieur de chacune de ces zones, 20 unités de 10 mètres par 10 mètres furent choisies au hasard, à l'aide d'une calculatrice texas instruments T-89. Dans chacune de ces unités, une tranchée de 3 mètres par .5 mètre devait être effectuée. De cette façon, notre échantillonnage couvrait 5% du territoire à l'étude (carte 1).

Autre aspect important de la méthode, la profondeur des tranchées devait s'approcher au maximum de la roche-mère. Sinon, en toutes occasions, nous cherchions à atteindre les horizons témoignant d'une activité marine et/ou fluviale. Nous pouvions ainsi documenter la formation géomorphologique et pédologique du territoire à l'étude.

III.3.1.3 Le catalogue

Pour cet inventaire nous disposons, par zone, d'une fiche synthèse qui présente, unité par unité, les caractères principaux des interventions: si une tranchée a été

effectuée ou non, si elle s'est avérée positive etc. Dans le cas des tranchées non-réalisées nous en présentons la justification.

Pour les unités où nous avons pratiqué une tranchée, l'enregistrement se lit comme suit: une courte description environnementale spécifique à l'unité, la localisation de la tranchée dans l'unité, une présentation schématique de la stratigraphie et enfin, s'il y a lieu, une description de son contenu et des récoltes qui y ont été effectuées.

III.3.1.4 Les résultats

Théoriquement si nous voulions que notre échantillonnage respecte le 5% recherché, il fallait effectuer 380 tranchées. En réalité seulement 140 (36,8%) furent réalisées (figure 3). Nous avons divisé en deux catégories les causes de la non-réalisation des 240 autres tranchées, à savoir: 1) naturelles (érosion, rivière, marécage, plage, etc.) soit 157 tranchées; 2) anthropiques (route, habitation, décapage mécanique du sol, etc.) soit 83 tranchées (figure 4).

En respectant les principes de la méthode utilisée, notre échantillonnage ne représente que 1,84% des 19 zones. Au mieux, cette représentation équivaut à 2,18% si on écarte trois zones où aucune tranchée n'a été effectuée (IX, VIII, XVIII, figure 3).

En fait, globalement, ces résultats correspondent à l'état actuel du territoire à l'étude et ce en considérant que la rivière, la mer ou les hôtels et banc d'emprunt... font partie intégrante de ce territoire. Ce qui veut dire que dès le départ, il fallait s'attendre à un tel résultat puisque l'idée d'utiliser une répartition au hasard des interventions, sur un tel territoire, implique qu'au moins une partie des unités choisies se devait de représenter ces éléments et ce au nom de la représentativité statistique.

Pourtant, puisque l'objectif premier de cette recherche consistait à inventorier la ressource préhistorique, on peut questionner la pertinence méthodologique d'une telle conception du territoire à l'étude. Au point suivant, les récoltes de surface, nous reviendrons sur cette question, indiquant quelle forme de correctif nous avons

	N	%
Total des tranchées à effectuer	380	100
Total des tranchées effectuées	140	36.8
Total des tranchées non-effectuées	240	63.2

Zone	Année				Total/20	% / 5
	1984		1986			
	-	+	-	+		
I	14	1	0	0	15	3.75
II	5	0	0	0	5	1.25
III	0	0	2	0	2	.5
IV	0	0	5	2	7	1.75
V	0	0	8	2	10	2.5
VI	6	8	0	0	14	3.5
VII	0	0	2	2	4	1
VIII	0	0	0	0	0	0
IX	0	0	0	0	0	0
X	2	3	0	0	5	1.25
XI	3	2	2	2	9	2.25
XII	0	0	8	0	8	2
XIII	0	0	13	4	17	4.25
XIV	0	0	10	3	13	3.25
XV	0	0	10	3	13	3.25
XVI	4	6	0	0	10	2.5
XVII	3	0	0	0	3	.75
XVIII	0	0	0	0	0	0
XIX	0	0	5	0	5	1.25
Total	37	20	65	18	140	1.84/19
	57		83		140	2.18/16

Pourcentage de tranchées positives 38/140: 27.1 %

Figure 3 Tableau compilatoire des résultats de l'inventaire par tranchée

	N	%
Tranchée non-effectuée	240	100
Cause naturelle	157	65.4
Cause anthropique	83	34.6

Zone	Cause naturelle	Cause anthropique	Total
I	3	2	5
II	5	10	15
III	6	12	18
IV	10	3	13
V	1	9	10
VI	5	1	6
VII	16	-	16
VIII	20	-	20
IX	10	10	20
X	4	11	15
XI	6	5	11
XII	4	8	12
XIII	3	-	3
XIV	7	-	7
XV	5	2	7
XVI	4	6	10
XVII	13	4	17
XVIII	20	-	20
XIX	15	-	15
TOTAL	157	83	240

Figure 4 Cause de la non-réalisation de certaines tranchées

apporté à ce "manque à gagner" au niveau de la représentativité de cet inventaire de la rive ouest de la Blanc-Sablon.

Pour l'instant, la principale valeur de cette méthode doit toutefois être reconnue, à savoir la répartition au hasard des interventions. En effet, même si notre échantillonnage est inférieur au 5% recherché, nous nous retrouvons avec des données probantes qui se répartissent sur un territoire circonscrit. Déjà, nous possédons une première idée du mode d'occupation de la rive ouest de la Blanc-Sablon à l'époque préhistorique.

En effet, sur les 140 tranchées effectuées, 38 (27.1%) recelaient du matériel culturel (figure 3). Ce nombre inclut les unités où des artefacts ont été retrouvés, mais pas nécessairement à l'intérieur d'une tranchée, c'est dire que l'unité choisit au hasard contenait du matériel culturel.

Il importe de distinguer la valeur réelle du contenu culturel de chacune de ces unités. La figure 5 présente une courte synthèse de ces résultats, tandis que la figure 6 propose un regroupement par catégories, incluant des recommandations quant à la nature des travaux à poursuivre pour chacune des tranchées positives (carte 2).

Cet inventaire était susceptible de nous révéler une série de sites documentant l'occupation préhistorique à Blanc-Sablon. Il nous a effectivement permis de retracer une longue chronologie d'occupation. A ce stade-ci de l'analyse, trois caractéristiques ressortent:

- 1) L'importance de la présence amérindienne depuis environ 3 000 ans. En cela la rive ouest de la Blanc-Sablon se distingue des régions avoisinantes connues.
- 2) La faible quantité de sites retrouvés se situant entre 6 000 ans et 3 000 ans A.A. (avant aujourd'hui).
- 3) La présence de sites anciens (6000 à 7500 A.A.).

Tranchées positives	Année d'intervention	Nature de l'intervention (état du site)	Note Numéro d'ordre
I-302	1984 1986	fouille, ca. 60 mètres carrés EiBg-7e délimitation du site	Groison et al. 1985 fouille à poursuivre (2)
IV-218	1986	en place 25 éclats ocre charbon de bois	à fouiller (4)
IV-301	1986	en place 2 éclats	superficie limitée (3)
V-25	1986	perturbé 475 éclats	pas de fouille à prévoir (3)
V-306	1986	en place str. de combustion charbon de bois	superficie limitée (5)
VI-228	1984 1986	en place 1 éclat utilisé collecte du matériel	fouille non-urgente (5)
VI-249	1984 1986	en place 40 éclats collecte du matériel	fouille non-urgente (5)
VI-278	1984 1986	récolte de surface 1 éclat collecte du matériel	pas de fouille à prévoir (3)
VI-287	1984 1986	en place 2 éclats collecte du matériel	fouille non-urgente (5)
VI-319	1984 1986	fouille partielle EiBg-5a poursuite des fouilles ca. 50m.c	Groison et al. 1984 poursuite des activités non-urgente (2)
VI-356	1984	en place matériel non-recueilli	fouille non-urgente (5)
VI-379	1984	en place matériel non-recueilli	fouille non-urgente (5)
VI-394	1984	en place matériel non-recueilli	fouille non-urgente (5)
VII-303	1986	en place 5 éclats	fouille non-urgente (5)
VII-323	1986	en place 14 éclats	fouille non-urgente (5)
X-96	1984 1986	en place 1 éclat collecte du matériel	fouille non-urgente (5)
X-155	1984	en place 52 éclats	fouille à poursuivre (4)

Figure 5 Synthèse du contenu des tranchées positives

Tranchées positives	Année d'intervention	Nature de l'intervention (état du site)	Note Numéro d'ordre
X-180	1984 1986	en place 69 éclats collecte du matériel	fouille à poursuivre (4)
XI-12	1986	en place 1 éclat	fouille non-nécessaire (3)
XI-132	1986	en place charbon 3 éclats	fouille à poursuivre (4)
XI-193	1984 1985 1986	fouille partielle EiBg-43 ca. 40 m.c. poursuite des fouilles évaluation du contenu délimitation du site	Groison et al. 1984 fouille à poursuivre (2)
XI-252	1984 1986	fouille partielle EiBg-43a poursuite des fouilles ca. 50 m.c.	Groison et al. 1984 intervention terminée (2)
XIII-176	1986	en place 2 éclats	fouille à prévoir (4)
XIII-268	1986	en place 7 éclats charbon de bois	fouille à prévoir (4)
XIII-289	1986	en place 2 éclats	fouille à prévoir (4)
XIII-376	1986	perturbé 2 fragments d'outils 253 éclats	pas de fouille à prévoir (3)
XIV-86	1986	en place 8 éclats	fouille non-urgente (5)
XIV-109	1986	en place 1 éclat	fouille non-urgente (5)
XIV-269	1986	en place matériel historique	(1)
XV-39	1986	en place charbon de bois 1 fragment de pièce bifacial 5 éclats str. de combustion	fouille à poursuivre (4)
XV-148	1986	en place matériel historique	(1)

Figure 5 (suite)

Tranchées positives	Année d'intervention	Nature de l'intervention (état du site)	Note Numéro d'ordre
XV-213	1986	en place matériel historique	(1)
XVI-5	1984 1986	en place coquille racloir éclat collecte du matériel	fouille à prévoir (4)
XVI-67	1984 1985 1986	fouille partielle Ei8g-ld fouille partielle fouille partielle délimitation de la superficie	Groison et al. 1984 Groison et al. 1985 fouille à poursuivre (2)
XVI-101	1984	fouille et délimitation de la superficie	Groison et al. 1984 intervention terminée (2)
XVI-112	1984 1986	en place 1 éclat collecte du matériel	fouille non-nécessaire (3)
XVI-261	1984 1986	en place coquilles 1 éclat collecte du matériel	fouille non-urgente (5)
XVI-323	1984 1985	fouille partielle Ei8b-lb poursuite des fouilles et délimitation du site	Groison et al. 1984 Groison et al. 1985 fouille à poursuivre (2)

Figure 5 (suite)

Numéro d'ordre	Quantité	Notes
1	3	Ces tranchées contiennent du matériel historique, donc elles se situent en dehors de notre cadre d'intervention.
2	7	Ces tranchées ont déjà fait l'objet de fouille, plus ou moins exhaustives. Pour certains de ces sites, des fouilles supplémentaires sont à prévoir.
3	6	Ces tranchées (ou unités) ne nécessitent pas d'intervention supplémentaire pour l'instant, soit à cause de leur faible contenu culturel soit à cause du contexte dans lequel fut découvert ce matériel (ex. récolte de surface).
4	9	Ces tranchées présentent des caractéristiques importantes qu'ils seraient utiles d'intégrer à notre cadre de connaissance.
5	13	Ces tranchées recèlent un contenu culturel, parfois important mais dans un contexte spécifique (ex. le cordon littoral) qui limite pour l'instant leur valeur interprétative.
TOTAL	38	

Figure 6 Regroupement par catégories des tranchées positives et recommandations quand à la poursuite des interventions

Si la première et la troisième ouvrent des perspectives intéressantes, la deuxième pose des problèmes. En effet, cette situation pourrait correspondre à des comportements culturels et être interprétée comme une absence d'intérêts des populations préhistoriques pour l'exploitation de cet environnement à cette époque.

Toutefois avant de proposer une telle hypothèse, il nous faut tenir compte des quelques indices déjà enregistrées qui suggèrent quand même une présence humaine à cette époque. Nous pensons aux caractères typologiques du site EiBg-5 (garage municipal, Groison 1983), aux concentrations artefactuelles retrouvées sur le cordon littoral (voir III.4.3) ainsi qu'à une tranchée positive enregistrée cette année (IV-218). Sa localisation sur une terrasse de 16 mètres, liée à une position stratigraphique qui met presque en contact la couche d'occupation avec des sables fluvio-marins, nous suggèrent que ce site pourrait dater d'environ 5 000 ans et ce, malgré que la date obtenue (figure) soit beaucoup plus ancienne.

Il nous faut également considérer les découvertes de monsieur René Lévesque. Lors de la mise en ordre de ses collections, nous avons observé que, parmi toutes les régions visitées par celui-ci, deux recelaient de grandes quantités d'objets diagnostiques que l'on peut associer (selon les travaux de McGhee et Tuck 1975) à cette période ancienne. Il s'agit de Brador puis de la rive est de la rivière Blanc-Sablon, au fond de la vallée.

La reconnaissance effectuée en 1984 (Groison et al. 1985) dans la région de Brador, n'a pas permis de retracer d'autres sites en place datant de cette période. C'est pourquoi la rive est de la Blanc-Sablon demeure le principal secteur présentant un potentiel certain pour l'explication de cette période.

A notre avis, il importe de procéder à une courte reconnaissance de cette partie de la vallée de la Blanc-Sablon afin de compléter notre cadre chronologique et occupationnel.

III.3.2 LES RECOLTES DE SURFACE

III.3.2.1 Introduction

La rive ouest de la rivière Blanc-Sablon se caractérise, entre autre, par ses multiples zones naturellement érodées (cuvette de déflation, érosion des berges...). A cela s'ajoute des zones, encore plus nombreuses, où la surface naturelle du sol a été altérée par des actions humaines (zone décapée mécaniquement, voie de passage motorisée...). Ces perturbations du paysage, distribuées sur l'ensemble du territoire à l'étude, ont eu pour effet de révéler de multiples concentrations d'artefacts.

Cette année, nous nous sommes intéressés à ces sites préhistoriques. Principalement parce que, comme nous l'avons mentionné au point précédent (les tranchées), près de 63.2% des unités choisies au hasard pour connaître le territoire, n'ont pu être effectuées conséquence des aménagements anthropiques ou des phénomènes naturels empêchant la recherche.

Cette situation limitait, à notre avis, la capacité de la méthodologie choisie d'inventorier la ressource préhistorique. Ainsi, il nous apparaissait important d'ajouter des données complémentaires. Le fait de procéder à ces récoltes de surface nous permettait de localiser aisément des sites supplémentaires, ce faisant nous avions une meilleure idée de la répartition et de la densité des sites.

Ce travail a impliqué toutes l'équipe (six personnes) durant des périodes de temps plus ou moins longue (de 15 minutes à 1 heure) et ce durant la période consacrée aux tranchées.

III.3.2.2 Méthodologie et enregistrement

Pour que ces données soient utilisables, il fallait nous imposer certaines modalités d'enregistrement. Ainsi une récolte de surface signifie que, sur une aire circonscrite localisée sur la carte des zones et des unités (carte 1), nous avons recueilli tous les artefacts et écofacts visibles en surface. Si la distribution de ces éléments dépassait les limites estimées de l'unité, nous subdivisions la récolte en autant de partie jugée nécessaire, chacune étant identifiée selon un numéro spécifique (ex.: XII-72, XII-73, XII-74).

Figure 7 Synthèse du contenu des récoltes de surface

Zone et unité	Contenu	Notes et numéro d'ordre
IV-192-212	1 éclat utilisé 160 éclats	site entièrement détruit (1)
IV-361	3 éclats utilisés 1 nucléus 306 éclats	site entièrement détruit (1)
IV-379	7 éclats retouchés 1 pointe 2 fragments outils non identifiés	site entièrement détruit (1)
V-288	1 éclat utilisé 313 éclats	site entièrement détruit (1)
X-357	1 couteau 1 grattoir 24 éclats	site entièrement détruit (1)
X-378	5 grattoirs/racloirs 5 éclats utilisés 1 couteau 5 fragments de pièces bifaciales 1 lame 1 pointe 8 fragments de pièce unifacial 2 fragments d'ébauche 1 pièces esquillée 551 éclats	site entièrement détruit (1)
X-379	1 fragment de pointe 105 éclats	site entièrement détruit (1)
XI-90	143 éclats	site entièrement détruit (1)
XI-224	213 éclats	une bonne partie du site est encore en place (3)
XI-389	11 éclats utilisés 6 grattoirs/racloirs 3 pièces esquillées 3 fragments de pièce bifacial 1 percuteur 2 pointes ossements 1 277 éclats	une partie du site (foyer) est encore en place (2)

Figure 7 (suite)

Zone et unité	Contenu	Notes et numéro d'ordre
XII-72	13 éclats utilisés 3 fragments de pièce bifacial 1 grattoir 2 pierres polies 2 ébauches 2 haches (frg.) 1 pointe 270 éclats	site entièrement détruit (1)
XII-73	4 éclats utilisés 1 percuteur 3 fragments de pièce bifaciale 1 lame 81 éclats	site entièrement détruit (1)
XII-74	ocre rouge charbon de bois 18 éclats	une petite partie du site est encore en place (2)
XIII-192	1 éclat utilisé 53 éclats	une petite partie du site est encore en place (2)
XIII-247	3 fragments de pointe charbon de bois ossements 121 éclats	une bonne partie du site est encore en place (3)
XIII-272	4 fragments de pointe 1 fragment de pièce bifacial charbon de bois	une bonne partie du site est encore en place (3)
XIII-288	8 éclats	site entièrement détruit (1)
XIII-354	98 éclats	site entièrement détruit (1)
XIII-355	125 éclats ossements	une petite partie du site est encore en place (2)
XIV-175	38 éclats	site entièrement détruit (1)
XIV-183-204	matériel historique	site entièrement détruit (1)
XIV-338	matériel historique 1 dent	site entièrement détruit (1)

Figure 7 (suite)

Zone et unité	Contenu	Notes et numéro d'ordre
XV-68	2 éclats matériel historique	site entièrement détruit (1)
XVI-8	2 éclats utilisés 2 roches avec trace de polissage 10 000 éclats	site entièrement détruit (1)
XVI-93	ossements (foyer)	site entièrement détruit (1)
XVI-135	1 lame 1 broyeur 5 éclats utilisés 5 grattoirs/racloirs 1 fragment uniface ossements charbon 203 éclats	site entièrement détruit (1)
XVI-157	2 fragments de grattoir 109 éclats	site entièrement détruit (1)
XVI-181	670 éclats	une partie du site est encore en place (2)

Figure 8 Regroupement par catégories des récoltes de surface et recommandations quand à la poursuite des interventions

No. ordre	Récolte de surface	N
1	site entièrement détruit, aucune intervention à prévoir	20
2	site détruit en partie seulement, intervention limitée à prévoir	5
3	site encore presque'intact, intervention complète à prévoir	3
TOTAL		28

De plus, dans chacun des cas où une telle opération s'avérerait pertinente, nous avons effectué des sondages autour de ces récoltes afin de vérifier si au moins une partie du site était encore en place. De cette façon, nous pouvions localiser stratigraphiquement la couche d'occupation. Une telle démarche nous a permis de retrouver quelques sites importants, presque intacts.

Nous nous sommes intéressés davantage aux concentrations susceptibles de ne pas avoir été trop éparpillées ou mélangées. Prenons comme exemple l'aire de stationnement située immédiatement au sud de la route et à l'ouest de la rivière, cette aire largement décapée contient de nombreux éclats sans concentration particulière. Sur de telles aires, nous nous sommes contentés de recueillir les derniers vestiges des foyers contenant encore des ossements et des artefacts.

III.3.2.3 Les résultats

Nous pensons que les informations ainsi recueillies (éclats, outils, matière première, ossements...) mises en relation avec les quelques données environnementales disponibles (niveau de terrasse, localisation géographique...) nous permettront de compléter une vue d'ensemble de l'occupation préhistorique à Blanc-Sablon. Lors de l'utilisation de ces données, il faudra toutefois tenir compte du fait que de nombreux amateurs ont pu déjà recueillir les objets les plus significatifs.

Comme dans le cas des tranchées, la valeur spécifique de chaque récolte de surface doit être estimée. La figure 7 présente une première synthèse de leur contenu. Quant à la figure 8, elle offre un regroupement par catégorie, incluant des recommandations quant à la poursuite éventuelle des interventions (carte 2).

III.4 LES FOUILLES

III.4.1 Introduction

Nos recherches se sont poursuivies par des activités de fouille sur quatre sites. Pour le premier site, EiBg-1D (1 personne pendant 2 jours) il s'agissait de compléter la fouille de la structure 1, dégagée en 1985. Pour le site EiBg-5A, sous la direction de madame Françoise Duguay (3 personnes pendant 3 semaines), nous

voulions documenter la nature des vestiges localisés sur le cordon littoral, une des aires contenant le plus de tranchées positives. De plus, des travaux effectués en 1984 (Groison et al. 1985) laissaient supposer une occupation associée à la tradition de l'archaïque maritime, une période encore peu documentée à Blanc-Sablon.

Au site EiBg-43, il s'agissait simplement d'évaluer la superficie de ce site déjà en partie dégagée en 1984 (Groison et al, 1985) et en 1985 (à paraître) (4 personnes pendant une demie journée). Au site EiBg-43A, nous voulions procéder à la fouille d'un site paléo-eskimau découvert au cours de l'inventaire de 1984. Lors de cette saison d'intervention des fouilles limitées (Groison et al 1985) permirent de recueillir plusieurs outils diagnostiques associant ce site à la phase Groswater. Il s'agissait de procéder à une fouille exhaustive de ce site afin de documenter cette hypothèse.

III.4.2 Le site EiBg-1D

III.4.2.1 Introduction

Ce site a été découvert en 1984 (tranchée XVI-67, Groison et al 1985). Des sondages menés autour de la tranchée révélèrent la présence d'une importante structure-témoin de combustion accompagnée d'artefacts en quartzite de Ramah et en chert brun.

En 1985, nous avons procédé à l'expertise de ce site, c'est-à-dire que nous nous sommes davantage attardé à dégager la structure qu'à atteindre les limites de cette aire d'occupation. Cependant, la superficie dégagée (20 mètres carrés) nous a permis de circonscrire presque entièrement la distribution des vestiges culturels. Nous n'avons pas fouillé la structure-témoin de combustion, cette dernière devant être moulée auparavant et ce à des fins de mise en valeur.

Cette année (1986), suite aux travaux de conservation, nous avons pu procéder à la fouille de la structure. Puis, nous avons sondé le pourtour de l'aire dégagée en 1985 afin de s'assurer que les limites de cet établissement avaient bien été atteintes.

III.4.2.2 Les sondages exploratoires

En tout, 14 sondages ont été pratiqués autour de l'aire de fouille (figure 9). Un seul contenait du matériel préhistorique à savoir, un éclat en quartzite de Ramah et deux éclats utilisés/retouchés, un en Ramah et l'autre en chert vert, à grain fin.

Il y aurait lieu d'ouvrir quelques mètres carrés autour de ce sondage (A) afin de vérifier l'association exacte de ce matériel avec l'aire dégagée (ce qui semble être effectivement le cas), mais aussi afin de documenter le type d'activité ponctuelle qui a pu se dérouler à cet endroit.

III.4.2.3 La fouille de la structure 1 (figure 10)

Après son dégagement, la structure 1 apparaissait sous la forme d'un ovale allongé, composé d'un petit monticule (10 centimètres). Ce dernier était constitué: de pierres décimétriques, d'un sable noir (granulométrie moyenne, légèrement gras) contenant une forte proportion de charbon de bois, d'un sable beige rosé (granulométrie de fine à moyenne, sec) recelant très peu de charbon de bois et enfin d'une petite quantité de sable gris, rosé ou pâle (granulométrie de cendreuse à moyenne, sec). Une tâche d'ocre rouge, en fine poudre, occupait le nord-ouest de cette structure.

La distribution de ces éléments laissait supposer la présence de deux centres de combustion. En effet, de part et d'autre de la partie centrale de la structure, deux zones contenaient l'ensemble des sables gris et beige, se distinguant nettement de la matrice de sable noir recouvrant le reste de la structure.

La dispersion des pierres s'accordait avec cette caractéristique, les plus grandes concentrations et les plus grosses pierres se retrouvant dans ou à proximité des centres de combustion.

La fouille de la structure confirma en partie ces observations. Cependant, elle documenta un mode d'élaboration tout à fait spécifique à ce foyer.

Il semble qu'il a été installé à même un humus en place, tel que le démontre la présence d'un humus fossile sous certaine partie de la structure. Il y eut d'abord



Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles

Municipalité de la Côte Nord du Golfe St-Laurent

SITE
E1Bg-1D

TITRE DU DESSIN
Distribution des sondages

NO DE DESSIN

FIGURE NO
9

DESSINE PAR
Jean-Yves Pital

RELEVÉ PAR
Jean-Yves Pital

DATE
ETE 1986

ÉCHELLE



LEGENDE



Axe nord



Sondage

positif



négatif



8

7

6

5

4

3

2

1

0

8

7

6

5

4

3

2

1

0

1

2

3

4



mise en place de ce qui allait devenir les centres de combustion, ceux-ci se composant sur le pourtour de très nombreuses roches, parfois empilées les unes sur les autres. Un peu de sable a été rajouté à cet ensemble qui contenait très peu de charbon de bois.

La zone comprise entre les deux centres contenait moins de pierres mais plus de sable et de charbon. Sous-jacent à une première couche de sable noir, nous retrouvons un sable gris-beige rosé, semblable à celui formant les centres de combustion. Toutefois, la présence d'une mince couche d'humus carbonisé sous cette zone indiquait que l'activité thermique y avait été moins intense, contrairement aux centres de combustion où cette couche d'humus était entièrement dissoute.

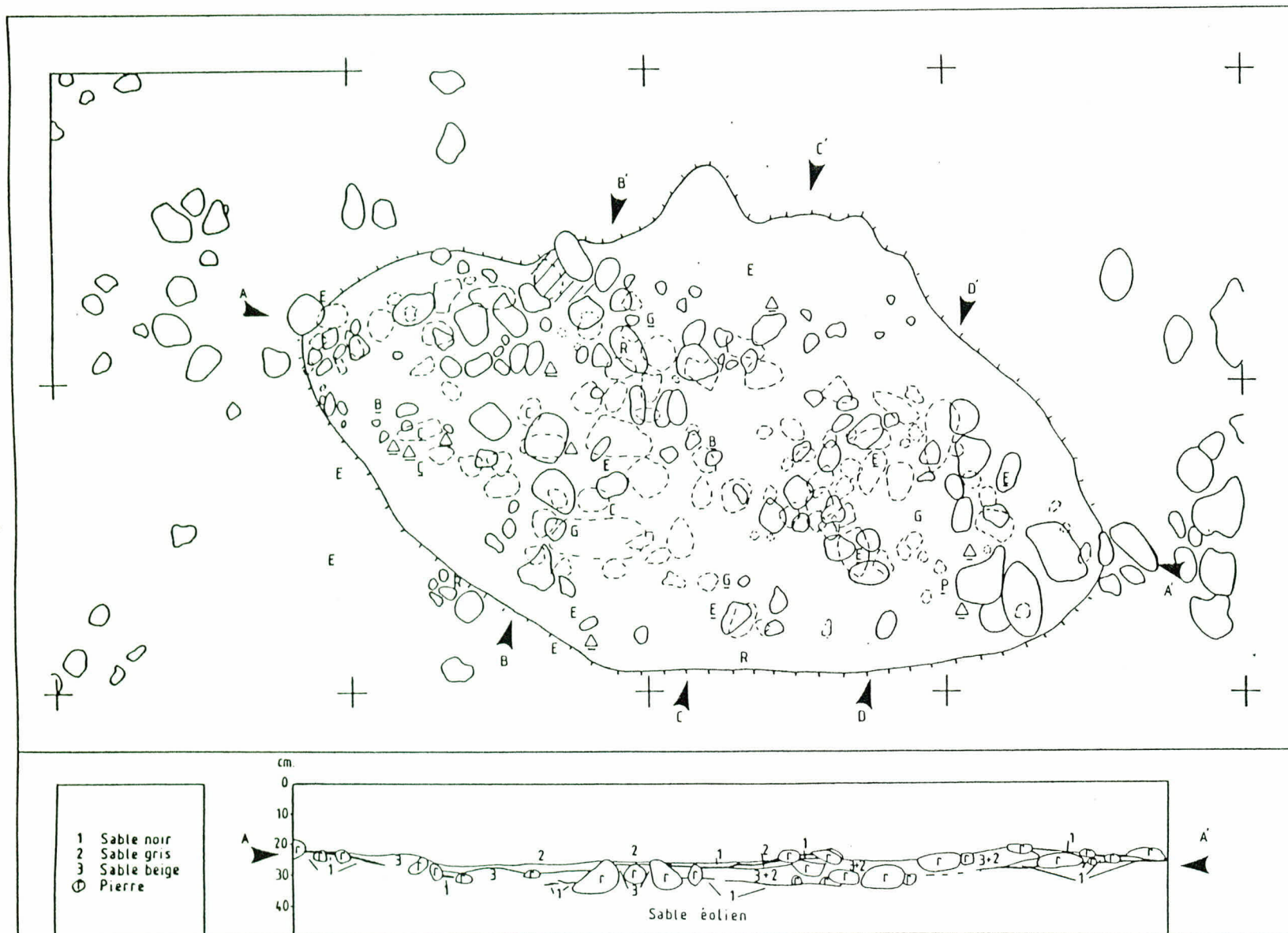
D'après nos relevés, et suivant la distribution des éclats altérés par le feu, il semble que la combustion ait été plus forte au nord-ouest (coupe 6-8) et au sud-est (coupe 1-3) de la structure.

Les points majeurs se résument donc aux deux centres de combustion, impliquant l'usage de très nombreuses roches. Outre ces deux centres, nous considérons que la zone médiane a pu également servir à la combustion, mais de façon moins intense.

L'originalité de ce foyer se rapporte à l'importante quantité de pierres utilisées en contact avec les centres de combustion. Cette association n'est pas due au hasard et il faut voir là les vestiges d'une activité nécessitant un support rocheux auprès duquel une combustion vive, mais somme toute peu prolongée, a eu lieu.

Nous savons que la pierre a cette capacité d'absorber la chaleur puis de l'émettre lentement par la suite. Un foyer de pierre convient bien, par exemple, à une occupation hivernale, les pierres bien chauffées irradiant de la chaleur sans qu'il y ait nécessité d'entretenir continuellement le feu.

Cependant, dans le cas présent, une occupation hivernale nous apparaît peu probable étant donné le peu de ressources disponibles et la rigueur du climat régnant à cette saison. Il faudrait donc voir dans ce foyer le résultat d'un mode de cuisson particulier, comme un rotissage sur pierre par exemple.



LEGENDE

- Limite de l'aire fouillée
- Limite de la structure
- Pierre
- Pierre enfouie
- Ligne de coupe
- Ocre rouge
- Axe nord du quadrillage
- Pierre polie
- Grattoir
- Racloir
- Coupeau
- Eclat utilisé-retouché
- Biface
- Pièce bifaciale

Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la Côte Nord du Golfe St-Laurent		
SITE Zibg-1D		
TITRE DU DESSIN		NO DE DESSIN
STRUCTURE 1		FIGURE NO
DESSINÉ PAR		RELEVÉ PAR
Jean-Yves Pintl	Jean-Yves Pintl	DATE
ÉCHELLE		ETE 1986
0 50 cm		

III.4.2.4 Les résultats de la fouille

Au cours de la fouille de la structure, nous avons recueilli trois fragments de coquille (*Mytellus edulis*). Ces fragments se rajoutent aux dizaines déjà rencontrés lors de la fouille de 1985. Sans parler de la présence d'un amas coquiller. Il devient de plus en plus évident que les occupants de ce site ont consommé des moules.

Outre ces coquilles, le foyer contenait 459 éclats. Parmi ceux-ci, 86.3% étaient en quartzite de Ramah, 12.6% en chert à grain fin, brun (pâle et foncé) et vert, .97% en quartzite fin enfumé brun et .2% en quartz hyalin. Plus de 98% de ces éclats sont inférieurs à deux centimètres carrés et tous à trois centimètres carrés.

La matrice du foyer recelait 10 outils. Parmi eux nous retrouvons, par ordre d'importance numérique: quatre grattoirs, tous d'une matière première différente, deux fragments de pièce bifaciale en quartzite de Ramah, dont une base consistant en un pédoncule large et dont l'extrémité proximale diverge légèrement. A l'unité, nous remarquons un éclat utilisé/retouché en chert gris, un racloir en chert beige, un couteau oblique en chert beige (planche 1) et enfin un éclat de pierre polie en schiste.

La dispersion des éclats s'accordent avec celle observée sur le pourtour du foyer, c'est-à-dire plus importante sur le versant sud-ouest et un peu moins vers le nord-est. On remarquera ici qu'une certaine opposition surgit entre la localisation des zones de combustion les plus intenses (NO/SE) et les principales concentrations d'éclats (SO/NE).

La répartition des outils s'accordent mieux avec celle des éclats qu'avec celle des centres de combustion. La présence d'outils en quartzite de Ramah altérés par le feu indique que ces pièces ont été rejetées alors que le foyer était encore opérationnel.

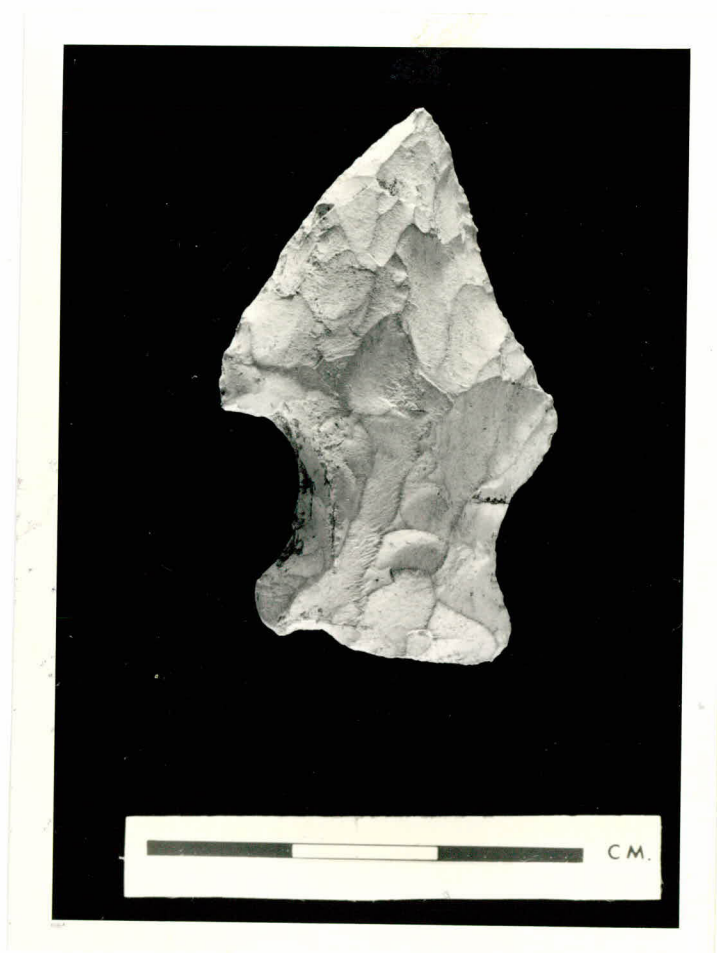


Planche 1 : EiBg-1D couteau oblique 87.029.14-(35)

III.4.3 LE SITE EiBg-5A

III.4.3.1 Introduction

La fouille archéologique pratiquée en 1986 dans l'unité 319 de la zone VI découle des résultats obtenus par l'entremise d'une tranchée exploratoire effectuée à cet endroit en 1984 (Groison et al, 1985). Cette première intervention avait permis de récolter un assemblage lithique composé de 5 outils et de 54 éclats, répartis dans une aire de 3 mètres carrés. L'intervention de 1986 devait permettre de vérifier les résultats déjà obtenus et de recueillir des données complémentaires aux précédentes, entre autres au niveau de l'assemblage lithique, de la période d'occupation et du contexte de cette occupation. Cette dernière étape avait comme but de parvenir à insérer le site dans le cadre de la séquence d'occupation de la région de Blanc-Sablon. L'hypothèse de départ voulait que cette occupation corresponde à un site de la tradition de l'archaïque maritime, une période encore mal documentée en Basse-Côte-Nord.

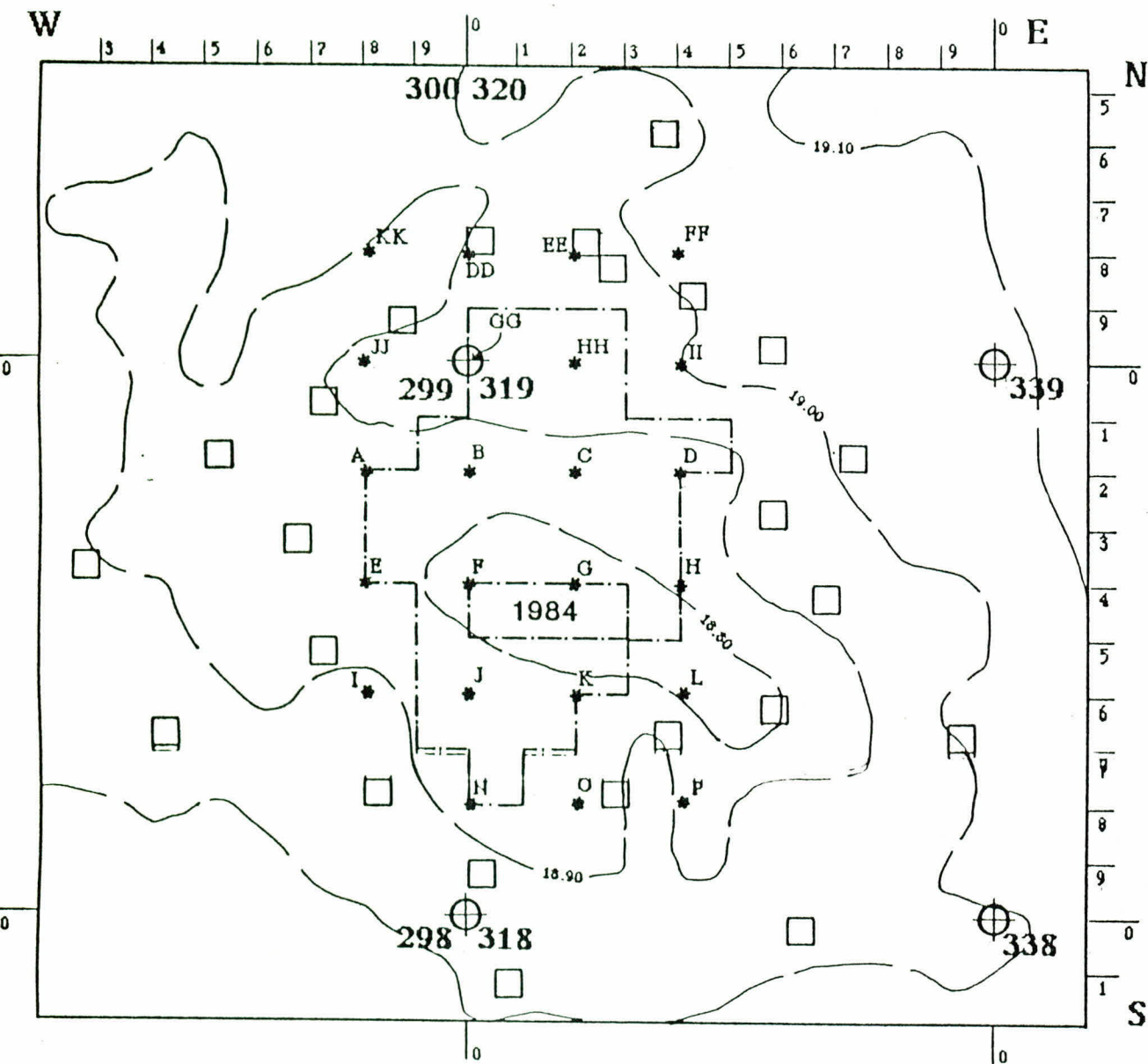
III.4.3.2 Méthodes et techniques

La fouille de l'unité 319, zone VI, a suivi les mêmes techniques d'intervention que celles appliquées au projet de recherche en Basse-Côte-Nord. Les niveaux du sol ont été creusés séparément, en suivant l'ordre naturel, sauf dans les cas où des couches à distribution limitée ont été remarquées. Dans ces cas, la limite de la couche a été dessinée avant de procéder à la fouille.

L'enregistrement d'une importante concentration de petits éclats s'est fait par quadrant et couche; le contour de la concentration a été noté sur un plan et le matériel recueilli avec une partie de la matrice. Le tout a été tamisé en laboratoire, avec un filet à mailles de 1/16", de façon à récolter même les plus petits éclats.

III.4.3.3 Le micro-milieu bio-physique

L'unité 319 de la zone VI est localisée sur une flèche littorale de la rive ouest de la rivière Blanc-Sablon, à une altitude de 19 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le relèvement isostatique a permis l'émergence de cette zone entre 7 600 et 6 200



Légende

- : courbe de niveau
- * : Piquet de référence
- ⊕ : Axe du quadrillage et no. d'unité

 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la Côte Nord du Golfe St-Laurent		
SITE EiBg-5A		
TITRE DU DESSIN TOPOGRAPHIE ET AIRE FOUILLEE		NO. DE DESSIN 11
DESSINÉ PAR MSJ	RELEVÉ PAR Jean-Yves Pinal	DATE ETE 1986
ÉCHELLE 		

A.A (Dubois, J.M., 1987). Le dépôt y est composé de sable et de gros blocs sub-arrondis, tandis que la végétation se présente sous la forme de plantes, de mousses, de lichens et de petits arbustes, tel que décrit par Larouche (1987) pour ces terrasses et le morne Parent (cf. annexe 3). La pente est faible sur le replat mais très forte dans les talus. La flèche littorale constitue un excellent point de vue sur toute la vallée de la Blanc-Sablon mais n'offre aucune protection contre les vents.

L'aire touchée par l'intervention est située au centre et sur le pourtour d'une cuvette de 30 centimètres de profondeur, dont le fond est relativement plat (figure 11). La dénivellation peu accusée de cette cuvette n'offre aucune protection efficace contre l'exposition aux vents.

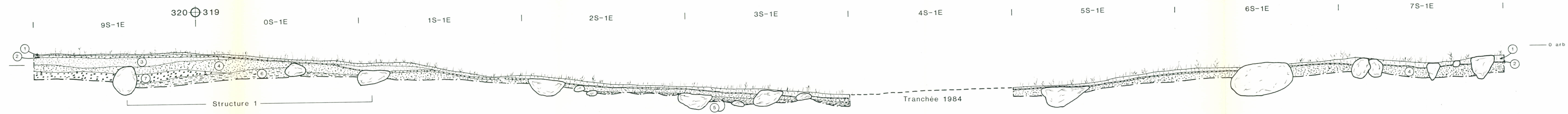
Le dépôt meuble mis au jour par les fouilles se caractérise comme un régisol humique cumulique ancien (de 10 à 30 centimètres d'épaisseur) où une seule couche anthropique a été identifiée. L'ordre naturel des niveaux rencontrés de façon constante est le suivant (figures 12 et 13):

- Ah : végétation en place et humus partiellement décomposé (brunâtre)
- Anb-1 : humus décomposé (noir)
- Ae : sable lessivé (beige avec taches noirâtres)
- Ahb-1a: lentilles d'humus très gras au sein du Ae (noir)
- S : sable stérile, matrice (beige-orangé)

Des niveaux à distribution limitée (ou sporadique) ont aussi été identifiés, soit; de minces couches de dépôt éolien (E1 et E2), un horizon B en formation (SR et SB), de même qu'un sable rubéfié (R: anthropique) dans la section nord du site.

III.4.3.4. Les résultats de la fouille

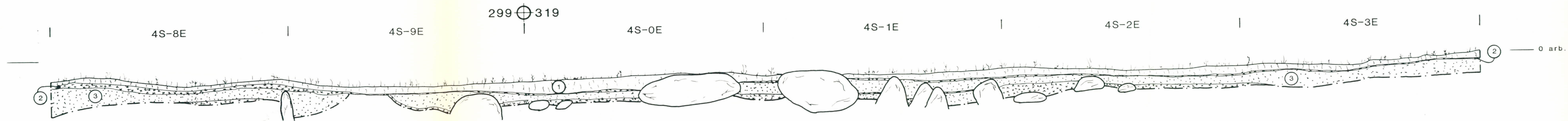
La fouille a permis de mettre au jour une structure-témoin de combustion (ac-1), ainsi qu'un assemblage lithique composé de 32 outils fragmentaires ou complets et de 19,265 éclats. Le matériel provient d'une aire de 40 mètres carrés, soit; 34 puits de 1 mètre carré et 24 sondages de 50 X 50 centimètres, effectués en périphérie de



- Légende:
- 1- Litière, végétation et humus partiellement décomposé.
 - 2- Ahb-1, humus noir enfoui.
 - 3- E1, sable éolien.
 - 4- Ae, sable beige avec des taches noirâtres.
 - 5- Ahb-1a, lentilles d'humus noir très gras.
 - 6- Rubéfié.
 - 7- SR, B en formation.

⊕ : Axe d'unités
1S-2E : quadrillage par puits

 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la Côte Nord du Golfe St-Laurent		
SITE EiBg-5A		
TITRE DU DESSIN COUPE STRATIGRAPHIQUE AXE NORD-SUD		NO DE DESSIN 12
DESSINE PAR MSJ	RELEVÉ PAR Françoise Duguay	DATE ETE 1986
ÉCHELLE 		



Legende:

- 1- Litière, végétation et humus partiellement décomposé.
- 2- Ahb-1, humus noir enfoui.
- 3- E1, E2, sable éolien.

⊕ Axe d'unités

8S-1E : quadrillage par puits

 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la Côte Nord du Golfe St-Laurent		
SITE EiBg-5A		
TITRE DU DESSIN COUPE STRATIGRAPHIQUE AXE EST-OUEST		NO DE DESSIN FIGURE NO 13
DESSINE PAR MSJ	RELEVÉ PAR Françoise Duguay	DATE ETE 1986
ÉCHELLE  0 30 50cm		

l'aire principale. En considérant les interventions de 1984, la superficie dégagée de l'aire d'occupation équivaut à 37 mètres carrés, une surface qui s'inscrit dans un rectangle de 9 mètres de long (axe N-S) sur 7 mètres de largeur (axe E-O).

III.4.3.4.1 Les aménagements

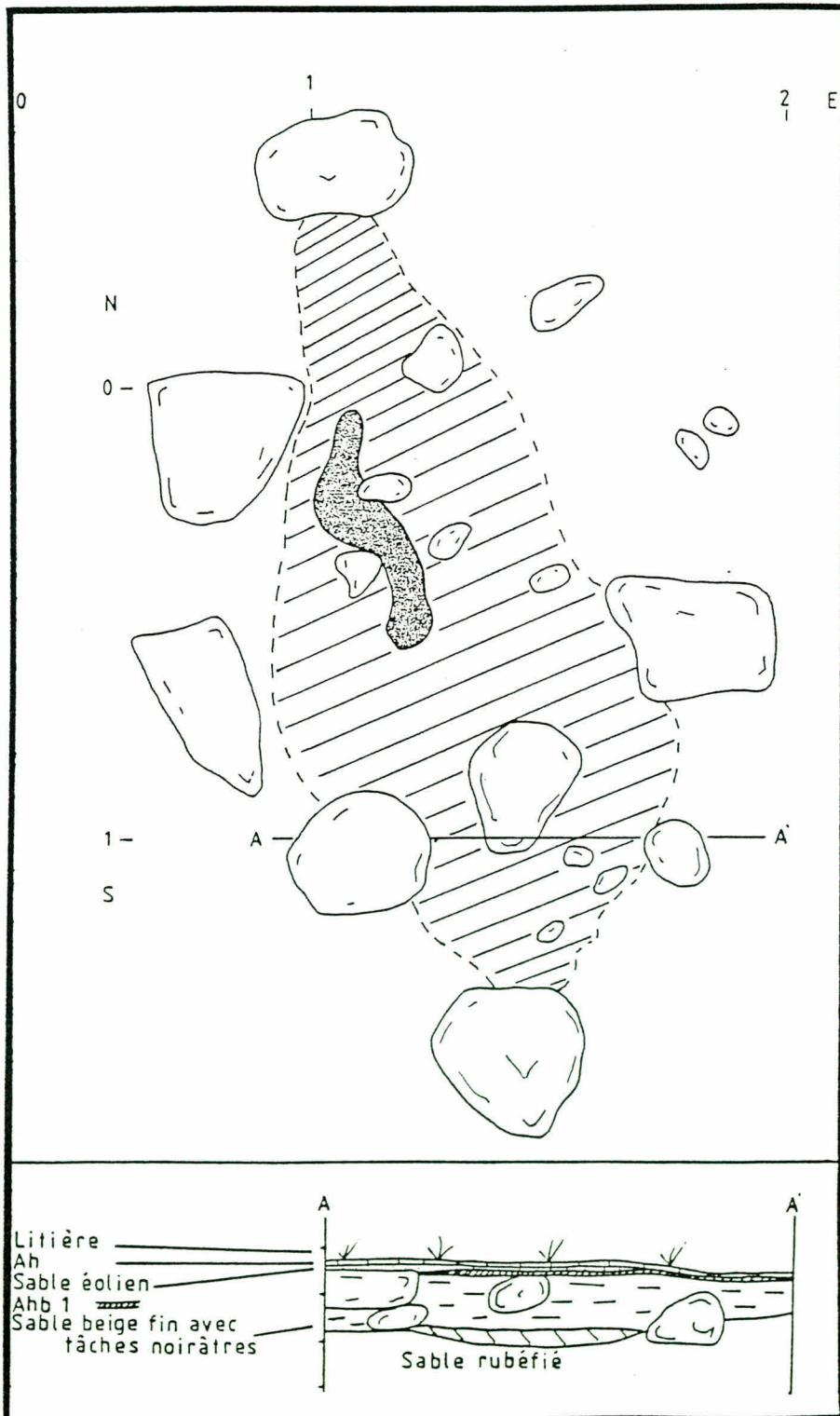
Le seul aménagement mis au jour par la fouille consiste en une structure-témoin de combustion (figure 14) localisée dans les puits VI-319; 1S-1E, 1S-2E, 2S-2E et VI-320; 10S-1E, 10S-2E. Cette localisation situe la structure sur la pente nord de la cuvette. Elle se caractérise par la présence d'une couche rubéfiée (indice d'un centre de combustion), d'une étendue de 1,80 mètres X 0,80 mètre et d'une épaisseur maximum de 4 centimètres, contenant de petits fragments de charbon de bois. L'extension de la couche est délimitée par plusieurs grosses pierres qui forment la bordure de la structure. On remarque aussi la présence d'une concentration d'éclats au centre de l'aire de combustion.

Le charbon de bois disséminé au sein de la couche rubéfiée a été recueilli pour les fins d'une analyse radiométrique; la datation obtenue est de $5\,550 \pm 1\,100$ A.A. (Beta 19636). La largeur de l'écart peut sans doute être attribuée au fait que l'échantillon ne présentait qu'une quantité minime de carbone.

III.4.3.4.2 Les artefacts préhistoriques

Les matières premières se divisent en trois groupes; les cherts, les quartzites et les quartz. Ces groupes se subdivisent en 15 variétés, selon la texture, la couleur et certaines autres qualités du matériau (figure 15)

La provenance des diverses matières premières demeure incertaine, sauf dans les cas du quartzite de Ramah et du quartzite local, ce dernier étant présent sur place sous la forme de galets roulés. On peut tout de même constater que cinq des cherts (c-1, c-2, c-3, c-5, c-b) ont une origine commune, car ils sont parfois combinés sur un même objet lithique.



LEGENDE

-  PIERRE
-  LIMITE DE LA STRUCTURE
-  SABLE RUBEFIE AVEC CHARBON DE BOIS
-  CONCENTRATION D'ECLATS

 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent		
SITE EiBg-5A		
TITRE DU DESSIN STRUCTURE 1	NO DE DESSIN 14	
DESSINE PAR Jean-Yves Pinal	RELEVÉ PAR Françoise Duguy	DATE EIE 1986
ÉCHELLE  0 30 50cm		

Le débitage

Les éclats sont présentés en fonction de quatre variables; la matière première, la distribution spatiale, la distribution par niveau et la taille. Dans un premier temps, la collection est présentée en fonction de chacune des variables. Ensuite, les variables sont mises en relation entre elles afin de faire ressortir les relations significatives pour l'interprétation des données.

L'étude préliminaire de l'assemblage a permis de distribuer les éclats selon les 16 matières identifiées. On remarque que les différents cherts forment 99% de la collection, tandis que le chert poreux correspond à la variété de chert la plus courante (76%)(figure 16).

Même si l'on constate la présence d'éclats sur toute la superficie du site, on remarque une intensification de la densité des éclats dans sa section nord (figure 17). Cette constatation est d'autant plus évidente à proximité de la structure-témoin de combustion (puits 1S-2E), où se remarque une concentration importante d'éclats (N=13 067; 68%). De plus, les sondages effectués en bordure de la section nord semblent démontrer la continuité d'une forte densité d'éclats dans cette direction.

La distribution des éclats par couche permet de mettre en évidence que 59% des éclats sont regroupés au sein de la couche Ahb-1 (figure 18). Le pourcentage d'éclats dans chacun des autres niveaux ne dépasse jamais 8% du total, sauf dans le cas du niveau R dont le pourcentage (21%) est lié à la présence d'une concentration d'éclats dans le foyer.

Les éclats de l'assemblage sont généralement de petite taille, 93% d'entre eux ont une superficie inférieure à 1 centimètre carré. Les pourcentages des autres groupes diminuent à mesure que la taille des éclats augmente.

La distribution spatiale des éclats en fonction des matières premières suit essentiellement les mêmes principes que la distribution spatiale générale de l'assemblage, sauf à deux exception près. Dans le premier cas, on remarque que les quartz se distribuent surtout dans la section sud du site, à l'inverse des autres matières premières. Dans le second, on note que la concentration d'éclats associés à l'ac-1 est presque essentiellement composé de chert poreux (chert-1).

Figure 15 EIBg-5A

Description des matières premières

Cherts

Chert beige poivré; blanchâtre, cortical	c-1
Chert beige poivré; varie de pâle à foncé	c-2
Chert beige marbré; lisse et semi-brillant	c-3
Chert brun; lisse et brillant, très fin	c-b
Chert beige lité; semi-poreux	c-5
Chert noir; très fin, pâle	c-8

Quartzites

Quartzite de Ramah; pâle	qzt-Ram.
Quartzite local; jaunâtre ou violet	qzt-loc.
Quartzite fin; gris pâle avec nuages foncés	qzt-10
Quartzite gris; pâle	qzt-13
Quartzite autre; inclusion de jaspe rouge	qzt-15
Orthoquartzite; grossier, grains de silice	q-12

Quartz

Quartz cristallin; translucide	q-crys.
Quartz hyalin; semi-translucide	q-hya.
Quartz laiteux; opaque	q-lait.

Figure 16 EiBg-5A

Relation entre les matières premières et la taille des éclats

mat.prem. taille	A		B		C		D		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
c-n	88	92.	8	8.					96	.5
c-b	655	93.	40	6.	3	.4			698	4.
c-1	13 938	94.	717	5.	67	.5	5	.03	14 727	76.
c-2	1 783	88.	221	11.	11	.5			2 015	10.
c-3	1 206	81.	250	17.	21	1.	4	.3	1 481	8.
c-5	19	83.	4	17.					23	.1
c-8	3	60.	2	40.					5	.03
qzt.ram	41	93.	2	5.	1	2.			44	.02
qzt.loc.	30	68.	6	14.	2	5.	6	14.	44	.02
qzt-l0	41	69.	17	29.	1	2.			59	.3
qzt-l3	5	45.	5	45.	1	9.			11	.06
qzt-l5	1	100							1	.005
q-hya.	37	77.	8	17.	1	2.	2	4.	48	.02
q-crys	5	83.	1	17.					6	.03
q-lait	1	100.							1	.005
q-l2			1	17.	1	17.	4	67.	6	.03
Total	17 853	93.	1 282	6.3	109	.6	21	.1	19 265	100.

E 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

O N

5

6

7

8

9

0

1

2

3

4

5

6

7

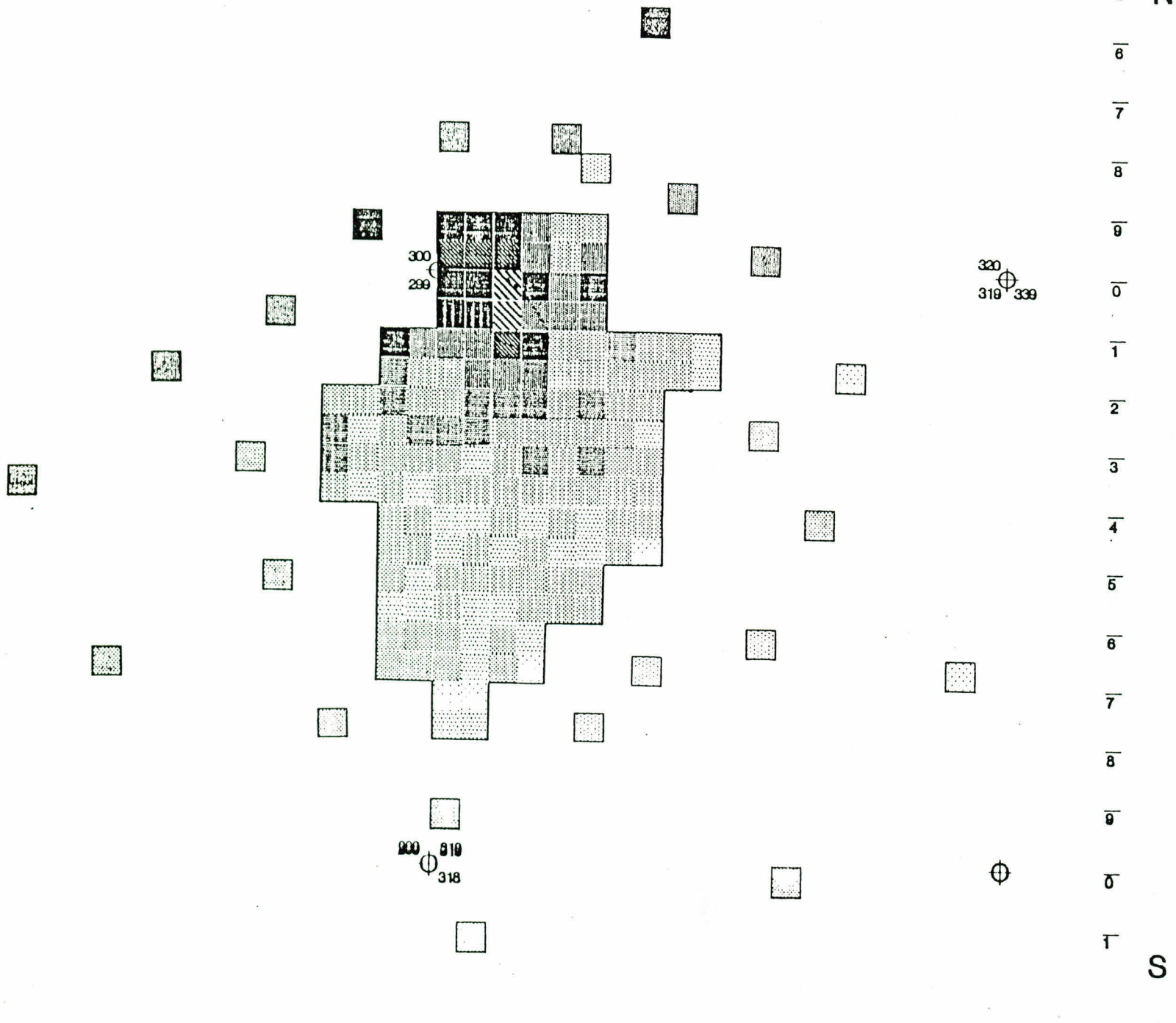
8

9

0

1

S



Légende:

- Sondage négatif
- 1 à 5
- 6 à 25
- 26 à 100
- 101 à 250
- 251 à 500
- 501 à 1000
- plus de 1000
- : Axe d'unités

Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la Côte Nord du Golfe St Laurent		
SITE KIBg-5A		
TITRE DU DESSIN		NO DE DESSIN
DENSITE DU DEBITAGE		FIGURE NO
DESSINE PAR MSJ 1987		RELEVÉ PAR Françoise Duquoy
ÉCHELLE		DATE ETZ 1986

Figure 18 Eibg-5A

**Distribution des matières premières en fonction
des niveaux stratigraphiques**

niveau mat.prem.	Rhb 1		Ra		R		Rhb 1a		SB/SR		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
c-1	9 265	63	764	5	3 976	27	531	4	64	.4	127	1	14 727	76
c-2	1 006	50	281	14	5	.2	394	20	92	5	235	12	2 015	10
c-3	593	40	231	16	4	.3	340	23	99	7	214	14	1 481	8
c-b	291	42	141	20	9	1	159	23	52	7	46	7	298	4
c- autre	64	52	23	19	1	1	20	16	7	6	9	7	124	1
qzt-ram.	26	59	7	16			5	11	2	5	4	9	44	.2
qzt-loc.	23	52	5	11	1	2	10	23	2	5	3	7	44	.2
qzt-autre	31	44	8	11			22	31	6	8	4	6	71	.4
quartz	37	61	3	5			10	16	2	3	9	15	61	.3
Total		59		13		21		8		2		3		100
	11 336		1 495		3 996		1 491		326		651		19 265	

Figure 19 E1Bg-5A

Taille des éclats en fonction des niveaux stratigraphiques

niveau \ taille	A		B		C		D		Total
	N	%	N	%	N	%	N	%	
E 1	472	90	51	10	6	1			529 3
E 2	35	76	10	22	1	2			46 .2
Ahb-1	10 678	95	605	5	40	.4	13	.1	11 336 59
Re	1 377	89	146	10	10	1	2	.1	1 495 8
Re 2	8	54	7	47					15 .1
Ahb-1a	1 256	84	202	14	27	2	6	.4	1 491 8
R	3 763	94	209	5	24	1			3 996 21
Ahb-2	30	96	1	3					31 .2
SB	265	83	51	16	1	.3			317 2
SR	9	100							9 .05
Total	17 853	60	1 282	7	109	.6	21	.1	19 265 100

La relation entre la taille des éclats en fonction des matières premières permet de constater que, pour chacune des matières premières, les éclats de taille A sont toujours les plus nombreux. Il existe une seule exception à cette tendance, soit la taille des éclats en qzt-13. Dans ce cas, les petits éclats forment seulement 45% du total de ce matériau. Toutefois, le faible nombre d'éclats de qzt-13 (N=11) dans l'assemblage ne constitue pas un échantillon dont les tendances peuvent être significatives pour l'interprétation du site.

La relation entre la distribution spatiale et la taille des éclats permet de noter que la proportion d'éclats de taille A est toujours la plus importante, quel que soit l'emplacement sur le site.

Finalement, la relation entre la taille des éclats et la distribution par niveau met en relief que la proportion d'éclats de taille A est toujours la plus importante, quel que soit le niveau (figure 19).

La distribution par niveau en fonction des matières premières met en évidence que la couche Ahb-1 contient les plus fortes proportions de chaque matériau (de 40% à 60%), tandis que ces proportions décroissent de façon sensiblement égale pour chacun des niveaux. Toutefois, les proportions du chert-1 se comportent à l'inverse de ce dernier principe. Par exemple, on retrouve 4% de chert-1 dans la couche Ahb-1a alors que la moyenne y est de 20% ou alors, comme dans le cas de la couche R, où la moyenne est de 1% et le taux de chert-1 de 22%. Cette configuration inverse, dans un sens ou dans l'autre, se poursuit pour chacune des couches en présence.

La section suivante va nous permettre de discuter et de tenter d'éclaircir les points mis en évidence dans la description de l'assemblage.

Les outils

Les 32 outils mis au jour lors de la fouille s'ajoutent à ceux recueillis précédemment pour former une collection qui totalise 37 outils, fragmentaires ou complet (figure 20). Leur distribution spatiale principale se concentre en périphérie des puits VI-319; 5S1E, 5S2E, dans le replat du fond de la cuvette, tandis qu'une distribution spatiale secondaire est associée à l'aire de combustion (figure 21).

Figure 20

EiBg-5a Liste des outils

%	Types et matières premières
14	5 pointes de projectile pédonculées; 5 H qzt.loc.
5	2 couteaux; 2 H c-3
3	1 racloir; qzt-Ram.
5	2 grattoirs; 1 H qzt-10, 1H c-3
3	1 outil composite; racloir-perçoir-grattoir; c-3
19	7 pièces bifaciales; 3 H c-3, 2 H qzt-loc., 1 H q-hya., 1 H qzt-10
32	12 éclats utilisés/ retouchés; 4 H c-3, 3 H c-2, 2H qzt-loc., 1H qzt-10 1 H q-hya., 1 H c-b.
3	1 éclat avec trace de polissage; qzt-10
8	3 éclats de réaménagement; 2 H c-3, 1 H C-5
3	1 percuteur; q-12
5	2 nucléus; 1 H q-12, 1 H Q- Hya.

W

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

N

299

319 339

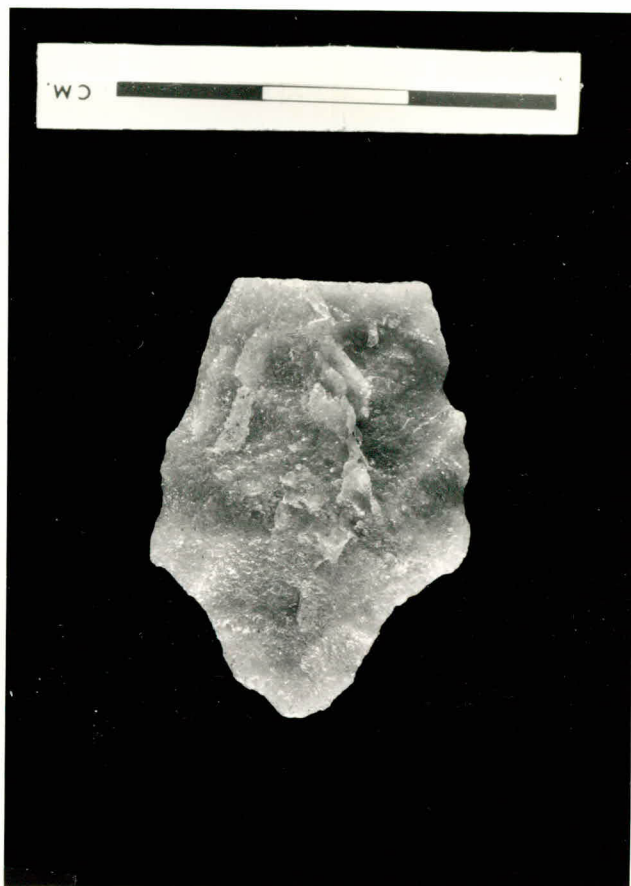
298 318

338

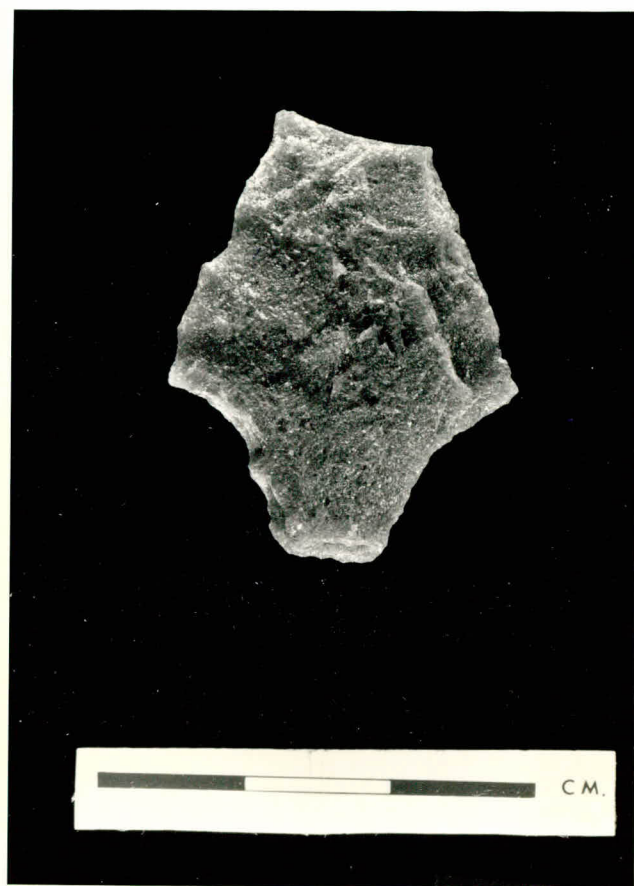
S

- ◇ : Pièce bifaciale
 ER : Eclat de réaménagement
 O : Eclat portant trace de polissage
 E : Eclat utilisé/retouché
 OC : Outil composite
 D : Nucléus
 ▯ : Grattoir
 Δ : Pointe de trait
 Pc : Percuteur
 C : Couteau
 ▮ : Racloir
 D : Pierre
 C : Charbon de bois
 S : Sable rubéfié et charbon de bois
 — : Concentration d'éclats
 ⊕ : Axe d'unités

 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles	
Municipalité de la Côte Nord du Golfe St-Laurent	
SITE RIBg-5A	
TITRE DU DESSIN LOCALISATION DES OUTILS	NO. DE DESSIN 21
DESSINE PAR MSJ 1987	RELEVE PAR Françoise Duguay
DATE ETE 1986	
ÉCHELLE 	



87.029.10-(35)



87.029.11-(35)

Planche 2: EiBg-5A pointes de projectile

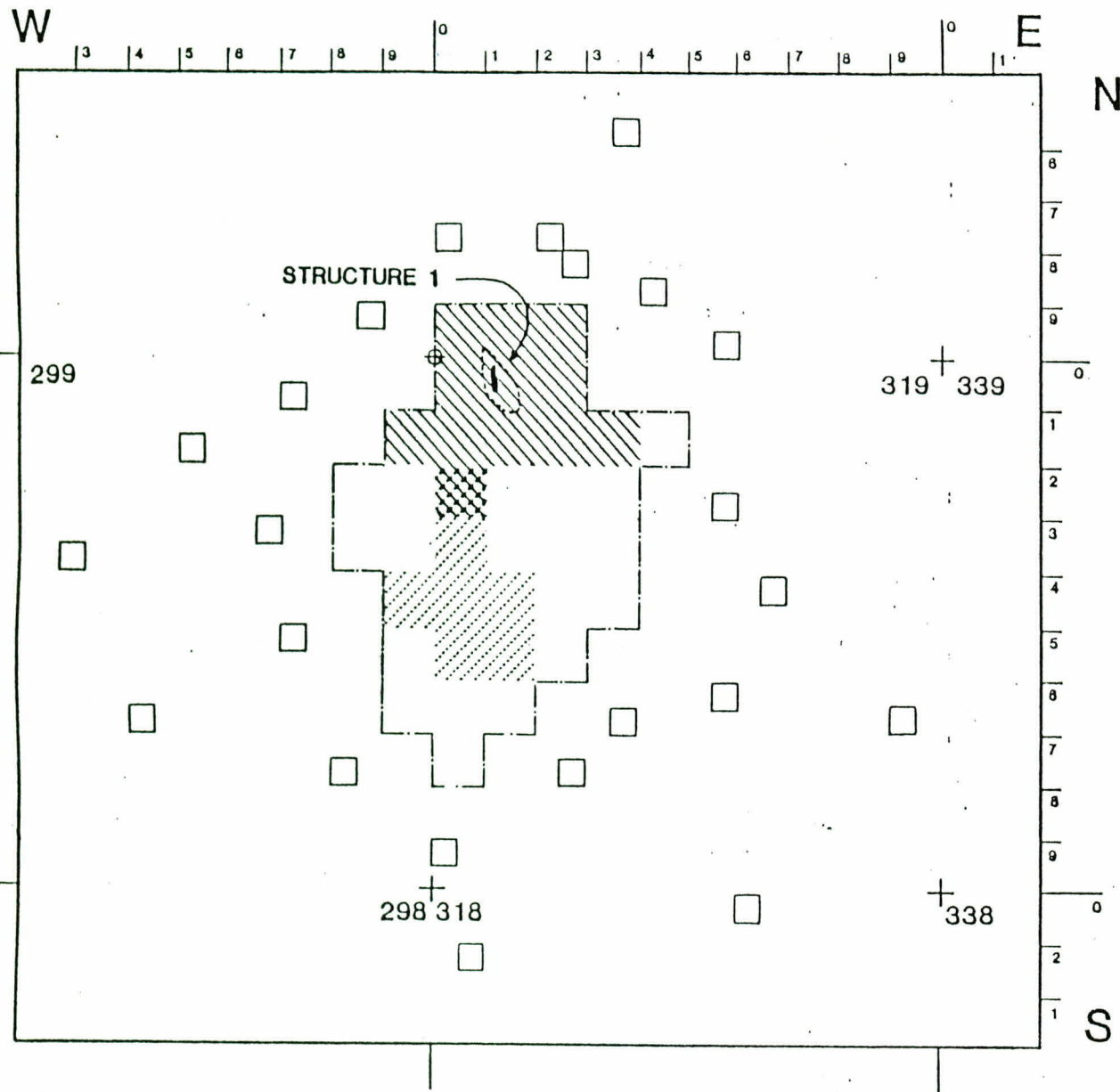
L'identification des matières premières a permis de distinguer neuf matériaux, dont deux sont prépondérants au sein de l'assemblage; le chert marbré et le quartzite local. Le chert est le matériau constitutif d'une variété d'outils, mais l'utilisation du quartzite est limitée aux pointes de projectiles, aux pièces bifaciales et aux éclats retouchés. Le quartzite local est d'ailleurs le seul matériau utilisé pour la fabrication des pointes de projectile de l'assemblage.

Au niveau descriptif, on note la présence d'un petit pédoncule sur chacune des pointes de projectile. McGhee et Tuck (1975) associent les pointes de ce type, et composées de la même matière première, à la tradition Archaïque Maritime du sud du Labrador (circa 4 500 A.A.)(planche 2).

III.4.3.5 Discussion et interprétations

La formulation du modèle interprétatif relève de l'étude de l'assemblage lithique et de ses relations avec l'aire de combustion, de la topographie du sol ainsi que d'autres facteurs pertinents. Nous tenterons ici de mettre en évidence et d'expliquer les éléments significatifs pour parvenir à une interprétation générale du site.

En premier lieu, on note que la distribution spatiale des concentrations d'éclats (100 par puits ou plus) et d'outils (2 par puits ou plus) offrent une dichotomie qui scinde le site en deux aires distinctes (figure 22). Dans un cas, les éclats se distribuent en association avec la structure de combustion et dans l'autre, les outils se répartissent sur le fond de la cuvette. De plus, on remarque la présence d'une grande concentration d'éclats dans la structure-témoin de combustion. Toutefois, ces 2 zones semblent correspondre à des aires d'activités externes car aucune ne présente d'indice apte à confirmer la présence d'une structure d'habitation. Au contraire, les indices pointent en direction opposée; le foyer est localisé sur une pente et le replat du fond de la cuvette ne présente aucune trace de combustion. On peut souligner aussi que la présence de la concentration d'éclats du puits 1S-2E s'explique si au moins un des artisans utilisait un support flexible, où les éclats ont pu se déposer.



Légende

-  : Plus de 100 éclats par puits
-  : Concentration de plus de 10,000 éclats
-  : 2 outils ou plus par puits
-  : Limite de l'aire de combustion
-  : axe d'unités

 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la Côte Nord du Golfe St-Laurent		
SITE EiBg-5A		
TITRE DU DESSIN REPARTITION RECIPROQUE DES OUTILS ET ECLATS		NO. DE DESSIN 22
DESSINE PAR MSJ	RELEVÉ PAR 1987 Françoise Duquau	DATE ETE 1986
ÉCHELLE  0 3.0 5.0m		

Dans ce cas, les éclats accumulés sur le support durant le processus de taille de la pierre ont été déposés dans un espace restreint quand le support fut vidé de son contenu. Cette non-dispersion des éclats, principalement de chert-1, a entraîné l'évaluation à la hausse du total de chert-1 dans l'assemblage car la récupération des petits éclats a été favorisée par l'utilisation de techniques spécifiques à ce contexte. L'évaluation "biaisée" explique vraisemblablement l'inversion des proportions de chert-1 qui a été remarquée au sein de chacune des couches.

A ce niveau de l'étude, on ne peut déterminer avec exactitude la nature des activités effectuées dans la section sud du site, mais la section nord devrait correspondre à une aire de façonnage et de finition d'outils lithiques. Dans le cadre du site en général, la présence d'éclats de petite taille et d'éclats de réaménagement laissent supposer que les activités lithiques ont porté sur les étapes finales de la fabrication et sur le ravivage des arêtes émoussées des outils.

Mis à part la couche rubéfiée associée à l'aire de combustion, aucun niveau stratigraphique n'est de formation anthropique. Cette situation implique qu'aucun plancher d'occupation n'a été aménagé et que, par conséquent, l'emplacement a été occupé en fonction des niveaux naturels. Le niveau Ahb-1, qui comprend le plus grand nombre d'objets lithiques, semble être la surface associée aux activités décrites précédemment, car aucun autre niveau ne démontre d'indice en ce sens.

Un point demeure obscur dans l'interprétation du site; la présence de 5 pointes pédonculées en quartzite local et le petit nombre (N=44) d'éclats de cette matière première dans l'assemblage. Trois modèles interprétatifs peuvent expliquer cette situation:

- 1- Les pointes font parties de l'assemblage lithique du groupe qui a occupé les deux aires d'activités. L'aire de combustion et les pointes sont contemporaines, mais les pointes ont été introduites et non pas fabriquées sur place.
- 2- Les pointes ont été récupérées sur un emplacement utilisé antérieurement par un autre groupe. Le groupe utilisateur de l'aire de combustion les a introduits sur place, mais la fabrication des pointes n'est pas contemporaine à l'utilisation de l'aire de combustion.

- 3- Deux groupes distincts ont occupé cet emplacement, soit; A- un groupe associé aux activités au centre de la cuvette et B- un groupe associé à la production des éclats de chert et à l'utilisation de l'ac-1. Le peu d'accumulation éolienne et/ou humique empêcherait alors de distinguer des traces concrètes de réoccupation.

Le fait que la couche Ahb-1 recèle les plus fortes proportions de chacun des matériaux est toutefois un argument en faveur de la contemporanéité des deux aires d'activités.

III.4.3.6 Conclusion et recommandations

La datation obtenue pour le site ($5\ 550 \pm 1\ 100$) confirme le fait que les fouilles effectuées dans la zone VI-319 ont mis au jour les vestiges d'une occupation humaine apparentée à la tradition archaïque maritime. Dans le cadre plus restreint de la relation chronologique entre les pointes de projectile et le foyer, la distribution des éclats au sein des niveaux stratigraphiques et la distribution des matières premières permettent de considérer positivement la validité de l'hypothèse de leur contemporanéité, même si l'étendue de l'écart de la datation empêche de l'affirmer en toute certitude. Cette incertitude découle partiellement du fait que les fouilles de la saison 1986 n'ont pas permis de cerner totalement l'aire d'occupation de la zone VI-319. Cette situation se constate tout particulièrement au nord du site, où les sondages démontrent une continuité de la densité des éclats et des matières premières. Cela entraîne une méconnaissance de l'utilisation de cet emplacement, entre autres au niveau des liens entre les aires d'activités, et empêche de saisir l'essence de cette occupation.

A une plus large échelle, si l'on se rapporte aux données obtenues par l'entremise des tranchées exploratoires et des collectes de surface effectuées sur toute la flèche littorale, on obtient une image qui reflète une utilisation ponctuelle de cette formation géomorphologique. En l'absence d'indices certifiant la présence d'une habitation au site EiBg-5A, on serait aussi tenter de conclure à une utilisation ponctuelle de cette aire. Toutefois, à ce stade de la recherche, les données en mesure d'infirmer une telle conclusion ne sont pas complètes, une habitation pouvant hypothétiquement être située au nord de la limite actuelle de cette première fouille

extensive. Pour appuyer cette hypothèse, on peut citer une distinction flagrante entre le matériel extrait des tranchées et celui du site soit, la présence de nombreux outils dans le second cas.

Il est donc important de souligner que l'utilisation tant de la flèche littorale en général que du site EiBg-5A demeure incomplète dans l'état actuel des connaissances. Des données supplémentaires s'avèrent donc nécessaires dans le but de mieux documenter la séquence d'occupation de la région de Blanc-Sablon pour la période circa 5 000 A.A. Pour ce faire, il serait impératif de continuer les recherches sur la flèche littorale et, plus spécifiquement, les fouilles au nord de la limite de la zone fouillée en 1986.

III.4.4 Le site EiBg-43

Suite aux travaux de 1984 (Groison et al. 1985) et de 1985 (à paraître) effectués sur le site EiBg-43 nous voulions, en 1986, évaluer l'étendue de cette occupation.

Pour ce faire, nous avons pratiqué des sondages exploratoires (50 X 50 centimètres) autour de l'aire dégagée auparavant (figure 23). Nous n'avons pas recueilli le matériel culturel rencontré afin de laisser en place tout indice occupationnel susceptible d'être mieux documenté par une fouille exhaustive.

Les résultats obtenus nous portent à croire que les limites est et sud de ce site ont été atteintes. En ce qui concerne sa limite nord, quelques mètres carrés supplémentaires mériteraient d'être ouverts autour du point 5N.0E.

Les sondages pratiqués à l'ouest ont révélé d'importantes concentrations de débitage, particulièrement autour du puits 7N-2E. Certains indices (charbon de bois, pierres chauffées) remarqués dans le sondage situé au puits 6N-3E suggèrent la présence d'une structure-témoin de combustion. Enfin le sondage pratiqué dans le puits 8N-9E contenait un fragment d'outil en pierre polie.

La faible superficie dégagée cette année ne nous permet pas de statuer sur les relations possibles entre cette zone (ouest) et l'aire dégagée (est). Il n'en demeure pas moins que des fouilles supplémentaires s'imposent si nous voulons bien comprendre la nature du site EiBg-43.

 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la Côte Nord du Golfe St-Laurent		
SITE ElBg-43		
TITRE DU DESSIN Distribution des sondages		NO DE DESSIN FIGURE NO 23
DESSINÉ PAR Jean-Yves Pintel	RELEVÉ PAR Jean-Yves Pintel	DATE ETE 1966
ÉCHELLE 0 1 m.		

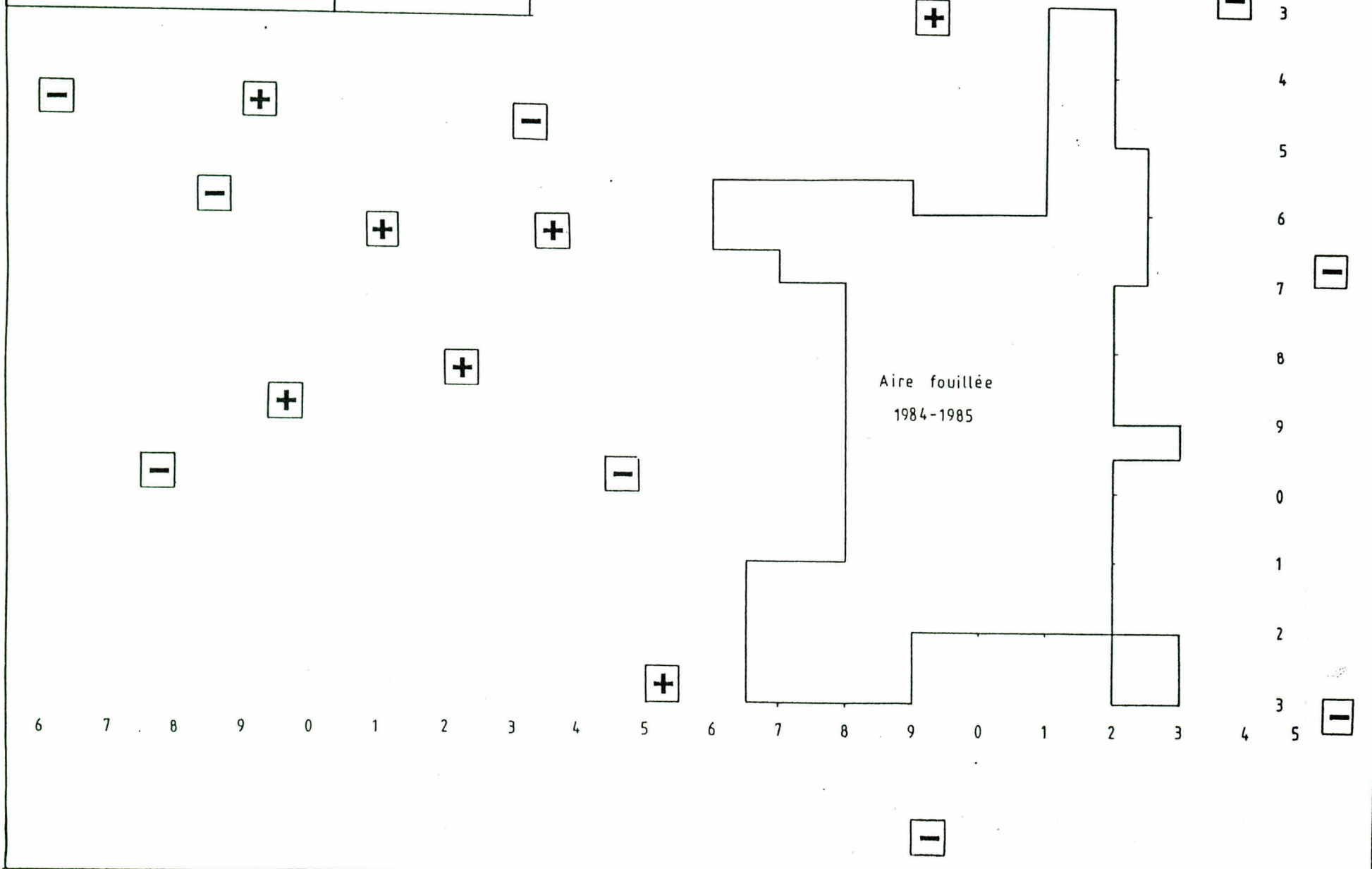

 Axe nord



Sondage
positif



négatif



III.4.5 Le site EiBg-43A

III.4.5.1 Introduction

Ce site a été découvert en 1984 (tranchée XI-252, Groison et al. 1985). La fouille de quelques mètres carrés (5) avaient alors permis de recueillir un matériel préhistorique associé à la tradition paléo-esquimaude du micro-lithique.

Il s'agissait du premier site, référant à ce groupe culturel, à être découvert sur la rive ouest de la rivière Blanc-Sablon. Toutefois, leur présence en Basse-Côte-Nord avait déjà été attestée par Harp (1963) Martijn (1972), Lévesque (1976) et Mills (1983).

Pourtant, aucune fouille exhaustive n'était venue documenter les modalités de l'occupation du territoire bas-nord-côtier par les paléo-esquimaux. Afin de pallier à cette lacune, nous avons décidé de procéder à la mise au jour du site EiBg-43A.

La superficie dégagée cette année équivaut à 45.75 mètres carrés. Donc, en considérant les travaux de 1984, l'aire totale fouillée correspond à 50.75 mètres carrés. Une superficie de 3.75 mètres carrés se rapporte aux 15 sondages exploratoires menés autour de l'aire d'occupation (figure 24). Cette dernière (superficie: 47 mètres carrés) s'inscrit dans un rectangle ayant 12 mètres de long (axe nord-sud) par 5 mètres de large (axe est-ouest).

En considérant la superficie dégagée ainsi que la répartition observée des vestiges culturels, nous pensons que l'aire d'extension du matériel culturel a été entièrement circonscrite et que les informations recueillies correspondent à environ 90% de la totalité de ce site.

III.4.5.2 Le micro-milieu bio-physique

Le site EiBg-43A se retrouve à environ 200 mètres à l'ouest de la rivière Blanc-Sablon et à près de 400 mètres au nord du détroit de Belle-Isle. Il occupe une terrasse ayant une altitude de 8 mètres.

Selon la courbe d'émersion des terres en vigueur à Blanc-Sablon (figure 2), cette terrasse aurait émergé entre 5 500 et 3 500 ans (A.A.). Le substratum se compose de sable fluvio-marin au-dessus desquels au moins 50 centimètres de sable éolien se sont déposés avant la première stabilisation végétale.

C'est à la base de cet humus (Ahg3) que nous avons rencontré la très grande majorité des vestiges culturels. Sur cette couche d'occupation, l'humus a continué à s'accumuler, parfois sur plus de 10 centimètres.

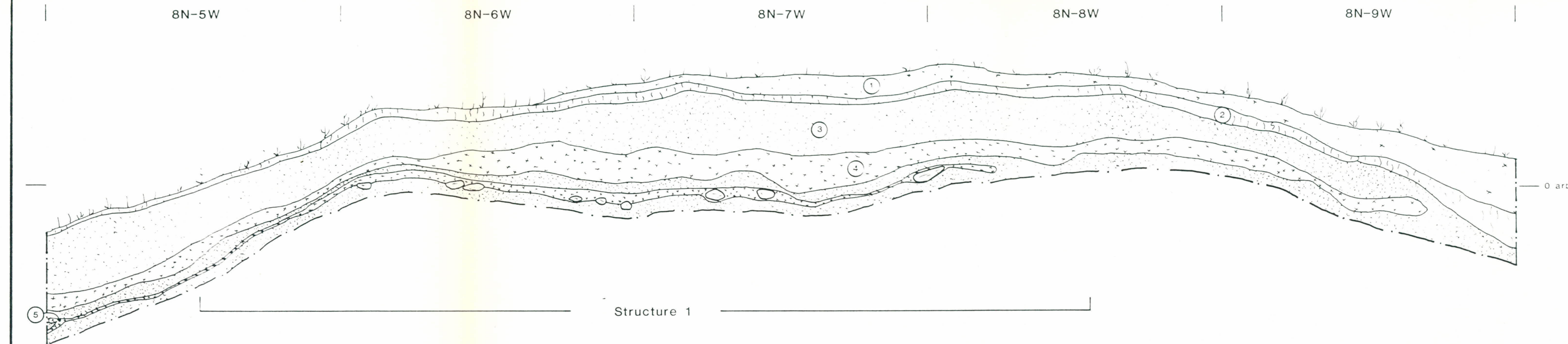
Sur l'ensemble du site, ce développement humique a été arrêté par un important dépôt éolien (de l'ordre de 5 à 15 centimètres) qui prend forme d'horizon. La végétation a recolonisé cet espace sableux pour donner naissance à un second humus (Ahb2) aussi, sinon plus, important que le précédent (Ahb3). Ce processus s'est répété une troisième fois mais avec une amplitude inférieure aux deux premières (figures 25 et 26).

Actuellement, la végétation de ce secteur correspond à celle des terrasses et des dépressions, cuvette de déflation et versants abrités tel que définie par Larouche (1987, cf. annexe 3).

A proximité du site, le micro-paysage se caractérise par une succession de replats, percés en maints endroits par des cuvettes de déflation. Si l'on en croit nos relevés stratigraphiques, la présence de cuvette de déflation à cet endroit, remonte au moins jusqu'à l'époque de l'occupation humaine.

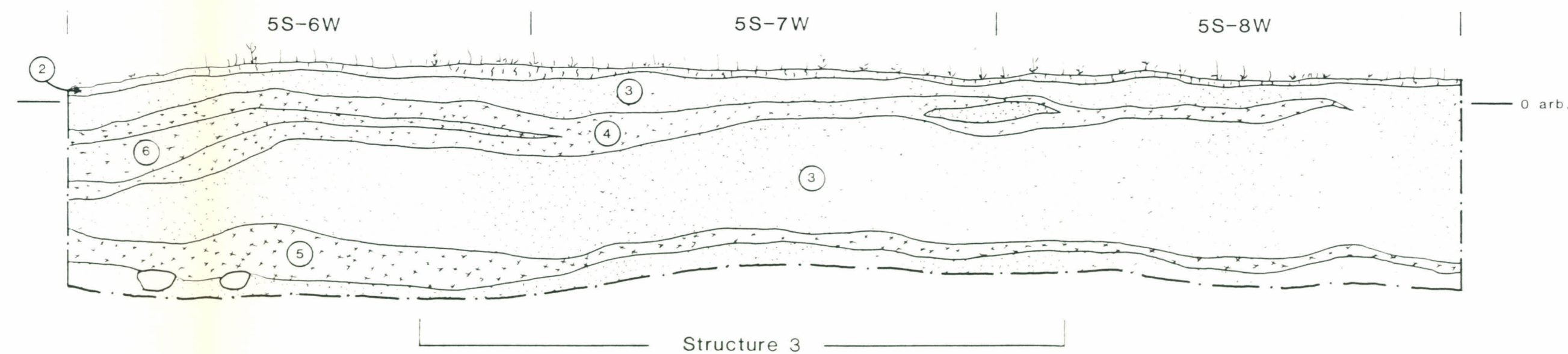
En effet, il appert que ce site, peu après son abandon, a été perturbé par un sape-ment des sables situés sous la couche d'occupation et ce, selon une dynamique caractéristique à l'extension des cuvettes de déflation. Cet événement s'avère particulièrement remarquable sur le versant ouest du site et, mais dans une moindre mesure, sur son versant est (figure 25).

Bien qu'il soit difficile d'évaluer l'influence réelle de ces facteurs post-dépositionnels, nous pensons qu'ils ont dû provoquer un déplacement vers l'ouest de la partie occidentale du site. Toutefois, la rareté du matériel culturel à l'ouest, et son absence au fond de la cuvette de déflation, nous porte à croire que les dégâts ont été assez minimes.

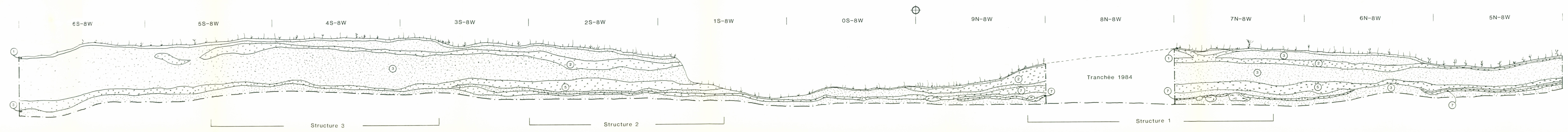
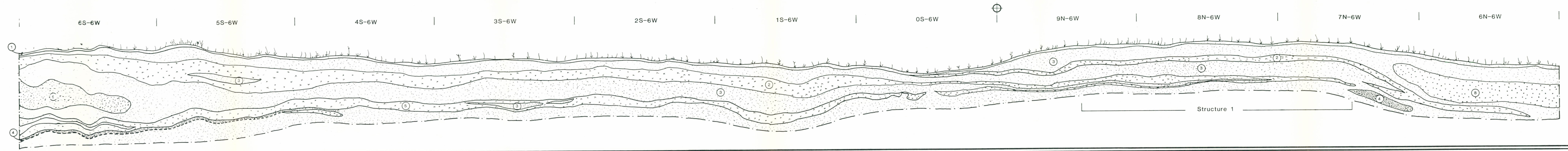


Légende:

- 1- Déblai de la fouille de 1964.
- 2- Litière, végétation et humus partiellement décomposé.
- 3- E1, E2, sable éolien.
- 4- Ahb-1, humus noir enfoui.
- 5- Ahb-2, idem.
- 6- E+Ahb, sable et humus.
- 8N-8W quadrillage par puits



 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles			
Municipalité de la Côte Nord du Golfe St-Laurent			
Site: EiBg-43A			
TITRE DU DESSIN		NO DE DESSIN	
COUPES STRATIGRAPHIQUES		FIGURE NO	
AXE EST-OUEST		25	
DESSINÉ PAR	RELEVÉ PAR	DATE	
MSJ	1967	Jean-Yves Pinta	ETE 1986
			



Légende:

- 1- Litière, végétation et humus partiellement décomposé.
- 2- Ahb-1, humus noir enfoui.
- 3- E1, E2, sable éolien.
- 4- Sable gris-noir.
- 5- Ahb-2, humus noir enfoui.
- 6- Sable brun strié de jaune et de gris.
- 7- Ahb-3, humus noir enfoui.
- 8- Sable gris-orangé.

 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la Côte Nord du Golfe St-Laurent		
SITE: EiBg-43A		
TITRE DU DESSIN	NO DE DESSIN	
COUPES STRATIGRAPHIQUES	FIGURE NO	
AXE SUD-NORD	26	
DESSINE PAR	RELEVÉ PAR	DATE
MSJ 1987	Jean-Yves Pinta	ETE 1986
ECHELLE		
 0 30 50cm		

III.4.5.3 Les résultats de la fouille

III.4.5.3.1 Les aménagements

Les pierres

Comme ce site se retrouve au-dessus d'un horizon de sable éolien et à la base d'un humus, nous devons considérer que toutes les pierres rencontrées lors de la fouille proviennent d'un transport anthropique. D'ailleurs, aucune pierre ne se trouvait dans les 15 sondages exploratoires menés en périphérie de l'aire dégagée.

Leurs dimensions s'avèrent relativement réduites, ayant une longueur moyenne inférieure à 10 centimètres. Les quelques pierres décimétriques se retrouvent toutes dans ou à proximité des structures-témoin de combustion (figure 27).

Les dalles, souvent associées aux occupations paléo-esquimaudes, sont absentes sur ce site. Deux pierres plates de bonne dimension (20 et 25 centimètres de long) ont quand même été retrouvées; l'une (5S-6W) s'associe à la plus importante concentration d'éclats du site, tandis que l'autre (7N-8W) jouxte un important dépôt d'ocre rouge en granule.

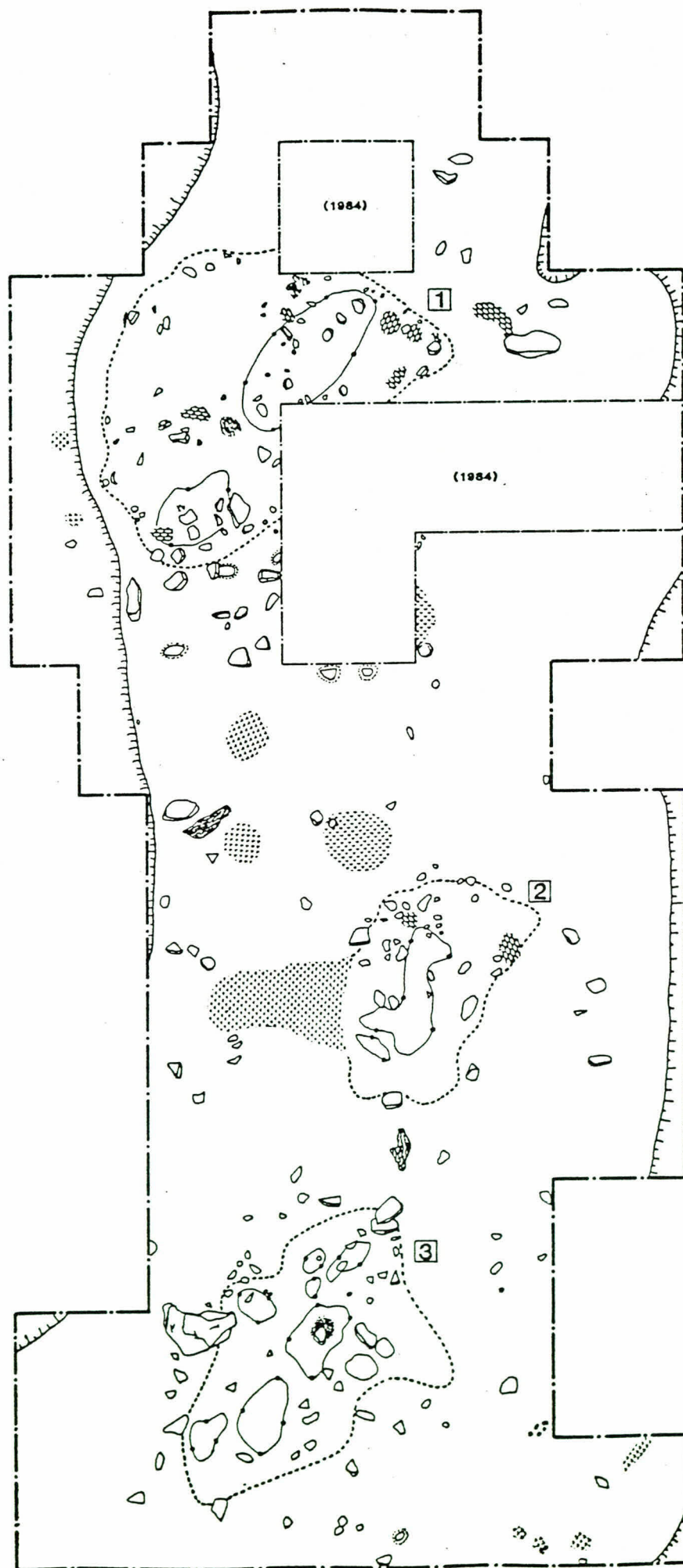
L'association des pierres aux structures-témoin de combustion s'avère d'autant plus nette que la plupart d'entre elles portent les marques d'un contact avec le feu (noircissement, éclatement etc.).

En considérant la distribution de ces pierres nous n'avons remarqué aucun autre indice d'ordre architectural ou domestique.

Les structures-témoin de combustion

Le charbon de bois se répartissait sur l'ensemble de l'aire d'occupation. Toutefois, certaines concentrations ont été repérées, les plus importantes s'associant aux structures-témoin de combustion.

Celles-ci sont au nombre de trois. En étendue, c'est la structure 1 qui semble la plus importante (2 mètres 20, axe SO/NE, 2 mètres axe NO/SE). Elle se présente sous



N
(Axe Nord du quadrillage)

Légende

- 1 : No. de structure
- : pierre partiellement décomposée
- : Bois décomposé
- : Ocra
- : Charbon de bois
- ▲ : Rupture de pente, sapement
- : Limites des structures-témoins de combustion
- : Limites des centres de combustion
- : Aire fouillée en 1984
- : Sableux beige contenant des os

Gouvernement du Québec Ministère des Affaires indiennes			
Municipalité de la Côte Nord de Grosse Pointe			
SITE MSJ-43A			
TITRE DU SITE		NO DE DEBUT	
VESTIGES DE LA COUCHE		1	
OCCUPATION		1	
Dessiné par	RELÈVE PAR	DATE	
MSJ	1987	Jean-Yves Piché	
ÉCHELLE		1:500	

la forme d'un petit monticule de sable noir (5 centimètres d'épaisseur) principalement composé de charbon de bois, de pierres noircies et éclatées et, dans une moindre mesure, d'ocre rouge en granule (figure 28).

La fouille a démontré que toute sa partie ouest se composait d'une mince couche de particules de charbon de bois, sans altération sous-jacente des sables. Nous pensons que le sapement des sables sous la couche d'occupation a pu déplacer une partie de la structure 1 dans cette direction (ouest).

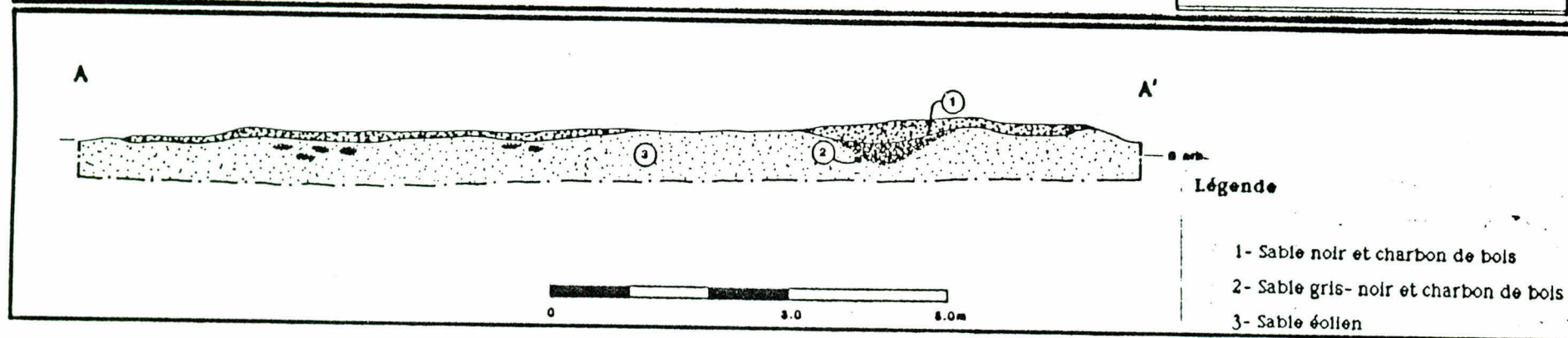
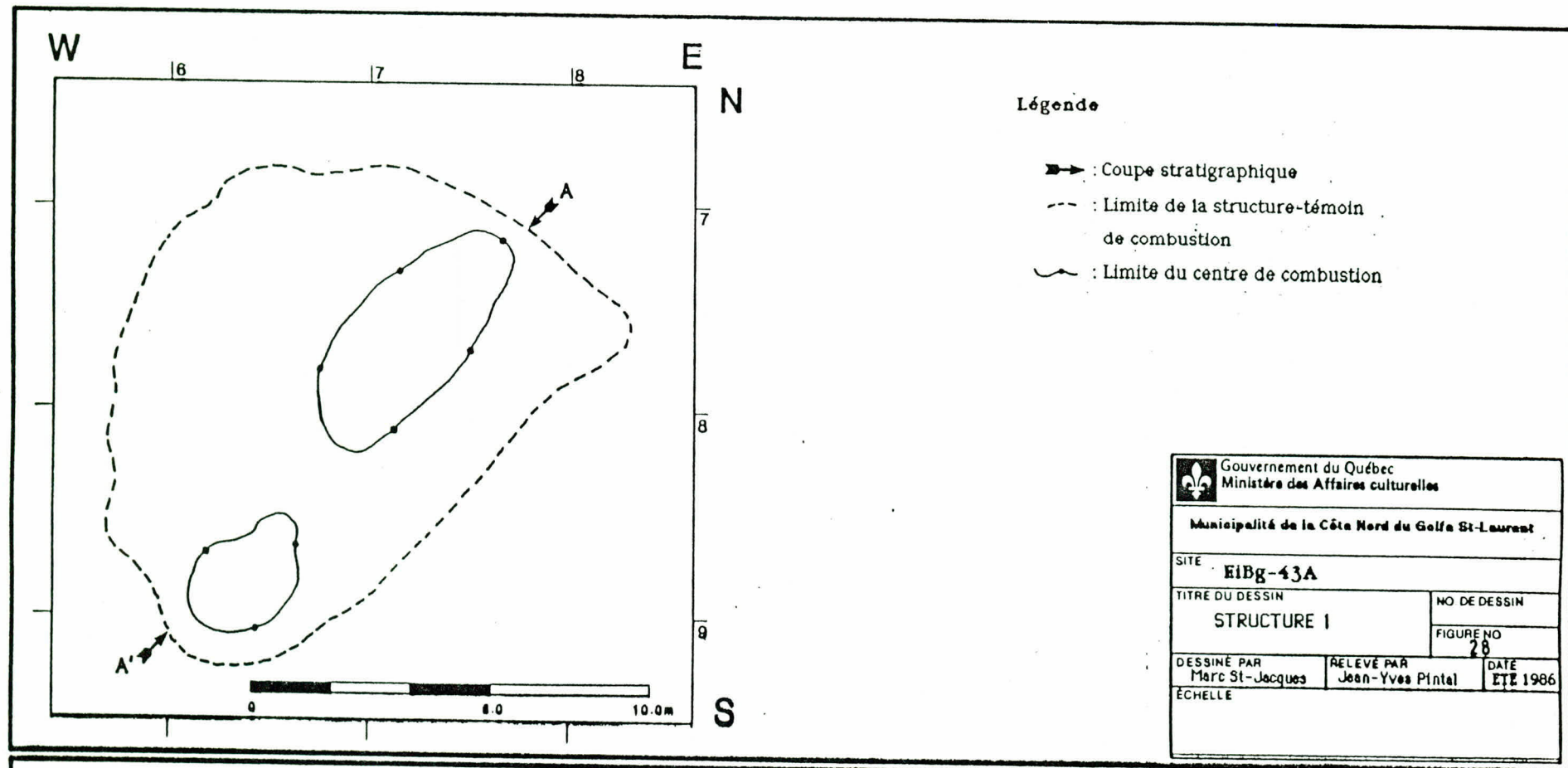
Deux centres de combustion forment la partie médiane de la structure 1. Le plus important étant celui situé au sud-ouest, tandis que celui du nord-est témoigne d'une combustion moins prononcée. En fait, la totalité de cette structure représente un aménagement rapide et une combustion modérée.

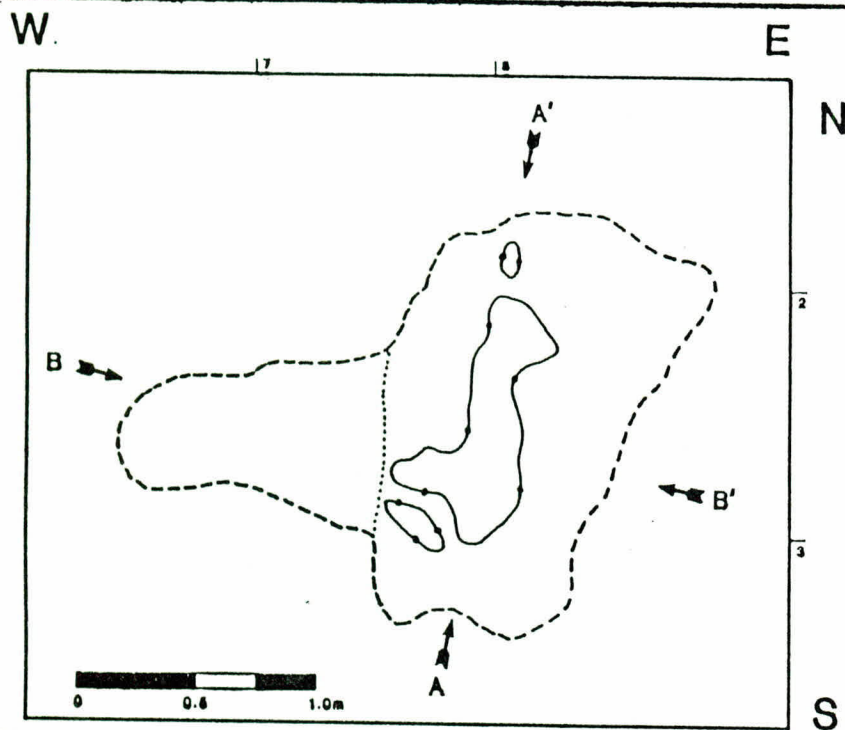
Il faut noter que plusieurs pierres, manifestement chauffées à partir de cette structure, ont été retrouvées au sud de celle-ci. Cette position de rejet pourrait signifier leur usage en tant que pierre recelant de la chaleur.

La structure 2 occupe le milieu de l'aire fouillée. Il s'agit de la plus petite des structures-témoins de combustion (1 mètre 50, axe NNE/SSO, 1 mètre axe E/O). Sur son versant ouest, elle comporte un appendice d'un mètre de long, qui se compose uniquement d'une très mince couche de charbon de bois (figure 29). Il pourrait s'agir d'un éparpillement du centre de la structure du soit à des causes naturelles (vent, érosion etc.) soit anthropiques (démentèlement du foyer, usage limité du charbon de bois à des fins culinaires etc.).

Outre cet appendice, la structure se constitue d'une mince couche de sable noir parsemée de charbon de bois, le tout accompagné de quelques pierres noircies et éclatées, et de taches d'ocre rouge en granule.

La fouille nous a indiqué que cette structure se caractérise par la minceur de son monticule (3 centimètres) ainsi que par la rareté des altérations sous-jacentes au centre de combustion. Des trois structures-témoin de combustion, la structure 2 s'avère celle qui représente la plus faible activité thermique.

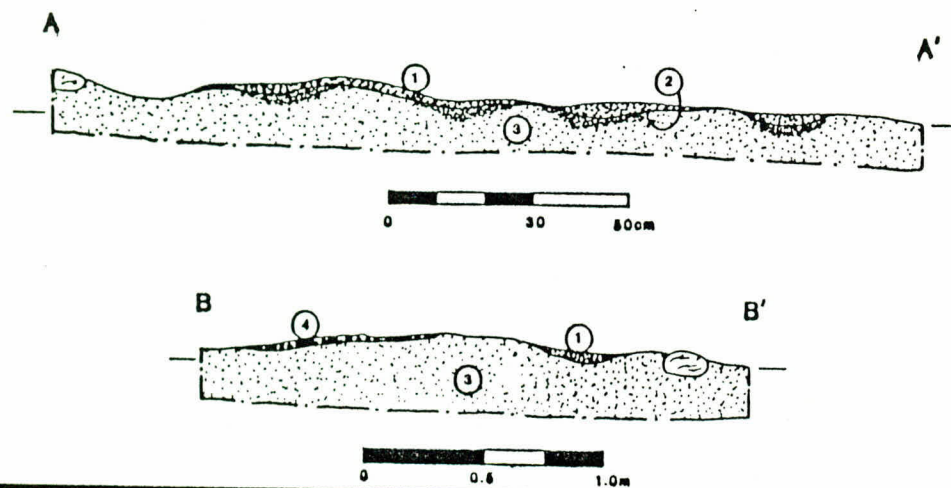




Légende

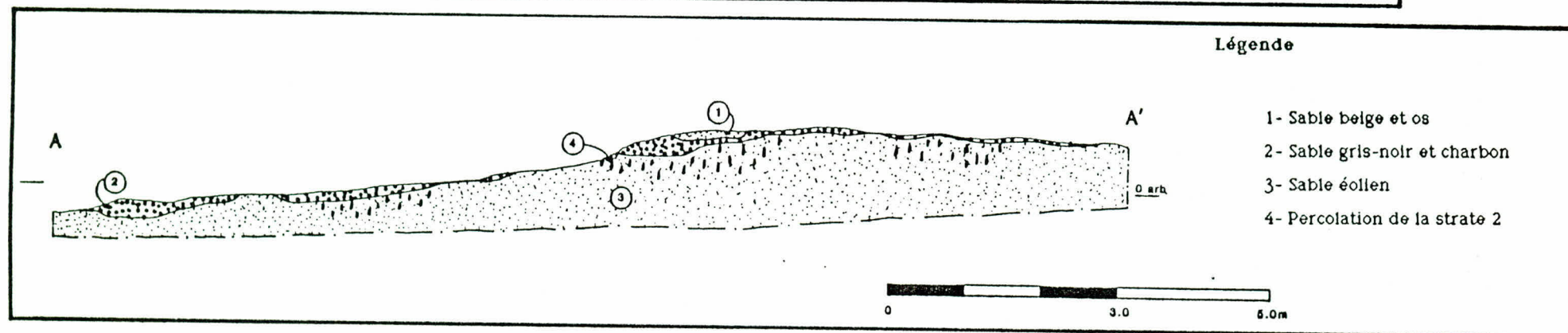
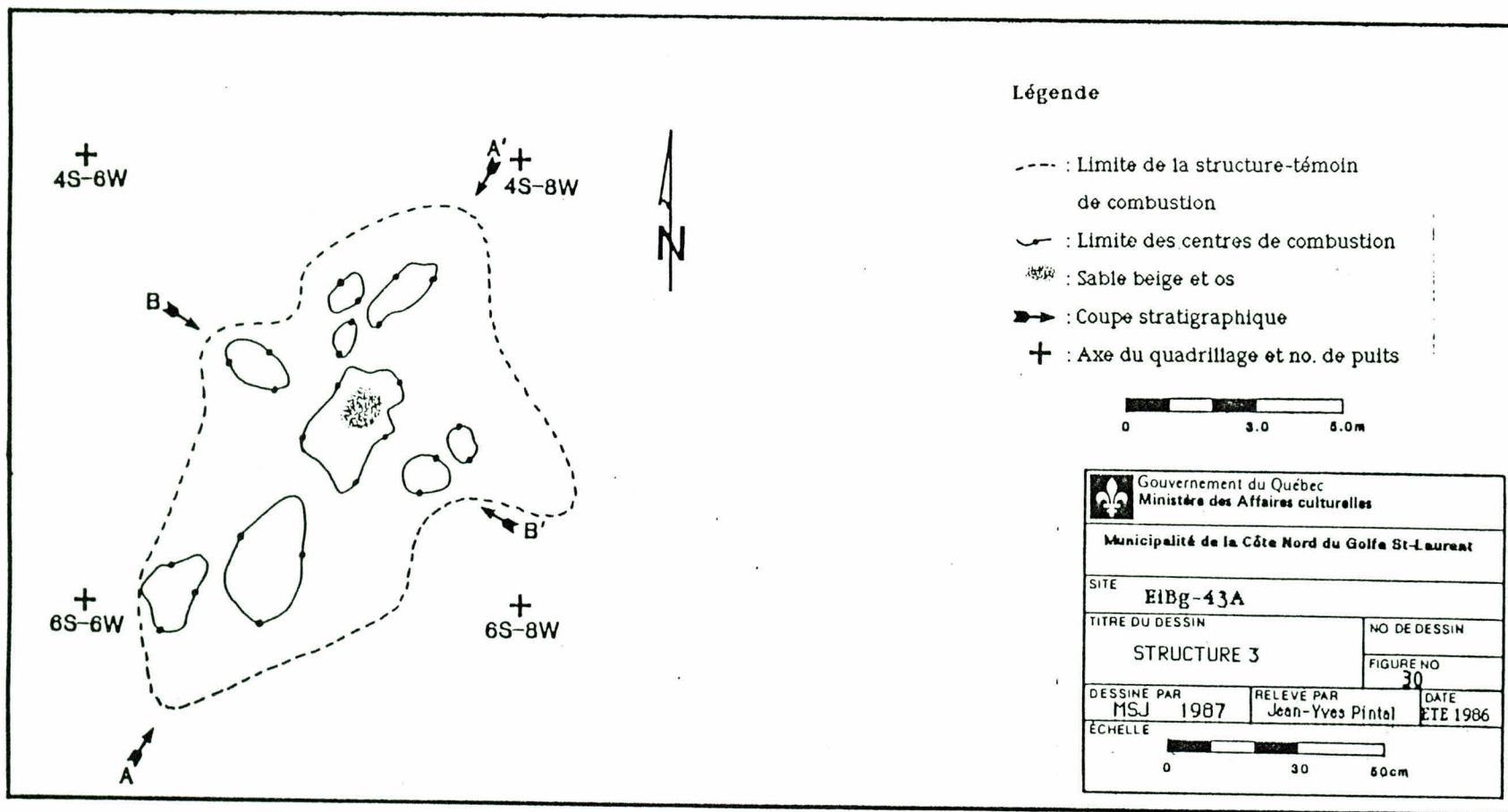
- A — A' : Coupe stratigraphique
- : Limite de la structure-témoin
de combustion
- : Limite du centre de combustion

 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la Côte Nord du GouSt-Laurent		
SITE HiBg-43A		
TITRE DU DESSIN	NO DE DESSIN	
STRUCTURE 2	FIGURE NO 29	
DESSINÉ PAR MSJ 1987	RELEVÉ PAR Jean-Yves Pinta	DATE ETE 1986
ÉCHELLE		



Légende

- 1- Sable noir et charbon de bois
- 2- Sable gris- noir et charbon de bois
- 3- Sable éolien
- 4- Charbon de bois



La structure 3 (figure 30), localisée au sud de l'aire dégagée, bien que de dimensions intermédiaires (2 mètre 50 axe SO/NE, 1 mètre 50 axe NO/SE) recelait la plus importante quantité de charbon de bois des trois structures-témoin de combustion.

Elle se compose d'un petit monticule de sable noir (5 centimètres d'épaisseur). Les pierres y sont aussi nombreuses que pour la structure 1, mais davantage associées à l'aire de combustion.

Sous ce premier niveau constituant, nous avons retrouvé plusieurs zones de sable altéré par l'activité thermique de ce foyer. La plus importante étant située au centre de la structure. En rapport avec celle-ci nous avons recueilli des fragments d'os calcinés au milieu d'un sable beige. Aucune identification animale n'était possible étant donné la fragmentation de ces ossements.

De ces trois structures, nous considérons que la dernière présentée à été la plus importante au point de vue activité thermique, suivi de la structure 1 puis de la structure 2.

Outre ces structures, nous avons identifié quatre autres concentrations de charbon de bois, toutes situées entre la structure 1 et 2. Elles sont de dimensions plutôt modestes, leurs diamètres variant entre 25 et 50 centimètres. Aucune indice ne nous permet de croire qu'il s'agit là de centre de combustion. Leurs origines pourraient être anthropique mais cette démonstration s'avère difficile à établir.

III.4.5.3.2 Les écofacts

Nous venons de discuter de l'état des ossements rencontrés dans la structure 3. Mentionnons que le poids global de ces fragments ne dépasse pas les 2 grammes.

Au cours de la fouille, nous avons remarqué la présence de pièces organiques indistinctes (cf catalogue). L'état de décomposition avancée de celles-ci empêchait toute identification, cependant nous pouvions encore observer la structure fibreuse de ces pièces. Nous avons dû les mouler afin de les extraire de la matrice de sable. Seul des analyses spécialisées en laboratoire pourraient statuer sur la nature ligneuse ou osseuse de ces pièces.

Enfin plusieurs échantillons de charbon de bois ont été prélevés tout au long de la fouille. En vue d'obtenir une datation radiométrique, notre choix a porté sur un prélèvement associé à la structure 3, provenant du centre de celle-ci, sous la surface. Les résultats de l'analyse au 14-C seront discutés en conclusion.

III.4.5.3.3. Les artefacts préhistoriques

Aucune pièce en os ou en bois n'a été recueillie. Les 5 067 objets qui composent la collection artefactuelle du site EiBg-43A découlent tous de l'usage de la pierre. Nous les présenterons sous deux rubriques distinctes: le débitage, déchet du processus de la taille et les outils, pièces façonnées ou utilisées par les occupants de ce site.

La description de ces artefacts s'avère conforme aux bases classificatoires émises au point II. En plus, nous avons évalué le poids global du débitage et sa répartition, toutes catégories comprises, par quadrant.

Le débitage

En tout, cette catégorie contient 4 978 éclats (figure 31), avant de passer à leur présentation, il importe de préciser leurs provenances verticales.

La terre de remblai, provenant des fouilles de 1984 (sable non-tamisé) contenait 41 éclats (.8%). L'horizon E2, composé de sable éolien et situé au-dessus de la couche d'occupation, recelait 23 éclats (.5%). Au niveau reconnu de la couche d'occupation, les derniers centimètres (2-3) de l'horizon Ahb3, nous avons retrouvé 3 514 éclats (70.6%, poids approximatif: 410 grammes). Enfin la matrice des structures-témoin de combustion abritait 1 400 éclats (28.1%, poids approximatif: 152 grammes).

Étant donné le petit nombre d'éclats composant les deux premières classes (E2 et 1984) et considérant l'absence de relation directe entre celles-ci et la couche d'occupation, nous ne tiendrons plus compte de ces éclats dans la présentation qui suit.

En général, pour l'ensemble de l'aire dégagée, aucune différence majeure n'a été observée dans la distribution des éclats, toutes catégories comprises. Des concentrations, ou des absences de concentrations ont été remarquées, mais rien ne semble indiqué que des occupations distinctes se soient chevauchées sur ce site. Si toutefois tel a été le cas, il nous faut considérer que, temporellement, elles s'avèraient très rapprochées (aucune différence stratigraphique observée) et qu'elles impliquaient une même population.

Pour l'ensemble des éclats, nous avons reconnu 12 matières premières (figure 32). Leur importance numérique varie considérablement. En fait, trois de ces matières premières (chert brun-gris, chert gris, chert beige) forment plus de 95% de l'ensemble. Nous devons mentionner que la présence sur une même pièce lithique de deux, et parfois plusieurs, couleurs et/ou textures, nous a amené à considérer la possibilité que la majorité de ces cherts provenaient d'une même source.

La distribution de tous ces éclats suit une forme relativement homogène. Nous retrouvons les principales concentrations dans ou en périphérie des structures-témoin de combustion. Dès que l'on s'éloigne de plus d'un mètre de ces structures, la quantité absolue d'éclats diminue rapidement pour devenir pratiquement nulle à deux mètres de distance (figure 33).

Le secteur de la structure 3 apparaît comme le plus important lieu de dépôt du débitage. Près de 50% de tous les éclats s'y retrouvaient, dont une concentration principale (quadrant nord-ouest du puits 4S-7W). Cette dernière, beaucoup trop dense pour ne représenter qu'un simple éparpillement des éclats du à la taille de la pierre implique, à notre avis, qu'elle résulte d'un dépôt volontaire. Ce qui pourrait s'expliquer soit par un nettoyage de la zone de la taille, soit que le tailleur effectuait son travail sur une surface souple (ex. peau de cuir) pouvant retenir la majorité des éclats, pour ensuite rejeter ces déchets à proximité du foyer.

Autour de la structure 1, nous retrouvons le deuxième plus important lien de dépôt des éclats. Enfin, aucune concentration particulière n'a été décelée autour de la structure 2.

Il nous faut maintenant essayer de décrire le processus de la taille. Deux nucléus (cf. le point suivant) ont été localisés sur ce site; un en chert beige-vert à grain

Total des éclats recueillis sur le site EiBq-43

	N	%
Répartition verticale:		
rejet 1984:	23	(.5)
horizon E-2:	41	(.8)
horizon Ahb-3:	3 514	(70.6)
structures :	1 400	(26.1)

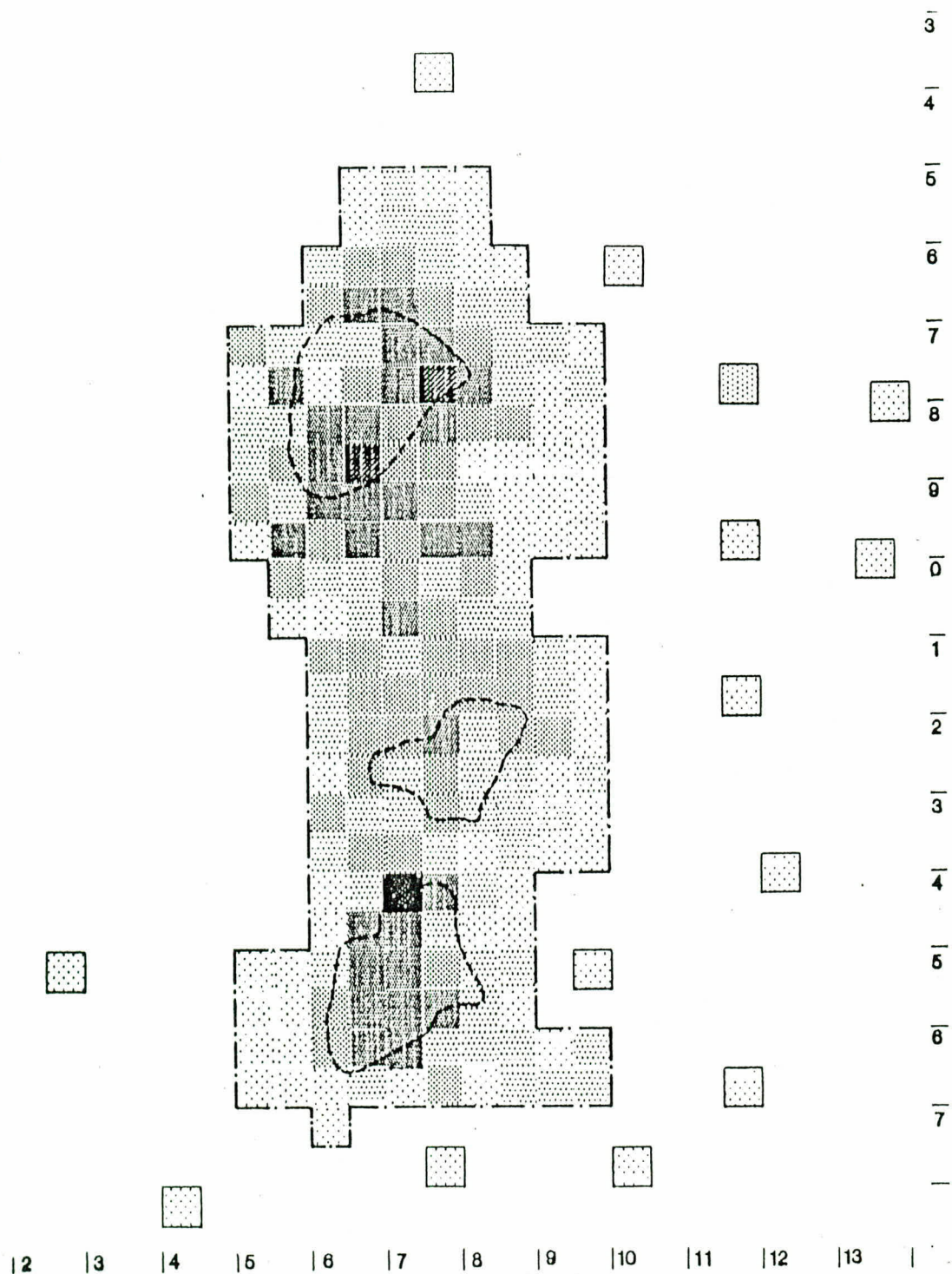
Eclats appartenant au niveau Ahb-3 et aux structures

	N	A	%	N	B	%	N	C	%	N	D	%	Total	%
Chert noir	25		68.2	4		23.8							29	100
Chert gris	392		81.5	87		18.1	2		.4				481	100
Chert beige	490		73.2	177		26.5	2		.3				669	100
Chert vert	61		63.6	34		35.4	1		1.				96	100
Chert beige-brun	2 628		75.1	836		23.9	35		1.				3 499	100
Quartzite de Ramah	66		91.7	6		8.3							72	100
Quartzite fin	49		94.2	3		5.8							52	100
Quartz cristallin	11		100.										11	100
Autres				3		60.	1		20.	1		20.	5	100.
Total	3 722		75.8	1 150		23.4	41		78	1		02	4 914	100

Figure 32

Rapport entre les matières premières et la grandeur des éclats
au niveau de la couche d'occupation du site ElBg-43

	A		B		C		D		Total		
	N	%	N	%	N	%	N	%	%	N	%
Chert noir	22	84.6	4	15.4					.7	26	100
Chert gris	318	82.8	64	16.7	2	5			10.9	384	100
Chert beige	382	72.9	140	26.7	2	4			14.9	524	100
Chert vert	28	54.9	23	45.1					1.5	51	100
Chert brun- gris	1 760	72.7	635	25.9	33	1.4			69.7	2 428	100
Quartzite de Ramah	42	93.3	3	6.7					1.3	45	100
Quartzite fin	25	89.2	3	10.8					.8	28	100
Autres	3	37.5	3	37.5	1	12.5	1	12.5	.2	5	100
Total	2 600	74	875	24.9	36	1.08	1	.02	100	3 514	100



Légende:

- : Sondage négatif
- : 1 à 5
- : 6 à 25
- : 26 à 100
- : 101 à 250
- : 251 à 500
- : 501 à 1000
- : plus de 1000

Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la Côte Nord du Golfe St-Laurent		
SITE EIBg-43A		
TITRE DU DESSIN		NO DE DESSIN
DENSITE DU DEBITAGE		FIGURE NO
DESSINE PAR MSJ 1987		RELEVÉ PAR Jean-Yves Pinte
DATE		DATE
ETE 1986		ETE 1986
ÉCHELLE		
0 1.0 3.0m		

Figure 34

Rapport entre les matières premières et la grandeur des
éclats dans la structure 1 du site ElBq-43

	A		B		C		D		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Chert noir	1	100							3	100
Chert gris	36	61.8	8	18.2					11.7	44
Chert beige	50	64.7	9	15.3					15.7	59
Chert vert	9	69.2	3	23.	1	7.8			3.5	13
Chert brun- gris	196	84.8	33	14.3	2	.9			61.6	231
Quartzite de Ramah	16	100							4.7	16
Quartzite fin	11	100							2.9	11
Total	319	85.1	53	14.1	3	.6			375	100

Figure 35

Rapport entre les matières premières et la grandeur
des éclats dans la structure 2 du site EiBg-43

	A		B		C		D		Total		
	N	%	N	%	N	%	N	%	%	N	%
Chert gris	24	96	1	4					21.7	25	100
Chert beige	14	87.5	2	12.5					13.9	16	100
Chert brun- gris	36	87.8	5	12.2					75.6	41	100
Quartzite fin	4	100							3.5	4	100
Quartzite de Ramah	8	72.7	3	27.3					4.6	11	100
Quartz cristallin	4	100							3.5	4	100
Total	104	90.4	11	9.6					100	115	100

Figure 36

Rapport entre les matières premières et la grandeur
des éclats dans la structure 3 au site ElBg-43

	A		B		C		D		Total		
	N	%	N	%	N	%	N	%	%	N	%
Chert noir	2	100							2	2	100
Chert gris	14	50.	14	50.					28	28	100
Chert beige	44	62.8	26	37.2					70	70	100
Chert vert	10	55.6	8	44.4					18	18	100
Chert brun-gris	616	79.1	163	20.9					779	779	100
Quartz cristallin	4	100							4	4	100
Quartzite fin	9	100							9	9	100
Total	699	76.8	211	23.2					910	910	100

fin et mat, l'autre en quartz cristallin. Les deux représentent des éclats d'enlèvement primaire ou secondaire plutôt que des nucléus épuisés.

De plus, étant donné la présence de quelques gros éclats de façonnage (N:3), en chert gris ainsi que brun/gris, et portant des nervures dorsales longitudinales, nous sommes enclin à considérer la présence d'au moins quelques autres pièces de départ susceptible d'avoir servi pour la préparation des outils.

Règle générale, nous pensons que ces pièces de départ, ne s'apparentaient pas à de gros blocs informes mais plutôt à plusieurs pièces à un stade plus ou avancé de préforme.

Cette remarque découle de l'observation de certains attributs sur les éclats. D'abord, il importe de considérer que le poids moyen d'un éclat équivaut à .12 grammes (4 914 éclats pour 516 grammes). Puis, 99% de ces éclats sont inférieurs à 2 centimètres carrés. Enfin rarement avons-nous remarqué la présence de courbure prononcée (concavo-connexe) sur les éclats. Leurs profils généraux tend vers le plano-convexe ou très légèrement concavo-convexe. Ces indices mis ensemble nous amènent à proposer que, sur ce site, les activités reliées à la taille des outils se sont limitées aux dernières phases du façonnage, de la finition, et de l'usage des outils.

La répartition par quadrant du poids global des éclats, toutes catégories comprises, nous permet une autre observation. En effet, même si la distribution de ce poids suit d'assez près celle de la quantité d'éclats, nous remarquons qu'entre la structure 2 et la structure 1, là où aucune concentration particulière d'éclats n'avait été remarquée, le rapport poids/éclat s'avère beaucoup plus élevé qu'ailleurs sur le site.

En considérant la présence, dans ce secteur, des deux nucléus et de deux des trois grands éclats, nous pensons que là s'est déroulée au moins une des phases initiales de la mise en forme des outils, sans que prenne place leur façonnage finale. Cette opération s'étant plutôt déroulée autour des structures 1 et 3.

Les outils

Nous avons choisi de discuter sous trois rubriques distinctes les 89 pièces lithiques retenues à titre d'outil (figure 37).

D'abord les fragments indéterminés, ils sont au nombre de 7 (7.9%). Tous se rapportent à des pièces bifaciales sans que l'on puisse toutefois les rattacher à un type d'outil spécifique.

Ensuite nous incluons dans une catégorie "technologie de la pierre taillée", les fragments de nucléus ainsi que les gros éclats de décorticage et de façonnage (N:5, 5.6%)

Enfin la troisième rubrique contient les outils auxquels on a pu rattacher un type (parfois fonctionnel, selon la forme ou les indices de façonnage). Nous avons distingué 11 types distincts et une catégorie générale, celle des éclats utilisés/-retouchés.

Ces derniers sont au nombre de 27 (30.5%). Toute proportion gardée, les occupants de ce site se sont servis davantage des éclats en chert gris et vert et moins de ceux en chert brun.

Par ordre d'importance suivent les micro-lames (N:16, 18%, dont 7 passives, non-utilisées et 9 actives). Cette fois, le chert vert et le quartz cristallin ont été préférés. Parmi les quatre micro-lames en quartz cristallin, deux portent des encoches en coin, indices de leur emmanchement.

Les grattoirs sont au nombre de 8 (9%). En excluant deux fragments plutôt indistincts, les grattoirs ont tous des points communs. Ils ont été façonnés à partir d'un éclat et leur front s'avère convexe. De plus, dans tous les cas, au moins une des épaules divergent par rapport à l'autre. Du côté de celle-ci, on retrouve des retouches courtes sur la face ventrale. Ces deux éléments mis ensemble témoignent de la présence de bec ("graver") sur ces grattoirs qui, en conséquence, deviennent des outils bi-fonctionnels.

figure 37 EiBg-43A

Rapport entre les types d'outils et les matières premières

Types	Nb.	%	Chert					Quartz cristallin	Quartzite Ramah	Calce- doïbe	Autre
			noir	beige	gris	brun	vert				
Eclats utilisés retouchés	27	30.5		3	9	11	4				
Micro- lames	15	18.		2	2	3	4	4			
Grattoir	8	9.		1	3	2	1		1		
Racloir	6	6.7			2	2	1		1		
Couteau	6	6.7	2			2			1	1	
Pseudo- Burin	4	4.5		1	1	1	1				
Eclat lamellaire	3	3.4			2		1				
Pointe de trait	2	2.2			2						
Armature distale de harpon	1	1.1		1.							
Burin	1	1.1					1				
Armature latérale	1	1.1					1				
Lissoir	2	2.2									2
Fragments de pièces bifaciales	7	7.9	2		4		1				
Fragments de nucléus et grands éclats	5	5.6			2		1	1			1
Total	N 89	% 100.	4 4.5	8 8.9	27 30.5	21 23.5	17 19	5 5.6	5 5.6	1 1.1	3 3.4



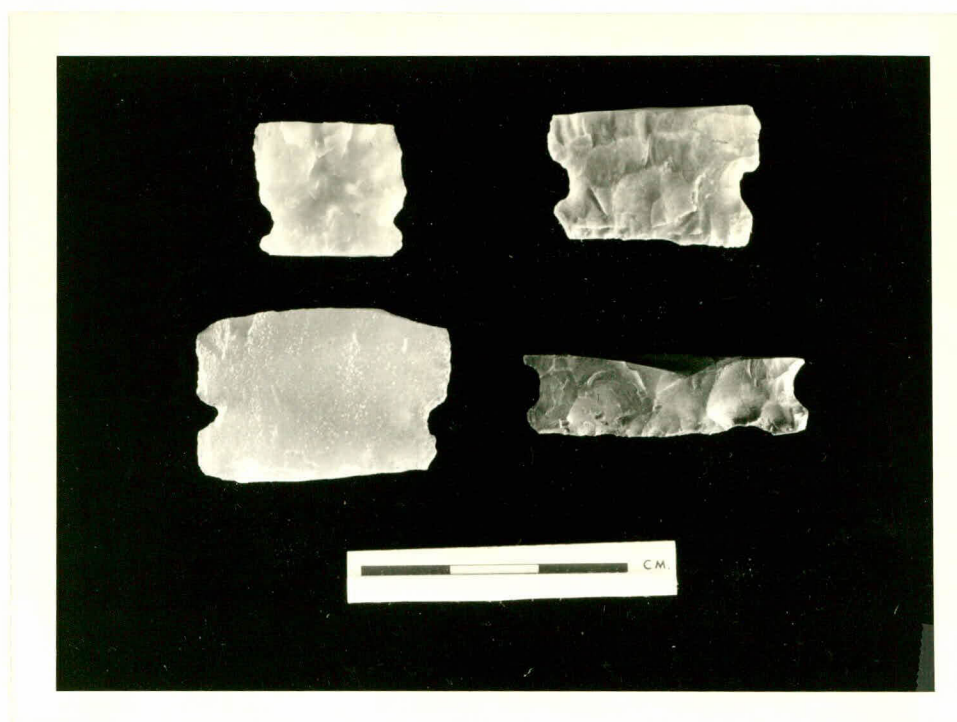
87. 029.30-(35)



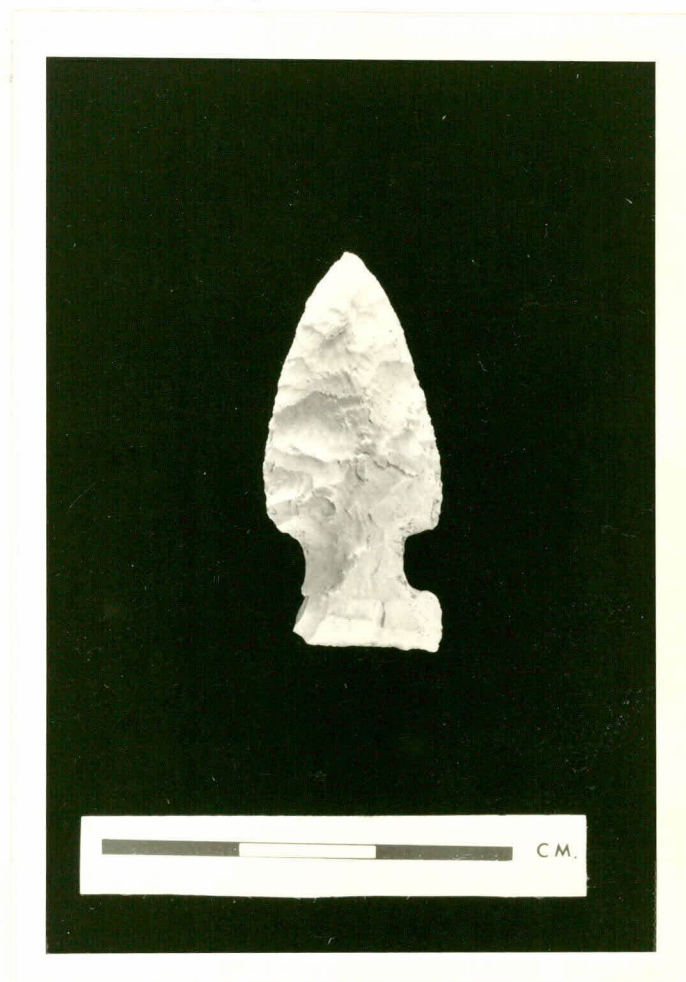
87.029.31- (35)

Planche 3 : EiBg-43A grattoir évasé à double éperons (haut)

grattoir quadrangulaire (bas)



87.029.33-(35)



87.029.27-(35)

Planche 4 : EiBg-43A fragments mésio-proximaux de couteaux (haut)
armature distale de harpon (bas)

Au point de vue de la forme, nous distinguons trois sous-types. D'abord le grattoir trapézoïdal (deux divergent à droite et deux à gauche), un de ses grattoirs se présente comme un fragment de nucléus à micro-lame réaménagé. Deuxième type, il s'agit du grattoir évasé, il est possible que ses deux extrémités latéro-distales aient servi de becs. Enfin, troisième type, le grattoir quadrangulaire ayant un pédoncule large carré.

Aucune matière première ne prédomine parmi les grattoirs, on remarque toutefois la présence d'un fragment en quartzite de Ramah.

Les racloirs, au nombre de 6 (6.7%) présentent peu de traits distinctifs. Ils ont tous été façonnés sur éclat et portent des retouches courtes. Nous en avons retenu un à titre de "spock-shave". Les cherts gris et brun dominent, de plus un des fragments est en quartzite de Ramah.

Les couteaux (N:6, 6.7%) se caractérisent par plusieurs traits. Ils présentent toujours des encoches latérales basses, peu profondes. On note également une asymétrie dans la forme, celle-ci apparaissant également dans le profil transversal, un côté étant toujours plus épais que l'autre. Ici, une nette corrélation existe entre ce côté plus épais et le fait que l'encoche, située de ce côté, soit toujours plus large que l'autre. On peut en déduire une caractéristique reliée au mode d'emmanchement et découlant, possiblement, de l'orientation de la force appliquée sur ces outils. Enfin, la base a été amincie sur au moins une face par des retouches courtes.

La variété des matières premières utilisées pour la fabrication de ces couteaux constitue également une de leurs caractéristiques, on notera la présence des cherts noirs et brun, du quartzite de Ramah et de la calcédoine. A noter que tous ces couteaux présentent le même type de fracture; transversale et située sur la partie mésio-proximal.

Les pseudo-burins (N:4, 4.5%) présentent, en général, les mêmes caractéristiques que les couteaux, sauf que leurs deux faces ont été entièrement polies, après le façonnage. Le biseau à un angle d'au moins 45°, tandis que les chanfrains sont légèrement convexes. Tous ces pseudo-burins sont en chert, sans prédominance d'une couleur sur une autre.

Parmi les 3 éclats lamellaires (3.4%) identifiés, deux se rapportent à des éclats pointus distalement. Un de ceux-ci possède des encoches latérales, petites et peu profondes. Le chert gris prédomine pour ce type d'outil.

Pour les pointes de trait (N:2, 2.2%), nous avons identifié quelques caractéristiques liées au façonnage. Elles sont bifaciales, minces (X:32mm), triangulaires et plutôt symétriques. Leurs bases étant cassées, nous ne pouvons discuter de leurs modes d'emmanchement. Les enlèvements suivent un modèle similaire, en forme de V (en chevron) créant une arête mésio-distale légèrement proéminente. Toutes les deux sont en chert gris.

L'assemblage du site EiBg-43A contient une seule armature distale de harpon. Elle a une forme foliacée, symétrique et un profil plano-convexe, unifacial. Elle porte des encoches latérales hautes et profondes, créant une base carrée ("box-based"). Pour sa partie médio-distale, les enlèvements sont plutôt parallèles, mais ils créent une arête centrale proéminente. Des retouches très courtes ont été pratiquées sur l'extrémité distale de la face ventrale afin d'améliorer le tranchant de cette pointe en chert beige. Une pièce semblable a été trouvée à Port-aux-Choix en 1986 (Pastore comm. pers. 1986) accompagnée de son support en os, une tête de harpon détachable.

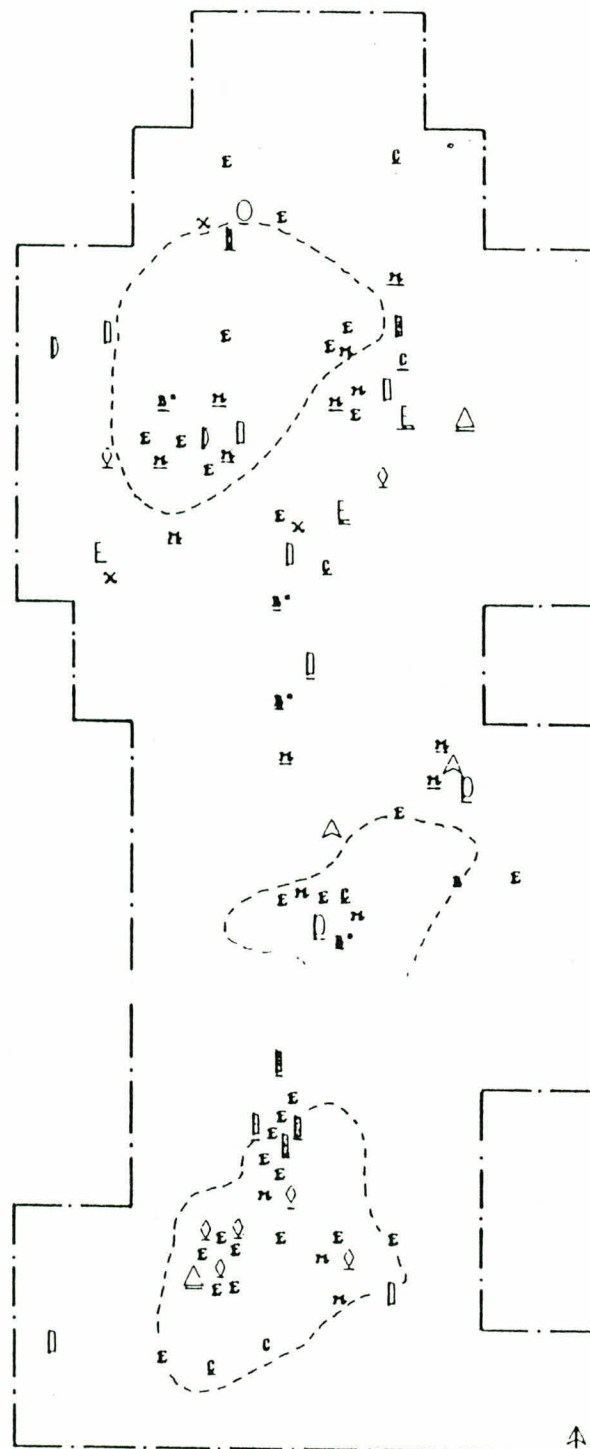
Un seul burin a été identifié, il s'agit d'un fragment mésio-distal d'une pièce bifaciale en chert vert. Sur un de ses côtés, on remarque les vestiges d'une chute de burin.

Une armature latérale, en chert vert, présente les caractéristiques suivantes: elle est ovale, bifaciale et plutôt mince (.2 cm.).

Enfin, deux lissoirs (grès et schiste) complètent cette collection, il s'agit de fragments qui portent des traces de polissage sur les côtés.

La répartition de ces outils ne suit pas un modèle homogène. Des concentrations se dessinent ainsi que des relations entre certains types d'outils et diverses sections du site (figure 38).

Ainsi, en contact ou à proximité de la structure 1, nous retrouvons plus de 40% de tous les outils. Cette importance numérique se caractérise par une plus grande



Légende:

- B Burin
- B* Pseudo-burin
- C Couteau
- M Micro-lame
- X Eclat de façonnage
- O Pièce bifaciale
- E Eclat utilisé / retouché
- △ Pointe de trait
- ▲ Armature distale de harpon
- △ Armature latérale de harpon
- E Eclat lamellaire
- D Lisseoir
- O Eclat de pierre polie
- D Nucleus
- D Grattoir
- D Racloir

 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la Côte Nord du Golfe St-Laurent		
SITE EiBg-43A		
TITRE DU DESSIN LOCALISATION DES OUTILS		NO DE DESSIN FIGURE NO 38
DESSINE PAR MSJ 1987	RELEVÉ PAR Jean-Yves Pinta	DATE ETE 1986
ÉCHELLE  0 1.0 3.0m		

représentativité des types d'outil certains s'y retrouvant en exclusivité. Ainsi, dans ce secteur, se localise tous les éclats lamellaires, tous les lissoirs, près de 50% des grattoirs, des micro-lames, des pseudo-burins et des couteaux. Moins bien représentés sont les éclats utilisés/retouchés et les racloirs.

L'espace entre la structure 1 et la structure 2 étant relativement large, nous l'identifions comme secteur à part entière. Trois outils s'y retrouvaient, un grattoir, un pseudo-burin, et une micro-lame.

La structure 2 et son aire d'influence contiennent un peu plus que 15% des outils. On y remarque le burin, l'armature latérale, 40% des pseudo-burins, 25% des micro-lames, quelques éclats utilisés/retouchés et un couteau.

Enfin la structure 3 se caractérise par deux importantes concentrations d'outils qui occupent ses versants nord et ouest. En relation avec ce foyer, nous remarquons principalement les racloirs (70%) les éclats utilisés/retouchés (50%), les fragments de pièce bifaciale (60%). Les grattoirs, couteaux et micro-lames s'y retrouvent mais dans une proportion moindre.

Conclusion

L'analyse du matériel lithique recueilli au site EiBg-43A démontre clairement que nous sommes face à un assemblage découlant d'une occupation paléo-esquimaude. Certaines caractéristiques de cet ensemble (grattoir-bec, partie mésio-distale des pointes de projectile façonné en V) s'apparentent aux traits distinctifs de la période pré-Dorsétienne. D'autres caractéristiques (armature distale de harpon à base carrée, pseudo-burin entièrement poli, pourcentage important de micro-lames, les matières premières prédominantes étant des cherts à grain fin, brun et gris, tandis que les pourcentages de quartzite de Ramah et de quartz cristallin sont respectivement très faibles), représentent mieux le Groswaterien du Labrador tel que défini par Fitzhugh (1972). Enfin certains éléments rapprochent cet assemblage du Dorsétien initial (couteau large à base droite et à encoches basses, grattoir quadrangulaire à pédoncule large et carré).

En considérant que nous sommes en face des vestiges d'une seule occupation, force nous est d'admettre que l'assemblage lithique du site EiBg-43A représente bien la

période de transition qui se situe entre la fin de l'occupation pré-Dorsétienne et le début de l'occupation Dorsétienne et qui correspond à la phase Groswaterienne (2 800 à 2 200 A.A.).

Cette phase se distingue, techniquement, des autres périodes paléo-esquimaudes. Le véritable burin y est rare, tandis que le pseudo-burin occupe de plus en plus d'importance, au même titre que le polissage des outils. C'est au niveau de la pointe de trait que se situent les principales caractéristiques. On voit graduellement apparaître un type de pointe, plano-convexe, retouché unifacialement. Les encoches latérales sont prononcées et la base prend cette allure caractéristique d'une forme carrée ("box-based").

L'origine de la phase Groswaterienne remonterait aux populations pré-Dorsétiennes de l'arctique oriental (Indépendance II, 3 000 - 2 600 ans A.A.). Cependant, sa spécificité s'explique par un développement local qui aurait absorbé certaines influences du Dorsétien initial, une tradition culturelle en expansion à cette époque. Ainsi le Groswater témoigne de la période de transition où lentement les traits caractéristiques des populations pré-Dorsétienne sont remplacés par ceux des Dorsétiens. Une période de transition tel que vécue par les populations paléo-esquimaudes du Labrador et de Terre-Neuve.

Très peu de données nous permettent de discuter du mode de vie économique de ces populations. Selon Fitzhugh (1972) ce mode reposerait, selon une certaine alternance, sur la chasse aux mammifères marins (loup-marin, morse) ainsi que sur celle du caribou. La prédation du petit gibier ou de la faune ailée devait également apporter son lot à l'alimentation.

Les recherches ultérieures démontrèrent que cette phase, auparavant conçue comme typique au Labrador central, s'étendait bien au-delà, soit de la baie d'Ungava (Archambault 1981) et de la partie nord du Labrador (Cox 1978) jusqu'à Terre-Neuve (Auger 1983). Des manifestations ont également été trouvées au sud-Labrador (Harp 1961, Fitzhugh 1982, Tuck 1982) et dans la partie orientale de la Basse-Côte-Nord (Martijn 1972, Lévesque 1976, Mills 1983).

La datation radiométrique obtenue pour le site EiBg-43A (Beta-19637, 2 420+/- 60 A.A) le positionne en plein coeur de la période Groswaterienne (2 800 - 2 200 A.A.).

Au niveau du contenu, nous remarquons que le site EiBg-43A recèle très peu d'éléments architecturaux (pierres de charge, foyers axiaux, dalles) susceptible de le mettre en rapport avec les modes d'établissement reconnus à cette époque (Cox 1978, Auger 1983).

Force nous est de reconnaître que la légèreté des aménagements et la rareté des vestiges architecturaux témoignent de la présence d'un camp transitoire, n'ayant été occupé que sur une courte période.

Les structures-témoin de combustion abondent dans ce sens. Elles nous indiquent que ce groupe n'hésitait pas à utiliser la matière ligneuse locale pour alimenter leur foyer, un trait qui semble confirmer, pour ce groupe culturel, par Auger (1983) à Terre-Neuve et par Fitzhugh (1980) au Labrador central. Cependant, malgré cette abondance de charbon de bois, ces foyers ne témoignent pas d'un usage très prolongé (faible épaisseur du dépôt, sable sous-jacent peu altéré, rareté des roches rouges).

Dans un certain sens, le peu de restes osseux recueillis sur ce site ne représente pas non plus une occupation prolongée. Toutefois, rien n'obligeait ces populations à rejeter les ossements des animaux consommés dans un foyer, d'où possiblement la rareté des restes conservés.

Bien que relativement abondants, les déchets de la taille de la pierre (4 914 éclats, 562 grammes) ne soutiennent pas l'idée que cette dernière activité fut prépondérante sur ce site. Nous rattachons les caractéristiques de ces éclats (poids moyen=.12 grammes, 99% sont plus petits que 2 centimètres carrés, profil légèrement ou peu courbé) aux étapes ultimes du façonnage et de la finition des outils. Cette hypothèse étant supportée par la rareté des nucléus, des grands éclats et de ceux représentatifs de préformes.

La distribution de ces éclats nous portent à croire que l'espace compris entre la structure 1 et 2 a d'abord servi à mettre en forme certains des outils recherchés. A

cet égard, il est possible qu'une activité semblable se soit tenue autour de la structure 3. La finition des outils a eu lieu autour des structures 3 et 1, la première zone dominant nettement sur l'autre.

Les activités les plus importantes dont témoignent ce site découlent d'un usage d'outils variés (ratio outils/éclats = .02). L'analyse de ces pièces utilitaires démontre une forte tendance; le peu d'outils reliés à la chasse (3) versus l'importance de ceux associés au travail de transformation (74).

L'armature distale de harpon souligne les activités de pêche (au loup-marin?) tandis que les pointes de projectile se rapportent à la chasse (morse, faune terrestre, faune ailée).

Le reste de l'assemblage indique l'usage d'outils servant à couper: couteau, micro-lame, à gratter: grattoir, racloir, à inciser: bec, burin, pseudo-burin, à polir: lissoir.

La répartition de ces outils sur l'aire dégagée dénote une certaine opposition entre les diverses parties du site. Cette opposition se traduit par un assemblage d'outils spécifiques aux structures-témoin de combustion: structure 1: grattoir, couteau, micro-lame; structure 3: éclat utilisé/retouché, racloir. La structure 2 ne suit aucun de ces patterns, elle se caractérise par la faible quantité et la grande variété d'outils associés (burin, armature latérale, couteau, micro-lame).

A ce stade-ci de l'analyse, nous proposons que l'assemblage du site EiBg-43A se rapporte davantage au processus de transformation des peaux, de la viande et de l'os/ou bois.

Il s'avère difficile d'accorder une saisonnalité à cette occupation. La légèreté des aménagements ne témoigne ni d'une occupation prolongée, ni d'une occupation hivernale. La présence de nombreux outils susceptibles d'être associés à la transformation des peaux et de la viande, plutôt qu'à un type de chasse, indique que cette occupation aurait pu se dérouler du printemps jusqu'à l'automne.

Enfin, comme les vestiges architecturaux sont extrêmement rares, force nous est d'admettre que si habitation il y avait, celle-ci devait être de type provisoire,

genre abri ou tente rapidement installée. Nous ne pensons pas que ce genre d'habitation recouvrait les trois structures. Tout au plus en voyons-nous une associée à la structure 1, à cause de la variété des outils "domestiques" retrouvés à cet endroit. La structure 2 apparaît plus comme une extension des activités s'étant déroulées autour de la structure 1. Quand à la structure 3, elle se distingue par sa spécialisation: déchets lithiques, déchets osseux, activité thermique plus prononcée. Peut être qu'une habitation recouvrait l'aire associée à la structure 3, mais il s'avère difficile de documenter cette hypothèse.

En terminant, il importe de souligner que le site EiBg-43A n'est pas le seul représentant de la phase Groswaterienne en Basse-Côte-Nord. Des sites représentatifs de cette phase ayant été retrouvés sur l'île à Bois (EiBg-29, EiBg-29A) à Lourdes-de-Blanc-Sablon (EiBh-55), à la presque île des Belles-Amours (EiBi-14, 2 400 +/- 100 A.A. Beta-19633) et à Rivière St-Paul (EiBj-4).

En fait, tel que nous pouvons le juger actuellement, les populations paléo-esquimaudes du Groswater ont occupé intensivement la Basse-Côte-Nord. Il nous reste maintenant à rechercher les modalités de cette occupation et son influence sur la présence amérindienne dans ce territoire. Pour réaliser un tel objectif, il faudra prévoir, dans un avenir plus ou moins rapproché, la fouille d'au moins un autre site de cette période.

III.5 UN CADRE CHRONOLOGIQUE A BLANC-SABLON

Suite aux travaux d'inventaire et de fouille sur la rive ouest de la Blanc-Sablon, quelques 60 sites nous sont maintenant connus. Il importe, à ce stade-ci de l'analyse, de proposer un cadre chronologique susceptible d'ordonner l'ensemble de ces manifestations.

Pour ce faire, plusieurs référents existent. Le plus important demeure les datations radiométriques obtenues à partir de charbon de bois prélevé à même la couche d'occupation culturelle (figure 39).

D'autres critères peuvent également être utilisés par exemple ceux se référant à l'évolution du paysage. Ici nous pensons au processus d'exondation des terres suite au retrait du glacier. En Basse-Côte-Nord, nous disposons d'une telle courbe

d'émersion des terres (figure 2). Elle nous permet d'évaluer l'âge relatif de l'émergence de chaque terrasse.

Lors de l'utilisation de ces données, d'ordre géomorphologique, il importe de se référer au contexte stratigraphique. En effet, la localisation de la couche d'occupation nous permet de mieux saisir la relation existant entre la date d'émergence d'une terrasse et l'époque où cette même terrasse a été occupée.

Grâce aux sites datés (C-14) en Basse-Côte-Nord (figure 39) ou au sud-Labrador (McGhee et Tuck 1975), nous disposons déjà de certaines données relatives à la culture matérielle, et qui peuvent être utilisées lors d'une mise en ordre chronologique des sites préhistoriques de cette région. Ici nous référons aux traits diagnostiques de certains outils, de même qu'aux variétés des matières premières utilisées à travers les temps pour la confection des outils en pierre.

En tenant compte de tous ces critères nous proposons à la figure 40, un cadre chronologique des manifestations préhistoriques trouvées sur la rive ouest de la rivière Blanc-Sablon, et ce au cours des saisons d'intervention allant de 1983 à 1986.

Pour nous, cette première mise en ordre ne peut être que préliminaire. Accordé une date d'occupation à des sites sur la base de seulement un ou deux des critères mentionnés ci-haut (ex. niveau de terrasse, matière première) ne constitue pas une base solide pour l'élaboration d'un cadre chronologique. Seul des travaux plus poussés et l'obtention de nouvelles datations radiométriques pourra raffermir cette proposition.

La figure 41 présente, pour la Basse-Côte-Nord orientale, les différentes traditions, phases ou complexes archéologiques reconnus régionalement et qui semblent s'appliquer aux assemblages découverts à Blanc-Sablon. Il nous faut maintenant présenter les attributs justifiant une telle ressemblance ou, peut-être, démontrant la spécificité des occupations préhistoriques de la Basse-Côte-Nord.

8 000 à 3 000 ans (A.A.)

St-Augustin	Belles-Amours Pointe rocheuse	Brador	Blanc-Sablon
EhBq-5 7 240+/-200 (Beta-18913)			1Y-218 9 600+/-2 320 (Beta-19635) EiBg-7e 7 350+/-125 (Beta-11689) EiBg-7e 7 190+/-130 (Beta-10461) EiBg-7e 7 100+/-90 (Beta-11692) EiBg-7e 7 070+/-100 (Beta-11694)
		EjBh-1 6 825+/-125 (Beta-11687)	EiBg-20 6 215+/-70 (MNC-887)
			EiBg-5a 5 550+/-1100 (Beta-19636)
	EiBi-5 4 930+/-1200 (UQ-733) EiBi-5 4 420+/-80 (UQ-732) EiBi-17 4 470+/-450 (Beta-19634) EiBi-17 4 010+/-130 (Beta-11691) EiBi-5 3 950+/-300 (UQ-731)	Tumulus 11 3 450+/-115 (SI-1327) Tumulus 11 3 230+/-80 (SI-1326)	

Cadre chronologique des sites préhistoriques de la Basse-Côte-Nord

3 000 à 400 ans (A.A.)

St-Augustin	Belles-Amours Pointe Rocheuse	Brador	Blanc-Sablon
			EiBg-43 2 870+/-60 (Beta-11695)
	EiBi-14 2 400+/-100 (Beta-19633)		EiBg-43a 2 420+/-60 (Beta-19637)
			XIII-272 2 100+/-80 (Beta-19639)
EhBo-15 2 000+/-130 (Beta-19632)			EiBg-1 2 000+/-70 (SI-2601)
		Tumulus 1 745+/-130 (SI-1325)	EiBg-1 (BS-1a) 1 826+/-50 (P-690)
EhBo-15 1 380+/-80 (Beta-19631)			XIII-289 1 680+/-100 (Beta-19640)
EhBo-9 1 320+/-330 (Beta-19628)			XY-39 1 290+/-60 (Beta-19641)
			EiBg-4 1 260+/-46 (P-686)
EhBo-14 1 230+/-100 (Beta-19630)			XVI-135 1 230+/-80 (Beta-19642)
			EiBg-1d 1 140+/-60 (Beta-11690)
EhBo-12 1 070+/-70 (Beta-19629)			EiBg-1 (BS-1b) 1 100+/-46 (P-684)
			EiBg-1a 980+/-50 (Beta-11688)
EgBr-3 770+/-70 (Beta-19627)			EiBg-1b 840+/-150 (Beta-18914)
			EiBg-46 680+/-70 (Beta-11696)
EiBg-1 650+/-90 (Beta-18916)			EiBg-1b 670+/-110 (Beta-18915)
EkBs-1 590+/-100 (Beta-18919)			
EjBt-1 280+/-90 (Beta-18918)			

Figure 40

MISE EN ORDRE CHRONOLOGIQUE DES SITES PREHISTORIQUES DE LA RIVE OUEST DE LA RIVIERE BLANC-SABLON

Période	Interventions			Datations	
A.A.	Tranchées	Récolte de surface	Autres	C-14	Autres
9 000 8 000 ?	IV-218			9 600 +/- 2 300	
		IV-(192-212)			Niveau de terrasse Matière première
7 500 7 000	I-302 EiBg-7e			7 350 +/- 125 7 190 +/- 130 7 100 +/- 90 7 070 +/- 100	
6 000 5 000			II-386 EiBg-5		Niveau de terrasse Matière première Outils diagnostiques
		V-25			Niveau de terrasse Matière première
6 000 4 000	VI- 319 EiBg-5a			5 500 +/- 1 100	
	VI-278-303 VI-323	VI-257 VI-317			Niveau de terrasse Matière première
	VI-356-379 VI-394-228 VI-249-287 XIV-86-109	XIV-175			Niveau de terrasse
4 000 3 000	V-306 XI-12	V-288 V-392			Niveau de terrasse Matière première

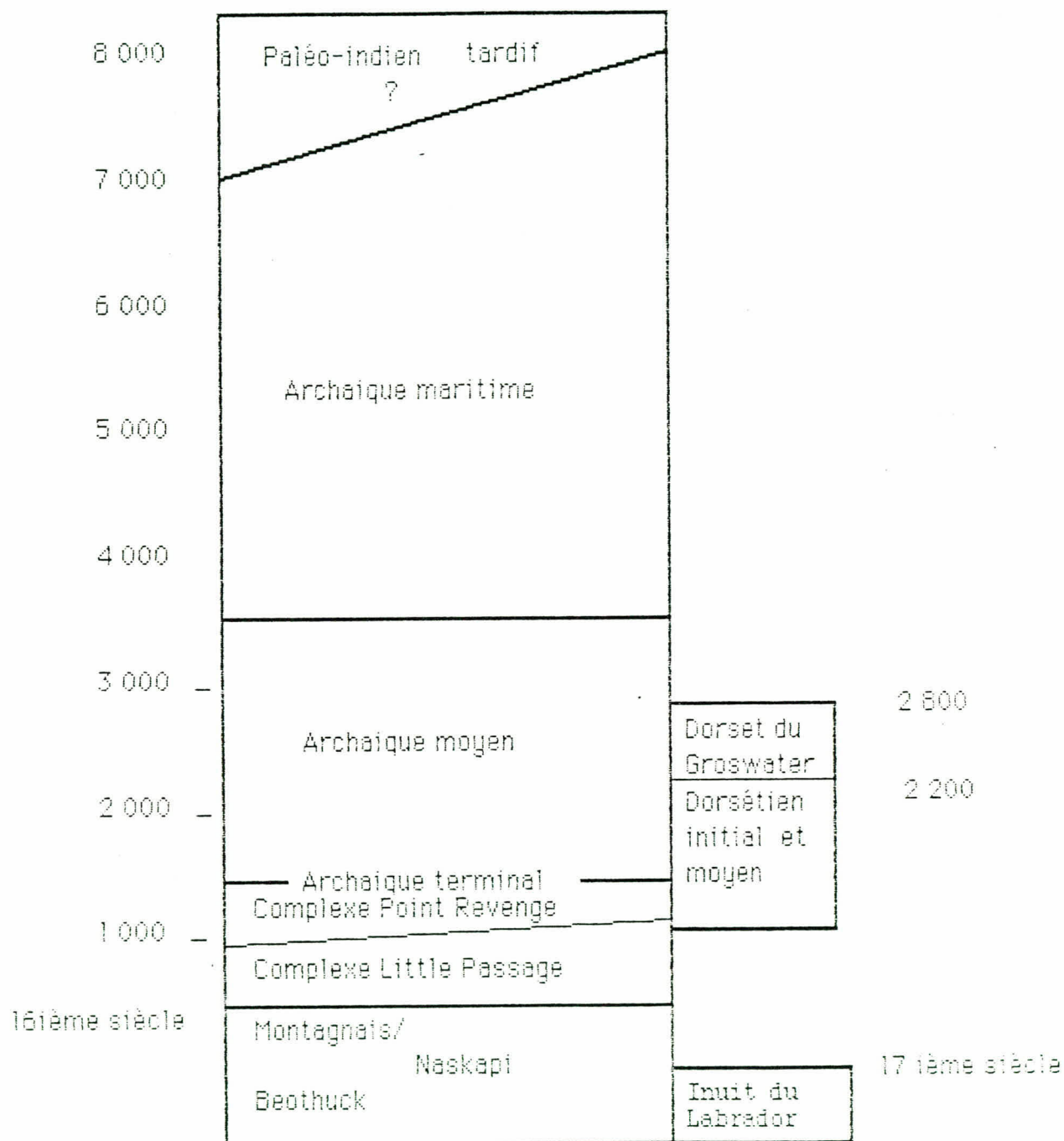
Figure 40 (suite)

Période	Tranchées	Récolte de surface	Autres	C-14	Autres
3 500	XI-193 EiBg-43			2 870+/-60	
	XI-132				Niveau de terrasse Localisation strati- graphique
2 500		XI-90 IV-379	III-311		Niveau de terrasse Matière première Outils diagnostiques
2 600 2 300	XI-252 EiBg-43a			2 420+/-60	
2 500 1 500	IV-301				Niveau de terrasse Matière première Localisation strati- graphique
		IV-361			Niveau de terrasse Matière première
2 000 1 000		XII-74			Niveau de terrasse Matière première Localisation strati- graphique Outils diagnostiques
2 200		XIII-272 XIII-192		2 100+/-80	
	XIII-176 XIII-376 X-155 X-96 X-180	XIII-355 XIII-356 XI-389 XI-224			Niveau de terrasse Matière première Localisation strati- graphique Outils diagnostiques
	XII-268			1 680+/-100	
	XII-289				
1 500		XIII-288 XIII-247	IX-178 EiBg-45		

Période	Tranchées	Récolte de surface	Autres	C-14	Autres
1 400	XV-39			1 290+/-50	Niveau de terrasse Localisation strati- graphique Matière première Outils diagnostiques
	XVI-112	X-378-379 X-337-357 XVI-135 XVI-8 (EiBg-1e)			
	XVI-5-	XVI-157		1 230+/-80	
	XVI-67 (EiBg-1d)			1 140+/-60	
		XVI-114 XVI-93 (EiBg-1f)			
1 000	XVI-101 EiBg-1a			980+/-50	Niveau de terrasse Localisation strati- graphique Matière première Outils diagnostiques
	XVI-323 EiBg-1b			840+/-150 670+/-110	
		XVI-261 XV-160	X-191 EiBg-46	680+/-70	
Historique	XV-148 XV-213 XV-269	XV-(183-204) XIV-338			

XV-68, matériel récolté sur la surface perturbée lors de la construction du parc à bateau.

9 000 Découpage culturel dans la péninsule du Québec-Labrador



IV. POURSUITE DU PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DANS LA RÉGION DE ST-AUGUSTIN

IV.1 INTRODUCTION

A la fin de l'été 1986, nous avons poursuivi le programme de reconnaissance en archéologie préhistorique sur la Basse-Côte-Nord. Cette année le territoire à couvrir se limitait à la bande côtière et aux îles situées entre La Tabatière à l'ouest et Shékatika à l'est.

Cette reconnaissance a suivi les principes méthodologiques établis au départ (Groison 1984). Toutefois nous avons tenu compte des modifications apportées l'an dernier (Pintal et al 1985).

Durant un mois (du 25 août au 19 septembre) quatre personnes ont participé à cette prospection régionale.

IV.2 LES OBJECTIFS

En inventoriant la zone littorale de la région de St-Augustin, nous procédions à la deuxième partie de cette prospection régionale, la première ayant considéré le bassin de drainage de la rivière St-Augustin.

Mis ensemble, les résultats de ces deux reconnaissances nous offrent le premier portrait d'une région (définie ici comme un bassin de drainage incluant archipel, rivière et lacs) basée sur une approche distinctive qui tient d'abord compte des descripteurs écologiques.

Pratiquement, deux systèmes écologiques avaient été identifiés, un séparant l'autre en deux parties, orientale et occidentale. Nous voulions couvrir ces trois secteurs. Les caractéristiques géomorphologiques (la photo-interprétation a été effectuée par monsieur Sylvain Perras, géomorphologue à l'université de Sherbrooke) de ces trois secteurs, nous guidant dans le choix des zones à inventorier.

IV.3 MÉTHODES ET TECHNIQUES

IV.3.1 La méthode de la reconnaissance

Au départ, il nous a fallu reconnaître que nous disposions de très peu d'information concernant la distribution des sites préhistoriques sur la Basse-Côte-Nord. Ainsi il nous était impossible d'utiliser, pour la reconnaissance, un modèle culturel justifiant la distribution des sites selon les sociétés préhistoriques.

Dans l'élaboration d'une méthode encadrant la pratique d'une reconnaissance en archéologie préhistorique, le premier critère dont on doit tenir compte se rapporte à la représentativité. Nous devons être en mesure de préciser en quoi la pratique de notre prospection est représentative de l'ensemble spatial couvert.

Les données culturelles ne pouvant être utilisées, il nous faut alors procéder en considérant le cadre environnemental, en tant que milieu susceptible d'être utilisé et exploité par les populations étudiées.

En archéologie préhistorique l'approche traditionnelle consiste, principalement, à utiliser les données d'ordre géographiques et géomorphologiques. Bien que cette démarche demeure importante, elle nous apparaît limitée en ce sens qu'elle ne tient compte que des caractères physiques du territoire à l'étude. Ces caractères nous apparaissent trop généraux pour justifier le choix de zones précises à inventorier sur un territoire aussi vaste que la Basse-Côte-Nord. Autre limite, les résultats ainsi obtenus ne peuvent être mis en rapport, à une échelle plus petite, qu'en oubliant les raisons qui justifiaient la pratique de la reconnaissance.

Pour combler ces lacunes (la délimitation de secteurs précis à inventorier et l'intégration des résultats à une échelle plus petite mais toujours représentative des critères utilisés) nous avons choisi de situer dans un cadre écologique notre perception du territoire à couvrir. En Basse-Côte-Nord, le cadre écologique le plus complet actuellement disponible (Ducruc et al 1983) se situe dans le lignée des grands inventaires écologiques effectués au Québec selon la méthode élaborée par Jurdant et al. (1977).

L'inventaire du capital-nature se présente comme suit:

"... une subdivision (une cartographie) de l'espace en territoires écologiques, unités identifiées et caractérisées par les composantes bio-physiques les plus permanentes de l'environnement, qui reflètent le mieux les perspectives d'utilisation de l'environnement". (Jurdant et al 1977:5)

Pour l'archéologue, l'intérêt le plus évident de cette méthode réside dans le fait que d'une part, l'inventaire a couvert systématiquement le territoire, et que d'autre part, il en a résulté une subdivision cartographique à différentes échelles. Nous avons reconnu (Pintal et al 1986:5-6) que les unités les plus susceptibles d'aider l'archéologue dans son approche du territoire consistait dans la région, le district et le système écologique.

La pertinence de la région écologique relève de ses rapports avec un climat régional distinctif et les grands ensembles physiographiques. Son échelle (1:500 000) limite toutefois sa valeur pratique.

Notre choix des secteurs à inventorier se base sur la relation district/système, le premier (échelle 1:250 000) se composant d'un pattern spécifique de systèmes (échelle 1:125 000). Donc, en choisissant un échantillon des systèmes représentatifs du district, nous justifions d'une part le choix de secteur précis à inventorier tout en ayant la possibilité, d'autre part, d'inclure nos résultats dans un ensemble plus grand (district) susceptible de représenter la variété des modes d'utilisation du territoire de la Basse-Côte-Nord.

Par ailleurs, une autre précision s'imposait. L'inventaire du capital-nature évalue d'abord la productivité végétale du territoire et néglige la spécificité des plans d'eau. Pourtant, on reconnaît l'importance de ceux-ci dans le mode d'adaptation des populations autochtones. C'est pourquoi nous avons proposé que la reconnaissance s'effectue selon les limites des bassins de drainage, incluant leurs embouchures et archipels.

Ainsi le choix des aires à inventorier considère d'abord les limites du bassin de drainage. Puis il inclut les subdivisions écologiques (région et district). Enfin

nous choisissons au moins un exemple de chaque type de système écologique propre au(x) district(s) composant le territoire à couvrir.

Après avoir choisi les systèmes écologiques représentatifs du territoire à l'étude c'est la variété des caractères géomorphologiques qui oriente le choix des aires à être inventoriées sur le terrain. Ainsi, pour un même système écologique, plusieurs aires sont inventoriées, chacune possédant des caractéristiques propres (hauteur du replat, végétation, type de sol etc.).

Pour conclure, disons que cette méthode encadre la pratique d'un inventaire mais ne se veut pas une méthode d'analyse des résultats en terme culturel. Avec cette pratique, il s'avère relativement plus facile de prélever et de justifier notre échantillonnage d'un territoire. Par la suite, il est évident que la disposition des sites dans les divers contextes environnementaux servira à l'analyse mais il s'agit là d'une question relevant d'un tout autre ordre archéologique que celui qui prévaut lors de la constitution d'un échantillon.

Un autre aspect mérite d'être mentionné, à savoir l'état du paléo-environnement au moment du choix adaptatif des populations préhistoriques. Pour la reconnaissance, il s'avère très difficile d'inclure une telle considération lors du choix des aires à inventorier.

Toutefois, en Basse-Côte-Nord, nous avons la chance de ne pas avoir "perdu" de territoire depuis la déglaciation. En effet, après la fonte des glaces, le substratum s'est relevé dégageant de plus en plus de territoire, colonisé au fur et à mesure par la végétation. Ainsi, sans parler d'une correspondance étroite, le fait de considérer les caractéristiques environnementales actuelles ne nous écarte pas de la possibilité d'inventorier les zones les plus anciennement occupées.

Pour connaître l'état du paléo-environnement, il faut procéder à des reconstitutions. A cet égard la géomorphologie et la pédologie nous permettent de décrire la formation du paysage physique, tandis que la palynologie et l'analyse des macro-restes nous aident à reconstituer le support végétal. Les informations concernant la faune ancienne sont très rares et proviennent principalement des données archéologiques, tirées de l'analyse ostéologique des ossements recueillis.

IV.3.2 Modes d'intervention et techniques d'enregistrement

Considérant que notre reconnaissance se déroulait dans un archipel, nous avons opté pour le canot à moteur comme moyen de transport. Un camp de base situé dans le secteur à inventorier, nous a permis de couvrir les différentes aires choisies.

Chaque aire (superficie moyenne de 500 mètres carrés) était inventoriée systématiquement par sondages. Selon l'état des lieux, les sondages consistaient en quadrant de 50 X 50 centimètres ou en tranchée de 1 mètre X .50 mètre. La densité de ces sondages varie entre un à tous les 5 mètres jusqu'à un à tous les 10 mètres.

Quand cela était possible, la profondeur des sondages s'approchait au maximum de la roche-mère. Sinon, en toutes occasions, nous cherchions à atteindre et à dépasser les horizons minéraux (Ae, B).

Dès qu'une découverte signalait la présence éventuelle d'une occupation, certains sondages étaient agrandis à 1 mètre X 1 mètre. Leur densité était également augmentée afin de vérifier la présence d'aménagement. Nous désirions non seulement connaître avec précision l'étendue du site, mais également être en mesure de le dater et d'évaluer son potentiel d'interprétation. Les relevés de terrain comprennent, outre une description succincte de l'environnement, les mesures hypsométriques pour la majorité des sondages effectués ainsi que leur distribution par zone inventoriée. Dans le cas des sites découverts, une plus grande attention est accordée au relevé stratigraphique et cartographique.

IV.4 LES CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DU TERRITOIRE A L'ÉTUDE

Nous avons déjà mentionné que méthodologiquement, notre reconnaissance devait d'abord considérer les limites du bassin de drainage comme cadre opérationnel. Cette notion ne cause aucun problème quand la prospection s'effectue à l'intérieur des terres. Cependant, quand on aborde la zone littorale, le concept de bassin de drainage perd de sa pertinence au profit des limites de son embouchure. Les liens deviennent d'autant plus difficiles à établir quand l'embouchure d'une rivière principale s'ouvre sur un archipel.

En effet, un archipel se définit en faisant référence à un ensemble d'îles disposés en groupe. L'inclusion de ces îles dans les limites d'un bassin de drainage découle davantage de la localisation géographique que de l'importance du réseau hydrographique de l'hinterland. Ainsi, en considérant l'ensemble des îles qui forment la façade sud-est du bassin versant de la rivière St-Augustin, nous remarquons qu'elles s'inscrivent dans trois archipels: St-Augustin, Kécarpoui et Mécatina.

Officiellement, la majeure partie de l'archipel de St-Augustin s'inscrit dans les limites du bassin versant des rivières Coxipi et Napétipi, tandis que les archipels Kécarpoui et Mécatina s'associent aux limites de la rivière Mécatina. Cependant, en y regardant de plus près, le secteur de la baie de Kingston ainsi que la région de Shékatika (le nord-est de l'archipel de St-Augustin) ne correspondent qu'au bassin versant de la rivière Coxipi. A l'autre extrémité., les baies de Kécarpoui et des Ha! Ha! se relie à deux bassins versants mineurs, sans nom. Donc nous remarquons qu'entre archipel et bassin versant une démesure s'installe et pour la combler nous proposons d'inclure dans la définition de notre région à l'étude les bassins versants mineurs, parallèles aux principaux bassins de drainage (ici la rivière St-Augustin). De cette façon, nous justifions l'extension des limites de l'embouchure d'une rivière à l'ensemble des îles qui forment sa façade.

Ce procédé nous permet de relier la description hydrographique du territoire aux facilités de déplacement que permet la physiographie de ce territoire. Ainsi la Basse-Côte-Nord:

"... se caractérise par une côte très découpée, parsemée de nombreuses îles; fréquemment la mer pénètre à l'intérieur des terres par un système de vallées encore ennoyées, disposées suivant des axes perpendiculaires et quelques fois parallèles à la côte."

Ethnoscop 1983:11

C'est surtout dans la région de St-Augustin que l'on retrouve ces axes perpendiculaires à la côte, véritables voies de passage qui traversent tout le territoire à l'étude (Le Petit Rigolet, Le Grand Rigolet, La Grande Passe, Le Passage de Bougainville, Le Passage de l'Ile au Sable).

A notre avis, tout le secteur couvert par ces axes perpendiculaires, autant terrestre que marin, doit être considéré comme une entité gravitant autour d'un point médian, la rivière St-Augustin et sa baie.

C'est en tenant compte de ces attributs (physiographique, hydrographique) que nous avons délimité le territoire à l'étude pour cette année. Il s'étend donc de la baie de Ha! Ha! à l'ouest jusqu'à la baie de Kingston à l'est (soit entre les longitudes $58^{\circ}17'$ et 59° et les latitudes 51° et $51^{\circ}17'$). Il comprend la bande côtière ainsi que les îles des différents archipels.

Par rapport au cadre écologique utilisé pour notre méthodologie de reconnaissance, tout ce territoire se retrouve dans une même région écologique, soit BS. Elle représente un domaine maritime de l'hémiarctique (figure 42).

Cette région correspond à la zone littorale qui s'étend de la presqu'île de la Pointe Rocheuse à l'est, jusqu'à l'embouchure de la rivière Olomane à l'ouest. Le territoire à l'étude occupe environ 20% de la superficie de cette région.

Au point de vue du district écologique, nous en retrouvons un ROBE (figure 43) qui s'étend lui sur deux régions écologiques MU (en partie couvert par Ethnoscope 1983 et Pintal et al. 1986) et BS, la portion à l'étude cette année. Le district ROBE couvre la zone littorale comprise entre la presqu'île de la Pointe Rocheuse à l'est et Tête-à-la-Baleine à l'ouest.

Finalement, nous avons retenu deux systèmes écologiques comme représentatifs du territoire à couvrir. Il s'agit de H9-0 -5 et H7- 0 6p -1 (figure 43). Il importe de souligner qu'un de ces systèmes (H7-0 6p -1) divise en deux l'autre. Nous avons décidé de couvrir les deux sections (est et ouest) de ce système écologique (H9-0 -5). Les cartes écologiques sont les mêmes que celles fournies dans le rapport concernant la rivière St-Augustin (Pintal et al. 1986).

Du point de vue géomorphologique, ces deux systèmes écologiques diffèrent considérablement, malgré une prédominance commune de la roche en place (carte 3). Ainsi le système écologique H9-0 -5 se caractérise par la présence de dépôt ponctuel de sédiments de plage non-différenciés d'origine littorale ou glacielle. Par contre, le système H7-0 6p-1 contient une plus grande diversité de dépôts meubles. Ainsi son

Figure 42

Les régions écologiques de la zone littorale dans le secteur de St-Augustin

Zone biologique	Sous-zone biologique	Domaine	Région écologique	Groupelements végétaux caractéristiques
Hémiarctique		Maritime		
Toundra et forêt	Sommets : Toundra et krummholz		BS	Interfluves dénudés ou toundra et krummholz en haut des versants. Sapinière à mousses dans les val- lées protégées. Improductives à moyennement pro- ductives.
	Vallées : Sapin et épinettes blanches		MU	Krummholz et toundra sur les inter- fluves. Sapinières à épinettes noires et mousses dans les vallées. Improductives à moyennement productives

Tiré de Ducruc 1983.

Figure 43

Le district écologique de la zone littorale dans le secteur de St-Augustin
et les systèmes écologiques à inventorier dans ce secteur

District écologique

Symbole	Caractères physiques
ROBE	Plateaux rocheux fortement disséqué ; faibles dénivellations altitudinales; répétitions très rapprochées des cassures de pentes courtes mais très abruptes; alignement rocheux structuraux NE-SO venant se per- dre dans le golfe; sommets dénudés et placage de till sur les versants.

Tiré de Ducruc 1983

Systèmes écologiques

H9-0 -5-	Partie est	Montueux ou accidenté; dépos meubles; affleurements; roche en place.
	Partie ouest	" " "
H7-0 5P-1		Montueux ou accidenté; dépos meubles; affleurements et sables; roche en place; Sédiments littoraux en plaine.

extrémité ouest, la baie des Oies, contient les mêmes sédiments de plage non-différenciés de complexe deltaïque ou estuarien. Par contre son extrémité orientale, le sud de l'île Bayfield, présente des sédiments d'origine littorale et glacielle surplombant un till de fond mince d'origine glaciaire.

Notre choix des zones à inventorier considérait d'abord la variété des dépôts meubles puis les formations géomorphologiques et géographiques (carte 3). Ainsi il allait de soi que nous devions inventorier le sud de l'île Bayfield, caractériser par ses dépôts glaciaires et sa géomorphologie seul témoin, dans notre territoire à l'étude, d'une zone littorale ancienne. La baie des Oies avait également été choisie comme zone d'inventaire et ce pour à peu près le même ordre de raison que le sud de l'île Bayfield.

Ailleurs sur le territoire, l'uniformité et la rareté des dépôts meubles ne nous procuraient que peu d'éléments justificatifs pour procéder à une choix de zones précises à inventorier. La procédure consistait alors à répartir les interventions autant sur les îles que sur la côte, autant là où des plaques de dépôt meubles existaient, accompagnées ou non d'un couvert végétal, que là où la roche-mère affleurerait ou n'était recouverte que par un mince humus, chaque zone inventoriée apparaît sur les cartes 3.

IV.5 LES SECTEURS INVENTORIÉS ET LES SITES DÉCOUVERTS

Devant l'immensité du territoire à couvrir et compte tenu des moyens logistiques à notre disposition, nous avons préféré nous limiter à trois secteurs particuliers. Ainsi une semaine a été consacrée pour chaque extrémité du territoire, i.e. la baie des Ha! Ha! et la région de Shékatika, tandis que les deux autres ont servi à couvrir le centre de cet archipel, situé directement au sud de l'embouchure de la rivière St-Augustin.

Nous avons localisé neuf nouveaux sites qui se répartissent ainsi

Baie des Ha! Ha!	1 site
La région de la baie de Kingston	2 sites
Extrémité occidentale de l'archipel de St-Augustin	6 sites

IV.5.1 Le secteur de la baie des Ha! Ha!

Dans cette région, notre reconnaissance s'est concentrée principalement sur la baie des Ha! Ha! puis, mais dans une moindre mesure sur celles de Kécarpoui et de Lessard.

La baie des Ha! Ha! se retrouve à l'ouest de l'archipel de St-Augustin, au nord-est immédiat de La Tabatière. Plusieurs ruisseaux s'y déversent mais son principal affluent correspond au lac Monger, lui-même alimenté par les lacs Plamondon et Robertson.

Si la baie des Ha! Ha! n'appartient pas spécifiquement au bassin de drainage de la rivière St-Augustin, elle s'y associe via diverses axes parallèles à la côte. Ainsi par voie de mer, l'embouchure de la St-Augustin se relie à la baie des Ha! Ha! via le Grand et le Petit Rigolet. Par voie de terre, deux itinéraires semblent plus particulièrement fréquentés; le premier débute avec le ruisseau Navarre puis longe le lac Kécarpoui, le second emprunte le ruisseau Pagachou et débouche sur la baie de Kécarpoui, immédiatement à l'est de la baie des Ha! Ha!

Le secteur entourant la baie se compose principalement de roches en place parfois recouvert de plaques de sédiments de plage non-différenciés. On y distingue des graviers de plage ou de recouvrement ainsi que de la vase de slikke et de schorre, résultat d'un environnement littoral ou glaciaire.

L'élévation maximale moyenne des collines composant ce secteur varie entre 30 et 35 mètres. Les sommets les plus élevés, soit entre 100 et 200 mètres, se retrouvent principalement sur le versant ouest de la baie, à proximité de La Tabatière.

Le couvert végétal s'avère très variable. Certains secteurs, particulièrement ceux à faible altitude (5 mètres et moins) soutiennent une forêt coniférienne très dense, surtout composée d'épinette noire et de sapin baumier. D'autres secteurs, entre autres ceux ayant une altitude plus élevée (entre 5 et 15 mètres) ou ceux correspondants aux îles parsemant la baie, connaissent une densité arbustive très faible. Nous y retrouvons alors, l'aulne rugueux, le thé du Labrador, la mousse de caribou, la sphaigne et la camarine.

Quelques petits fruits sauvages colonisent ces espaces, le bleuet, la plaqueGierre ainsi que quelques variétés d'airelle.

La baie des Ha! Ha! permet la présence d'une faune assez diversifiée. Nous y avons rencontré le loup-marin, le vison et le lièvre. En ce qui concerne la faune ailée, nous avons pu observer le lagopède des saules, le huard, l'outarde, des goélands argentés et à manteau noir, plusieurs variétés de canard (Bec-scie, noir, etc.), de même que des aigles pêcheurs. Finalement les eaux renferment plusieurs espèces de poisson dont les principaux sont l'omble fontaine, le saumon atlantique, la truite de mer, le maquereau et la carpe.

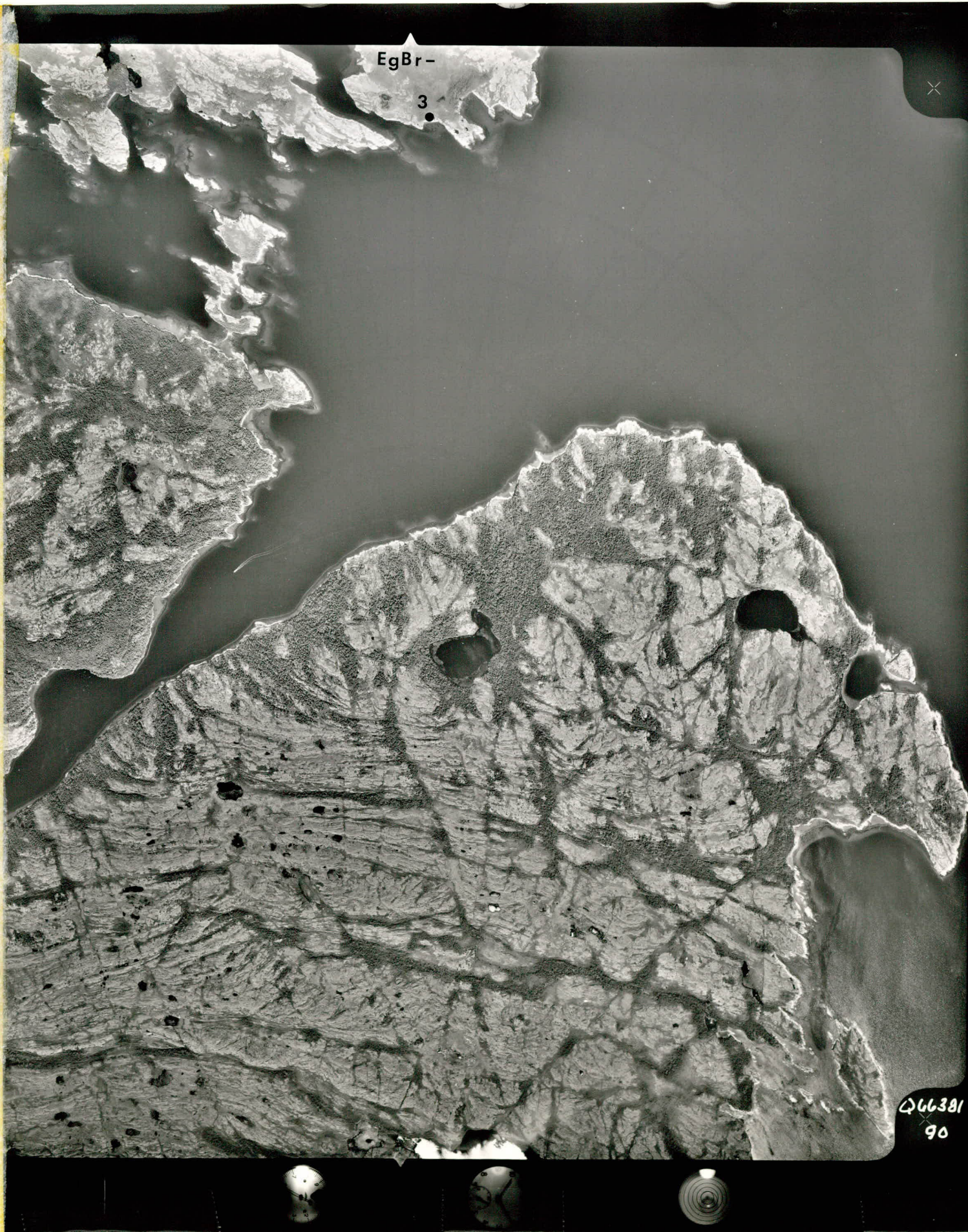
A la baie des Ha! Ha!, nous avons sondé et parcouru plusieurs îles de différentes grandeurs qui parsèment la baie sur toute son étendue. Étant donné les mauvaises conditions de la température, nous n'avons pu inventorier l'île du Gros Mécatina.

En plus des îles, notre reconnaissance s'est déroulée sur les bords de la baie, principalement là où des replats, de sables ou de galets, facilitaient l'accès à ces rivages trop souvent formés de falaises rocheuses. Nous en avons profité pour visiter le lieu dit du Lac Salé où se retrouve un ancien poste d'exploitation du loup-marin datant du 19^e siècle. Quelques maisons persistent encore de même que des trottoirs en bois. Près de la plage, des milliers d'ossements de loup-marin couvrent la surface du sol.

Actuellement les Montagnais de même que les habitants de La Tabatière vont régulièrement au lac Monger près d'une chute, exutoire du lac Plamondon, pour pêcher le saumon atlantique et la truite.

Nous avons visité les quatre extrémités de la baie Kécarpoui. Des sondages plus intensifs ont été pratiqués dans sa portion nord, lieu de déversement de la rivière Kécarpoui. Aucun site n'a été enregistré mais sur une pointe de terre, situé à l'est de l'embouchure de la rivière, nous avons remarqué du matériel datant de l'époque historique (deuxième moitié du 19^e siècle et début du 20^e siècle).

A la baie Lessard, nous n'avons reconnu que son extrémité nord, lieu de déversement de deux petites rivières. Aucun vestige anthropique n'y a été observé.



IV.5.1.1. EgBr-3 (Plan 1)

Le site EgBr-3 se retrouve au nord-ouest de la baie des Ha! Ha!, face à l'embouchure du lac Monger et à proximité de la baie Shoal (la localisation précise des sites apparaît sur les fiches d'enregistrement fournies à l'annexe 2).

Il occupe l'arrière d'une plage composée de sable grossier et de gravier. Cette plage a la forme d'une petite anse, encadrée par deux massifs rocheux recelant des dyke de quartz. Le site lui-même occupe un replat formé par un dépôt de vase de slikke et de schorre. Nous avons évalué sa distance par rapport au rivage à 15 mètres, tandis que son altitude s'approche des 4 mètres. Pour accéder au site la pente s'avère faible, de l'ordre des 15 degrés.

Actuellement, ce site occupe un milieu densément boisé, colonisé principalement par l'épinette noire. Ce milieu offre une bonne protection et ce pour toutes les directions. Au sol, la litière se compose surtout de sphaigne. Le drainage est mauvais, il s'agit d'un lieu d'accumulation des eaux d'écoulement.

Quinze sondages ont été effectués, quatre s'avérant positifs. Leurs distributions nous permettent d'évaluer la superficie de ce site à environ 20 mètres carrés.

Deux sondages (1 et 2) contenaient les vestiges d'une structure-témoin de combustion. Aucun aménagement particulier ne caractérise cette structure si ce n'est la présence de quelques roches, noircies et éclatées accompagnées d'une couche (2 à 3 cm) de charbon de bois. Un échantillon y a été prélevé, et la date obtenue correspond à 770 ± 70 A.A. (Beta 19627). Bien que nous n'ayons pas fouillé cette structure, les vestiges observés nous suggèrent une activité thermique vive mais peu prolongée.

La collection d'artefact se compose de 157 éclats (poids approximatif: 618 grammes). Parmi les matières premières reconnues, le quartz s'avère le plus abondant (N:144, 91.7%) puis suivent le chert gris-pâle, à grain fin et mat (N:10, 6.4%), le schiste beige-brun (N:2, 1.3%) et enfin le chert beige-blanc, à grain fin et mat (N:1, 6%).

D'après les éléments recueillis, il semble que le quartz retrouvé sur ce site soit d'origine locale. Il a été taillé sur place, du dégrossissage (présence de cortex sur certains éclats) à la finition (de nombreux éclats ont une superficie inférieure à 1 centimètre carré (N:97, 67.4%). La gélifraction a affecté considérablement ces éclats, conséquence d'un terrain très humide et de la mauvaise qualité de ce quartz.

Outre ce débitage, nous avons identifié 5 fragments d'outils. De ce nombre, quatre pourraient appartenir à une même pièce, un gros éclat utilisé, puisqu'ils sont tous de la même matière première, le chert gris pâle. Quand à l'autre fragment, il s'associe à un éclat utilisé en chert gris foncé/vert, à grain fin et mat. A noter que tous ces fragments d'outils se trouvaient dans le sondage 2, à proximité de la structure-témoin de combustion.

Lors de la fouille nous avons observé, également dans le sondage 2, la présence d'ocre rouge. Toutefois, l'eau qui infiltrait la couche d'occupation semble avoir liquéfié cet ocre rouge qui se présentait sous forme d'un sable fin.

IV.5.2 Le secteur de la baie de Kingston

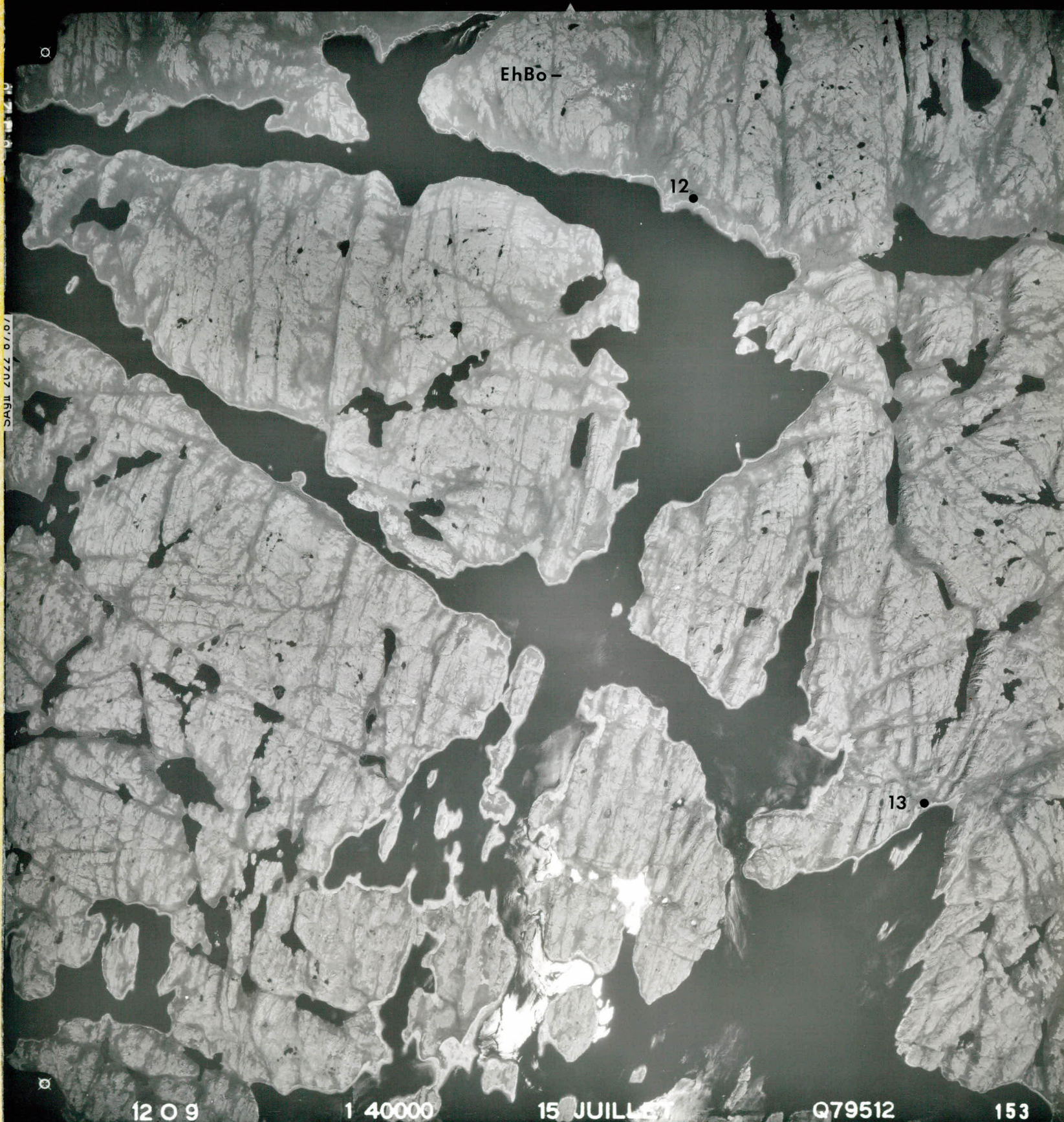
Ce lieu forme l'extrémité nord-est de l'archipel de St-Augustin. Il s'associe à l'embouchure de la rivière St-Augustin via les passages de Bougainville et de l'Ile au Sable.

Plusieurs cours d'eau irriguent ce secteur, mais le principal affluent correspond à la rivière Coxipi. Cette rivière peut être perçue comme une voie de passage vers l'intérieur des terres, a tout le moins vers le lac Paramé et la rivière Napetipi.

Cette portion du territoire à l'étude se compose principalement de roches en place accompagnées de sédiments de plage non-différenciés surplombant en quelques endroits, des sables et graviers non-différenciés de complexe deltaïque et estuarien.

L'élévation maximale moyenne des collines bordant cette région se situe entre 50 et 60 mètre. Les sommets les plus élevés, de 100 à 125 mètres, se retrouvent autour de la baie de Kingston.

10/0 0 7077 1666



EhBo-

12.

13.

12 0 9

1 40000

15 JUILLET

Q79512

153



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Photocartotheque québécoise

©Tous droits réservés 1985

Le couvert végétal de ce secteur s'avère un des plus développé parmi ceux rencontrés au cours de cette reconnaissance. L'épinette noire et le sapin baumier colonisent densément les secteurs ayant une altitude inférieure à 10 mètres. Pour les niveaux plus élevés, on remarque surtout l'aulne rugueux, le thé du Labrador, la cladonie et la camarine.

La faune nous y est apparue moins abondante qu'à la baie des Ha! Ha!. Les castors y semblent plus nombreux contrairement au loup-marin, rarement rencontré. Quand à la faune ailée, seul le huard, des canards (bec-scie et noir) et l'aigle-pêcheur y ont été observés. Aucun relevé n'a été fait concernant les poissons.

Dans cette région, nous avons d'abord inventorié les secteurs de l'ancien village de shékatika, puis la baie de Kingston et enfin une baie sans nom située au nord-est de l'île Berthelot. Les mauvaises conditions météorologiques nous ont empêché de visiter l'extrémité est de l'île de l'Anse-au-Portage. D'après la tradition locale, un immense site s'y retrouve, il se composerait de plusieurs structures circulaires de pierres aménagées à même un champ de bloc.

Pour le secteur de l'ancien village de Shekatika, aucun vestige préhistorique n'a été retrouvé. Niellon et Jones (1983) ont déjà présenté le site historique

L'embouchure de la rivière Coxipi a été visitée par la firme Ethnoscope en 1983. Plusieurs concentrations de matériel historique y avaient alors été localisés. Notre passage n'a rien apporté de plus.

Actuellement, les Montagnais fréquentent la baie de Kingston autant pour la pêche (saumon de l'atlantique et truite) que pour la trappe des animaux à fourrure.

IV.5.2.1 EhBo-12 (plan 2)

Le site EhBo-12 occupe le sommet d'une petite colline. Celle-ci forme une pointe de terre qui s'avance dans une baie sans nom située au nord-est de l'île Berthelot et au nord-ouest de l'Anse-à-la-Cuillère.

L'accès au site s'avère relativement aisé. Le rivage se compose d'une plage de sable fin et grossier, parsemée de quelques rochers. La pente qui mène au sommet de la

butte est de l'ordre des 30 degrés. Une distance d'environ 15 mètres sépare le site de la mer et il faut gravir de 4 à 5 mètres pour atteindre les diverses sections du sommet.

Le substratum se compose de sédiments de plage non-différenciés reposant sur la roche en place. Au point de vue de la végétation, deux zones se distinguent. Les abords ainsi que l'arrière de la colline sont densément colonisés par une forêt coniférienne, principalement composé d'épinette noire et de sapin baumier. Par contre, le sommet de la colline s'avère dégagée de tout couvert forestier. Nous y retrouvons la sphaigne, la cladonie, la fougère ainsi que le thé du Labrador. Le drainage varie de bon à moyen selon la densité du boisé. Enfin ce milieu offre une bonne protection contre les vents du nord et de l'est alors qu'elle apparaît mauvaise pour l'ouest et le sud.

En tout nous avons effectué 37 sondages, et 28 s'avérèrent positifs. La distribution de ces sondages ainsi que la nature des vestiges rencontrés nous ont amenés à distinguer trois stations distinctes (A,B,C). Deux se retrouvent dans un milieu densément boisé (A,C), tandis que l'autre (B) occupe la portion de la colline dégagée de tout arbre.

La station A

La station A (19 sondages, superficie estimée: 50 mètres carrés) comprend principalement du matériel préhistorique associé, stratigraphiquement, au fond de l'horizon Ah. Quelques artefacts de la période historique furent également retrouvés mais ils s'associaient à une couche pédologique différente, soit le sommet de l'horizon Ah. Ce dernier matériel se rapporte à la vie domestique, il s'agit de quatre tessons d'une grande jarre cylindrique en grès nord-américain datant de la fin du 19^e siècle ou du début du 20^e siècle.

En ce qui concerne l'occupation préhistorique, les sondages nous ont permis de retracer deux concentrations de témoin de combustion (sondage 1, et 6-7-8-9) occupant le centre de cette station. Il s'agit d'assemblages de pierres noircies et éclatées accompagnées d'une importante couche de charbon de bois. Nous n'avons pas fouillé ces structures, mais les sondages nous ont permis de constater que dans au moins un cas (sondage 1), les sables sous-jacent avaient été altérés par l'activité

thermique de ce foyer. Sans parler de vestiges d'une activité très prolongée, ces témoins de combustion semble indiquer qu'un feu vif, d'une durée plutôt courte que longue, a eu lieu au cours de cette occupation. Un échantillon de charbon de bois, prélevé à même le foyer, nous a permis d'obtenir une date de 1070 ± 70 A.A. (Beta-19629).

La collection d'artefacts préhistoriques se compose de 111 éclats (poids approximatif: 300 grammes). Nous distinguons cinq matières premières; le chert (N:8, 7.2%) se présente sous divers aspects; beige-gris à grain fin et mat, gris-brun/foncé à grain moyen et mat, brun-gris à grain fin et mat. Ces éclats ont tous une superficie inférieure à 2 centimètres carrés. Le quartz (N:25, 22.5%) varie de hyalin à très grossier. Ces éclats s'avèrent relativement gros et malgré leurs petits nombres, ils représentent près des 3/4 du poids total de tous les éclats. Le quartzite de Ramah est le plus abondant (N:74, 66.7%). Ces éclats sont petits, tous inférieurs à 3 centimètres carrés. Les autres matières premières sont numériquement peu représentées, il s'agit d'un quartzite fin aux enfumures brunes (N:1), d'un quartzite grossier blanchâtre (N:2) et d'un schiste (N:1).

La distribution de tous ces éclats semble suivre une forme ovale allongée. Les principales concentrations se retrouvant au sud. Sous toutes réserves de recherche plus poussée, il se pourrait que nous soyons en présence des vestiges d'une tente allongée (8 mètres X 3 mètres), le centre étant occupé par les structures-témoin de combustion.

En plus des éclats, nous avons identifié 19 outils. Parmi eux, 10 représentent des éclats utilisés/retouchés (8 en quartzite de Ramah et 2 en chert gris-brun/foncé). Suivent en importance les petits grattoirs (N:3) sur éclat et à front convexe (deux sont en quartzite de Ramah et un en chert beige/gris). Les racloirs/couteau (N:3), dont deux s'avèrent relativement gros (60 et 18 grammes). Ils ont été façonnés sur éclat avec réciproquement un bord convexe (chert beige-gris) puis un bord concave (chert brun-vert). Le troisième racloir-couteau (en quartz hyalin) se présente sous la forme d'un petit fragment latéral. Complète cette collection, un galet en quartz laiteux qui aurait pu servir comme pilon, un fragment distal d'un gros grattoir-rabot en quartz hyalin et enfin un fragment d'une pièce bifaciale, en quartzite de Ramah.

La distribution de ces outils suit celle plus générale des éclats. A noter cependant que 11 d'entre eux furent localisées dans le sondage 8.

Dans un autre sondage (27), situé un peu en retrait du matériel lithique, nous avons recueilli quatre fragments de coquille (*mytellus edulis*).

La station B

La station B (10 sondages, superficie estimée: 25 mètres carrés) contient surtout du matériel préhistorique avec toutefois une plus grande proportion de matériel historique qu'à la station A. Nous avons noté les mêmes distinctions stratigraphiques, entre ces types de matériel, sur ces deux stations.

Le matériel historique (figure 44) s'associe à la vie domestique, au loisir et à la chasse puis, dans une moindre mesure, à la quincaillerie d'architecture.

La collection préhistorique comprend 30 éclats (poids approximatif: 20 grammes). Parmi les matières premières identifiées, le chert gris foncé à grain moyen et mat s'avère le plus représenté (N:26, 86.7%). Ces éclats sont tous inférieurs à 3 centimètres carrés. Les autres matières premières, numériquement peu représentées, se révèlent être le quartz hyalin (N:2) le quartzite de Ramah (N:1) et enfin l'ardoise (N:1). Aucun outil n'a été localisé. Ce matériel lithique se distribue autour d'une grosse roche, plus particulièrement sur son versant est. Il se pourrait que celle-ci ait servi de point central pour effectuer la taille de la pierre.

Une structure-témoin de combustion a été retrouvée un peu en retrait du matériel préhistorique, vers le nord-est. Elle se compose de plusieurs roches, brisées et noircies, accompagnées d'une mince couche de charbon de bois. Aucune altération des sables sous-jacent n'a été remarquée. Si une combustion a réellement eu lieu à cet endroit, elle a pu être vive, mais de courte durée.

Outre ces éléments nous avons recueilli un fragment d'os (non-identifiable) et 5 fragments de coquilles (*mytellus edulis*) dans le sondage 17. Ces écofacts étaient associés à la couche préhistorique.

Figure 44

Le matériel historique du site EhBo-i2

	Domestique	Loisir	Chasse	Architecture
Station A	4 tessons, grande jarre cylindrique en grès nord-américain			
Station B	1 dos de bouton en bois (2 trous). 1 bouton en verre blanc (4 trous). 2 fragments d'une assiette en porcelaine 1 fragment de cône en graphite. 1 fragment de mine à crayon en graphite. 2 fragments de pot de conserve en verre incolore. 6 fragments de fond de bol ou de tasse en terre cuite fine blanche. 1 fragment d'une petite cuillère en fer étamé. 1 petite cuillère en tôle de fer étamé. 1 tesson de paroi de verre à boire.	3 fragments de fourneau de pipe en argile blanche. 1 fragment de tuyau de pipe en argile blanche	2 culots de douille de cartouche 12. 1 canon de carabine 22.	2 clous tréfilés. 4 clous découpés.
Station C	2 fragments de cerceau de baril (entreposage) 1 morceau de cuir. 1 feutre de laine. 4 morceaux de tissu			6 fragments de papier goudronné. 5 fragments de clou tréfilé.

La station C

Cette station se caractérise par la présence d'une habitation datant de l'époque historique surplombant du matériel préhistorique.

L'habitation a une forme vaguement rectangulaire. Elle se compose de trois murs (N, O et E) formés d'un amas de sable prélevé au centre et autour (N et E) de l'habitation. La coupe d'un des murs nous a indiqué que ceux-ci ont une épaisseur d'environ 50 centimètres, leur jonction avec le plancher se caractérisant par la présence d'une pièce de bois qui délimite le pourtour du plancher.

Le matériel historique contenu à l'intérieur de cette habitation (figure 44) se rapporte à la vie domestique ainsi qu'à la quincaillerie d'architecture.

Il semble que l'établissement de cette maison ait perturbé la couche préhistorique. Nous y avons pratiqué trois sondages. Au centre (18) les artefacts d'époques différentes se retrouvaient pêle-mêle dans un sable sans stratification naturelle. Sous l'emplacement de la porte (19) on retrouve les horizons naturels, alors le matériel historique s'associe à un niveau (E.) qui surplombe celui recelant le matériel préhistorique Ahg1.

En tout la collection préhistorique comprend 82 éclats (poids approximatif: 940 grammes). Le quartz (N:37, 45.1%) à lui seul correspond à près de 90% du poids total de tous les éclats. En importance suivent les cherts (N:33, 40.2%), gris à grain moyen et mat, gris à grain fin et translucide, gris-brun à grain moyen et mat et gris-vert à grain moyen et mat.

Presque tous ces éclats sont inférieurs à 2 centimètres carrés. Enfin on retrouve 11 éclats en quartzite de Ramah (13.47). En très faible quantité, nous avons reconnu le schiste (N:1) et de quartzite (fin aux enfumures beiges (N:1).

Outre ces éclats nous avons retenue trois pièces à titre d'outils. Deux s'avèrent être des éclats utilisés en quartzite de Ramah. L'autre se rapporte à un grattoir/racloir, sur éclat, en chert beige-vert à grain fin et mat.

Certaines différences, spécifiques à chaque station, apparaissent dans la distribution des matières premières. Malgré cela, suffisamment de point commun (stratigraphie, matériel, etc.) nous permette de supposer que ces trois stations s'associent à une même occupation préhistorique.

IV.5.2.2. EhBo-13 (plan 3)

Le site EhBo-13 occupe le rivage nord de la baie de Kingston. On le retrouve derrière une plage de sable fin qui se prolonge sur presque toute l'étendue de cette rive.

Le site lui-même occupe un replat (élévation 2 mètres), composé de sable grossier et de gravier, encadré par la plage au sud (distance 5 mètres) et une falaise au nord (élévation 10 mètres). Pour accéder au site la pente est faible, de l'ordre des 10 degrés.

Sur l'emplacement du site, le boisé se compose d'épinette noire et de sapin baumier, au sol, la litière comprend la sphaigne et la camarine. Le drainage s'avère de qualité moyenne. Quand à la protection, elle est excellente pour le nord, moyenne pour l'est et l'ouest et faible pour le sud.

Actuellement, on retrouve sur ce site une occupation montagnaise contemporaine. Celle-ci comprend les vestiges de quatre tentes carrés ou légèrement rectangulaires. Autour de ce campement, nous avons effectué six sondages, quatre contenaient du matériel culturel. Comme tout ce matériel datait de la période historique, hors de notre champ de recherche, nous ne nous sommes pas attardés à circonscrire l'étendue exacte de ce site.

L'analyse du matériel recueilli indique qu'il se rattache autant à la première moitié du 19^e siècle qu'à sa deuxième moitié. Aucune différence stratigraphique ne nous étant apparu lors de la collecte de ces artefacts, on peut penser que: 1) soit l'occupation montagnaise a perturbé les anciennes couches, 2) soit il s'agit d'un dépôt synchronique de pièces datant d'époques légèrement différentes.

Sauf un fragment de pierre à fusil que l'on peut rattacher à des activités liées à la chasse, tous les autres artefacts s'associent à la vie domestique ou de loisir (pipe en argile blanche, bol et soucoupe et en terre cuite fine blanche, grand plat creux en terre cuite grossière canadienne).

Aucune forme d'aménagement n'a été repérée parmi les sondages effectués.

IV.5.3 L'extrémité occidentale de l'archipel de St-Augustin

L'archipel de St-Augustin comprend les îles situées face à l'embouchure de la rivière St-Augustin et celles s'étendant vers l'est, jusqu'à la baie de Jacques-Cartier. Notre reconnaissance n'a pas couvert les centaines d'îles qui composent cet ensemble. Nous nous sommes limités à l'ouverture, vers la mer, du passage qui mène en droite ligne à la rivière St-Augustin, c'est-à-dire le secteur compris entre l'île de l'Anse-au-Portage, la partie sud de l'île Bayfield et enfin les îles Bateman. Par manque de temps, nous n'avons pas pu couvrir la baie des Oies.

Cette portion de l'archipel contient des îles de diverses grandeurs. Certaines méritent simplement le nom de rocher, on y retrouve aucun couvert végétal. D'autres sont si grandes qu'elles contiennent lac, ruisseaux et montagnes.

En général, ce secteur se compose principalement de roches en place. Par endroit, des sédiments de plage non-différenciés, témoin d'une zone littorale, couvre cette roche. La partie sud de l'île Bayfield se distingue nettement de ces caractéristiques. On y retrouve des sédiments de plage non-différenciés recouvrant un till de fond mince sur roc. Nous nous trouvons en présence de vestiges, témoin du retrait glaciaire. Pour la région de St-Augustin, il s'agit d'un des rares endroits où l'on retrouve des traces évidentes d'une zone littorale ayant affecté la mise en place du paysage suite à la fonte des glaciers (ex.: cordon littoral, falaise escarpée de dépôts meubles d'origine littorale).

L'élévation maximale des collines ne dépasse pas 30 unités, tandis que la moyenne se situe davantage autour des 10-15 mètres.

SAGII 2022 87.87



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Photocartographie québécoise

©Tous droits réservés 1985



12 O 8

1 40000

20 JUIN

Q79509

23

Le couvert végétal se limite la plupart du temps aux arbustes et à la litière (aulne rugueux, cladonie, sphaique, camarine), la plaqueGierre y abonde. Parfois les conifères colonisent certains secteurs mieux abrités et exposés au sud.

Il s'agit d'un milieu résolument marin avec les conséquences que cela implique sur la faune. Les poissons y abondent (morue, maquereau, saumon de l'atlantique, etc.) de même que la faune ailée (plusieurs espèces de canards, le huard, l'outarde, l'aigle pêcheur). Nous y avons noté la présence de mammifères marin (loup-marin, baleine à bosse). Enfin coquilles et mollusques y apparaissent également abondants.

IV.5.3.1 EhBo-9 (plan 4)

Le site EhBo-9 se retrouve à l'extrémité sud-ouest de l'île de l'Anse-au-Portage, à proximité du lieu dit de la Pointe Giroux. Il se situe au fond d'une baie sans nom qui s'ouvre sur la mer, vers le sud-est.

Ce site occupe un replat (élévation: 5 mètres) localisé immédiatement à l'arrière d'une plage de sable fin. Deux collines, au nord et au sud, encadrent ce replat qui se compose de sédiments de plage non-différenciés reposant sur un till de fond mince recouvrant la roche en place. Une distance de 30 mètres séparent ce site du rivage. Par contre, à moins de 10 mètres coule un ruisseau, eaux de déversement d'un étang que l'on retrouve à l'arrière du site. Pour accéder à ce site, la pente est faible, de l'ordre des 10 degrés.

Aucun arbre ne colonise le replat, le couvert végétal se résume principalement au saule, au thé du Labrador, à la cladonie, la camarine et le bleuet. Le drainage s'avère rapide. Quand à la protection, elle est bonne pour le nord et le sud, moyenne pour l'ouest et nul pour l'est.

Pour inventorier ce site, nous avons effectué 20 sondages, six s'avérant positifs. Nous estimons à 30 mètres carrés la superficie de cette occupation.

Un sondage (6) contenait les vestiges d'une structure-témoin de combustion. Nous n'avons pas dégagé complètement ce foyer, mais certains indices suggèrent qu'il a

été aménagé sur un humus en place. Au centre, les sables sous-jacent (et l'humus) ont été altérés par l'activité thermique de ce foyer. Il se compose d'une petite accumulation de sable et de charbon de bois, accompagnés de pierres décimétriques noircies et calcinées. A l'intérieur, nous avons recueilli une petite quantité d'ossements calcinés, non-identifiables. Enfin mentionnons qu'une datation radiométrique a été obtenue à partir d'un échantillon de charbon de bois prélevé à l'intérieur du foyer, il s'agit de Beta-19628, $1\ 320 \pm 330$ A.A.

La collection d'artefacts se compose de 60 éclats (poids approximatif: 37 grammes). Trois variétés de chert ont été retenues: un chert vert-beige à grain fin et mat (N:52, 86.7%), un chert gris pâle, à grain fin et mat (N:3, 5%) et enfin un chert gris foncé, à grain fin et translucide (N:5, 8.3%). Nous remarquons que tous ces éclats sont inférieurs à 3 centimètres carrés, sauf trois éclats de chert vert-beige, indice d'une taille plus importante de cette matière première sur ce site.

Un seul outil a été identifié, il s'agit d'un éclat utilisé/retouché en chert vert-beige.

Outre ce matériel lithique, nous avons recueillie de l'ocre rouge, sous forme granuleuse.

IV.5.3.2 EhBo-10 (plan 5)

Le site EhBo-10 se retrouve se retrouve sur le versant nord-ouest de l'île Leon, au sommet d'une petite colline qui offre une excellente vue sur le havre Bayfield.

Cette section de l'île se compose d'un champ de bloc en partie recouvert de lichen, de cladonie et de camarine. Le drainage s'avère bon tandis que le milieu environnant n'offre aucune protection contre les intempéries.

Une distance approximative de 150 mètres sépare ce site du rivage, tandis qu'il faut gravir près de 15 mètres pour l'atteindre. La pente d'accès est prononcée, de l'ordre des 40 degrés.

Nous y avons localisé 18 structures circulaires de pierres aménagées à même le champ de bloc. Elles se répartissent sur une superficie d'environ 250 mètres carrés. Leurs diamètres varient entre 1.50 et 2.35 mètres. Selon la superficie de ces structures, leurs murets, formés d'une empilade de pierres, s'avèrent plus ou moins élevés, soit de 30 centimètres à 1 mètre.

L'inspection de chaque structure, de même que la fouille sommaire de quelques unes n'ont rien révélé. Il importe de souligner que ce site fait partie de la légende locale. Les gens de St-Augustin appelle communément ce lieu "Dead man's Island". Il s'agirait du lieu du dernier combat opposant inuit et amérindien, une légende comme on en retrouve dans pratiquement chaque communauté de la Basse-Côte-Nord. Plusieurs personnes nous ont avoués y avoir recueilli, soit des pointes de flèche en métal, soit y avoir aperçu des parties de squelette humain. Effectivement, de nombreuses évidences suggèrent que ce site a été visité et possiblement pillé par quelques personnes.

Outre l'inspection des structures, nous avons effectué 14 sondages autour de ce site, mais aucun indice anthropique n'a été remarqué.

IV.5.3.3 EhBo-11 (plan 6)

Le site EhBo-11 se retrouve du côté sud-est de l'île Leon, au pied d'une petite colline située à proximité de la mer.

Un petit champ de bloc s'étend entre la colline et la mer, les mousses et lichens l'ont en partie recouvert. Le drainage est excellent. Ce lieu offre une bonne protection contre les vents du nord, et du nord-est mais n'en présente aucune pour toutes les autres directions.

Du rivage au site, nous avons calculé une distance de 10 mètres tandis que son élévation par rapport à la mer est d'environ 4 mètres. Une pente de faible importance, de l'ordre des 15 degrés, donne accès au site.

Nous y avons localisé six structures circulaires de pierres. Leur aménagement suit celui décrit au site EhBo-10. Dans le cas du site EhBo-11, les structures occupent

une superficie de 50 mètres carrés. Leurs diamètres varient entre .5 et 2.10 mètres tandis que leur profondeur se situe entre .3 et 1 mètre.

L'inspection de chaque structure de même que la fouille sommaire de quelques unes n'ont rien révélé. En plus, nous avons sondé le sol en trois endroits, sans découvrir aucun vestige anthropique.

IV.5.3.4 EhBo-14 (plan 7)

Le site EhBo-14 se retrouve à l'extrémité sud-est de l'île Bayfield, au nord-est de l'île Sandy. Ce site offre un excellent point de vue sur tout le chenal du carré, ouverture du passage qui mène de la mer à la baie de St-Augustin.

Cette section de l'île se compose de sédiments de plage non-différenciés qui couvrent un till de fond mince sur roc. Ces sédiments se distribuent sur une vaste surface entrecoupée de gros rochers.

Le site lui-même se localise entre deux de ces rochers, sur un replat ayant une altitude d'environ 5 mètres. Sa distance par rapport au rivage se situe entre 20 et 25 mètres. La pente d'accès est faible, de l'ordre des 15 degrés.

Le couvert végétal se limite à l'aulne rugueux, la cladonie, la camarine. Quelques variétés de petits fruits colonisent également ces replats, on notera la présence du bleuet, de la plaquebierre et du raisin d'ours. Le drainage de ce sol varie de moyen à bon. Le milieu environnant n'offre aucune protection contre les intempéries.

En tout, 82 sondages ont été effectués, de ce nombre 49 recelaient des témoins d'une occupation humaine. La distribution de ces sondages, ainsi que la nature des vestiges rencontrés nous ont amenés à distinguer quatre stations distinctes (A,B,C,D). Toutefois, nous n'excluons pas la possibilité qu'une fouille exhaustive associe, à une même occupation, 2 ou 3 de ces stations (même position stratigraphique, similitude du matériel et des vestiges).

La station A

La station A se retrouve à l'extrémité est de ce site. Quelques éclats éparpillés

dans un sentier ont d'abord attirés notre attention. Les sondages (14) menés autour de cette zone érodée nous ont permis de circoncrire l'étendue de cette station (superficie estimée: 20 mètres carrés).

Dans les 5 sondages qui se révélèrent positifs, nous avons recueilli 12 éclats (poids approximatif: 5 grammes). Ceux-ci se distribuent entre deux matières premières, le quartz (N:5, 41.7%) et le quartzite de Ramah (N:7, 58.3%). Tous ces éclats ont une superficie intérieure à 2 centimètres carrés. Aucun outil, de même qu'aucune forme d'aménagement n'ont été reconnue.

La station B

La station B (22 sondages, 13 positifs, superficie estimée: 70 mètres carrés) fut d'abord localisée grâce à la présence de nombreux éclats éparpillés le long d'un sentier. Nous avons procédé à une récolte de surface en divisant en 6 sections (de 1 à 6) la portion du sentier contenant ces éclats.

Les autres sondages démontrèrent que la majeure partie de cette station était toujours en place et qu'elle se retrouvait au sud du sentier.

Trois de ces sondages (10-12-13) nous ont permis de statuer sur la présence de deux structures-témoin de combustion distinctes. Ces structures se composent d'une couche de sable et de charbon de bois (4-5 centimètres) accompagnées de nombreuses pierres décimétriques, noircies et éclatées. Bien qu'une très petite portion de ces structures aient été dégagées, nous avons remarqué que les sables sous-jacents avaient été altérés par l'activité thermique de ces foyers. Dans leurs cas, nous pensons qu'ils témoignent d'une combustion assez vive et d'une durée moyenne. Une datation radiométrique a été obtenue pour un de ces foyers (10), 1230 ± 100 B.P. (Beta-19630).

La collection d'artefacts comprend 603 éclats (poids approximatif: 164 grammes). La variété des matières premières s'avère très grande (figure 45). Mentionnons que 99% de tous ces éclats ont une superficie inférieure à 3 centimètres carrés.

Les principales concentrations d'éclats se retrouvent dans la partie sud de cette station, entre les foyers et le sentier.

Figure 45

Variété des matières premières sur la station B, EhBo-14

Matière première	N	%	Matière première	N	%
Quartz	1	.3	Quartzite bleu-vert à grain fin et mat	31	5.1
Quartzite gris à grain fin et mat	26	4.3	Quartzite de Ramah	1	.3
Chert brun-rougeâtre à grain fin et mat	19	3.1	Chert gris-vert à grain fin et mat	83	13.8
Chert beige à grain moyen et mat	22	3.6	Chert gris (très varié) à grain moyen et mat	347	57.5
Chert brun à grain moyen et mat	63	10.4	Chert noir à grain moyen et mat	10	1.6

Total : 603

Outre ces éclats, nous avons identifié six outils. Quatre représentent des éclats utilisés/retouchés, ils sont tous en chert à grain moyen et mat, mais leurs couleurs varient du gris pâle au brun foncé. Nous avons également identifié un fragment de nucléus (possiblement utilisé comme gros racloir), en chert gris foncé à grain fin et mat. Enfin la dernière pièce correspond à une pointe de projectile en quartzite de Ramah. Il s'agit d'une pointe façonnée sur éclat (plano-convexe) de forme foliacée, légèrement asymétriques. La base s'avère convexe. Les encoches latérales sont évasées, particulièrement en direction de la base.

A noter que cinq de ces outils (la pointe et quatre éclats utilisés/retouchés) furent retrouvés lors de la récolte de surface effectuée sur le sentier.

Bien que les données soient maigres, nous pouvons soumettre une hypothèse concernant une pattern distributionnel des vestiges. En considérant que la répartition des éclats recueillis le long du sentier ne corresponde pas tout à fait à leur emplacement original et en considérant que les éclats retrouvés dans les sondages épousent une forme ovale ayant en son centre le principal foyer enregistré (10), nous proposons que ce site contient les vestiges d'une tente de forme ovale (longueur 6 mètres), s'ouvrant vers le sud. La partie nord de cette habitation aurait alors principalement servi à la taille de la pierre.

La station C

La station C forme la partie occidentale de ce site, du côté nord du sentier. Trente sondages y ont été effectués dont 18 s'avérèrent positifs. Contrairement aux deux stations précédentes, aucune perturbation ne semble avoir affecté la station C. La disposition des sondages nous permet d'évaluer à 100 mètres carrés l'étendue de cette occupation.

Un de ces sondages (18) contenait des pierres et du charbon de bois, toutefois cette structure-témoin de combustion se situe légèrement en retrait de la concentration de matériel lithique.

Les autres sondages contenaient 355 éclats (poids approximatif: 77 grammes), tous ces éclats sont inférieurs à 3 centimètres carré. La figure 46 présente leurs répartitions selon les matières premières reconnues.

Figure 46

Variété des matières premières sur la station C, EhBo-14

Matière première	N	%	Matière première	N	%
Quartz	6	1.7	Chert vert-bleu à grain moyen et mat	14	3.8
Quartzite enfumé gris à grain fin et translucide	12	3.4	Chert gris à grain fin et mat	5	1.4
Quartzite enfumé brun à grain fin et translucide	4	1.1	Chert noir à grain moyen et mat	53	14.9
Quartzite rosé à grain moyen et mat	1	.2	Chert beige-vert à grain fin et mat	47	13.2
Chert gris (très varié) à grain moyen et mat	214	60.3			

Total : 355

Aucun outil n'a été identifié dans cette collection. La distribution de ces artefacts se concentrent principalement dans la partie nord de la station C. Bien que certains sondages contiennent des pierres, parfois accompagnées de charbon de bois, nous n'y avons pas reconnu de structures. Aucun pattern distributionnel n'a été déduit concernant la répartition de ces vestiges.

La station D

La station D (21 sondages, 14 positifs, superficie estimée: 150 mètres carrés) se retrouve immédiatement au sud de la station C, le sentier les séparant.

Parmi les 14 sondages positifs, 3 contenaient des structures-témoin de combustion (29-32-33). On les retrouvent toutes en marge (sud et sud-ouest) de la distribution du matériel lithique.

Les autres sondages contenaient 119 éclats (poids approximatif: 31 grammes). A 99%, ces éclats sont inférieurs à 3 centimètres carrés. Nous avons distingué 10 matières premières (Figure 47).

Aucun outil n'a été identifié pour cette station. De même, il s'avère difficile de relever un pattern distributionnel propre aux vestiges retrouvés.

Dans un des sondages (27) deux fragments de coquille (*mytellus edulis*) ont été retrouvés en contact avec le matériel lithique.

IV.5.3.5 EhBo-15 (plan 8)

Le site EhBo-15 se retrouve au sud-ouest de l'île Bayfield, au nord-est des îles Bateman. Ce site offre un très beau point de vue sur l'entrée du passage qui mène de la mer à la baie de St-Augustin.

Ce lieu se caractérise par sa falaise de sable qui débute avec une plage de sable fin et grossier et qui se termine en longues terrasses parallèle à la mer. Le substratum se compose de sédiments de plage non-différenciés surplombant un till de fond mince sur roc.

Figure 47

Variété des matières premières sur la station D, EhBo-14

Matière première	N	%	Matière première	N	%
Quartz	10	8.4	Quartzite de Ramah	1	.8
Quartzite enfumé brun à grain fin et vitreux	1	.8	Quartzite gris à grain fin et vitreux	1	.8
Quartzite enfumé gris à grain fin et vitreux	1	.8	Chert noir à grain moyen et mat	19	15.9
Chert gris (très varié) à grain moyen et mat	40	33.6	Chert beige-vert à grain moyen et mat	30	25.2
Chert bleu-vert à grain fin et mat	4	3.4	Chert vert-gris à grain fin et mat	12	10.1

Total : 119

Les terrasses varient de 10 à 15 mètres d'altitude. Une forêt coniférienne rabougrie colonise la première terrasse, celle de 10 mètres. Les autres ne comprennent que quelques talles d'aulne rugueux et de thé du Labrador et sont recouvertes des habituelles mousses et lichens (cladonie, camarine). Le drainage s'avère bon, par contre ce milieu offre très peu de protection contre les intempéries. Pour atteindre le sommet de la falaise, le chemin est accidenté, la pente d'accès étant de l'ordre des 50 degrés.

Nous avons sondé les terrasses de 12 et 14 mètres, seule la première contenait des vestiges anthropiques. Elle est distante du rivage d'environ 25 mètres.

Sur les 41 sondages pratiqués sur la terrasse de 12 mètres, 25 s'avérèrent positifs. Nous ne nous sommes pas attardés à circonscrire chaque concentrations, la superficie totale estimée de ce site étant d'environ 1000 mètres carrés. Nous distinguons quand même deux zones particulières (A,B), séparée l'une de l'autre par un espace d'environ 20 mètres sans trace d'occupation. La première (A, au nord) comprend les sondages 1 à 13, l'autre (B, au sud) contient les sondages 14 à 25.

Près de la moitié des sondages positifs contenaient des pierres et du charbon de bois. Il s'agit d'une densité inhabituelle de structures-témoin de combustion. Parmi ces dernières, deux foyers contenaient une importante quantité d'ossements calcinés. Un échantillon a été prélevé dans chacun de ces foyers. Au sondage 10 les espèces représentées correspondent à un oiseau de taille moyenne et à un petit mammifère. Au sondage 6, les ossements se rapportent à un mammifère de taille moyenne. Une datation radiométrique a été obtenu pour le foyer du sondage 6, 1380+/-80 B.P. (Beta-19631). Mentionnons que la zone A contient les deux foyers culinaires ainsi que les 3/4 des structures-témoin de combustion.

En tout, nous avons recueilli 343 éclats (figure 48) (poids approximatif: 172 grammes, à noter qu'à lui seul un des éclats en quartz pèse 40 grammes). Encore une fois, 99% de ces éclats s'insèrent dans une superficie inférieure à 3 centimètres carrés.

Bien que plusieurs différences existent entre ces deux zones, il nous apparaît difficile de les traduire en terme de variation chronologique et/ou occupationnelle, principalement si on considère que nos données représentent à peine 1% de toute l'étendue de ce site.

Figure 48

Variété des matières premières sur le site EhBo-15

Matière première	Aire			
	A		B	
	N	%	N	%
Quartz	16	15.7	8	3.3
Quartz gris-vert, à grain grossier et vitreux	2	1.9	150	62.2
Quartzite local	1	1.1		
Quartzite de Ramah	48	47.	24	9.9
Quartzite enfumé gris, à grain fin et vitreux			1	.6
Quartzite enfumé brun, à grain fin et vitreux	3	2.9		
Quartzite rosé, à grain moyen et mat	1	1.1		
Chert brun, à grain fin et vitreux	2	1.9	28	11.6
Chert blanc, à grain moyen et mat	20	19.6	11	4.4
Chert vert, à grain fin et mat			5	2.1
Chert gris, à grain fin et mat			10	4.1
Chert brun-gris, à grain fin et mat	9	8.8	3	1.2
Quartzite gris-noir			1	.6
Total :	102		241	

Cette collection préhistorique se complète avec six outils. Trois représentent des éclats utilisés/retouchés (2 en quartzite de Ramah et un en chert brun, à grain moyen et mat). Parmi les autres pièces, nous retrouvons un fragment mésio-distal de pièce bifaciale (couteau?) en quartz, un fragment de racloir en chert vert, à grain fin et mat et enfin une pièce bifaciale (couteau, ancienne pointe de projectile réaménagée). Cet outil façonné à même un éclat plano-convexe en quartzite de Ramah, porte des encoches latérales ouvertes vers la base, tandis que ses bords sont asymétriques.

Tous ces outils se retrouvent dans la zone A, sans concentration particulière. Comme nos sondages avaient d'abord pour but de circonscrire l'étendue de ce site, nous ne pouvons pas discuter de la présence d'habitation en relation avec les structures-témoin de combustion.

La récolte sur ce site comprend également 21 morceaux de mica trouvé dans le sondage 7.

Il importe de mentionner que la presque totalité des vestiges et des artefacts s'associaient à un même horizon (le fond du Ah) ce qui suggère une contemporanéité occupationnelle. Cependant, en deux endroits (9 et 19) nous avons enregistré des variations.

Ainsi pour le sondage 9, nous avons découvert, sous la couche d'occupation reconnue pour l'ensemble du site, un horizon humique enfoui contenant un éclat d'une matière première non-représentée dans l'horizon supérieur. Il s'agit d'un quartzite rosé, à grain moyen et mat. Cet éclat reposait dans une matrice sableuse accompagnée de charbon de bois. Une datation radiométrique a été obtenue pour ce charbon, elle confirme la plus grande ancienneté de cette couche, 2 000+/-130 A.A. (Beta-19632).

Dans le cas du sondage 19, des éclats en quartzite de Ramah (N:4) et une balle de plomb (de type mousquet) ont été retrouvés dans un même contexte stratigraphique (le sommet de l'horizon Ah) suggérant une occupation plus récente que l'ensemble des vestiges décrit auparavant.

Ainsi si nos relevés s'avèrent exacts, il y aurait eu au moins trois périodes d'occupation sur ce site. Une ancienne (2 000+/-130 A.A.) représentée pour l'instant

par un seul éclat, une occupation intermédiaire (1 380+/-80 A.A.) qui pourrait représenter tous les autres sondages positifs (sauf 9 et 19) et enfin une occupation récente, de contact, période où les amérindiens introduisent dans leur culture matérielle des pièces européennes.

IV.5.3.6. EhBo-16 (plan 9)

Le site EhBo-16 se retrouve sur le versant sud d'une petite île sans non située au sud des îles Bateman et au nord de la Pointe du Nord-Est de l'île de la Grande Passe.

Cette îlot se compose principalement de roches en place. Le site lui-même occupe un champ de bloc, en partie recouvert de mousses et lichens, le drainage est excellent. Ce milieu offre une protection moyenne contre les vents du nord, de l'est et de l'ouest, mais nulle pour le sud.

Une distance minimale de 6 mètres sépare le site du rivage, tandis que son altitude varie entre 5 et 10 mètres, en fonction de l'étendue de cette occupation. La pente d'accès est de l'ordre des 30 degrés.

Dans le champ de bloc, nous avons localisé 9 structures circulaires de pierres occupant un espace d'environ 75 mètres carrés. Leurs modes d'aménagement correspond à celui décrit pour des structures semblables au site EhBo-10 et EhBo-11.

Dans le cas de EhBo-16, le diamètre des structure varient entre 1. et 3.30 mètres. Leurs profondeurs passent de 30 centimètres pour la plus petite à près de 1 mètre pour les plus grandes.

L'inspection des structures nous a permis d'observer la présence de nombreux fragments d'écorce de bouleau reposant dans au moins 4 de ces structures. De plus, la fouille sommaire de la plus petite, au nord, nous a permis de recueillir, à environ 20 centimètres de profond, une mandibule avec dents droite de "canidé" (loup ou chien).

Plusieurs des plus grandes structures présentaient les preuves manifestes d'un dérangement, indice que certaines personnes avaient "visité" ces structures avant nous.

Outre l'inspection des structures, nous avons effectué trois sondages autour de ce site, mais aucun n'a révélé de vestige anthropique.

IV.6 UNE ANALYSE PRÉLIMINAIRE DES RÉSULTATS

IV.6.1 Le cadre chronologique

Avant de procéder à l'analyse des résultats, il importe d'élaborer un cadre chronologique disposant les sites découverts dans le temps.

Sur les neufs sites découverts cette année, cinq ont été datés à partir d'échantillon de charbon de bois soumis à un laboratoire d'analyse (Beta Analytic inc.). Parmi les quatre restants, un date de l'époque historique (EhBo-13) et nous pouvons évaluer sa période d'occupation en analysant son contenu artefactuel. Pour les trois autres (EhBo-10,11,16), leurs contenus (les structures circulaires de pierres) ne nous permet pas de leur accorder un âge ou même une période. Deux indices témoignent pour une occupation plutôt récente (moins de 1 500 ans A.À.). Le premier vaut pour le site EhBo-11, on retrouve ce site à une altitude d'environ 4 mètres, ce qui témoigne de sa relative jeunesse compte tenu du relèvement isostatique régional. Le second vaut pour le site EhBo-16, une machoire écrue de "canidae" a été retrouvée à l'intérieur d'une des structures de pierre, étant donnée le bon état de conservation de cet os, nous pensons qu'il date d'une période relativement récente.

Malgré ces deux indices, plutôt vague il faut l'avouer, rien ne nous permet d'associer ces structures de pierre à une époque particulière ou à un groupe humain spécifique.

Nous profitons de cette présentation pour inclure les dates des sites retrouvés lors de la reconnaissance effectuée sur la rivière St-Augustin en 1985 (Pintal et al., 1986). A noter que ces datations ont confirmé la chronologie alors proposée (tableau 14, Pintal et al. 1986) sauf dans un cas, EjBq-1. La date obtenue (Beta-18917, 50+/-90 A.A.) s'avérant difficilement utilisable. Pour le laboratoire Beta, l'obtention d'une date aussi récente serait causée par une erreur due à l'effet géomagnétique (cf annexe 3).

Figure 49

Le cadre chronologique des sites découverts dans la région de St-Augustin

Période	Zone littorale	Intérieur des terres
	Archipel et embouchure de la rivière Saint-Augustin	Rivière Saint-Augustin et le lac Wapustagama
Archaique ancien	EhBq-5 7 240 +/- 200 (Beta-18913)	
Archaique récent	EhBo-15 2 000 +/- 130 (Beta-19632) EhBo-15 1 380 +/- 60 (Beta-19631) EhBo-9 1 320 +/- 330 (Beta-19628) EhBo-14 1 230 +/- 100 (Beta-19630) EhBo-12 1 070 +/- 70 (Beta-19629) EgBr-3 770 +/- 70 (Beta-19627)	EiBs-1 (?) EiBq-1 650 +/- 90 (Beta-18916) EkBs-1 590 +/- 100 (Beta-18919)
Historique ancien	EhBo-10 (?) EhBo-11 (?) EhBo-16 (?)	EjBt-1 280 +/- 90 (Beta-18918) EjBq-1 50 +/- 90 (Beta-18917) EiBo-2 (?)
Historique récent	EhBo-13 19ième siècle EhBo-15 (?)	EiBq-1c 19ième siècle EjBt-2 " " EjBt-3 " " EkBs-1b " " EiBq-4 " "
Contem- porain		EiBq-3

On retrouve à la figure 49 le cadre chronologique des sites découverts dans la région de St-Augustin, disposés par secteurs géographiques et par périodes d'occupation.

IV.6.2 Le contenu des sites

IV.6.2.1 Les artefacts

IV.6.2.1.1. Le matériel préhistorique

Comme très peu de pièces diagnostiques ont été trouvées au cours de cette reconnaissance, nous ne pouvons pas présenter une évolution des outils selon une approche typologique et chronologique.

Cependant certaines tendances apparaissent quand à la répartition des matières premières lithiques, utilisées pour la fabrication de ces outils, selon la période d'occupation (Figure 50).

Ainsi le quartz prédomine parmi le plus ancien site (EhBq-5) et les plus récents (EgBr-3, EkBs-1). Pour la période intermédiaire, le quartz perd de son importance au profit de pierres allochtones.

Le quartzite de Ramah apparaît pour la première fois au site EhBo-15. Son importance fluctuera ensuite au cours des siècles suivants pour disparaître, ou à peu près, à la veille de la période historique.

Les cherts à grain moyen surpassent toujours en quantité les cherts à grain fin (sauf pour EhBo-9). Leur importance numérique varie selon les sites, un maximum apparaissant vers 1 300 A.A. (EhBo-14).

Le site EhBo-9 se distingue de tous les autres par la relative homogénéité de la matière première utilisée (chert à grain fin), distincte de tous les autres sites. Nous pensons que cette caractéristique se rapporte au complexe culturel représenté par ce site, le complexe "Little Passage".

Nous pouvons aussi aborder cette question des matières premières avec un tout autre point de vue. En effet, suivant une progression géographique, on se rend compte que

Répartition des matières premières lithiques par sites et par ordre chronologique

Matière prem. Site	Quartz		Quartzite				Chert		Autres
	hyalin	autre	loc.	ros.	fin	Ram.	moyen	fin	
EhBo-5 N: 1012	95.8		1.2						2.
EhBo-15 N: 1				100.					
EhBo-15a N: 102	15.7	1.9	1.1		2.9	47.	19.6	10.7	
EhBo-15b N: 241	3.3	62.2			1.2	9.9	4.4	19.	
EhBo-9 N: 60								100.	
EhBo-14 A, N: 12	41.7					58.3			
B, N: 603	.3				9.4	.3	73.1	16.9	
C, N: 355	1.7			.2	4.5		79.	14.6	
D, N: 119	6.4				2.4	.6	75.	13.5	
EhBo-12 A, N: 111	22.5		1.		1.	66.7	2.2	5.	1
B, N: 30	2.					3	66.7		3.
C, N: 82	45.1				5	13.4	30.	10.2	3.
EgBr-3 N: 157	91.7						7		1.3
EhBo-1 N: 274	90.		3.2			3.2	10.5		
EhBo-1 N: 46	100								

les sites installés sur des îles (EhBo-9,14,15) contiennent principalement des matières premières allochtones. Les sites établis sur la côte (EgBr-3, EhBo-12 et EhBq-5) recèlent un pourcentage supérieur et parfois prédominant de matière première locale (quartz). Enfin les sites retrouvés à l'intérieur des terres (EkBs-1, EiBs-1) renferment presque exclusivement du quartz local.

IV.6.2.1.2 Le matériel historique

Encore une fois, il faut tenir compte du fait qu'à partir du 17° S, des européens ou euro-canadiens fréquentaient la région de St-Augustin. Ainsi ils s'avèrent parfois difficile de différencier le matériel associé à une occupation autochtone de celui délaissé par les euro-canadiens.

Cette année trois sites contenaient du matériel historique (EhBo-13, EhBo-15, EhBo-12). Nous considérons que les artefacts historiques du site EhBo-12 relèvent d'une habitation euro-canadienne (till) présente sur ce site. C'est pourquoi nous ne le considérons pas comme représentatif d'une occupation autochtone.

En fait, pour cette année, seul les sites EhBo-13 et EhBo-15 pourraient représenter une occupation autochtone recelant du matériel euro-canadien.

Pour EhBo-13, le matériel date autant de la première moitié du 19° siècle que de sa deuxième moitié. Pour EhBo-15, comme seul une balle de type mousquet a été trouvé il nous est difficile de lui accorder une époque précise. Cependant comme cette balle a été trouvée en contact avec des éclats en quartzite de Ramah, il se pourrait que cette occupation s'associe au tout début de la période de contact entre amérindiens et européens.

IV.6.2.2 Les types de site

Il s'agit maintenant de statuer sur le type d'occupation présent dans chacun des sites découverts et ce en fonction de la typologie élaborée au point II.6.

Le site EhBo-15 représente l'occupation la plus étendue spatialement que nous ayons retrouvé. Il contient de nombreuses structures-témoin de combustion dont au moins deux foyers culinaires importants. Le contenu de ces derniers se rapporte à

l'exploitation des petits et moyens mammifères ainsi qu'aux oiseaux de taille moyenne. Outre ces nombreux aménagements, le site recèle d'importantes concentrations artefactuelles (éclats et outils) signe d'activités variées.

Malgré ces indices, il s'avère difficile de statuer sur le type de site ici présent. Si une fouille exhaustive prouvait que la majorité des vestiges s'associe à une même occupation, nous pourrions être en présence d'un camp de rassemblement. Par contre, si la fouille indiquerait que tous ces vestiges s'associent à plusieurs occupations, alors nous serions en présence de camps d'exploitation intense, occupés diachroniquement. Sans conteste, il s'agit d'un site important qui mériterait à être mieux connu.

Nous croyons que les sites EhBo-12 et 14 représentent des camps d'exploitation intense (nombreux aménagements, collection artefactuelle imposante, possiblement des vestiges d'habitation). Cependant l'absence de restes osseux nous porte à croire que ces sites n'ont pas été occupés sur une très longue période de temps mais plutôt qu'ils ont été établis en vue de pratiquer des activités relativement limitées.

Le site EhBq-5 se présente comme un camp d'exploitation intense orienté vers la taille de la pierre.

Il nous apparaît extrêmement difficile d'évaluer la nature des occupations représentées par les sites EhBo-10,11,16. On y retrouve des aménagements importants (structures circulaires de pierres) mais sans aucun artefact ou écofact témoignant d'une activité quelconque.

Nous incluons dans la catégorie camp d'exploitation limite les sites EhBo-9, EgBr-3, EiBs-1, EkBs-1 et EiBq-3. Deux de ces sites témoignent d'abord d'une taille de la pierre, sans aucune autre trace d'activité (EiBs-1, EkBs-1). Deux autres (EhBo-9, EgBr-3) se rapportent à la taille de la pierre mais accompagné d'aménagements structuraux légers (foyers spécialisés) et de quelques outils non-diagnostiques (éclat utilisé). Enfin le dernier, EiBq-3 contient quelques restes osseux accompagnés d'aménagements légers et d'artefacts représentant des activités domestiques.

Tous les autres sites EhBo-13, EiBq-1, EiBq-2 EiBq-4, EjBq-1, EjBt-1, EjBt-2, EjBt-3, EkBs-1B représentent à notre avis des sites de halte. Ils contiennent tous très peu ou pas d'artefacts, les aménagements sont légers avec ou sans restes osseux. Ces derniers, toujours en petite quantité se rapportent soit à un gros mammifère (EhBo-13 archipel de St-Augustin), au castor, bernache (oie des neiges) et loup-marin (EiBq-1 rivière St-Augustin), au porc-épic et à un mammifère moyen (EkBs-1 rivière St-Augustin) et enfin au castor et au caribou (EjBt-3, lac Wapustagamau). La figure 51 présente une synthèse de ces types de site en rapport avec leurs localisations géographiques.

IV.6.3 Les groupes culturels

Le plus ancien site retrouvé dans la région de St-Augustin (EhBq-5) s'apparente aux premières occupations retracées dans le secteur Brador/Blanc-Sablon (EiBg-7e, EjBh-1). Ces ressemblances tiennent autant à la variété des matières premières utilisées (quartz, quartzite, argilite) qu'aux types des outils rencontrés (petit grattoir unguiforme, pièce esquillée).

Avec cette découverte à St-Augustin, nous disposons maintenant de trois sites relevant de la période archaïque ancienne en Basse-Côte-Nord. Il s'agit d'un échantillon beaucoup trop petit pour discuter des modalités d'usage du territoire par ce groupe culturel. Cependant cela confirme le fait que leur présence ne découle pas d'une occupation restreinte mais que déjà, il y a 7 000 ans ces populations fréquentaient et connaissaient bien la Basse-Côte-Nord.

A St-Augustin, nous avons un camp d'exploitation intense, spécialisé dans la taille de la pierre (EhBq-5). A Blanc-Sablon, il semble que les mêmes populations aient plutôt chassé et apprêté le loup-marin, le morse (?), le porc-épic et la bernache (EiBg-7e).

Il nous faut conclure en soumettant l'hypothèse que des sites encore plus anciens pourraient être trouvés en Basse-Côte-Nord.

Un hiatus chronologique important apparaît dans le secteur de St-Augustin. Aucun site daté entre 7 000 et 2 000 ans (A.A.) n'a jusqu'à présent été retrouvé. C'est donc dire que pour l'instant nous ne disposons d'aucun site représentatif de l'archaïque maritime et des paléo-eskimaux. Nous nous expliquons difficilement cette

Figure 51

Mise en rapport des types de site retrouvés dans la région de St-Augustin
avec leur localisation géographique

secteur géo. Type de site	Zone littorale	Intérieur des terres
Camp de rassemblement	?	
Camp de base	EhBo-15 (?)	
Camp d'exploitation intense	EhBo-14 EhBo-12 EhBo-5 ?	
Camp d'exploitation limitée	EhBo-9 EgBr-3 EhBo-10 ? EhBo-11 ? EhBo-16 ?	ElBs-1 EkBs-1 ElBq-3
Bivouac	EhBo-13	ElBq-1 ElBq-2 ElBq-4 EjBq-1 EjBt-1 EjBt-1 EjBt-2 EjBt-3 EkBs-10

absence étant donné le nombre relativement élevé de ces sites dans le secteur de Rivière St-Paul/Blanc-Sablon.

Par contre, à partir de 2 000 ans (A.A.), les populations amérindiennes semblent fréquenter assidûment et sans relâche l'archipel de St-Augustin. Toutefois leur présence à l'intérieur des terres apparaît plus récente, soit depuis 700 ans (A.A.), et ce dans l'état actuel de nos connaissances.

Nous pensons que les sites EhBo-12,14,15 situés dans la zone littorale de St-Augustin s'apparente aux sites de la même période (1 400-1 000 ans A.A.) retrouvés à Blanc-Sablon (XIII-272, XIII-289, XV-39, XVI-135, EiBg-1D). Comme la majorité de ces sites n'ont pas été fouillés exhaustivement, il s'avère difficile d'établir des points de comparaison parfaitement justifiés. Cependant certaines ressemblances apparaissent quand à la variété (et non le pourcentage) des matières premières utilisées (entre autre le quartzite de Ramah) et dans les types d'outils retrouvés (long racloir sur éclats, pièces bifaciales encochées latéralement à base droite ou convexe).

Si tel s'avérait le cas, nous disposerions, pour cette période, d'un ensemble important de sites. A Blanc-Sablon et à St-Augustin, ceux-ci se rapportent à deux types d'occupation; le camp de base axé, soit sur la chasse au loup-marin à Blanc-Sablon, soit sur celle des oiseaux migrateurs et des petits et moyens mammifères à St-Augustin. Le second type de site étant le camp d'exploitation intense, les activités menées y semblent diverses, accompagnées d'importantes structures-témoin de combustion mais cette fois sans restes osseux.

Dernière remarque, bien qu'aucune concentration n'ait été observée jusqu'à présent, dans la majorité des sites de cette période nous avons retrouvé quelques fragments de coquilles (*mytellus edulis*). Il s'agit des seuls sites de la Basse-Côte-Nord recelant de tels écofacts.

Il nous faut présenter à part le site EhBo-9. De par sa matière première, un chert gris-vert à grain fin, ce site s'inscrit dans le complexe "Little Passage". Son âge, 1 320+/-330 A.A (Beta-19628) en fait le site le plus ancien de ce complexe en Basse-Côte-Nord. Cependant une telle date s'accorde avec le cadre chronologique reconnue pour ce groupe culturel bien défini à Terre-Neuve (1 300 à 600 ans A.A

Schwartz 1984) mais l'établit quand même parmi les plus anciens sites connus de ce complexe archéologique.

En Basse-Côte-Nord, des occupations reliées à ce groupe culturel ont été retrouvées à Blanc-Sablon (EiBg-1a, EiBg-46, EiBg-1b) et à Rivière St-Paul (EiBk-9).

A Blanc-Sablon, les occupations représentent des camps de base, orientés vers la chasse printanière au loup-marin (EiBg-46, EiBg-1b) ou alors à un camp d'exploitation intense où de nombreuses activités se sont déroulées autour de plusieurs structures-témoin de combustion (EiBg-1a).

A St-Augustin, le site EhBo-9 tient davantage du camp d'exploitation limitée. Le site ne contenant que quelques traces d'activités (taille de la pierre, peu de restes osseux, peu d'outil).

Enfin deux autres sites de la région de St-Augustin méritent d'être présentés ensemble, il s'agit de EgBr-3 et de EkBs-1. Ces sites se distinguent par leur période d'occupation relativement récente (800-500 ans A.A.). Ainsi que par la présence de matières premières peu commune à cette époque (quartz, chert à grain moyen, et très peu de quartzite de Ramah). Pour l'instant, ce genre d'assemblage semble se limiter à la région de St-Augustin et n'a été retrouvé que dans un contexte de camp d'exploitation limité.

V.) UN CAS DE DÉCOUVERTE FORTUITE AU SITE EiBi-5

Le site EiBi-5, sis à la presqu'île de la Pointe Rocheuse, nous est davantage connu suite aux travaux de la firme Ethnoscope (Rousseau 1983). Leur rapport mentionne, entre autre, la présence de plusieurs stations sur ce site. Seule une d'entre elle a été fouillée exhaustivement, les autres ne faisant l'objet que de récoltes de surface.

Lors d'une prospection informelle sur le site EiBi-5, station 25 A-B, nous avons découvert une pièce bifaciale biconvexe, en quartz cristallin. Sa forme est triangulaire mais légèrement asymétrique, un côté étant rectiligne tandis que l'autre s'avère convexe. La base porte des encoches de chaque côté, tandis que se dessine (?) un pédoncule. La partie proximale étant manquante, nous ne pouvons affirmer qu'il s'agit là d'une pièce pédonculée ou à encoches latérales.

Dans son rapport de fouille, Rousseau (1984) mentionne que trois échantillons de charbon de bois ont été prélevés et envoyés en laboratoire pour datation. La séquence obtenue correspond à celle observée en stratigraphie, bien qu'elle ne semble pas s'accorder aussi étroitement à la séquence culturelle établie à partir de comparaisons typologiques.

(A.A.)	UQ-731	3 950+/-300
	UQ-732	4 420+/- 80
	UQ-733	4 930+/- 1 200

Dans notre cas, la pointe recueillie ne s'apparente à aucune autre décrite par Rousseau, limitant ainsi la possibilité de lui accorder une période d'occupation. Cependant, considérant sa forme générale, sa matière première et sa localisation sur une terrasse ayant une altitude semblable à la partie fouillée, nous considérons que la période 5 000-4 000 (A.A.) s'accorde bien avec la pièce retrouvée.

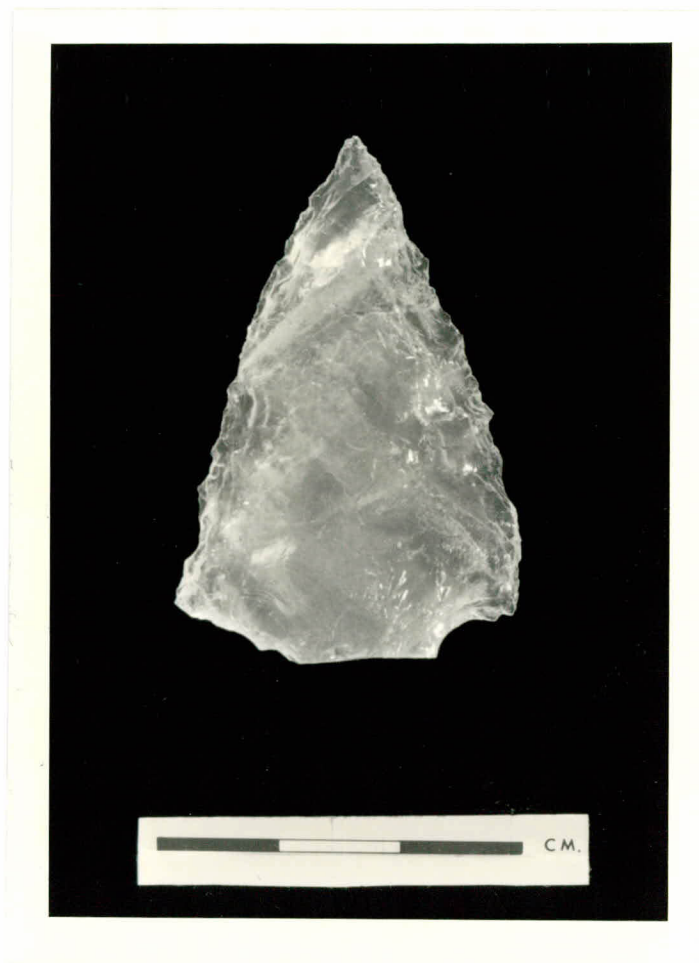


Planche 5 : EiBi-5 pièce bifaciale 87.029.24-(35)

VI.) RÉCOLTE D'ÉCHANTILLON DE CHARBON DE BOIS SUR LES SITES EiBi-14 ET EiBi-17

Ces sites furent découverts lors de la reconnaissance de 1984 à la presqu'île des Belles-Amours (Groison et al. 1985). Un échantillon de charbon de bois avait alors été recueilli dans une structure-témoin de combustion, et ce pour chacun des sites.

A des fins de datation, seul l'échantillon du site EiBi-14 avait été envoyé au laboratoire Beta. La date obtenue (Beta-11691, 4 010+/-130 A.A.) nous apparaissait beaucoup trop ancienne pour un site culturellement associé à la tradition paléo-esquimaude. En conséquence nous avons émis l'hypothèse qu'une erreur était intervenue lors de l'enregistrement de ces échantillons, le charbon de bois du site EiBi-17 (culturellement associé à la tradition de l'archaïque maritime) ayant été appelé EiBi-14.

Afin de pallier à ce problème, nous sommes retournés, en 1986, sur ces sites afin de reprendre des échantillons de charbon de bois. Nous n'avons réouvert que les sondages effectués en 1984 (A pour EiBi-14, et A pour EiBi-17, cf. plan 17 et 20 Groison et al. 1985).

Les datations obtenues ont confirmé notre hypothèse: EiBi-14, (Beta-19633) 2 400+/-100 A.A., EiBi-17 (Beta-19634) 4 470+/-450 A.A.. De plus, ces dates sont entièrement compatibles avec la période d'occupation postulée pour les traditions archéologiques inférées pour ces deux sites.

Aucun artefact n'a été rencontré au site EiBi-17. Par contre, au site EiBi-14, nous avons recueilli à des fins comparatives, une micro-lame en quartz cristallin ainsi que trois éclats utilisés/retouchés en chert gris/brun à grain fin et mat.

VII LES COLLECTIONS

Parallèlement à nos recherches, nous nous sommes penchés sur les anciennes collections préhistoriques recueillies en Basse-Côte-Nord. Elles sont nombreuses et dans certains cas, n'ont à peu près pas été analysées et/ou documentées. En les abordant, notre but consistait à les décrire de tel sorte qu'elles puissent s'intégrer à la démarche générale de notre projet de recherche.

Nous avons d'abord examiné les collections de monsieur René Lévesque, quantitativement de loin les plus importantes. Elles avaient déjà fait l'objet d'étude et de classification. Pour nous, il s'agissait de mettre au jour le catalogue du matériel réellement disponible. Ainsi, les outils ont été décrits en termes généraux, selon la forme, l'usage et la matière première. Les éclats étaient comptés et divisés selon la matière première. De plus, nous nous sommes efforcés d'associer les divers assemblages à des sites localisés avec précision. Ce qui fut fait pour à peu près la moitié de la collection. L'autre partie fut divisée en trois catégories: les objets sans provenance, les sites ayant une localisation approximative (ex.: Brador, Anse-aux-Dunes, etc.) et enfin les sites provenant du sud-Labrador, côté terre-neuvien. Mentionnons que les pièces les plus caractéristiques des sites ayant une localisation précise ont été photographiées par monsieur Marc Laberge.

Pour nous, cette étape ne peut être que préliminaire. Si elle facilite l'accès à une importante collection, elle ne peut correspondre à une analyse. A notre avis, il serait important d'y inclure un texte présentant de façon schématique les principales données (quantités d'éclats, type de matière première, outils, association culturelle, cartographie avec localisation des sites connus...). De cette façon, ce catalogue deviendrait un outil de consultation de premier ordre, facilitant l'intégration de ces collections à une compréhension générale de la distribution des sites préhistoriques en Basse-Côte-Nord.

D'autres collections mériteraient un traitement semblable. Nous pensons à celles de monsieur Elmer Harp jr. Ses collections sont peu nombreuses mais importantes. En considérant que certains articles les présentent à la communauté des chercheurs, et considérant que des datations au C-14 les situent approximativement dans le temps, il importe de les mettre au jour en leur accordant un traitement spécifique.

En 1972, monsieur Charles Martijn effectua une reconnaissance dans les régions de Vieux-Fort, Rivière Saint-Paul et Baie des Saumons. Il a recueilli une somme considérable d'information et ces collections semblent contenir un fort potentiel d'interprétation. Elles sont d'autant plus intéressantes qu'elles proviennent d'une région encore peu connue. Dans l'éventualité d'un travail d'analyse de ces collections, Monsieur Martijn nous assure sa pleine collaboration, nous précisant qu'il serait prêt à verser à ce dossier toutes les notes, cartes et plans, concernant ses recherches, qu'il a toujours en sa possession.

Enfin, les collections les plus récentes, celles recueillies par le ministère des Transport, l'Hydro-Québec, etc. sont aisément accessibles et bien décrites dans leurs rapports respectifs. Une simple mise au jour nous assurerait qu'elles sont disponibles.

Maintenant, en ce qui concerne nos recherches, après ces trois premières années de travail, nous avons recueilli énormément de données auxquelles ne correspondent pas toujours un numéro de collection susceptible d'être inscrit à l'I.S.A.Q.. Pour nous, un rattrapage devra être effectué à ce niveau.

VIII RECOMMANDATIONS

Nous proposerons maintenant une série de recommandations susceptibles d'alimenter la recherche préhistorique dans le cadre du programme d'acquisition de connaissances sur le patrimoine bas nord-côtier.

Nous voulons également préciser les limites passées et présentes de nos actions et décrire les principales failles dans nos connaissances, perceptibles à ce stade-ci de l'analyse, qui méritent d'être comblées. De même nous soulèverons certains points qui, bien que négligés jusqu'à présent, gagneraient à être développés si l'on veut que la recherche préhistorique participe pleinement à l'interprétation.

Ces recommandations concernent non seulement le court terme mais également le moyen terme.

1) RAPPORT ANTÉRIEUR

- Considérant l'importance de disposer des résultats des activités de terrain;
- Considérant que les activités de 1985 se sont déroulées autant dans la région de Vieux-Fort, Rivière Saint-Paul que dans la région de Blanc-Sablon;
- Considérant que parmi ces activités, certaines ont servi à évaluer des sites susceptibles d'être mis en valeur (ex.: EiBg-7e).

Nous recommandons de rendre disponible au plus tôt le rapport d'activités 1985 en Basse-Côte-Nord et ainsi de statuer sur l'échéancier et la responsabilité de sa rédaction.

2) FOUILLE ET RECONNAISSANCE

- Considérant que le contexte environnemental s'avère toujours une donnée importante dans l'interprétation de la présence humaine sur un territoire:

Nous proposons que les recherches déjà entreprises se continuent et que soit ajouté l'apport des sciences océanologiques à cet ensemble.

- Considérant les résultats plus que probants de l'inventaire de la rive ouest de la Blanc-Sablon;
- Considérant l'impact qu'à le programme de fouille sur la conscientisation des gens de la région face à leur patrimoine;

Nous proposons que pour l'avenir un programme de fouille à long terme à Blanc-Sablon soit élaboré selon certains critères susceptibles d'orienter ce programme, à savoir:

- 1) compléter le cadre chronologique;
 - 2) sauver des sites susceptibles d'être détruit par l'érosion;
 - 3) Entreprendre des fouilles orientées selon une thématique précise (ex.: présence amérindienne depuis 1000 ans, la tradition de l'archaïque maritime, la période paléo-eskimaude, etc.).
 - 4) dégager des sites susceptibles d'être inclus dans une proposition pour un aménagement de la rive ouest de la Blanc-Sablon.
- Considérant l'apport significatif de la reconnaissance au programme d'acquisition des connaissances sur le patrimoine bas nord-côtier;
 - Considérant l'importance, pour l'archéologie préhistorique, de se positionner face à un concept d'interprétation reliée à une mise en valeur.

Nous proposons de limiter, dans un premier temps, la reconnaissance au secteur qui va de Saint-Augustin à Blanc-Sablon, premier point d'ancrage de notre réflexion sur l'occupation préhistorique.

Nous proposons d'effectuer une reconnaissance (2 semaines) sur la rivière Saint-Paul, seul bassin de drainage important inconnue dans ce point d'ancrage.

Nous proposons de monter un dossier spécifique sur les interventions archéologiques dans le secteur (archipel et côte) de Rivière Saint-Paul, Vieux-Fort,

Baie des Saumons. Ce dossier devra présenter les données selon la méthodologie utilisée lors de la reconnaissance.

Nous recommandons d'effectuer une courte reconnaissance (1 semaine) sur les terrasses élevés (10 mètres et plus) sur le versant est de la vallée de la Blanc-Sablon. Ainsi nous serons en mesure de relativiser nos connaissances qui ne portent que sur l'embouchure sud-ouest de cette vallée.

3) ANALYSE

- Considérant l'importante quantité de sites préhistoriques découverts en Basse-Côte-Nord;
- Considérant que la majorité d'entre eux n'ont à peu près pas été analysés;
- Considérant que l'analyse s'avère le meilleur moyen d'intégrer à un même corpus interprétatif l'ensemble des sites connus sur ce territoire:

Nous proposons que, dès l'an prochain, soit initié un programme d'analyse des sites fouillés sur la rive ouest de la Blanc-Sablon.

Nous proposons que cette analyse débouche sur l'élaboration d'un cadre chronologique, positionnant les sites non seulement en termes de dates, mais surtout selon la spécificité de chaque site: critères technologiques (outils, éclats, matière première...) et occupationnelles (ossements, structures d'aménagement, forme d'habitation...).

4) PÉRIODE PALÉO-ESKIMAUDE ET INUIT

- Considérant que la période paléo-eskimaude et Inuit constitue un des attraits importants de la période préhistorique en Basse-Côte-Nord:

Nous recommandons la prise d'un échantillon de charbon de bois au site EiBg-29A sur l'île à Bois, et ce afin de compléter notre cadre chronologique spécifique à cette période.

Nous recommandons qu'au moins un autre site de cette période soit fouillé, soit EiBg-29A, soit EiBi-14.

Nous proposons qu'un dossier soit monté sur la présence Thuléenne en Basse-Côte-Nord, incluant possiblement la fouille exhaustive d'un site de cette période.

5) PÉRIODE DE CONTACT

- Considérant la pertinence de bien saisir la présence autochtone en Basse-Côte-Nord durant la période de contact (16^e - 19^e siècle):

Nous proposons qu'un dossier soit monté sur l'occupation autochtone de la Basse-Côte-Nord durant cette période.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHAMBAULT, M.F.
1980
NUNAINGUQ un site de polynie dans l'arctique oriental québécois. In Barré et Kirjan eds, *Activités archéologiques*, 1977-1978, pp. 75-81.
- ARCHÉOTEC
1985
L'occupation amérindienne du bassin L.G.3.: 3 500 ans de sobriété. 2 vols. Manuscript soumis à la direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.
- AUGER, R.
1984
Factory cove: Recognition and definition of the early Palaeo-eskimo period in Newfoundland. Thèse soumise au département d'anthropologie de l'Université Memorial à St-John's, Terre-Neuve.
- BANFIELD, A.F.
1977
Les mammifères du Canada. Les presses de l'Université Laval et de Toronto, Québec, Toronto.
- CARIGNAN, P.
1975
The Beaches: a multi-component habitation site in Bonavista Bay. Musée national de l'homme, collection Mercure no. 39, Ottawa.
- 1977
Beothuck archaeology in Bonavista Bay. Musée national de l'homme, collection Mercure no. 69, Ottawa.
- COMMISSION CANADIENNE
DE PÉDOLOGIE
1978
Le système canadien de classification des sols, publication 1646 du ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa, Ontario.
- COX, S.L.
1978
Palaeo-eskimo occupation of the north-Labrador coast. Arctic anthropology, XV-2, pp. 96-116.
- DENTON, D.
1981
Recherche archéologique dans la région du futur réservoir Caniapiscau. Manuscript soumis à la direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.
- DIONNE, J.C.
1984
Pales et limites méridionales du pergélisol dans l'hémisphère nord: le cas de Blanc-Sablon, Québec. Géographie physique et quaternaire, vol XXXVIII, no. 2, pp. 165-184.
- DUBOIS, J.M.
1979
Environnements quaternaires et évolution post-glaciaire d'une zone côtière en émergence en bordure du Bouclier Canadien: la moyenne Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec. Thèse de P.H.D. Université d'Ottawa.
- DUBOIS, J.M.
1987
Courbe d'émergence pour différents secteurs de la Côte Nord, version préliminaire, département de géographie, Université de Sherbrooke.
- DUBOIS, J.M.
DUBOIS, J.C.
1985
The Quebec North Shore Moraine System: A major feature of late Wisconsin deglaciation. Geological Society of America. Special paper 197, pp. 125-133.

- DUBOIS, et al.
1985 Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans B.P. Recherches amérindiennes au Québec vo. XV no. 1-2, pp. 17-38.
- DUCRUC et al.
1983 Inventaire du capital-nature de la moyenne et basse Côte-Nord. Rapport synthèse, service des inventaires écologiques, environnement Québec, Québec.
- DUMAIS, P.
1981 Étude de potentiel et inventaire archéologique du Lac Robertson, Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent. Manuscrit déposé au Service de l'aide-conseil, ministère des Affaires culturelles, Québec.
- ETHNOSCOPI
1983 Étude de potentiel et inventaire de la ligne Lac Robertson/Blanc-Sablon, tronçon ouest. 2 vols. Manuscrit déposé à la direction de l'environnement Hydro-Québec, Montréal.
- FITZHUGH, W.
1972 Environmental archaeology and cultural systems in Hamilton Inlet, Labrador. Smithsonian contributions to anthropology, no. 16, Washington.
- 1975 A maritime archaic sequence from Hamilton Inlet Labrador. Arctic Anthropology, vol. XII, no. 2, pp. 117-138.
- 1978 Winter Cove 4 and the Point Revenge occupation of the central Labrador coast. Arctic Anthropology vol. XV, no. 2, pp. 146-174.
- FITZHUGH, W.
1982 Archaeological surveys in the strait of Belle-Isle. In Thomson et Thomson eds. Archaeology in Newfoundland and Labrador, annual report no. 3 Department of Culture, Recreation and Youth, Government of Newfoundland and Labrador, 1982, pp. 118-132.
- 1983 Residence pattern development in the Labrador maritime archaic, Archaeology in Newfoundland and Labrador, no. 5, pp. 6-47.
- GROISON, D.
1983 Blanc-Sablon, centre de services pour bateaux de pêche, inventaire archéologique. Manuscrit déposé au Service de l'aide-conseil, ministère des Affaires culturelles, Québec.
- 1984 Recherche archéologique 1984-1985. Cadre théorique, programmation, méthodologie. Manuscrit déposé au Service de l'aide-conseil, ministère des Affaires culturelles, Québec.

- GROISON et al.
1985
Recherche archéologique sur la Basse-Côte-Nord, Rivière St-Paul / Blanc-Sablon. Manuscript déposé au Service de l'aide-conseil, ministère des Affaires culturelles, Québec.
- HARP, Jr.E.
1964 B
Evidence of Boreal archaic cultures in southern Labrador and Newfoundland. Contribution to anthropology, 1961-1962, part. 1. National museum of Canada, bulletin 193, pp. 184-261, Ottawa.
- 1964 A
The Cultural affinities of the Newfoundland Dorset eskimo, National Museum of Canada, Bulletin 200, 183 p. Ottawa.
- HARP, HUGUES
1968
Five prehistoric burials from Port au Choix, Newfoundland. Polar Notes, no. 8, pp. 1-47.
- HIND, H.Y.
1863
Exploration in the interior of the Labrador peninsula 2 vols. Longman, Green, Longman, London.
- JURDANT et al.
1977
L'inventaire du capital-nature. Service des études écologiques régionales, direction régionale des Terres, Pêches et Environnement Canada, Ottawa.
- LAMB, H.F.
1980
Late quaternary vegetational history of southeastern Labrador. Arctic and alpine research, vol. XVII, no.2, pp. 117-135.
- LAROUCHE, A.
1985
Analyse des macros-restes, in Groison et al. 1985 (op. cit.) vol 2.
- 1987
Analyse des restes végétaux macroscopiques sur des échantillons prélevés dans des dépôts archéologiques de la localité de Blanc-Sablon. In Recherches archéologiques au Québec 1985, Association des archéologues du Québec, pp. 423-427.
- LÉVESQUE, R.
1976
Cadre géographique des gisements archéologiques de la région de Blanc-Sablon. Thèse de maîtrise déposé au département de géographie de l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke.
- LORING, S.
1982
An archaeological survey of the inner bay region Between Nain and Davis Inlet. Archaeology in Newfoundland and Labrador, no. 3, pp. 32-56.
- 1984
Archaeological investigations into the nature of the late prehistoric indian occupation in Labrador. Archaeology in Newfoundland and Labrador, no. 5. pp. 122-153.
- MARTIJN, C.
1975
Archaeological research on the Lower St-Lawrence North-Shore, Québec. In Archaeological salvage projects 1972 (Byrne ed.) pp. 112-130.

- Mc GHEE, R.
TUCK, J
1975
An archaic sequence in the strait of Belle-Isle. Musée national de l'homme, collection Mercure, no. 34, Ottawa.
- MILLS, S.
1980
Reconnaissance et fouille archéologique, région Brador-Lourdes de Blanc-Sablon, travaux en archéologie préhistorique. Rapport déposé au service des Biens culturels, MAC, Québec.
- NAGLE, C.
1978
Indian occupations of the intermediate period of the central Labrador coast: a preliminary synthesis. Arctic Anthropology, vol. XV, no. 2, pp. 119-145.
- NIELLON, JONES
Reconnaissance sur les sites historiques de la Basse-Côte-Nord, été 1983. Rapport d'activités soumis à la municipalité de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent, Chevery.
- NIELLON, F.
1983
L'occupation humaine de la Basse-Côte-Nord et son interprétation; dossier sur les ressources patrimoniales archéologiques et actuelles. Rapport soumis à la municipalité de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent, Chevery.
- PASTORE, R.
1983
Excavations at Boyd's Cove, Notre-Dame. Archaeology in Newfoundland and Labrador, no. 4, pp. 98-125.
- PENNEY, G.
1981
A preliminary report on the excavation of the L'Anse a Flamme site. Archaeology in Newfoundland and Labrador no 1, pp. 95-110.
- PINTAL, J.Y. et al.
1986
Reconnaissance archéologique sur la rivière Saint-Augustin, Basse-Côte-Nord, Québec. Rapport déposé au service des Biens culturels, MAC, Québec.
- RICHARD, P.H.
1985
Couvert végétal et paléoenvironnement du Québec entre 12 500 et 8 000 ans B.P. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XV, no. 1-2, pp. 39-56.
- SAMSON, G.
1983
Préhistoire du Mushuau Nipi, Nouveau-Québec. Thèse de Ph.D. Université de Toronto. Toronto.
- SAVARD, R.
1977
Le rire précolombien dans le Québec d'aujourd'hui. L'Hexagon / Parti-Pris. Montréal.
- 1985
La voix des autres. L'Hexagone. Montréal.
- SCHWARTZ, F.
1984
The Little Passage complex in Newfoundland: a comparative study of assemblages. Manuscript déposé à l'Université Memorial. St-John.
- SÉGUIN, J.
1985
La sythèse archéologique et ethnohistorique du Complexe La Grande. Montréal, Société d'énergie de la Baie-James.

- SMITH, H.I.
1929 Archaeological research in Canada. American Anthropologist, vol. XXXI, pp. 332-333.
- STOCKWELL, et al.
1970 Geology of the canadian shield in: Douglas R.J.W. Geology and economic minerals of Canada. Geological survey of Canada, econ. geol. Report no. 1, pp. 121-150.
- TUCK, J.A.
1975 Prehistory of Saglek Bay, Labrador: Archaic and palaeo-eskimo occupations. Musée national de l'homme, collection Mercure no. 32, Ottawa.
- 1982 Prehistoric archaeology in Atlantic Canada since 1975. In Canadian Journal of Archaeology no.6, pp. 201-218.
- 1984 La préhistoire de Terre-Neuve et du Labrador. Musée national de l'homme. Fides. Montréal.
- WYNNE-EDWARDS, H.R. The granville province in: Price R.A. and R.J.W. Douglas, variations in tectonic styles in Canada geolo. ass. can. spec. Paper no. 22, pp. 264-334.

FIN DU DOCUMENT

1532

Niellon, Françoise
1987

Les Baies de Brador et de Blanc-Sablon 1700-
1760. Dossier sur les ressources documen-
taires disponible.

Vol. 1: rapport (original)

14326

NIELLON, FRANCOISE - 1987

BAIES DE BRADOR ET DE BLANC-SABLON, 1700-1760

VOL.1 RAPPORT (ORIG. & COPIE) - VOL. 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8

RECH. ARCH.

1532

009199 Centre de documentation en archéologie

401B



01N	S U J E T	NIELLON, F. - 1987-S - BRADOR, BAIE DE & BLANC-SABLON, BAIE DE - V.1:R - O - P-I
4720-03-68-		
Code		
Unité: 04002		SERVICE DU PATRIMOINE SERVICE DES DOSSIERS



Les baies de Brador et Blanc-Sablon
1700-1760

Dossier sur les ressources
documentaires disponibles

F. NIELLON

Municipalité de la Côte nord
du Golfe St-Laurent
mai 1987

Sommaire

I:	Les ressources documentaires	1
	Tableau synoptique des principaux documents d'ordre public concernant directement l'établissement de Brador (1702-1759)	11
II:	Aperçus sélectifs sur le contenu de la documentation	18
	- Chafne des intérêts dans l'exploitation commerciale des établissements de la Rivière des Esquimaux et de la baie Phélypeaux	20
	- La pêche à la morue de St Maudet aux Islets, 1712-1743	27
	- La Côte du Labrador en 1704	30
	- L'établissement de Brador vers 1740	42
III:	Index des documents écrits annexés au dossier	61
IV:	Index des documents cartographiques repérés	91

I: Les ressources documentaires

Dans les fonds d'archives connus concernant la période 1700-1760, il existe très probablement près d'un millier de documents en liaison avec Brador et Blanc-Sablon.

Est-ce beaucoup, est-ce peu? Nous ne saurions dire. Mais nous sommes du moins certaine que, mis en connexion, les fragments de cet ensemble permettraient d'inclure ces deux lieux dans un réseau de relations économiques et sociales complexe, donc riche d'information.

Et ce nous semble être la seule approche valable, s'il s'agit en fin de compte de transmettre la signification globale de ce secteur géographique. En effet, les autres approches jusqu'ici tentées se sont avérées, à notre avis, tout à fait insatisfaisante à cet égard. Nous pensons ici aux travaux qui ont utilisé le concept de "communauté isolée" (n.1), voire une adaptation de la "Frontier thesis" (n.2) ou de la "Staple theory" (n.3): Brador/Blanc-Sablon fait partie, dès cette époque, d'un réseau d'échanges extrêmement ramifié et constitue dans celui-ci un élément tout aussi vital que chacun des autres.

De cette masse de documents écrits, nous avons identifié, lu et indexé un peu plus de 500 pièces, jointes au dossier.

En première lecture, se dégage immédiatement une évidence: si ces textes peuvent être classés assez aisément en deux grandes catégories, soit les affaires publiques et les affaires privées, il est clair qu'une telle répartition oblitère leurs interférences réciproques d'une part, et, d'autre part, mène à une sorte de géocentrisme dont Brador serait le centre de gravité. Si, au niveau de l'interprétation, on veut éviter ces deux déformations, le "positionnement" du secteur sur un réseau non hiérarchisé

constituera sûrement un outil efficace et pertinent.

Néanmoins, s'agissant d'inventorier et d'évaluer le contenu de la documentation dépouillée et non d'en effectuer l'interprétation, nous nous placerons du seul point de vue de Brador et adopterons la technique du classement en tiroirs étanches.

Brador et Blanc-Sablon à la période 1700-1760

A cette époque, les deux baies constituent la partie essentielle d'un tout géographique que l'on peut, en réduisant les étapes, caractériser ainsi:

- il s'agit d'une Commanderie: Brador est alors le siège central d'un territoire placé sous l'autorité d'un personnage unique, dont les pouvoirs sont d'ordre militaire et qui relève directement à cet égard du Ministre de la Marine. Le territoire en question est défini comme "La Coste de Labrador"; en théorie, il pourrait couvrir tout le littoral de la baie d'Hudson à la Minganie; il comprend également les zones septentrionales de Terre-Neuve où, selon les dispositions du traité d'Utrecht, la France a maintenu ses droits de pêche. La charge essentielle de ce Commandement est d'assurer l'ordre nécessaire au bon déroulement des pêches et d'en rendre un compte annuel. Il convient également que le Commandant fasse "tout ce qu'il est en son pouvoir" pour favoriser l'expansion des dites pêches et de toute autre forme de commerce.
- il s'agit d'une concession foncière, accordée en roture, gratuitement et à vie à son titulaire. Après plusieurs

redéfinitions (1702, 1714, 1722), le territoire ainsi concédé couvre 4 lieues de profondeur dans les terres sur 9 lieues en front de mer, soit de la baie du Vieux Fort à l'anse Ste Claire, avec fles et flots adjacents.

Dans cette aire, le concessionnaire a le droit exclusif de la pêche au loup-marin et la permission de pratiquer la traite. Celle d'exploiter baleines et morues ne lui est accordée qu'en concurrence avec les vaisseaux qui viendront y pêcher.

La seule obligation du titulaire est de faire valoir sa concession, en y faisant un ou plusieurs établissements solides.

En 60 ans, brevet de Commandement et brevet de concession restèrent à l'intérieur d'une même famille: attribués en premier lieu à Augustin Legardeur de Courtemanche, ils furent décernés après le décès de celui-ci (juin 1717) à son beau-fils, François Martel de Brouague. Ce dernier fut dépossédé de sa concession quelques mois avant de mourir, en mars 1761: Murray l'accordait dès 1760 à Mackenzie, Lymburner et autres; les protestations des héritiers de Brouague, dont nous avons acte jusqu'en 1785, n'y changèrent rien.

Inventaire et évaluation de la documentation écrite

1. Les documents concernant les affaires publiques du concessionnaire

- comprend essentiellement la correspondance entre Courtemanche ou Brouague et le Ministre ou le Conseil de la Marine à Paris, concernant l'exercice de leur fonction de "Commandant pour le Roi à la Coste de Labrador". Cette

correspondance se compose annuellement ainsi:

- a) 1 mémoire du Commandant, avec (en annexe) un état des navires venus en pêche et un état de leur pêche; envoyé au Conseil ou au Ministre à la fin de l'été
- b) 1 rapport du Conseil préparé ("arrêté") pour le Ministre, transcrivant, relatant et commentant le mémoire du Commandant; rédigé en février ou mars
- c) 1 lettre du Ministre ou du Conseil au dit Commandant, lui accusant réception de son mémoire et lui communiquant ses ordres pour l'année en cours; expédié au début du printemps, avec la 1^{ère} navigation

- comprend accessoirement:

- d) divers documents émanant des mêmes sources ou d'autres, tels que: brevets de Commandement et de concession, lettres et Mémoires de divers individus étant allés au Labrador en mission officielle ou non, lettres et Ordonnances du Gouverneur ou de l'Intendant concernant les affaires du Labrador

- se trouve théoriquement réparti de la manière suivante, laquelle comporte nombre d'exceptions (nous adoptons ici la classification des APC):

- les documents du groupe a) sont localisés dans la série MG1, C11A, vol.109
- les documents du groupe b) sont localisés dans la série MG1, C11A, vol. 37, 41, 43 et 124
- les documents du groupe c) sont localisés dans la série MG1, B
- les documents du groupe d) sont répartis entre diverses séries de MG1 (Archives des Colonies, France) et la série A de MG8 (Documents relatifs à la Nouvelle France)

- renseigne principalement sur:
 - le déroulement et l'évolution de la pêche à la morue par les bâtiments venus de France dans le Déroit de Belle-Isle
 - la politique relative à la protection de cette pêche, à son développement et à celui des autres ressources du Labrador (relations avec les Esquimaux, explorations)
 - les problèmes de voisinage entre Courtemanche ou Brouague et les autres concessionnaires du secteur

- remarques:
 - la documentation relative au premier des thèmes ci-dessus a été analysée par Ch. de La Morandière (Histoire de la pêche française de la morue dans l'Amérique septentrionale, Paris, Maisonneuve et Larose, 1962, pp.703-730: "La pêche sédentaire au Labrador"); c'est du reste le collationnement des références citées par l'auteur qui a servi de base à cette partie du dossier concernant "les affaires publiques". La Morandière traite aussi, accessoirement, des autres thèmes ci-dessus mais, à cet égard, son analyse reste incomplète et biaisée par le point de vue métropolitain.
 - état du dépouillement documentaire:
 - séries dont le dépouillement, sans être exhaustif, peut être considéré comme suffisant pour les besoins du projet:
 - MG1 (France, Colonies):
 - série B: vol.27, 29, 34, 36, 40, 41, 44, 45, 47, 48, 49, 50, 53, 54, 55, 57, 59, 61, 63, 64, 65, 68, 70, 72, 74, 76, 78, 99, 109. (43 documents)
 - série C11A, vol.32, 35, 37, 41, 43, 44, 51, 54, 65, 71, 74, 85, 109, 121, 124. (86 documents)
 - série C11B, vol.4 (1 document)
 - série C11E, vol.13 (4 documents)

- série C11G, vol.7 (2 documents)

- MG8 (Canada, Nouvelle France):

- série A6, Cahiers 15, 24, 40

- série A8, Cahiers 5, 24

On trouvera ci-joint un tableau synoptique des principaux documents contenus dans ces séries et concernant Brador, année par année.

- séries dont le dépouillement n'a pas été effectué, dont nous savons qu'elles contiennent des documents en relation avec Brador, mais que nous avons considérés comme répétitifs ou mineurs:

- MG1 (France, Colonies):

- série C11A, vol. 122

- série D2c, vol. 222 (liste nominative d'Officiers; le f°161 concerne Brouague)

- série E (dossiers concernant des Officiers civils et militaires: les f°1-9 du carton 177 concernent Brouague)

- MG2 (France, Marine)

- série B1 (vol.8, 19, 29, 50, 55)

- série B3 (vol.10, 322)

- MG7 (Paris, Bibliothèques)

- série 1A (Bibliothèque Nationale), vol.2250, 9275, 12223

- MG8 (Canada, Nouvelle France)

- série A2, Registres 33, 35, 36, 37, 39, 40

2. Les documents concernant les affaires privées du concessionnaire

- comprend:

- des pièces comptables

- des actes notariés

- des pièces judiciaires (3 procès: 1706, 1709, 1729)

- se trouve dans:
 - les archives judiciaires de Québec (ANQ, AJQ):
 - Collection de pièces judiciaires, notariales, etc... (C.P.J.N.):
 - pièces 275 et 397 surtout (ca 150 documents)
 - mais aussi pièces 319, 333 $\frac{1}{2}$, 377 $\frac{1}{2}$, 553, 823, 2212 et 2213
 - Greffes de notaires (49 documents retenus):
 - L. Chambalon
 - F. Genaple
 - G. Boucault de Godefus
 - J.C. Panet
 - H. Hiché
 - J. Barbel
 - C.H. DuLaurent
 - la série APC, MG1, C11A, vol.75, 78, 80, 82, 84, 86 à 89 (concernent les affaires privées de Desauniers, associé de Brouague)
- renseignent principalement sur:
 - les associations d'affaires dans lequel le poste de Brador est directement ou non impliqué:
 - association Charet/Martel
 - association Martel/Provost/Courtemanche
 - association Brouague/Desauniers
 - le réseau commercial de ces associations (fournisseurs et clients, créditeurs et débiteurs)
 - le fonctionnement du poste (marchandises et biens importés et exportés)
 - les "commissionnaires" du concessionnaire à Québec et leur rôle (engagement du personnel, expéditions des denrées et fournitures, vente des marchandises importées de France via Brador ou produites à Brador)
- remarques:

- Il s'agit là de toute une zone documentaire qui, à notre connaissance, n'a pas encore été exploitée, si sommairement soit-il. Seules les notices concernant R. Martel, A. Legardeur de Courtemanche, F. Martel de Brouague et P. Trottier Desautiers dans le Dictionnaire biographique du Canada en utilisent une partie.
- L'ensemble comprend fort peu de correspondance, contrairement à l'ensemble précédent.
- L'essentiel des documents concerne les périodes:
 - 1691-1704
 - 1715-1716
 - 1735-1746

La documentation est donc en partie antérieure à l'exploitation du poste de la Rivière des Esquimaux [Vieux Fort] et, à fortiori, à celle du poste de Brador; mais l'exploitation de ces deux postes y apparaît comme le prolongement logique des affaires antérieures de Martel/Charet/Courtemanche.

Pour ce qui est de la période 1715-1716, nous échappent complètement à date les relations commerciales avec la France: il ne s'agit que de celles du poste avec Québec; le réseau outre-mer était au contraire bien documenté pour la période précédente.

Enfin, les documents concernant la période 1735-1746 sont essentiellement d'ordre comptable; la lecture superficielle que nous en avons faite ne nous autorise pas encore à évaluer sérieusement les thèmes qu'ils permettraient ou non de traiter. Disons seulement qu'ils contiennent un inventaire du poste, dressé en 1740, dont il ne sera pas facile d'épuiser toute la richesse d'information.

Notes

1. O.W. Juneke, Isolated Communities. A study of a Labrador

Fishing Village, New York, American Book Company, 1937

2. P.A. Thornton, "The Demographic and Mercantile Bases of Initial Permanent Settlement in the Strait of Belle Isle", pp.152-183 in The Peopling of Newfoundland, J. Mannion éd., Memorial University of Newfoundland, 1977
3. cf. à propos des limites de celle-ci: L. Turgeon, p.21-22 et n.1-2 in "Consommation de morue et sensibilité alimentaire en France au XVIIIe siècle", Historical Papers/Communications historiques, 1984, pp.21-41

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS D'ORDRE PUBLIC
CONCERNANT DIRECTEMENT L'ÉTABLISSEMENT DE BRADOR (1702-1759)

ANNÉES automne/automne	Commandant - Conseil, etc. (Brador - Paris) a)	Conseil - Ministre - Roi (Paris - Paris) b)	Conseil, etc. - Com. ou Gouv. (Paris - Brador ou Québec) c)	Divers d)
1702			MG1, C11 ^G , 7, f ⁰ 82 6 mai 1702	ANQ, NF4, 5, f ⁰ 39 17 octobre 1702 (concession de Kegaska à Kessessakiou)
1703			MG1, C11 ^G , 7, f ⁰ 85 20 juin 1703	
été 1704	MG1, C11 ^A , 109, I-VIII novembre 1704 (+ carte)	?	MG1, B27, 1705, f ⁰ 91 et 96 24 et 25 juin 1705	
1704-1705	? (18 octobre 1705)	?	MG1, B27, 1706, f ⁰ 274 9 juin 1706	
1705-1706	? (26 juillet 1706)	?	MG1, B29, Can. f ⁰ 31-55, 66-84, 112- 113 et 115-116 30 juin 1707	? 28 octobre 1706 Mme de Courtemanche ou Conseil
1706-1707	MG1, C11 ^A , 109, 266-271 20 septembre 1707		MG1, B29, 1708 f ⁰ 391-393 6 juin 1708	MG1, B29, 1708 f ⁰ 321-322 4 avril 1708
1707-1708	?	?	?	
1708-1709	?			
1709-1710	?			
1710-1711	? (2 septembre et 7 octobre 1711)		MG1, B34, f ⁰ 365-366 6 juin 1712	MG1, C11 ^A , 32, f ⁰ 76, 123- 126, 240-241 7 novembre, 19 octobre, 1er septembre 1711 divers concernant Courte- manche

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS D'ORDRE PUBLIC
CONCERNANT DIRECTEMENT L'ÉTABLISSEMENT DE BRADOR (1702-1759)

ANNÉES automne/automne	Commandant - Conseil, etc. (Brador - Paris) a)	Conseil - Ministre - Roi (Paris - Paris) b)	Conseil, etc. - Com. ou Gouv. (Paris - Brador ou Québec) c)	Divers d)
1711-1712	?			MG1, C11 ^A , 32, f ⁰ 246-249: sur les lettres de Courte- manche du 2 septembre et 7 octobre 1711
1712-1713	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 36-38 17 et 24 septembre 1713	?	?	
1713-1714	?		MG1, B36, Année 1714, f ⁰ 412 12 novembre 1714 (Brevet de commandant)	Registre d'Intendance?? 12 novembre 1714 (brevet de concession)
1714-1715	?			MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 16-28 Automne 1715 Mémoire de Boishébert (+ carte)
1715-1716	? (13 septembre 1716)	MG1, C11 ^A , 37, f ⁰ 78-82, 314 23 février et 18 août 1717		MG1, C11 ^A , 35, f ⁰ 39-42 7 novembre 1715 Ramezey et Bégon au Conseil sur la mission de Bois- hébert
1716-1717	MG1, C11 ^A , 37, f ⁰ 405 1717 (incomplet)	MG1, C11 ^A , 124, f ⁰ 52-53 11 janvier 1718		MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 29-35 39-46 -Boishébert, supplément (janvier 1717) -(Linday?) Relations des Esquimaux, avec vocabu- laire
1717-1718	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 49-59 9 septembre 1718	MG1, C11 ^B , 4, f ⁰ 86-91 25 mars 1719 (voir aussi C11 ^A , 41, f ⁰ 64-69) (voir aussi C11 ^A , 43, f ⁰ 53-55)	MG1, B40, Année 1718, f ⁰ 444-447, 457 11 janvier, 9 février, 3 avril 1718 MG1, B41, f ⁰ 553 10 juin 1719	MG1, C11 ^E , 13, f ⁰ 264-265 9 septembre 1718 Mme de Courtemanche au Conseil

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS D'ORDRE PUBLIC
CONCERNANT DIRECTEMENT L'ÉTABLISSEMENT DE BRADOR (1702-1759)

ANNÉES automne/automne	Commandant - Conseil, etc. (Brador - Paris) a)	Conseil - Ministre - Roi (Paris - Paris) b)	Conseil, etc. - Com. ou Gouv. (Paris - Brador ou Québec) c)	Divers d)
1718-1719	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 64-74 6 septembre 1719	MG1, C11 ^A , 41, f ⁰ 57-63 23 janvier 1720		
1719-1720	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 75-93 27 août 1720	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 9-13 18 février 1721 MG1, C11 ^A , 43, f ⁰ 149-161 15 février 1721	MG1, B44, Année 1721, f ⁰ 506-507 30 mars 1721	
1720-1721	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ , 102-106 17 septembre 1721	MG1, C11 ^A , 43, f ⁰ 314-317 et 318-319 19 et 25 novembre 1721	MG1, B45, Année 1722, f ⁰ 759 4 février 1722	MG1, C11 ^A , 44, f ⁰ 168 6 octobre 1721
1721-1722	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 108-110 15 septembre 1722	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 14-15 13 juillet 1722 MG1, C11 ^A , 124, f ⁰ 555 et 559 (22 juin et juillet 1722) (sur l'augmentation de la concession)		
1722-1723	? (6 septembre 1723)	MG1, C11 ^A , 124, f ⁰ 560 22 novembre 1722 (sur le rapport de Brouague)	MG1, B47, Année 1724, f ⁰ 1079-80 11 janvier 1724	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 60-61 Mémoire des Esquimaux (Linday?) 1723
1723-1724	?		MG1, B48, Année 1725, f ⁰ 739-40 9 janvier et 13 mars 1725	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 62-63 Mémoire des Esquimaux (Linday?) 1724
1724-1725	?			

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS D'ORDRE PUBLIC
CONCERNANT DIRECTEMENT L'ÉTABLISSEMENT DE BRADOR (1702-1759)

ANNÉES automne/automne	Commandant - Conseil, etc. (Brador - Paris) a)	Conseil - Ministre - Roi (Paris - Paris) b)	Conseil, etc. - Com. ou Gouv. (Paris - Brador ou Québec) c)	Divers d)
1725-1726	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 111 4 octobre 1726 (Liste seulement)		MG1, B50, Année 1727, f ⁰ 481 11 mars 1727	Registres d'Intendance??? 25 décembre 1725 MG1, B49, Année 1726 f ⁰ 686-688 22 février 1726
1726-1727	? (8 septembre 1727)		MG1, B52, f ⁰ 478 23 mars 1728	
1727-1728	(17 septembre 1728)		MG1, B53, Année 1729, f ⁰ 485-486 22 mars 1729	
1728-1729	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 113-116 20 septembre 1729		MG1, B54, Année 1730, f ⁰ 419-420 28 mars 1730	
1729-1730	? (14 septembre 1730)		MG1, B55, Année 1731, f ⁰ 473-474 20 février 1731	
1730-1731	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 117 (liste pour été 1731) MG1, C11 ^A , 54, f ⁰ 185 (25 septembre 1731) (rapport incomplet)		MG1, B57, Année 1732, f ⁰ 602-603 11 mars 1732	
1731-1732	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 118 20 septembre 1732 (liste seulement)		MG1, B59, Année 1733, f ⁰ 396-397 24 février 1733	
1732-1733	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 119-120 (liste)		MG1, B61, Année 1734, f ⁰ 505-506 9 février 1734	

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS D'ORDRE PUBLIC
CONCERNANT DIRECTEMENT L'ÉTABLISSEMENT DE BRADOR (1702-1759)

ANNÉES automne/automne	Commandant - Conseil, etc. (Brador - Paris) a)	Conseil - Ministre - Roi (Paris - Paris) b)	Conseil, etc. - Com. ou Gouv. (Paris - Brador ou Québec) c)	Divers d)
1733-1734	MG1, C11 ^E , 13, f ⁰ 266-268 (rapport) 28 septembre 1733 ? (7 septembre 1734)		MG1, B63, Année 1735, f ⁰ 462 25 janvier 1735	
1734-1735	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 121 (liste pour été 36) MG1, C11 ^E , 13, f ⁰ 269-271 28 mai (?) 1735		MG1, B64, Année 1736, f ⁰ 417 10 janvier 1736	
1735-1736	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 122 (15 septembre) 1736 (liste seulement)		MG1, B65, Année 1737, f ⁰ 400 et 402 11 février et 10 mars 1737	MG1, B65, Année 1737, f ⁰ 35-36 et 45 19 mars et 9 avril 1737
1736-1737	?			Registre d'Igntendance, Cahier 24, f ⁰ 118. 6 octobre 1736 (sur la pêche des loups- marins au fusil par Brouague)
1737-1738	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 200 1738 (liste seulement)			MG1, B68, Année 1739, f ⁰ 282-283 21 avril 1739
1738-1739	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 251 23 août 1739 (liste seulement) (expédié avec une lettre du 19 octobre 1739)		MG1, B70, Année 1740, f ⁰ 315 27 mars 1740	
1739-1740	? (18 août 1740)		MG1, B72, Année 1741, f ⁰ 338 7 mars 1741	

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS D'ORDRE PUBLIC
CONCERNANT DIRECTEMENT L'ÉTABLISSEMENT DE BRADOR (1702-1759)

ANNÉES automne/automne	Commandant - Conseil, etc. (Brador - Paris) a)	Conseil - Ministre - Roi (Paris - Paris) b)	Conseil, etc. - Com. ou Gouv. (Paris - Brador ou Québec) c)	Divers d)
1740-1741	?		MG1, B74, Année 1742, f ⁰ 410 2 février 1742	
1741-1742	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 261 2 septembre 1742 (liste seulement)		MG1, B76, Année 1743, f ⁰ 345 7 février 1743	
1742-1743	MG1, C11 ^A , 109, f ⁰ 112 3 septembre 1743 (liste seulement)		MG1, B78, Année 1744, f ⁰ 299 8 février 1744	
1743-1744				APC, F111, vol. 13, p. 202 ordre du Roi réglant l'at- tribution de la concession à la mort des titulaires
1744-1745				
1745-1746				MG1, C11 ^A , 84, f ⁰ 316-317 Hocquart, sur les huiles de loup-marin produites en 1746 - 18 septembre 1746
1746-1747				
1747-1748				
1748-1749				
1749-1750				
1750-1751				

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS D'ORDRE PUBLIC
CONCERNANT DIRECTEMENT L'ÉTABLISSEMENT DE BRADOR (1702-1759)

ANNÉES automne/automne	Commandant - Conseil, etc. (Brador - Paris) a)	Conseil - Ministre - Roi (Paris - Paris) b)	Conseil, etc. - Com. ou Gouv. (Paris - Brador ou Québec) c)	Divers d)
1751-1752				Ordonnances des Intendants, cahier 40, f ^o 31v et 44v 15 mai et 23 septembre 1752
1752-1753				Ordonnances des Intendants, cahier 40, f ^o 91 15 septembre 1753
1753-1754				Ordonnances des Intendants, Cahier 40, f ^o 103 25 septembre 1754
1754-1755				MG1, B99, Année 1754, f ^o 202 31 mai 1754
1755-1756				
1759			MG1, B109, f ^o 343 26 janvier 1759 (sur le remplacement éventuel de Brouague)	

II: Aperçus sélectifs sur le contenu
de la documentation

De toute évidence, nous ne pouvons dans le cadre de ce dossier rendre compte de tous les aspects contenus dans la documentation et évoqués ci-dessus. Aussi avons-nous choisi d'aborder la question par quatre notes différentes.

Les deux premières sont en fait des synthèses "évènementielles" permettant de cadrer chronologiquement le développement des activités dans les deux baies. L'une constitue la chaîne des actes de propriété commerciale de l'établissement de Vieux Fort/Brador. L'autre, sous forme de tableaux, fait le point sur l'importance de la pêche à la morue dans le secteur que Courtemanche puis Brouague sont à même de surveiller, selon leurs mémoires.

Les deux dernières constituent une analyse de documents (1 carte et 1 document écrit dans chaque cas), qui permettent de synthétiser deux aspects particuliers de l'occupation de la région: comment l'on percevait la côte du Labrador en 1704 d'une part et, d'autre part, comment se présentait l'établissement de Brador vers 1740.

Chaîne des intérêts dans l'exploitation
commerciale des établissements de la
Rivière des Esquimaux et de la
baie Phélypeaux

- 16 novembre 1687:

mariage de Marie-Charlotte Charet (fille d'Etienne Charet, tanneur, et de Catherine Bissot, 3ème fille du couple M. Couillard/F. Bissot) avec Pierre Gratien Martel de Berhouague (natif de Bayonne), marchand. La famille Charet ne cessera de jouer un rôle financier et commercial très important dans les affaires des deux établissements, jusqu'à la mort de Mme de Courtemanche surtout.
(Contrat de mariage: AJQ, greffe Genaple, 16 nov. 1687)

- 6 novembre 1693:

M.Ch. Charet, probablement déjà veuve (cf. contradiction entre cet acte et l'acte n°1 du greffe Chambalon) signe une convention avec son beau-frère [Raymon] Martel; ils fondent une société de commerce, pour une durée de trois années; il semblerait que Provost, futur Gouverneur des Trois-Rivières, participe déjà à l'entreprise, dont le but est: exporter des pelleteries en France et en importer des "cargaisons".

Martel était déjà en liaison avec Provost.

(AJQ, CPJN, pièces 397e bis et 397d)

- 18 juillet 1697:

Mariage de Marie-Charlotte Charest, Veuve Martel de Brouague, avec A. Legardeur de Courtemanche. Raymond Martel, frère du défunt P. Martel de Brouague, signe comme témoin.

(Contrat de mariage: AJQ, greffe Genaple, 18 juillet 1697)

- 14 août 1697:

Acte de société entre Courtemanche, son épouse/ le Sr et Dme R. Martel (Marie-Anne Trottier Desruisseaux). Remplace l'acte de société d'octobre 1693.

(AJQ, greffe Genaple, 14 août 1697)

- 23 octobre 1697:

Acte de société Courtemanche/Martel/Provost, sous seing privé, pour une durée de trois ans; à son expiration, dûe soit au terme fixé, soit à la mort de Provost, elle est prolongée par une association Courtemanche/Martel, qui dure jusqu'en 1703 et dont nous n'avons pas retrouvé acte.

- 1698-1702:

Courtemanche est accaparé par ses charges militaires et politiques; à toutes fins pratiques, il délègue à sa femme la gestion de ses affaires commerciales. Du reste, Marie Charlotte est certainement plus femme d'affaires que lui n'est homme de négoce.

En 1698, Courtemanche part en France, chargé par Caillère, alors Gouverneur de Montréal, d'apprendre au Roi la mort de Frontenac et de solliciter pour lui sa succession. Il rentre au Canada mission accomplie. Puis il repart à l'automne 1700 dans le pays des Outaouais, convaincre ceux-ci de participer aux négociations de paix en cours avec les Iroquois. Il engage à cet effet six voyageurs, dont le Sr Maurice Blondeau (CPJN, 2212 et 2213). Avec ce dernier, marchand à Montréal, les Courtemanche resteront en affaires, ce qui se terminera par un procès dont les rebondissements auront encore lieu en 1729 (CPJN, 823). Durant l'été 1702, Courtemanche est en France (CPJN, 397-50).

Pendant ce temps, M.Ch. de Courtemanche organise l'établissement d'un poste de traite et de pêche au Labrador, en accord avec leur associé, son beau-frère, R. Martel. Sur place, au Labrador, c'est Pierre Constantin qui prendra en charge l'organisation du poste de la Rivière des Esquimaux (Vieux Fort), comme celui de la baie

des Espagnols (Brador). Constantin restera au service des Courtemanche jusqu'en 1705, où il passe à celui de F. Hazeur pour exploiter la Seigneurie de Portachois, à Terre-neuve.

Nous disposons de beaucoup de pièces comptables se rapportant à cette société (en particulier CPJN 397-P, 20p.), mais l'essentiel de ces documents a trait à l'achat de marchandises en France et il est difficile de retracer les ventes; en particulier, après 1700, les ventes des "retours" du poste du Labrador.

- 1er avril 1700:

Convention sous seing privé entre Courtemanche et P. Constantin.

(mentionné dans l'engagement de 1701 ci-dessous)

- été 1700:

P. Constantin va au Labrador à la découverte d'un lieu propice pour un établissement; il choisit une baie à l'ouest de la Rivière des Esquimaux (Rivière St Paul).

(mentionné dans l'acte ci-dessous)

- 12 avril 1701:

Engagement de Pierre Constantin par la Dme Courtemanche, procuratrice de son mari absent; cet engagement annule le précédent; Constantin doit établir le poste et y laisser quelques hommes hiverner.

(AJQ, greffe Rageot, 12 avril 1701)

- 9 mai 1701:

Etat des effets que Constantin envoie à la Rivière des Esquimaux.

(mentionné dans l'acte ci-dessous)

- 25 juillet 1701:

Constantin repart du "fort de Courtemanche à la Rivière des Esquimaux". Les trois personnes qu'il commet pour y hiverner signent un engagement.

(CPJN, 397-24)

- 19 mai 1702:

Martel expédie à Constantin divers ustensiles et marchandises, dont la liste est dressée.

(CPJN, 397-46)

- 1702?

Constantin ou son commis expédie à Martel les retours de l'établissement de la Rivière des Esquimaux (pelleteries, peaux et huiles de loup-marin).

(CPJN, 397-B)

- à partir de 1703, date à laquelle son association avec R. Martel est dissoute (cf. CPJN, 397, qui réunit tous les documents relatifs aux transactions de leur société), Courtemanche prend lui-même en mains ses affaires commerciales.

- été 1704:

Il se rend au Labrador explorer toute l'étendue de sa concession, accompagnée d'un cartographe, le Sr Deshaies (cf. référence dans tableau synoptique et, ci-après, notre analyse de cette expédition). Dès lors, il passe dans son poste la majorité de son temps, tout comme sa femme, leur trois filles et son beau-fils.

- 1704-1717:

Durant toute cette période, soit jusqu'à la mort de Courtemanche, l'établissement de Brador, qui remplace le

"Vieux Fort", est développé à un point tel qu'en 1715, Boishébert, envoyé en mission de reconnaissance sur la côte du Labrador, en fera une description enthousiaste (cf. référence dans tableau synoptique). Mais commercialement parlant, les affaires de Courtemanche ne semblent guère florissantes, puisqu'il ne pût s'acquitter de ses dettes envers divers créditeurs, dont M. Blondeau (cf. CPJN, 823 F et G). L'exploitation du poste est fort bien documentée pour les années 1715-1716 (CPJN, 275).

- 1717-1732:

Sur la première période de la gestion du poste par F. Martel de Brouague, soit de la mort de Courtemanche (29 juin 1717) à son association avec Desauniers, nous n'avons pratiquement aucun renseignement: tous les documents qui datent de cette époque concernent ce que nous avons appelé les "affaires publiques" du concessionnaire, hormis ses deux mariages successifs (France, 21 février, 1726; Québec, 15 septembre 1732, AJQ, greffe Hiché).

- 6 septembre 1732:

F. Martel de Brouague signe avec Pierre Trottier Desauniers II une convention d'association (AJQ, greffe Hiché). Il s'agit d'une association familiale puisqu'ils sont cousins germains (la mère de P. Trottier étant la soeur de M. Ch. Charest); dès 1729 du moins, ils sont en relation étroite puisque Brouague, lorsque de passage à Québec, réside chez Desauniers. Les termes précis de cette association donnent une idée claire des affaires alors mises en commun.

- 28 décembre 1735:

Les deux partenaires signent un acte de société (AJQ, greffe Barbel), modifiant les clauses de la précédente

convention.

- novembre 1746:

L'association est dissoute. Elle aura rapporté en 11 ans près de 100 000 livres de profits à chacun des partenaires. L'investissement initial (en 1735) étant de 100 000 livres pour Desauniers, 38 000 livres et sa concession pour Brouague, il s'agit là d'un rendement de capital honorable. Cette période est sans conteste la plus florissante du poste (cf. ci-après, son état en 1740). Si Desauniers se retira de l'affaire, c'est qu'il résolut alors d'émigrer en France: ses autres entreprises lui avaient causé plus de déboire que de satisfactions (cf. index des documents APC, MG1, C11A, vol.75 à 89).

- 1747-1760:

Les rares documents qui concernent cette période d'entre-deux-guerres, indiquent que Brouague ne réside plus à Brador et, vraisemblablement, s'occupe assez peu de son poste. Il finira par le bailler à ferme au Sr Pierre Glemet (AJQ, greffe Panet, 15 mars 1753); celui-ci, en association avec François-Joseph Devienne (Ord. Int., Cahier 40, f°103), l'exploitera jusqu'à la Conquête semble-t-il: l'"Etat des postes établis sur la Coste du Nord" retrouvé dans les papiers La Pause et probablement dressé en 1759, les mentionne (RAPQ, 1933-34, p.218). Le poste demeure alors le plus productif de tous, fournissant de 4 à 5000 peaux de loups-marins par an.

La pêche à la morue de St Maudet aux Islets
1712-1743

Tableau 1: Sommaire des données disponibles

Saison	Mémoire	Navires		Pêche	
		Etat	Nombre	Etat	Quintaux
1712	nil	nil	(4)	nil	nil
1713	x	x	5	nil	nil
1715	nil	nil	(14)	nil	nil
1716	nil	nil	(15)	nil	nil
1717	nil	nil	(32)	nil	nil
1718	x	x	38	x	47 140
1719	x	nil	(27)	nil	nil
1720	x	x	20	nil	nil
1721	x	nil	(17)	nil	(40 000)
1722	x	nil	(20)	nil	nil
1726	nil	x	15	x	37 000
1729	x	x	18	x	32 700
1731	x (inc.)	x	18	x	34 800
1732	x	x	15	x	41 300
1733	x	x	15	x	46 900
1735	x	x	16	x	50 600
1736	nil	x	15	x	56 000
1738	nil	x	15	x	48 500
1739	nil	x	17	x	48 500
1742	nil	x	17	x	55 700
1743	nil	x	14	x	53 600

Légende: x = document identifié (le plus souvent dans MGl, série C11A, vol.109; cf. ci-dessus p.11 sqq: tableau synoptique, colonne a)
 nil = nous n'avons pas le Mémoire, ou l'Etat des navires, ou l'Etat de leur pêche
 () = mais, par d'autres sources (le plus souvent dans MGl, série B; cf. ci-dessus p.11 sqq: tableau synoptique, colonne c), nous connaissons l'Etat des navires et/ou celui de leur pêche

n.b. en 1718 et 1732, la pêche est exprimée en milliers de morues et non en quintaux; nous avons procédé à l'équivalence sur la base de 100 morues = 1 quintal, indiquée par La Morandière pour la morue du Labrador, op.cit., p.724, n.4

Tableau 2: La pêche à l'Ile à Bois, l'Ile Verte et
Blanc-Sablon

Saison	Ile à Bois		Ile Verte		Blanc-Sablon	
	hommes	quintaux	hommes	quintaux	hommes	quintaux
1718	890	19 650	nil		399	7 720
1726	230	10 100	nil		nil	
1729	725	17 400	nil		149	3 500
1731	793	20 100	nil		105	2 600
1732	805	20 500	100	3 300	nil	
1733	587	21 000	96	3 500	158	5 300
1735	675	24 000	110	4 000	245	7 700
1736	532	26 500	80	4 000	150	6 000
1738	395	19 000	245	11 500	nil	
1739	523	21 800	122	4 500	84	3 300
1742	583	26 300	70	3 000	nil	
1743	264	15 200	96	5 000	nil	

n.b. - l'Ile Verte est désignée sous le nom d'Isle aux
Marmettes en 1732, 1733 et 1736, sous le nom d'Isle de
Carculeau en 1735, 1738 et sqq.
- un tableau de ce genre a été publié par F. Trudel,
pp.490-491 in Revue d'Histoire de l'Amérique française,
vol.31(4), mars 1978; mais les très nombreuses erreurs
qu'il contient nous ont incitée à le refaire

La Côte du Labrador en 1704

Deux documents, faisant partie d'un même ensemble, nous permettent d'appréhender la perception que les Canadiens avaient du littoral labradorien à l'aube du 18ème siècle: le "Memoire du voiage qu'a fait le Sieur de Courtemanche à la Coste des Esquimaux depuis Kegasca jusqu'au havre Saint Nicolas" et la carte "dessinée sur le Mémoire de M De Courtemanche par le Sieur Deshaies" (n.l).

Après avoir donné un aperçu toponymique de l'itinéraire lui-même, nous esquisserons un tableau succinct de ce que le Mémoire indique quant à la fréquentation du territoire.

La toponymie de l'itinéraire (fig.1)

Courtemanche et Deshaies ne créent aucun nouveau toponyme: ils utilisent ceux qui sont manifestement en usage alors. Ces toponymes peuvent être regroupés de la manière suivante:

- ca quinze toponymes sont des transcriptions des termes employés par les "Sauvages", soit les Montagnais, qui très vraisemblablement les accompagnent. Certains (8) sont encore en usage aujourd'hui, sous une forme plus ou moins alitérée (Kegasca, Musquaro, Olomane, Itamamiou, Nantagamiou, Petit Mecatina, Grand Mecatina, baie des Haha). D'autres (7), après avoir perduré au moins jusqu'à la fin du 18ème siècle ou même plus, ne sont plus aujourd'hui utilisés (Natastigoua, Riv. Pegouatchiou [la St Augustin], Ouescatacaou, Ouiciteassaou, Missina, Pte Outamaichiban, Kesesakiou). A l'inverse, certains toponymes d'origine montagnaise en usage dès le 18ème siècle et jusqu'à nos jours, ne sont pas utilisés par nos auteurs (Washicoutai, Coacoachou, Chicatica, Napetipi, Mistanoque).

- 1 toponyme, tout en étant d'origine montagnaise, est "francisé" depuis déjà fort longtemps: il s'agit de la Coste/le Pays/l'Isle/la Rivière, "des Esquimaux".
- un petit groupe, constitué par les toponymes désignant un lieu par la faune qui le caractérise, relève très probablement de la traduction de termes employés par les Montagnais (Riv. du Caribou, I. du Loup, Riv. au Saumon, B. de l'Ourse).
- les autres, soit ca 16, sont d'origine européenne (I. du Bateau, I. Ste Marie, Riv. St Augustin, Ile du Canal, I. St Jacques, Pte Balsamon, Baie des Espagnols, Petit Havre et Grande [Longue] Pointe, Riv. au Sable, I. du Perroquet, Baie de Forteau, Desgrats pour la baleine, Riv. des Français, Hâvre St Benoît, I. du Fourneau, Cap Charles ou du Détour).

Un d'entre eux était déjà connu de Jacques Cartier ([la rivière au] Sable ou Sablons) et un autre fut créé par lui (I. St Jacques). Mis à part l'Ile du Bateau et l'Ile du Canal, peut-être à rattacher au groupe 3, tous ces toponymes figurent, sous une forme ou une autre, dans la cartographie du 17ème siècle (n.2).

Outre ces indications sur l'origine des toponymes employés, le document de Deshaies présente un intérêt particulier: les lieux désignés sont localisés avec une précision sans précédent, en raison de l'échelle utilisée par le cartographe. Il en est de même pour tous les accidents du littoral et la situation des emplacements où ancrer les navires.

La fréquentation du territoire

1. L'utilisation du territoire par les Autochtones

Comme l'indique clairement la toponymie, il est hors de doute que tout le littoral depuis Kegasca jusqu'à l'entrée du Détroit de Belle-Isle (Longue Pointe) constitue un territoire très familier aux Montagnais: ils connaissent les endroits où le loup-marin afflue en bandes, les îles où le gibier à plumes (outardes, canards) nidifie, les embouchures des rivières riches en saumon, les points du littoral où le caribou, mais aussi le loup-cervier, le renard, la marte et l'ours, "abondent". Il est bien évident qu'ils exploitent toutes ces ressources. Malheureusement, les techniques qu'ils emploient pour ce faire ne sont pas mentionnées, sauf à propos des moujaques à la Longue Pointe, qu'ils tuent à coups de bâton. Enfin, ils montent dans les terres et en descendent par la rivière St Augustin.

En revanche, le littoral au delà de la Longue Pointe, soit le Détroit et la côte atlantique, pourrait fort bien leur être plus étranger: nous n'avons en tous cas aucune indication contraire.

En ce qui concerne l'utilisation du territoire par les Inuit, les informations fournies sont les suivantes:

Ils "font leur résidence" à la Rivière Kesesakiou [Hamilton Inlet selon toute apparence] (n.3). Selon la carte de Deshaies, ils ont un "campement" dans le havre St Benoît, c'est à dire semble-t-il la baie des Châteaux, sur une île. Du reste, "tout l'espace [à partir du Havre St Benoît] jusqu'au Kesesakiou est bordé d'îles habitées par les Esquimaux". Sur ces îles, ils paraissent exploiter

loups-marins, "vaches marines" [morses] et gibiers à plumes, tandis que dans les terres de la rivière Kesesakiou, ils trouvent caribous, renards, loups-marins, martres et castors. Ils vivent donc des mêmes ressources que les Montagnais que fréquente Courtemanche.

En outre, ils ont hiverné en 1702-1703 dans la baie des Haha. L'endroit (terre-ferme ou île) n'est pas précisé. Courtemanche visite les lieux, qui lui sont sans doute indiqués par ses Montagnais. Les Inuit construisirent à cette place des habitations semi-souterraines (des "casemates"), où aucune trace de foyer ne put être relevée; ils y entassèrent des restes de caribou, de loups-marins et de baleines, en pleine décomposition lors de l'arrivée de Courtemanche (en été, "2 ans" plus tard). En l'absence de tout feu, Courtemanche incite son lecteur à penser que les Inuit mangèrent ces viandes crues; enfin, il note que les os étaient rongés et que donc les Inuit se comportent à cet égard "comme le feraient les chiens".

Cette absence de foyer dans les habitations d'hiver, donc de source de chaleur pour réchauffer l'atmosphère comme pour faire cuire les aliments, paraît constituer un des traits culturels essentiels qui, pour les Montagnais, définissent les Inuit (n.4); c'est cette perception que, après bien d'autres Français, véhicule ici Courtemanche et lui fait remarquer "ce que l'on a dit d'eux... n'est que trop vrai". Mais à défaut de foyer, les Inuit avaient des chiens, qui non seulement les tenaient au chaud dans leurs abris, mais encore rongeaient les os. Or, de chiens, précisément, il n'est pas fait mention.

L'endroit a été recherché par les archéologues à diverses reprises, mais en vain; la baie des Haha est vaste... Le

type de maison décrit, et cela seul en fait, indique bien un campement d'Inuit. Ceux-ci, mais exceptionnellement puisque le texte le note comme un évènement, faisaient donc alors des incursions sporadiques jusqu'à cette baie, située à quelques 70 lieues marines de leur résidence de Kessessakiou.

Le même terme "Esquimaux" désigne non seulement la future rivière Saint-Paul et sa grande île, mais encore toute la côte entre Kegasca et Kessessakiou: celle-ci est dite "Côte des Esquimaux" par Courtemanche, "pays des Esquimaux" par Deshaies. Or, la formulation implique une appartenance, une identification à un groupe d'Autochtones précis. Peut-il s'agir des Inuit ou, plus exactement, s'agit-il encore des mêmes "Esquimaux"?

La question a été longuement débattue et il apparaît que nous sommes en présence de la francisation d'un terme montagnais ambigu qui désigne non pas les seuls étrangers Inuit, mais aussi d'autres groupes d'Amérindiens qui "parlent une langue étrangère" (n.4 et 5). En ce cas, de qui s'agit-il? "Esquimaux" montagnais ou "Esquimaux" inuit? Cela, précisément, varie selon les cas dans notre texte même, mais nous pensons que lorsqu'il s'agit de toponymes, ceux-ci réfèrent à des "Esquimaux" montagnais. Et, parmi les nations "montagnaises" de l'intérieur, nous n'avons que l'embarras du choix (n.6).

Toujours est-il qu'il ne s'agit pas forcément d'Inuit et qu'il est certain qu'en 1700, nous ne sommes sûrement pas en pays inuk: ce texte, tout comme les quelques-uns qui concernent directement l'installation de Courtemanche à une demie-lieue de la dite Rivière des Esquimaux, indique que s'il est prudent de se protéger contre une éventuelle

attaque de ceux-ci, il est bien évident qu'on est là en dehors de leur territoire habituel.

2. L'utilisation du territoire par les Européens

Toponymie utilisée et texte ne fournissent aucun indice d'utilisation européenne du littoral en amont de la "baie des Espagnols". La persistance des quelques désignations datant de Cartier implique néanmoins que la route du Détroit de Belle-Isle n'avait jamais cessé d'être utilisée. Or, qui d'autres que les pêcheurs avaient intérêt à l'emprunter? La navigation canadienne, à partir de l'amont, n'aurait probablement pas suffi à elle seuls à maintenir l'usage de ces désignations dans la cartographie. Quoiqu'il en soit, Courtemanche ne parle des pêcheries "européennes" qu'en aval de la baie des Espagnols.

Quatre mentions explicites sont faites de ces pêcheries:

- celle des Espagnols dans la dite baie, que Courtemanche qualifie de pêcheries à loups-marins; lapsus, au lieu de baleines, ou non? Ce qui est certain, c'est que Courtemanche ne peut confondre les unes et les autres.
- quelque part entre la Grande Pointe et la Rivière aux Sables, où Courtemanche repère les vestiges d'anciennes pêcheries de baleine, "par les ossements et par les testes qui sont à la coste". De fait, quelques-uns de ces vestiges sont encore repérables entre le Petit Havre et le morne Parent.
- à la baie de Forteau, où les Malouins avaient coutume, "de tous temps", de pêcher la morue.
- au "hâvre Saint Benoît", où sont alors visibles les traces d'une exploitation intensive de la baleine: fours et quantités énormes d'ossements, appartenant selon Courtemanche à 2 ou 3000 carcasses différentes.

Dans les quatre cas, ces pêcheries sont dites abandonnées par crainte des Esquimaux, ou suite à leurs déprédations.

Toutefois, il se pourrait que quelques morutiers de St Malo fréquentent toujours Forteau, puisque c'était encore le cas en 1702 et, d'autre part, des "Français" (n.7) sont dits établis vers Kessessakiou, où ils traitent avec les Inuit.

Aucun navire en pêche n'est mentionné tout au long du voyage. Si ceci incite à penser qu'il n'en fut point rencontré, il faut néanmoins souligner que, d'une part nous ne savons au juste quand, dans la saison, Courtemanche effectue son expédition et, d'autre part, son but n'est pas de dresser un état des pêches mais celui des ressources disponibles.

Ces ressources apparaissent en deux groupes: celles utiles à la subsistance et celles pouvant faire l'objet d'une exploitation commerciale. Le loup-marin, la baleine et la morue relèvent du deuxième groupe, gibiers à plumes, saumon et mammifères terrestres paraissant ne relever que du premier.

Si la présence du loup-marin, en abondance, est signalée dès que, franchie la Musquaro, la côte est bordée d'îles et flots, celle de la morue n'est mentionnée qu'à partir de la baie où se trouve "l'établissement français", soit Vieux Fort; quant à la baleine, ce n'est que passée la Longue Pointe qu'elle apparaît comme ressource potentielle.

Cet aperçu très schématique de la perception canadienne du littoral labradorien pourrait sans problème être

considérablement développé et précisé. En outre, il devrait être alimenté par les données archéologiques, dont quelques-unes sont déjà disponibles et d'autres n'attendent, dans le sol, qu'à être recueillies.

Notes

1. Paris, Archives Nationales, Colonies, C11A, vol.109, I-VIII et Bibliothèque Nationale, Cartes et Plans, Dépôt du Service Hydrographique de la Marine, Portefeuille 124, Division 3, pièce 8; les deux documents sont non daté, mais le voyage en question a presque certainement eu lieu en 1704. Malgré le titre du Mémoire, il n'est question ni dans celui-ci, ni sur la carte, du Havre Saint Nicolas: y a-t-il erreur dans la transcription (le document écrit est une copie, non un original), ou s'agit-il d'un autre nom du Havre St Benoist? Le seul Havre St Nicolas que nous connaissions est celui que nomme ainsi J. Cartier, à l'ouest de Natashquan, dans la baie Masecanin
2. voir le dossier cartographique, en particulier la carte de Detcheverry Dorre, de 1689
3. sur la carte ludovicienne de 1698 et la carte de Delisle de 1703, le lieu est désigné dans chaque cas par le double toponyme de Kessessakiou ou Baye des Esquimaux (Etudes Inuit, vol.4 (1-2), 1980, p.103, fig.17 et p.104, fig.18)
4. J. Mailhot, J.P. Simard et S. Vincent, p.67-68 in "On est toujours l'Esquimaux de quelqu'un", pp.59-76 in

Etudes Inuit, vol.4 (1-2), 1980

5. C.A. Martijn, p.105-125, en particulier p.111 sqq., in Etudes Inuit, vol 4 (1-2), 1980
6. cf. l'énumération contenue au f°3 recto et verso de APC, MG1, C11A, vol.109
7. le terme désigne aussi bien les gens de Nouvelle France que ceux de la métropole

L'établissement de Brador vers 1740

La documentation dont nous disposons nous permet d'aborder ici succinctement un aspect majeur de l'établissement au régime français: la distribution spatiale des infrastructures et donc l'organisation des activités. Il s'agit là d'un élément essentiel pour la compréhension globale du site et, jusqu'à présent, nous n'en avons une perception un peu claire que pour cette époque de son occupation.

Les principales sources actuellement utilisables à cet égard sont un plan datant probablement de ca 1735 et un inventaire des effets du poste dressé en 1740 (figs.1 à 3 et n.1). Théoriquement, l'archéologie devrait aussi constituer de ce point de vue une source privilégiée, mais nous verrons que, pour différentes raisons, ce n'est pas encore le cas.

L'établissement s'étendait, par rapport au village actuel, de la Pointe Brandy à la Pointe Jones.

La pêche

La pêche se trouve dans la partie nord de l'établissement, face aux Islets. Nous en donne une description très précise le "Plan en grand de l'établissement du Sr Brouague". Du reste, ce plan constitue jusqu'à présent notre seule source d'information à cet égard.

Dans sa remontée printanière vers l'Arctique via le Détroit de Belle-Isle, les bandes de loups-marins longent la côte à cet endroit précis du nord vers le sud, passant entre l'îlot rocheux qui prolonge la Pointe Brandy et la terre-ferme. Il convenait donc de les enfermer dans l'espace circonscrit par la Pointe, l'îlot et la terre-ferme, en barrant par des

filets les sections maritimes de ce périmètre.

Un filet mobile formant porte d'entrée et deux filets fixes formant barrière latérale et "accul" étaient nécessaires pour y parvenir. En effet, une porte mobile disposée entre la Pointe et l'îlot, donc orientée presque parallèlement à la côte, aurait certainement été beaucoup moins efficace que le système installé par Brouague; en outre, la distance entre la Pointe et l'îlot était sûrement trop grande pour qu'un aussi long filet puisse être tendu à l'aide d'un cabestan.

La porte mobile fut donc disposée perpendiculairement au rivage. Son extrémité ouest était maintenue en place au moyen d'un "corps mort", c'est à dire par un câble relié à une amarre fixée sur un haut-fond; du rivage, on pouvait à l'aide d'un cabestan relâcher ou tendre la ralingue supérieure du filet, c'est à dire ouvrir ou fermer la porte d'entrée. Le filet latéral, toujours tendu, était noué à l'extrémité du filet de la porte mobile arrimée au câble du corps mort d'une part et, d'autre part, fixé à l'îlot par un autre corps mort. Le filet sud, ou "accul", était tendu entre la pointe sud de l'îlot et la terre-ferme.

D'après l'échelle du plan, la porte d'entrée devait mesurer ca 70 brasses (un peu plus de 100m), la barrière latérale ca 150 brasses (près de 250m) et l'accul ca 85 brasses (environ 135m); mais, en fonction de la cartographie actuelle des lieux, ces mesures paraissent un peu surévaluées: l'accul, dont l'emplacement précis ne peut faire de doute, ne devait guère excéder 100m.

En outre, pour diminuer la pression sur l'accul, contre lequel venaient buter les loups-marins enfermés, un deuxième

filet mobile pouvait être tendu en avant de celui-ci, en cas de prises nombreuses. La pêcherie était donc divisée alors en deux "parcs" ou bassins, facilitant d'autant le travail des hommes au moment de l'abattage des prises.

Car, d'après ce que nous connaissons des lieux, le grand parc ou anse aux chaloupes ne s'assèche pas à marée basse et la pêcherie ne fonctionnait donc pas selon le principe de l'échouerie. Il fallait donc aller en chaloupe tuer d'un coup de bâton sur la tête les loups-marins qui tournaient en rond dans l'enclos, ou relever le filet formant accul pour dégager les bêtes qui s'y trouvaient "maillées"; celles-ci n'avaient pas à être assommées, étant déjà mortes par asphyxie. Dans le petit parc, une seine disposée le long du littoral de l'îlot nous fait supposer que l'on procédait autrement, possiblement à cause du manque d'espace: c'est probablement à l'aide de cet engin mobile que les loups-marins non maillés étaient ramenés sur la terre-ferme.

Tout en étant beaucoup moins complexe que ne seront au siècle suivant les grandes pêcheries de La Tabatière par exemple, nous avons là toutefois une pêcherie "de passe" qui mettait donc en jeu une panoplie d'engins assez variée.

Elle s'avèra tout à fait suffisante pour capturer 4 à 5000 loups-marins annuellement semble-t-il. C'est du moins le chiffre mentionné dans les quelques documents qui nous informent à ce sujet. Les grandes pêcheries de La Tabatière 120 ans plus tard, avec leurs 1640 brasses de filets, n'en capturaient plus que le dixième (n.2).

Le problème principal, vu l'abondance du loup-marin alors, n'était pas d'en laisser échapper un trop grand nombre, c'étaient les glaces. En effet, au printemps, les glaces

flottantes encombraient encore parfois le rivage au moment où les loups-marins passaient, coupant câbles et "greslins" et emportant les "rêts". Brouague perdit ainsi plus d'une fois sa pêche.

Celle-ci durait environ trois semaines, soit, semble-t-il, les deux dernières de juin et la première de juillet. Nous n'avons à cet égard que peu d'indications. Si tel était bien le cas, la pêche à la morue débutait donc nettement avant, puisqu'elle commençait parfois à la fin mai et, normalement, dans la première semaine de juin. Quoiqu'il en soit, la saison de la morue devait être bien avancée lorsque celle du loup-marin se terminait; aussi, dans l'établissement de Brouague, la pêche à la morue ne pouvait-elle être, au mieux, qu'un complément de ressource commerciale assex mineur.

Les bâtiments

Sur le nombre, l'aspect et la fonction des bâtiments de l'établissement, l'inventaire de 1740 constitue notre principale source d'information.

Mais il faut d'emblée spécifier que l'unique but de Brouague étant alors de dresser la liste de ses effets ou biens meubles se trouvant dans les bâtiments, ces derniers ne sont pas forcément tous mentionnés: s'ils ne contiennent pas de semblables effets, il pourrait les passer sous silence. A fortiori, ne seront pas mentionnés les bâtiments qui ne lui appartiennent pas. C'est évidemment le cas des cabanons bâtis par les morutiers français pour hiverner leurs agrès. Ce serait aussi le cas d'un campement montagnais s'il en subsistait un à cette époque, ce que nous ne croyons pas du

reste.

En revanche, l'inventaire s'avère une source d'information très aléatoire en ce qui concerne la disposition spatiale du bâti.

L'emplacement des bâtiments

Nous avons deux sources d'information à cet égard: la cartographie et l'archéologie.

La carte de ca 1735 qui nous a permis de préciser l'emplacement et la disposition de la pêcherie n'indique que deux bâtiments: la maison de Brouague et la "cabane des gens". Y figurent aussi, sous forme de 16 petits cercles, les cabanons des morutiers. Le ruisseau divise l'établissement en deux parties, reliées par deux ponts.

Au nord du ruisseau: la cabane des gens et, entre celle-ci et la mer, un groupe de cabanons à agrès (4). Au sud: la maison de Brouague avec, de part et d'autre, un groupe de cabanons à agrès; le groupe Est, le plus important (7), est relativement éloigné de la maison, tandis que l'autre (5) se trouve entre celle-ci et la mer. Les deux bâtiments et les deux ponts sont situés aux extrémités des deux axes d'un ovale parfait, dont le contour est délimité par un chemin. Les cabanons à agrès sont tous situés à l'extérieur de l'ovale.

Ces différentes indications sont-elles de l'ordre du symbole ou de celui du relevé exact? Le doute est permis lorsqu'il s'agit du nombre des bâtiments; il n'est pas impossible que le bâti du poste se soit à cette époque réduit à ceci, mais ce n'est pas forcément le cas: le report des seuls éléments

principaux peut avoir été jugé nécessaire. Mais en revanche, nous n'avons aucune raison de mettre en doute la disposition générale des bâtiments et celle des axes de circulation.

L'archéologie (n.3) a fourni quant à elle un renseignement majeur: la localisation de la maison de Brouague. En revanche, nous ne pouvons faire correspondre aucun des autres éléments excavés ou repérés sur le terrain avec les indications du plan de 1735. Ces éléments consistent en 19 cabanons à agrès et deux bâtiments importants, l'un à mi-chemin entre la maison principale et le ruisseau, l'autre au nord du ruisseau. Une seule exception: 1 cabanon à agrès (n.4), qui pourrait faire partie du groupe situé sur le plan historique à l'est de la maison. Les 18 autres cabanons se trouvent trop au sud-est et le bâtiment à mi-chemin entre la maison et le ruisseau ne figure pas sur le plan; quant au bâtiment nord, nous ne possédons pas les informations nécessaires pour pouvoir envisager qu'il s'agisse de la "cabane des gens" ou, au contraire, l'exclure (n.5).

L'énumération de bâtiments contenue dans l'inventaire de 1740 indique 7 ou 9 constructions de plus que le plan de 1735 mais, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, nous ne pouvons rien en déduire quant à leur emplacement. On peut peut-être supposer que l'inventaire a été dressé en procédant du sud vers le nord, puisqu'il commence par les pièces d'un bâtiment qui ne peut être autre que la résidence de Brouague. Dans ce cas, il pourrait n'y avoir aucun autre bâtiment au sud du ruisseau, puisque vient directement après le "cabanot des gens" que le plan situe de l'autre côté. Toutes les autres bâtisses se trouveraient alors entre le dit cabanot et la pêche, ou tout alentour de cette dernière. Mais ce n'est là que pure hypothèse et seul un travail sur le terrain pourrait permettre d'en savoir davantage.

Structure et dimensions

Les 9 ou 11 bâtiments cités dans l'inventaire de 1740 sont, dans l'ordre de celui-ci, les suivants:

- la maison principale; celle-ci n'est pas nommée comme telle, mais est constituée par un ensemble de pièces désignées
- une boulangerie; il n'est pas clair si celle-ci est distincte de la maison ou non: elle y est peut-être du moins attenante
- le "cabanot des gens"
- un "petit magasin, pour les marchandises de traite"; ce "magasin" pourrait faire partie du cabanot des gens: il ne s'agit peut-être que d'un espace cloisonné à l'intérieur de celui-ci ou même d'un grand meuble
- une écurie
- deux grands cabanots, pour les huiles
- un cabanot
- une vieille maison
- un cabanot
- une écurie

Ne nous sont données d'indications sur les dimensions et/ou les matériaux de ces bâtiments que pour les 6 derniers de la liste:

- les deux cabanots pour les huiles sont en colombage pierrotté; leur toiture est de tourbe; l'un d'eux mesure 130 pieds (français) par 20, l'autre 40 par 20
- le cabanot suivant est dit "de pierre"; il a 30 par 20 pieds
- la vieille maison est dite "gazonnée": s'agit-il des murs (en blocs de tourbe), ou de la seule toiture? Il est peu

probable en tous cas que le terme désigne des murs en torchis, car elle eut été dite "bousillée" plutôt que "gazonnée". Elle mesure 25 par 15 pieds

- du cabanot suivant, nous savons seulement qu'il est neuf et qu'il mesure 30 par 20 pieds
- enfin, la dernière écurie mesure 20 par 15 pieds et elle est couverte de tourbe; rien n'étant dit des murs, il est probable qu'ils sont en bois

Pourquoi n'est-il rien dit de la structure et des dimensions des 3 ou 5 autres bâtiments de la liste? Nous avons échaffaudé à ce sujet différentes hypothèses, mais comme elles se sont avérées toutes démenties par une ou plusieurs "preuves" contraires dans d'autres documents, nous avons dû les abandonner.

Ajoutons néanmoins que l'excavation de la maison principale a prouvé que ses fondations du moins étaient en pierre (grès rouge local), ainsi que 3 des parois de sa cave, et qu'elle mesurait hors-tout 70 pieds de long au maximum par 26 pieds de large au minimum (n.6). Quant à la toiture, divers indices tirés de la documentation d'archives indiquent qu'elle était de planches; il est possible du reste que toute la superstructure ait été en charpente, mais nous n'en avons aucune certitude. Nous allons voir en revanche que l'inventaire de 1740 indique clairement le nombre des pièces et leur fonction, si ce n'est leur disposition.

La fonction des bâtiments

La fonction des bâtiments nous est indiquée soit par les termes employés pour les désigner, soit par le type des

biens meubles qu'ils contenaient.

Nous pensons qu'il y avait en 1740 quatre bâtiments à fonction résidentielle, trois ou quatre bâtiments reliés aux activités commerciales de l'établissement et deux ou trois dépendances de service.

1. Les bâtiments reliés à l'activité commerciale du poste

Il s'agit du "cabanot des gens", du "magasin pour les marchandises de traite" et des deux cabanots pour les huiles.

En effet, le cabanot des gens est manifestement un lieu de travail et non de résidence: on y trouve presque exclusivement du matériel de pêche, les pièces nécessaires pour le montage d'environ 1500 barriques et le matériel affecté à la transformation de la graisse de loup-marin en huile; en outre, sont mentionnées une grande chaudière à bière et deux marmites. Nous sommes donc dans un bâtiment qui est essentiellement utilisé comme fonderie et entrepôt pour agrès de pêche, accessoirement comme brasserie.

Les cabanots pour les huiles paraissent vides. Il y a à cela deux explications possibles. L'inventaire a été dressé entre les 10 et 12 août, à la veille du départ de Brouague pour Québec: soit les huiles étaient déjà chargées sur le navire qui le ramenait, soit elles n'étaient pas encore faites. Si la pêche est aussi tardive que nos rares documents l'indiquent, la seconde hypothèse est la plus plausible.

Quant au magasin pour les marchandises de traite, notons que s'il contient toutes sortes d'articles qui semblent bien être destinés à cette fin, il paraît également servir de remise à outils "pour le service de la maison" (haches et

fusils) et d'entrepôt à choses hors d'usage ("vieilles" ou "avariées").

2. Les bâtiments de service

Nous entrons dans cette catégorie les deux écuries et la boulangerie.

L'une des deux écuries est dite "pour deux chevaux"; y sont mentionnés deux charettes et des roues de rechange: de toute évidence, la fonction des chevaux est le transport (n.7).

Rien n'est dit du contenu de l'autre écurie; mais l'absence de tout mobilier n'implique pas qu'aucun animal ne s'y trouvait. Rappelons aussi qu'à l'époque, le terme "écurie" peut encore avoir son sens ancien et désigner le lieu où sont gardés toutes sortes d'animaux et non les seuls chevaux.

La boulangerie contient un four de terre et quelques ustensiles annexes: elle est strictement réservée à la cuisson, et peut-être l'entreposage, du pain.

3. Les bâtiments à fonction résidentielle

Nous pensons que relèvent de cette fonction deux cabanots, la vieille maison et la maison principale.

Pour les trois premiers, l'inventaire ne donne aucune indication sur ce qu'il s'y trouvait. Nous ne pensons pas pour autant qu'ils étaient inoccupés et vides. Il nous paraît plus plausible d'envisager que, servant de logis aux engagés du poste, les effets qui pouvaient s'y trouver n'appartenaient pas à Brouague et donc ne relevaient pas de

l'inventaire. Car, sinon, où résidaient les quelques 50 hommes qui travaillaient à l'établissement, du moins durant l'été (n.8)? Nous avons vu en effet que le "cabanot des gens" était un lieu de travail et non un espace domestique.

La vieille maison gazonnée est peut-être celle que fit construire à la hâte Brouague l'été 1720, à la suite de l'incendie de celle où il habite lui-même, avec Mme de Courtemanche, sa mère, et ses trois demi-soeurs. Avec les deux cabanots, celui "de pierre" et "le neuf", on disposait là d'environ 1500 pieds carrés, ce qui pouvait être considéré comme suffisant.

La grande maison représentait en plan une surface à peu près équivalente et, pourtant, ne devaient jamais y résider plus de six personnes. Mais il est vrai que nous sommes chez le Maître.

L'inventaire mentionne 9 pièces: la grande chambre, une autre chambre, le cabinet à écriture, la dépense, la cuisine, la chapelle, la chambre de l'aumônier, la cave et le "grand grenier". Il n'est pas impossible que, par opposition au "grand grenier", il y en ait eu un petit, dont le contenu n'avait pas à être mentionné.

La fonction des différentes pièces ne fait pas de doute(n.9):

- La grande chambre: il s'agit de la salle commune. On y prend probablement les repas et on y passe les soirées, mais personne n'y dort. Une armoire à linge, douze chaises et trois fauteuils constituent l'ameublement, très usagé semble-t-il. En revanche, la pièce est bien chauffée l'hiver puisqu'elle comporte une cheminée et un poêle.

- L'autre chambre: il s'agit très probablement de la pièce de la maîtresse de maison; on y dort, puisqu'il s'y trouve un lit garni, probablement abrité sous un "pavillon" (n.10); une petite table, quatre chaises et une grande armoire à vaisselle complètent le mobilier.
- Le cabinet à écriture: c'est, nous semble-t-il, la pièce du maître de maison; un lit clos de rideaux, un bureau, une table, deux chaises et quatre tabourets y sont à sa disposition: c'est donc un lieu de repos, mais aussi de travail. On y trouve également une petite armoire murale contenant de la vaisselle et du linge de maison, ainsi qu'un écran; ce dernier item implique la présence d'un foyer.
- La dépense: il s'agit d'une annexe de la cuisine, où sont entreposés exclusivement des ustensiles de cuisson.
- La cuisine: elle sert uniquement à la préparation des aliments, leur cuisson se faisant dans l'âtre; en effet, nous ne pensons pas que l'on y prenait les repas: la table qui s'y trouve est dite "de cuisine"; toutefois, deux chaises et deux bancs peuvent accommoder ceux qui veulent s'y asseoir.
- La chapelle: l'aumônier y dit la messe sur une pierre d'autel et a à sa disposition un ensemble très complet d'instruments, de livres et d'habits de culte (n.11).
- La chambre de l'aumônier: un lit, une petite table et deux chaises en composent le mobilier.
- La cave: l'inventaire pourrait laisser supposer que celle-ci est réservée à l'entreposage exclusif de

breuvages; les rares objets énumérés sont en effet tous des accessoires reliés à l'utilisation de tonneaux à boisson. Mais comme les denrées alimentaires ne sont pas inventoriées, rien n'empêche d'envisager que la cave contenait toutes sortes de vivres.

- Le grand grenier: c'est l'endroit où sont entreposés tous les outils de l'établissement; ceux destinés à travailler le bois sont particulièrement nombreux; mais on note aussi quelques outils de maçon et de tonnelier, outre les faux et les bûches pour travaux agricoles. On trouve enfin dans ce grenier un vieux poêle de fer; y est-il remisé parceque hors d'usage ou chauffait-on les lieux en hiver? En ce cas, il ne s'agirait plus d'un grenier mais d'un véritable atelier de menuiserie.

Evidemment, l'inventaire fournit aussi beaucoup de données intéressantes sur les biens mêmes dont il dresse la liste. Dans ce domaine, la collection archéologique s'avère bien sûr encore plus significative, la description d'un objet ne pouvant ni communiquer toute la richesse d'information de celui-ci, ni avoir le même pouvoir évocateur. Sur cette collection, nous renvoyons au catalogue que nous en avons effectué il y a quelques années (n.12); les lacunes qu'elle contient, particulièrement celles dûes au fait que toute une partie du site n'a pas encore été fouillée, n'ont pas été comblées depuis.

Notes

1. carte anonyme, APC, PH/340/Phélypeaux, s.d. (date, à notre avis, de ca 1735-36); inventaire du 10 août 1740,

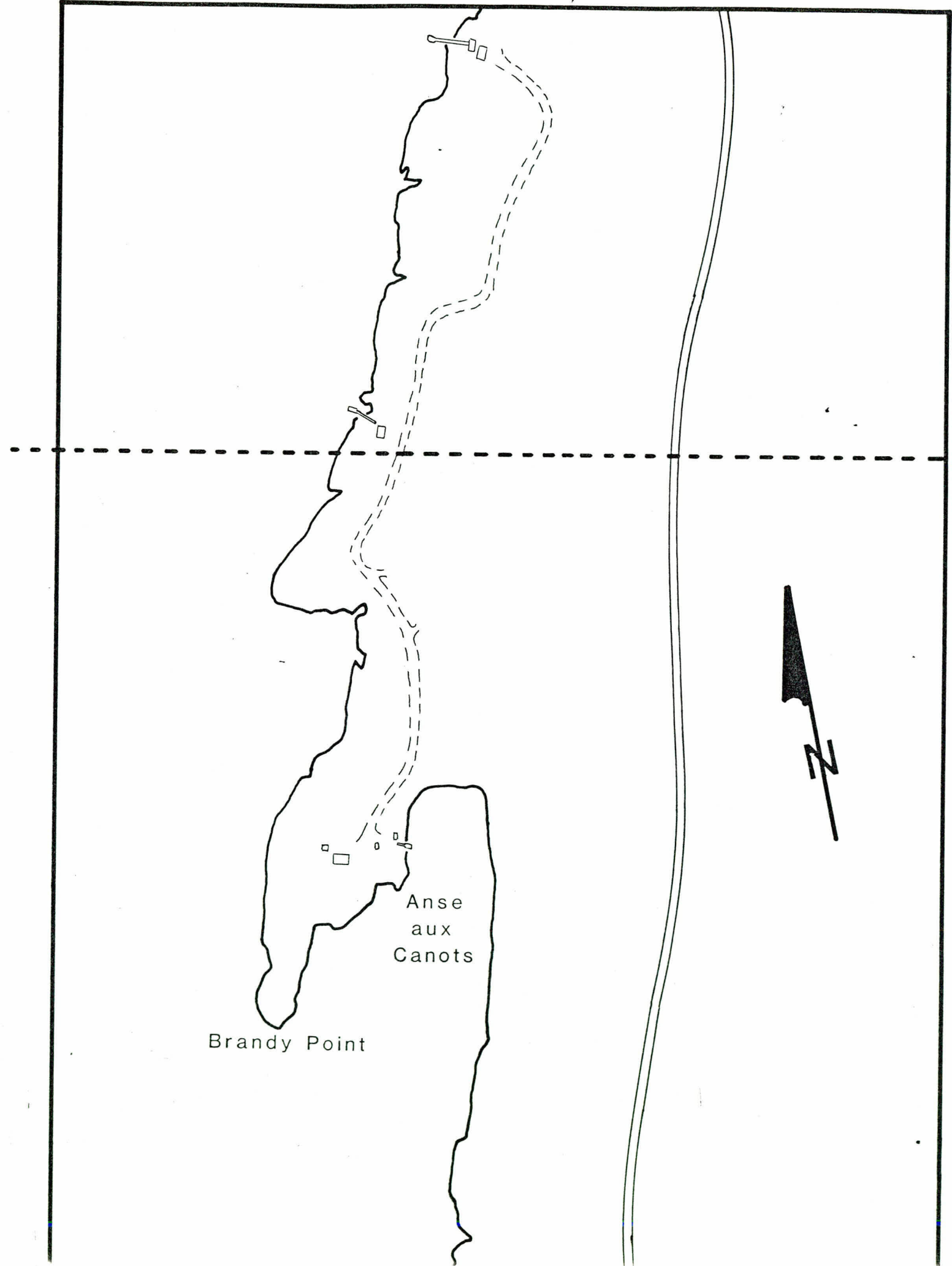
AJQ, Greffe Boucault

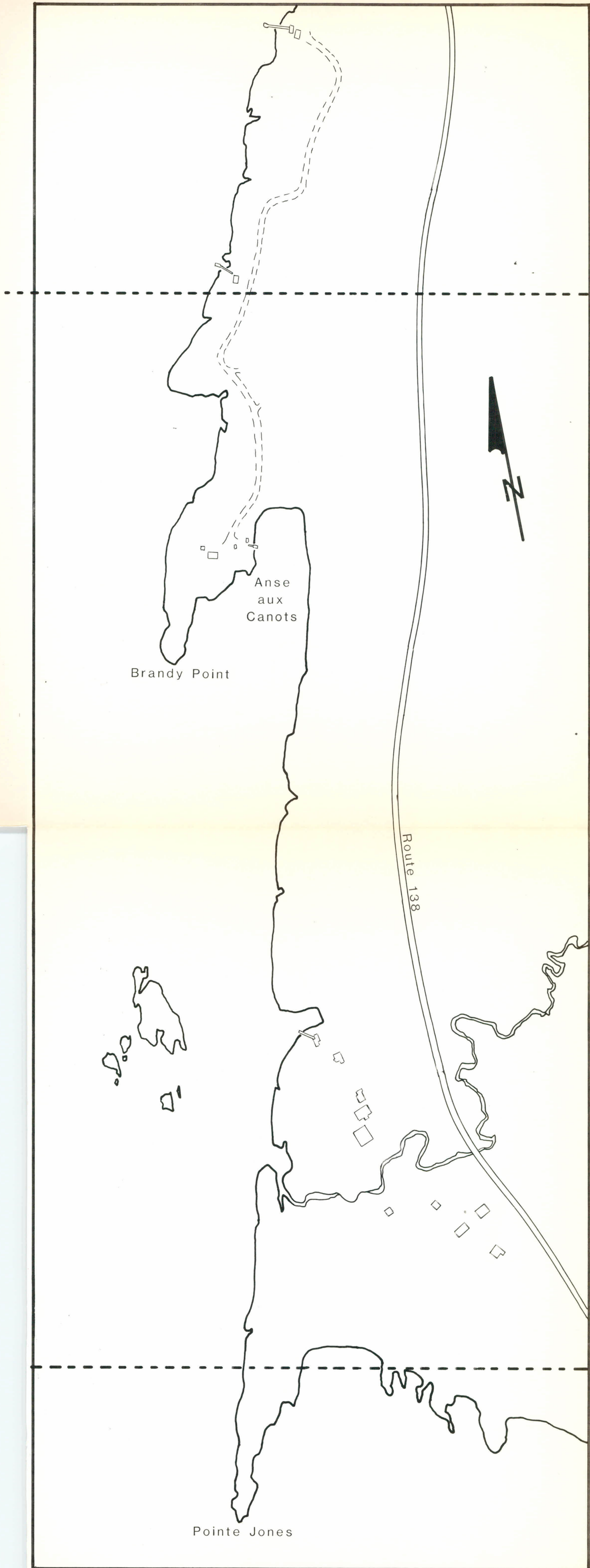
1 lieue = 3,898km; 1 brasse = 1,624m

2. P. Fortin, Rapport annuel sur les pêcheries..., 1867:
629 loups-marins pour 1640 brasses de filets, et ce fut une bonne année; toutefois, le nombre de brasses de filet dépasse certainement les mesures de la pêcherie et comprend les filets de réserve
3. à savoir les campagnes de R. Lévesque de 1968 à 1975 et l'étude que nous avons pu en faire sur le terrain, mais surtout par l'analyse des documents de fouille et de la collection
4. il s'agit du cabanon P du plan levé par R. Lévesque en 1968; ce cabanon a du reste disparu il y a quelques années, sous une bâtisse construite à cet endroit
5. nous ne savons si le bâtiment fouillé par R. Lévesque au nord du ruisseau a été désigné par lui sous la provenance "maison E" ou "maison B"; de ce fait, nous sommes dans l'incapacité de lui attribuer l'ensemble d'artefacts qui permettrait d'en évaluer la fonction et la date d'occupation
6. voir à ce sujet notre rapport de 1982, p.38 sqq. et fig.6, p.130; on y trouvera aussi les données disponibles sur les murs de refend et les cheminées
7. aucun soc ou charrue n'est mentionné dans l'inventaire; bêches et faux sont les seuls outils agricoles qu'il contient
8. c'est du moins le chiffre indiqué à la veille de la

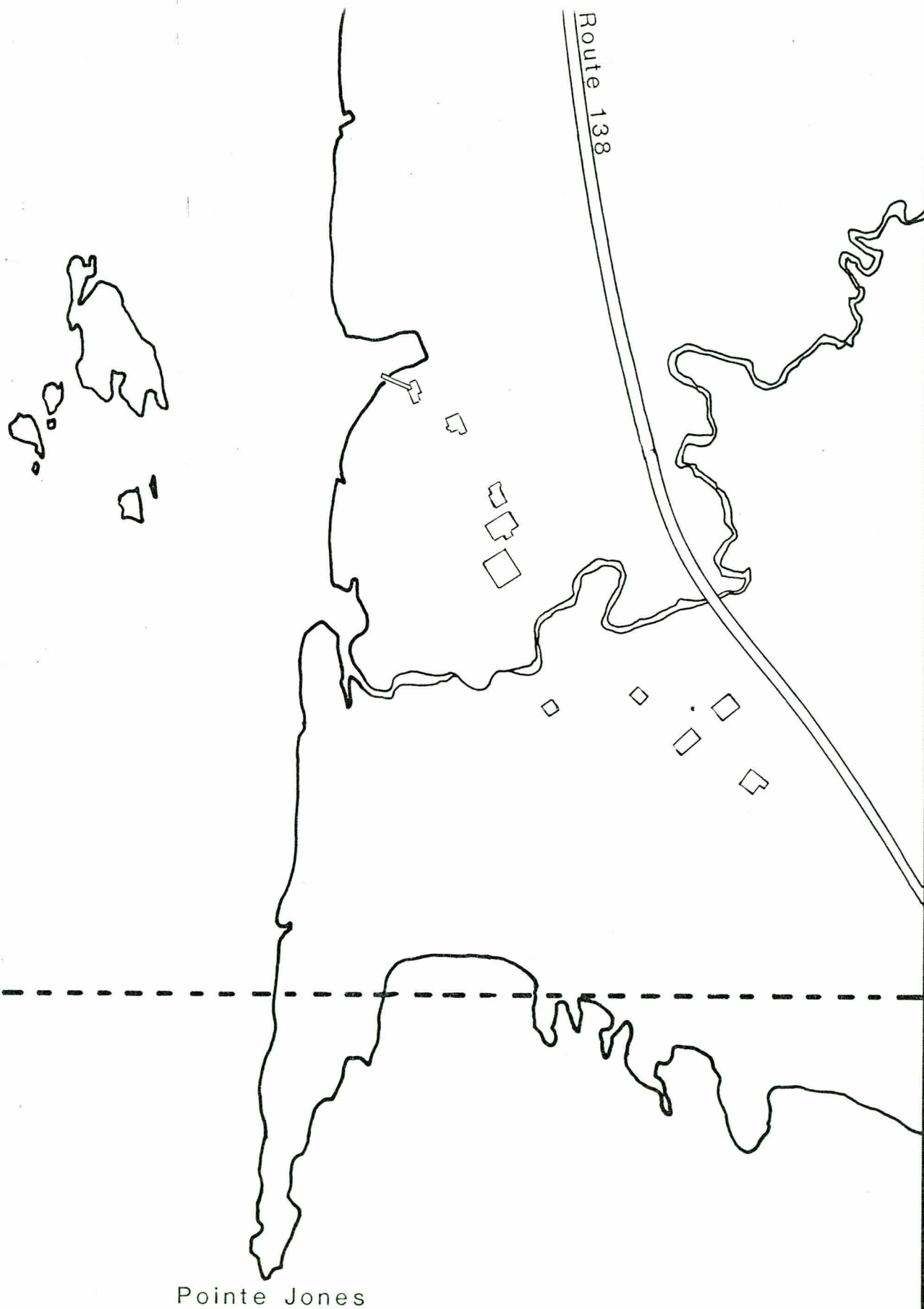
Conquête et il n'y a guère raison de penser qu'il ait été moindre en 1740. En 1720-21, 14 hommes seulement hivernent avec Brouague à Brador

9. on notera que l'inventaire de la maison n'énumère aucun vêtement ou objet personnel: n'a été relevé que ce qui est considéré comme faisant vraiment partie de l'équipement domestique
10. il s'agit d'un daïs de lit, suspendu à un mât et entouré de rideaux; un seul lit pouvait desservir toute une famille: nous savons qu'en 1720, à Brador, les trois filles de Mme de Courtemanche étaient couchées avec celle-ci
11. la présence d'un aumônier à Brador est attestée depuis au moins 1715; le plan que Beaucours dressa en 1708 du 1er établissement de Courtemanche, à la Rivière des Esquimaux, indique que dès le tout début des entreprises de celui-ci, sa maison comportait une chapelle; nous connaissons nominativement au moins deux des aumôniers qui résidèrent à Brador: le R.P. Daigremont, présent en 1738 depuis deux ans, et Sejelle Martin, de 1739 ou 1740 jusqu'à au moins 1743; c'est donc celui-ci qui utilisa les objets de l'inventaire
12. F. Niellon, La collection archéologique du poste de Brador au Musée des Sept-Iles; catalogue des artefacts, Municipalité de la Côte nord du Golfe St-Laurent, mai 1984



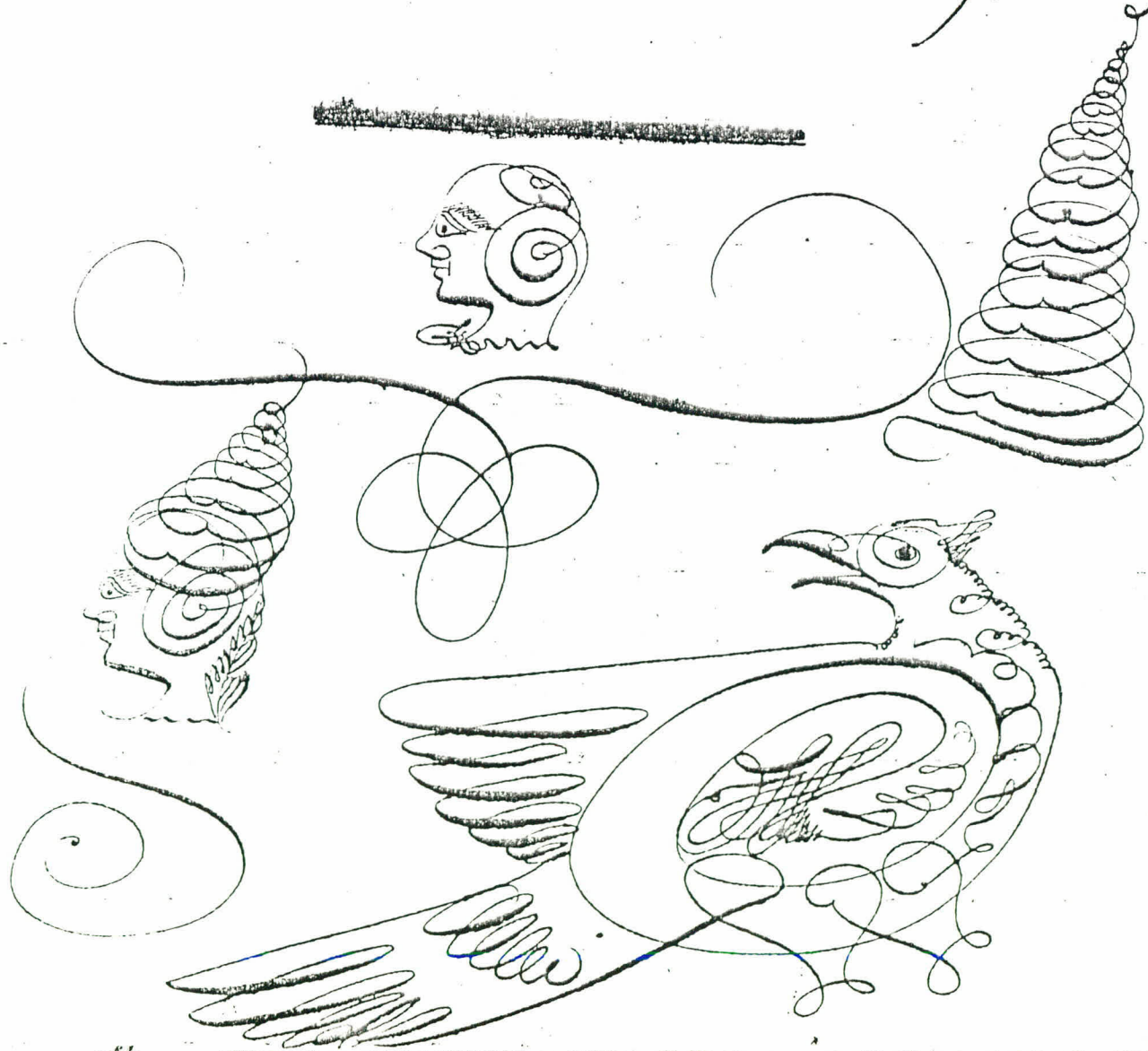


LOCALISATION DU PLAN HISTORIQUE
DANS LE VILLAGE ACTUEL



LOCALISATION DU PLAN HISTORIQUE
DANS LE VILLAGE ACTUEL

Inventory général, que j'ai
fait, avant mon départ de
Labrador. le 10. août 1740.



III: Index des documents écrits
annexés au dossier

n.b.: les documents dont une transcription (manuelle,
dactylographiée ou imprimée) est jointe sont indiqués
par un astérisque

A.N. Colonies/APC, MG1
Série B (Ordres du Roi, Ordres des Ministres)

Certains volumes portent une double pagination: parallèlement à une pagination se rapportant à l'ensemble d'un volume, peut exister une numérotation propre à chacune des sections de ce même volume. Nous utilisons ici la pagination par volume, laquelle ne peut prêter à confusion. Mais il faut signaler que les inventaires analytiques des APC réfèrent à la pagination par section géographique lorsqu'il y en a une, ce qui est loin d'être toujours le cas.

vol. 27	f° 91	24 juin 1705 Le Conseil à Courtemanche; réponse à ses lettres, Mémoire et carte de nov. 1704
	f° 96	25 juin 1705 Ordre du Roi à Bégon, Intendant de Rochefort; accordant un millier de poudres à Courtemanche
	f° 274	9 juin 1706 Le Conseil à Courtemanche; réponse à sa lettre du 18 oct. 1705 et au sujet de son voyage à Boston
vol. 29	f° 31-35	30 juin 1707 Le Roi à Vaudreuil et Raudot f° 39v-40: au sujet de Courtemanche
	f° 66-84	30 juin 1707 Le Conseil à Raudot; f° 81: au sujet de Courtemanche
	f° 112-113	30 juin 1707 Le Conseil à Mme de Courtemanche; réponse à sa lettre du 28 oct. 1706, accusant aussi réception de celle de son mari qui y était jointe

- f° 115-116 30 juin 1707
Le Conseil à Courtemanche;
réponse à sa lettre du 26
juillet 1706
- f° 321-322 4 avril 1708
Le Conseil aux
Commissaires aux classes
de Bayonne et de St Malo;
au sujet du sel à apporter
à Courtemanche
- f° 391-393 6 juin 1708
Le Conseil à Courtemanche;
réponse à sa lettre du 20
sept. 1707, avec journal
et Mémoire
- vol. 34 f° 365-366 6 juin 1712
Le Conseil à Courtemanche;
réponses à ses lettres du
2 sept. et 7 oct. 1711 et
aprouvant le transport de
son établissement à la
baie Phélypeaux
- vol. 36 *f° 412 12 novembre 1714
Ordre du Roi; accorde à
Courtemanche le
Commandement de la côte du
Labrador
- vol. 40 *f° 444-447 11 janvier 1718
Ordre du Roi; accorde à
Brouague le Commandement
de la côte du Labrador
- 11 janvier 1718
brevet accordant à la Vve
de Courtemanche, ses 3
filles et son fils la
concession de la baie
Phélypeaux
- 9 février 1718
Le Conseil à Mme de
Courtemanche et à
Brouague; condoléances et
directives

	*f° 457	3 avril 1718 Le Conseil à Brouague; réglement sur la pêche
	*f° 513	14 mars 1718 Ordonnance du Roi; réglement sur la pêche
vol. 41	*f° 553	10 juin 1719 Le Conseil à Brouague; réponse à sa lettre du 9 sept. 1718
vol. 44	*f° 506-507	30 mars 1721 Le Conseil à Brouague; réponse à ses lettres du 27 et 28 août 1720
vol. 45	f° 759	4 février 1722 Le Conseil à Brouague; réponse à sa lettre du 17 sept. 1721
vol. 47	*f° 1079-1080	11 janvier 1724 Le Conseil à Brouague; réponse à sa lettre du 6 sept. 1723
vol. 48	*f° 739-740	9 janv. et 13 mars 1725 Le Conseil à Brouague; au sujet des incidents provoqués par le Sr St Germain, de St Malo, et lui accordant un congé
vol. 49	f° 686-688	22 février 1726 Dispositions concernant le brevet de concession de Brouague
vol. 50	*f° 481	11 mars 1727 Le Conseil à Brouague; réponse à sa lettre du 4 oct. 1726
vol. 52	*f° 478	23 mars 1728 Le Conseil à Brouague; réponse à sa lettre du 8 septembre 1727
vol. 53	*f° 485-486	22 mars 1729 Le Conseil à Brouague;

		réponse à sa lettre du 17 sept. 1728
vol. 54	*f° 419-420	28 mars 1730 Le Conseil à Brouague; réponse à sa lettre du 20 sept. 1729
vol. 55	*f° 473-474	20 février 1731 Le Conseil à Brouague; réponse à sa lettre du 14 sept. 1730
vol. 57	*f° 602-603	11 mars 1732 Le Conseil à Brouague; réponse à sa lettre du 25 sept. 1731
vol. 59	*f° 396-397	24 février 1733 Le Conseil à Brouague; réponse à sa lettre et à celle de Le Pailleur (du 10 oct. 1732) qui le remplaçait au Labrador, Brouague étant à Québec
vol. 61	*f° 505-506	19 février 1734 Le Conseil à Brouague; réponse à sa lettre du 28 sept. 1733
vol. 63	*f° 462	25 janvier 1735 Le Conseil à Brouague; réponse à sa lettre du 1er sept. 1734
vol. 64	*f° 417	10 janvier 1736 Le Conseil à Brouague; réponse à sa lettre du 28 "mai" [?] 1735
vol. 65	f° 35-36	19 mars 1737 Le Conseil à Mr de Fulvy; au sujet de la traite des pelleteries dont la Cie des Indes soupçonne Brouague
	*f° 45v	9 avril 1737 Le Conseil à Mr de Fulvy; lui communiquant les

		justifications fournies à ce propos par Brouague
	*f° 400	11 février 1737 Le Conseil à Brouague; réponse à sa lettre du 15 sept. 1736
	*f° 402	10 mars 1737 Le Conseil à Brouague; avertissement au sujet de la traite du castor
vol. 68	*f° 282-283	21 avril 1739 Le Ministre à Beauharnais et Hocquart; sur le différend opposant Brouague et sa demie-soeur (Dme Foucher) au sujet de la concession de la baie de Phélypeaux
vol. 70	*f° 315	27 mars 1740 Le Conseil à Brouague; réponse à sa lettre du 19 oct. 1739
vol. 72	*f° 338	7 mars 1741 Le Conseil à Brouague; réponse à sa lettre du 18 août 1740
vol. 74	*f° 410	2 février 1742 Le Conseil à Brouague; réponse à sa lettre du 2 août 1741 et lui diminuant sa gratification annuelle
vol. 76	*f° 345	7 février 1743 Le Conseil à Brouague; réponse à sa lettre du 2 sept. 1742
vol. 78	*f° 299	8 février 1744 Le Conseil à Brouague; réponse à sa lettre du 8 sept. 1743
vol. 99	*f° 202	31 mai 1754 Le Ministre à Duquesne; au sujet des droits du Sr

vol. 109

f° 343

Foucher sur la concession
de Brouague

26 janvier 1759

Le Ministre à Vaudreuil et
Bigot; au sujet de la

traite des armes avec les
Esquimaux de Kessessakiou,
des déprédations de
ceux-ci à St Modet et à la
Baye des Chateaux, et de
l'opportunité de remplacer
le Sr Brouague, devenu
vieux et infirme, dans son
Commandement

A.N. Colonies/APC, MG1
Série C 11A (Correspondance générale, Canada)

vol. 32	f° 76	7 novembre 1711 Vaudreuil au Ministre; sur la plainte de Courtemanche envers Constantin
	f° 123-126	19 octobre 1711 Enregistrement de la déclaration de La Valterie sur le naufrage de la flotte anglaise à l'île aux Oeufs
	f° 128	20 octobre 1711 même sujet
	f° 240-241	1711 (Canada, Copies au net) sur une lettre du Sr Prat, Capitaine du port de Québec, au sujet des dettes de Courtemanche envers lui, en date du 1er novembre 1711
	f° 246v-249	1711 (Canada, Copies au net) sur les lettres de Courtemanche du 2 sept. et 7 oct. 1711
vol. 35	f° 39-42	7 novembre 1715 Ramezay et Bégon au Ministre sur la mission de Boishébert au Labrador
vol. 37	f° 78-82	23 février 1717 Le Conseil (délibérations); sur le rapport de Courtemanche du 13 septembre 1716
	f° 313v-314	18 août 1717 Le Conseil (délibérations) Brevet de concession de Constantin, du 31 mai 1716 (copie)
	f° 314v	18 août 1717 Le Conseil (délibérations) Brevet de concession de Courtemanche, du 12 novembre 1714 (copie)

	f° 405	1717? Le Conseil (délibérations); sur le rapport de Brouague pour 1717 (copie incomplète)
vol. 41	f° 10-14	6 janvier 1720 Le Conseil (délibérations); sur une lettre de Vaudreuil et Bégon, du 28 octobre 1719 (1e f° 11 concerne La Valterrie)
	f° 57-63	23 janvier 1720 Le Conseil (délibérations); sur le rapport de Brouague du 6 septembre 1719
	f° 64-69	23 janvier 1720 Le Conseil (délibérations); sur la concession de La Valterrie et les plaintes de Brouague au sujet de celui-ci (dans sa lettre du 9 septembre 1718)
vol. 43	f° 53-55	janvier 1721 Le Conseil (délibérations); sur une lettre de Vaudreuil du 22 octobre 1720 (f° 53-55: sur la plainte de Brouague et de Mme de Courtemanche au sujet de La Valterrie)
	f° 149-161	15 février 1721 Le Conseil (délibérations); sur le rapport de Brouague du 27 août 1720
	f° 228	8 avril 1721 Le Conseil (délibérations); sur la concession demandée par le Sr De Leigne
	f° 314-317	19 novembre 1721 Le Conseil (délibérations); sur le rapport de Brouague de septembre 1721
	f° 318-319	25 novembre 1721 Le Conseil au Ministre; résumé du texte ci-dessus

vol. 44	f° 156 sqq (extrait)	6 octobre 1721 Vaudreuil au Conseil; f° 168: sur de La Valterrie/Brouague
vol. 51	*f° 29-32	25 octobre 1729 Beauharnais et Hocquart au Ministre; au sujet de la demande du Sr Martin d'une concession à la Rivière des Français
vol. 54	f° 185	25 septembre 1731 Brouague au Ministre (document incomplet: "Extrait")
vol. 65	f° 28 sqq (extrait)	12 octobre 1736 Beauharnais et Hocquart au Ministre; sur la pêche au loup-marin au Labrador
vol. 71	f° 7-8	1er octobre 1739 Beauharnais et Hocquart au Ministre; au sujet du bornage de la concession de Boucault et Foucault avec La Valterrie à l'ouest et Brouague à l'est
vol. 74	f° 58	15 octobre 1740 Beauharnais au Ministre; au sujet d'une plainte de Constantin, d'anciens engagés de Brouague ayant établi une pêche à St Maudet
vol. 75	f° 79-80	1741 Desauniers, syndic des négociants de Québec au Ministre; au sujet de la rareté de la monnaie de carte
vol. 78	f° 94-96	1742 Desauniers, importateur de tabac (de St Vincent)
vol. 80	f° 74-75	22 octobre 1743 Hocquart au Ministre; sur les droits à payer sur les

		eaux-de-vie importées au Canada (Desauniers s'y soumet)
vol. 82	f° 336-337	1744 Desauniers, importateur de tabac (de St Domingue)
	f° 338-343 (extrait)	30 octobre 1744 Desauniers, syndic des négociants de Québec, et St Ange Charley, syndic des négociants de Montréal, au Ministre; sur la protection de la navigation commerciale en temps de guerre (f° 339: concerne le Labrador/côte nord)
vol. 84	f° 6-28	1745? Desauniers, partie prenante dans la construction de deux vaisseaux du Roi à Québec
	f° 120 sqq (extrait)	1745 Magasin du Roi, état des dépenses en munitions au 21 octobre 1745; Desauniers, fournisseur: chapeaux, selles, papier, carton, lignes et étoupe (f° 130)
	f° 200 sqq (extrait)	1745 Commis du Trésorier de la Marine à Québec; Etat des lettres de change tirées sur le Ministère de la Marine en 1745; Dufy Charet, Dufy Desauniers et Desauniers crédateurs
	f° 228-230	1745 Bureau du contrôle de la Marine; devis de Chaussegros de Léry pour les fortifications de Québec; marché de construction accordé à Desauniers (f° 229)

vol. 85	f° 316-317	18 septembre 1746 Hocquart; produit des huiles de loup-marin dans les postes de la côte nord du fleuve en 1746
	f° 325 sqq	1746 Hocquart au Ministre; dépenses engagées pour les travaux sur les fortifications de Québec, compte dû à Desauniers
vol. 86	f° 282-286	11 novembre 1746 Desauniers au Ministre; réclamation pour travaux exécutés aux fortifications de Québec
vol. 89	f° 12	9 octobre 1747 Hocquart à de La Jonquière, lieutenant de vaisseau de l' <u>Emeraude</u> , au sujet du passage en France de Desauniers, ses deux fils et son gendre
vol. 109	voir liste séparée	
vol. 121	146-147	9 octobre 1737 denrées et pelleteries sorties du Canada en 1737; dont: huile morue du Labrador, fanons de baleine, peaux de loup-marin
	f° 152 et 155	1734? Etat des liqueurs et vins, état des tabacs, entrés à Québec en 1734; Desauniers importateur
	f° 157 et 160	1735? mêmes états pour 1735; Desauniers importateur
	f° 174	1741? Etat des bâtiments ayant exporté des marchandises aux Antilles à partir de Québec ou

		Louisbourg en 1741; Desauniers exportateur
vol. 122	passim	un certain nombre de textes relatifs aux Esquimaux, dont quelques passages rapportant les dires d'Acoutsina, prisonnière de Courtemanche/Brouague, translatés par Raudot (non photocopiés)
vol. 124	f° 52-53	11 janvier 1718 Le Conseil (délibérations); sur une lettre de Vaudreuil et Bégon du 6 novembre 1717 au sujet de la succession de Courtemanche, quant à son commandement et sa concession
	f° 63-67	11 janvier 1718 Le Conseil (délibérations); sur la même lettre que ci-dessus, à propos d'un établissement à faire à Kessessakiou, selon le rapport de Delage
	f° 217	approuvé le 28 juin 1718 Le Conseil; proposition pour remplir l'emploi militaire laissé vacant par la mort de Courtemanche
	f° 347-349	17 mars 1719 Le Conseil (délibérations); sur une lettre de Vaudreuil et Bégon du 8 novembre 1718; au sujet des conditions dans lesquelles accorder à La Valterie la concession qu'il demande à la Rivière St Augustin
	f° 555 et 559	22 juin et juillet 1722 Le Conseil (délibérations) sur une demande de Mme de Courtemanche pour l'augmentation de sa concession vers l'ouest

f° 560

23 novembre 1722
Le Conseil (délibérations);
sur le rapport de Brouague de
1722

A.N. Colonies/APC, MG1
Série C 11A (Correspondance générale, Canada)

vol. 109	*f° I-VIII	n.d. [1704] Courtemanche "Description de la Coste des Esquimaux..."
	f° 1	page-titre du volume
	f° 2-8	n.d. [1748] Mémoire sur les établissements permis dans la baie St Louis et celle de Kitchichatchou
	f° 9-13	18 février 1721 Le Conseil au Ministre; sur le rapport de Brouague du 27 août 1720
	*f° 14-15	13 juillet 1722 Projet de brevet; augmentation de la concession de la Veuve Courtemanche et ses enfants
	*f° 16-28	1715 n.s. [Boishébert] Mémoire: rapport de mission sur le Labrador
	*f° 29-35	janvier 1717 n.s. [Boishébert] supplément au Mémoire ci-dessus
	*f° 36-37	24 septembre 1713 Courtemanche Mémoire sur les hâvres de la côte du Labrador
	*f° 38	17 septembre 1713 Courtemanche au Conseil rapport
	*f° 39-42	1717 Linday (?) Relation des Esquimaux
	f° 43-45	même texte que ci-dessus

*f° 46	1717 Linday (?) Vocabulaire de mots esquimaux
*f° 47-48	même texte que f° 39-42 et 43-45
*f° 49-52	9 septembre 1718 Brouague au Conseil Etat des navires et des pêches pour l'année 1718
*f° 53-59	9 septembre 1718 Brouague au Conseil rapport pour 1717-1718
*f° 60-63	1723 et 1724 Anonyme Mémoire des Esquimaux (2 textes)
*f° 64-74	6 septembre 1719 Brouague au Conseil rapport pour 1718-1719
*f° 75-93	27 août 1720 Brouague au Conseil rapport pour 1719-1720
f° 94-101	même texte que f° 75v-86v
*f° 102-106	17 septembre 1721 Brouague au Conseil rapport pour 1720-1721
*f° 108-110	15 septembre 1722 Brouague au Conseil rapport pour 1721-1722
*f° 111	n.d. [Brouague au Conseil] Etat des vaisseaux et pêches pour l'année 1726
*f° 112	8 septembre 1743 [Brouague au Conseil] Etat des vaisseaux et pêches pour l'année 1743
*f° 113-116	20 septembre 1729

	Brouague au Conseil rapport pour 1728-1729
*f° 117	n.d. [Brouague au Conseil] Etat des navires et pêches pour l'année 1731
*f° 118	20 septembre 1732 Brouague au Conseil Etat des navires et pêches pour l'année 1732
*f° 119-120	n.d. [Brouague au Conseil] Etat des navires et pêches pour l'année 1733
*f° 121	n.d. [Brouague au Conseil] Etat des navires et pêches pour l'année 1735
*f° 122	n.d. [Brouague au Conseil] Etat des navires et pêches pour 1736
f° 150-153	7 décembre 1734 Constantin contre Boucault et Foucault au sujet de Baie Rouge et Rivière des Français
f° 156-157	18 mai 1713 Vaudreuil et Bégon concession envisagée pour Constantin au nord du Détroit de Belle-Isle
f° 187-190	1738 Foucault et Boucault à Maurepas sur St Modest et Vieux Fort
*f° 200	n.d. [Brouague au Conseil] Etat des navires et pêches pour l'année 1738
f° 209-214	2 avril 1738 Constantin contre

Boucault-Foucault

- *f° 239-240 12 juillet 1715
Courtemanche à Constantin
- f° 243-244 22 juillet 1717
Pétition des Capitaines de
navires en faveur de
Constantin
- *f° 251 23 août 1739
Brouague au Conseil
Etat des navires et pêches
pour 1739
- f° 261 2 septembre 1742
Brouague au Conseil
Etat des navires et pêches
pour l'année 1742
- f° 266-269 n.d. [20 septembre 1707]
Courtemanche au Ministre par
le Conseil
(le f° 268-v manque sur le
microfilm)
- *f° 270-271 n.d. [20 septembre 1707]
Courtemanche au Ministre
- *f° 311-314 25 février 1743
Cugnet
Mémoire

A.N. Colonies/APC, MG1
Série C 11B (Correspondance, Isle Royale)

vol. 4	f° 86-91	25 mars 1719 Le Conseil au Ministre; sur le rapport de Brouague du 9 sept. 1718
--------	----------	--

n.b.: document classé dans cette série par erreur
(confusion entre les deux "Bras d'Or")

Série C 11E (Canada, divers)

vol. 13	*f° 264-265	9 septembre 1718 Lettre de Mme de Courtemanche au Conseil
	*f° 266-268	28 septembre 1733 Rapport de Brouague au Ministre
	*f° 269-271	28 mai [?] 1735 Lettre de Brouague au Ministre; réponse à la lettre du Conseil du 25 janvier 1735
	f° 273-275	n.d. (vers 1745) Lettre de Bazil à Beauharnais; demande à ce que son brevet de concession à la baie des Châteaux, échu, soit prolongé

Série C 11G (Canada)

vol. 7	f° 37	page-titre
	f° 82	6 mai 1702 Approbation par le Roi de la concession du poste de

la Coste de La Brasd'or...
à Martel... pour la pêche
au marsouin

f° 85

20 juin 1703
Approbation par le Roi de
la concession au Sr
Legardeur de l'établisse-
ment fait par Martel à la
Coste de La Brasdor

APC, MG8/ANQ, NF
MG8,A6/NF2
(Ordonnances des Intendants)

Cahier 23	*f° 63	2 mai 1736 au sujet de la traite avec les Sauvages; interdiction faite à Brouague de s'y livrer en dehors de sa concession
Cahier 40	*f° 31v-33	13 et 15 mai 1752 au sujet du différend opposant M. Fortier et F. Brouague à propos de l'Anse Ste Claire
	*f° 44v-46	23 septembre 1752 même sujet; Pellegrin, arpenteur, doit se rendre sur les lieux l'été 1753
	*f° 91	15 septembre 1753 même sujet; Pellegrin n'a pu se rendre au Labrador
	*f° 103-106	25 septembre 1754 même sujet; Pellegrin s'étant rendu au Labrador, arpentage et jugement en faveur de Brouague

MG8,A8/NF4
(Registres d'Intendance)

Registre 5	*f° 39	17 octobre 1702 Caillère et Beauharnais accorde à A. Legardeur la concession de Kegaska à Kesesaskiou
Registre 24	*f° 118-119	6 octobre 1736 Supplique de Boucault et Foucalt à Hocquart et Ordonnance d'Hocquart interdisant la pêche au loup-marin au fusil, telle qu'effectuée à la Longue Pointe par Lecourt pour Brouague en 1736

ANQ, Archives judiciaires du Québec
Collection de pièces judiciaires et notariales
(C.P.J.N.)

- Pièce 275
- 25 documents (dont 3 non photocopiés)
 - concernent l'exploitation de l'établissement de la baie Phélypeaux en 1714, 1715, 1716 et 1718
 - transcription manuelle de 22 documents
 - index par date et lieu d'expédition
 - index thématique
- Pièce 319
- 11 documents
 - pièces relatives au procès de Raymond Martel contre Gilles Papin en 1702; couvre la période 1699-1702; pièces comptables à mettre en relation avec l'association Martel/Courtemanche
 - résumé du contenu de chaque document
- Pièce 333 $\frac{1}{2}$
- 10 documents
 - pièces du procès pour séparation de biens entre M.A. Trottier et R. Martel son mari; 1704
- Pièce 377 $\frac{1}{2}$
- 6 documents
 - pièces relatives au procès intenté par leurs créditeurs à Martel/Courtemanche en 1706; couvrent la période 1702-1706
- Pièce 397
- 136 documents
 - concernent les transactions commerciales de l'association Courtemanche/R. Martel, dont l'exploitation du poste de la Rivière des Esquimaux; couvrent la période 1693-1707
 - index commencé (73 doc.)
 - 9 transcriptions, dont 3 inc.

Pièce 437

- 4 documents
- concernent une saisie de meubles par M.A. Trottier, dame R. Martel, en vertu de leur séparation de biens; couvrent 1708 et 1709; R. Martel meurt le 1er nov. 1708 et sa succession est oblitérée de dettes

Pièce 553

- 12 documents
- billets à ordre signés par Courtemanche en paiement de gages et salaires, en août 1716, à la baie Phélypeaux
- résumé par document

Pièce 823

- 16 documents
- pièces relatives au procès qui oppose M. Blondeau à Martel de Brouague en 1729, pour recouvrir les dettes contractées par les défunts Sr et Dme Courtemanche à l'égard de Blondeau, marchand à Montréal; sont jointes aux pièces du procès de 1729 des pièces de 1702, 1704, 1705, 1713 et 1717 prouvant les dites dettes

Pièce 2212 et 2213

- 2 documents
- quittance des gages dûs à 6 "voyageurs" engagés par Courtemanche pour sa mission près des Outaouais, dont M. Blondeau; 22 septembre 1700

Pièce 2226

- 1 document
- Reconnaissance de dette de la Vve J. Samson envers R. Martel; 2 décembre 1702

Pièce 2256-1

- 1 document
- annulation d'un contrat de vente d'habitation passé entre les Srs Courtemanche et Charest et les Srs Gezeron et Carrier 14 mai 1706

Pièce 3352

- 1 document
- requête d'A. LeGardeur, Sr de Courtemanche, tuteur des 3 enfants mineurs d'E. Charest et C. Bissot, visant à réunir un conseil de famille pour régler la charge des dits enfants

ANQ, Archives judiciaires du Québec
Greffes notariaux

Greffe F. Genaple

- 16 novembre 1687
Contrat de mariage entre
Marie Charlotte Charet et
Pierre Martel de Berhouägue
- 18 juillet 1697
Contrat de mariage entre
Augustin Legardeur de Cour-
temanche et Marie Charlotte
Charet, veuve Pierre Martel
- 14 août 1697
Acte de société entre A.
Legardeur de Courtemanche,
M.Ch. Charet son épouse,
Raymond Martel et M.A.
Trotier Desruisseaux son
épouse

Greffe L. Chambalon

- 24 novembre 1693
Marie-Charlotte Charret,
épouse de P. Gratien
Martel, absent, loue pour
5 ans une maison de M. de
Villeray
- 19 octobre 1695
Cession par P. Robert aux
Srs Courtemanche et
Blondeau de la somme de
135 livres en castors
- 11 octobre 1696
Quittance de la Dame
Trottier Desruisseaux au
Sr Courtemanche
- 15 octobre 1702
Sentence arbitrale au
sujet des droits que la
Veuve Provost et R. Martel
peuvent avoir dans la
société faite entre eux et
M. de Courtemanche le 23
oct. 1697

- 13 novembre 1703
Procuration et lettre
Sr Laurent à M. de Courtemanche
- 13 novembre 1703
Décharge de M. de Courtemanche comme procureur du Sr Laurent au Sr Jean Léger de la Grange
- *- 20 janvier 1704
Dépôt de l'acte de société commerciale entre MM. Provost, R. Martel et de Courtemanche, conclu le 23 octobre 1697
- 22 mai 1706
Dépôt du compromis entre R. Martel et ses créanciers, conclu le 16 mai 1706
- 10 mai 1707
Obligation de Marie-Charlotte Charet, épouse Courtemanche, à P. Duroy, pour vente de boucherie
- 20 septembre 1707
Ratification par Courtemanche de l'obligation ci-dessus
- 9 novembre 1708
Abandon par les Sr Riverin et Courtemanche à la Veuve Damours, au sujet du fief et Seigneurie de Matane
- 3 octobre 1713
Mainlevée consentie par A. Fournier, épouse Geseron, de la saisie faite sur B. Ferret, faute de paiement d'une somme à elle dûe par le Sr et Madame de Courtemanche
- 9 novembre 1713
Procuration de Courtemanche

à Madame de Courtemanche

- 16 décembre 1713
Engagement de F. Doré à
Madame de Courtemanche,
comme servante, pour 3 ans
- 22 mars 1714
Engagement de J. Terrien à
M. et Mme de Courtemanche,
comme serviteur-domestique,
pour 1 an
- 4 mai 1714
Procuration de M.Ch. Charet,
procuratrice de son mari, A.
Legardeur de Courtemanche, à
J.B. Charret, son frère,
pour gérer leurs affaires en
ce pays
- 4 mai 1714
M.Ch. Charret s'engage
conjointement avec J.
Charret à l'égard de Louis
Prat et A. Gobeil pour la
somme de 5671 livres
- 4 mai 1714
Indemnité portant obligation
de M.Ch. Charret à l'égard
de J.B. Charret, son frère,
en conséquence de l'accord
ci-dessus
- 16 mai 1714
Société entre J.B. Charret
et Ch. Couillard de Beau-
mont pour exploiter le St
Joseph qui doit partir pour
le Labrador y faire la pêche
à la morue et au loup-marin
- 26 mai 1714
Reconnaissance et convention
entre E. et J.B. Charret
pour raison de leur société,
à propos de l'accord entre
J.B. Charret et M.Charlotte
Charret, leur soeur

- 14 août 1714
Quittance de Cl. Duplex à
M. de Courtemanche et
consignation de J.B. Charet,
à propos du bateau le St
Augustin (prise de guerre),
acquis par Courtemanche le 9
octobre 1711

Greffe Ch. Rageot

- *- 12 avril 1701
Engagement du Sr Constantin
à M.Ch. Charet, procuratrice
de son époux A. de Courte-
manche, pour faire voyage à
la Rivière des Esquimaux
- 9 octobre 1701
Obligation d'A. Legardeur de
Courtemanche et R. Martel,
tuteurs des enfants mineurs
de P. Martel et M.Ch. Charet
au profit des dits mineurs

Greffe H. Hiché

- 18 octobre 1731
Dépôt des procès-verbal et
déclaration des 6 et 18 août
1729 au sujet de la déten-
tion par P. Desauniers de
marchandises non déclarées
- 14 mars 1732
Vente par P. Desauniers à F.
Roy du bateau le St François
- 6 septembre 1732
Convention entre Brouague et
Desauniers
- 10 septembre 1732
Contrat de mariage de F.
Martel de Brouague et L.
Mariauchau d'Esgly
- 27 avril 1736
Accord entre Brouague et
Foucher, son beau-frère, au
sujet de la succession des
Sr et Dame de Courtemanche,
en particulier au sujet du

poste de la baie Phélypeaux

Greffe J. Barbel

- 28 décembre 1735
Acte de société entre les
Srs F. Martel de Brouague et
P. Trottier Desauniers

Greffe G. Boucault

- 20 mai 1741
Procuration de F. Martel de
Brouague à L. Mariauchau
d'Esgly, son épouse
- 20 mai 1741
Convention entre F. Martel
de Brouague et P. Trottier
Desauniers
- 20 mai 1741
Dépôt de l'"Inventaire
général de tous nos
effets...", dressé le 9 mai
1741 à Québec par Brouague
et Desauniers
- *- 23 mai 1741
Dépôt de l'"Inventaire géné-
ral que j'ai fait avant mon
départ de Labrador, le 10
août 1740", dressé par Brou-
ague, Labrador, 12 août 1740
- 23 mai 1741
Dépôt de l'"Inventaire
général des effets apar-
tenant a moi De Brouague",
dressé par Brouague, Labra-
dor, 12 août 1740 (même
texte que ci-dessus, page-
couverture mise à part)
- 31 octobre 1741
Vente par G. Aubin de l'Isle
et F. Jérémie son épouse, à
Mssrs Desauniers et Brouague
d'un emplacement avec maison
rue Sault-au-Matelot, Québec
- *- 7 novembre 1746
Convention entre F. Martel

de Brouague et P. Trottier
Desauniers au sujet de leur
acte de société

- *- 7 novembre 1746
Procuration de F. Martel de
Brouague à P. Trottier
Desauniers
- *- 7 novembre 1746
Procuration de F. Martel de
Brouague à P. Desauniers
(différente de ci-dessus)
- *- 8 novembre 1746
Cession par P. Trottier
Desauniers en faveur de F.
Martel de Brouague de la
moitié du fief et Seigneurie
Dargenteny
- 8 novembre 1746
Dispositions entre les
héritiers de P. Trottier
Desauniers père et Catherine
Charest son épouse (4 actes
différents)
- 8 novembre 1746
Transport de constitut par
P. Trottier Desauniers à F.
Martel de Brouague
- 9 novembre 1746
Transport par P. Trottier
Desauniers à F. Martel de
Brouague de la moitié du
Domaine de Bellechasse

Greffe Ch.-H. DuLaurent

- *- 8 janvier 1746
Dépôt du bail de partie du
poste de Labrador par M.
Foucher au Sr de Brouague,
conclu le 16 décembre 1745

Greffe J.Cl. Panet

- *- 15 mars 1753
Bail à ferme du poste de
Labrador par F. Martel de
Brouague à Pierre Glemet

IV: Index des documents
cartographiques
repérés

- 1681 J.B. Franquelin
 "Carte de la Nouvelle France et des
 terres qui s'étendent..."
 (détail: Etudes Inuit, vol.4 (1-2),
 1980, p.97, fig.11)
 - Paris,
 - Ottawa, APC, Cartes et Plans, H3/900

- 1689 Detcheverry Dorre
 sans titre (dans un médaillon: "Faict à
 Plaicance par Pierre detcheverry dorre
 de St Jan de Luz pour Monsr Parat
 gouverneur de Plesance et de lisle de
 Terre Neufe -1689-")
 - Paris, BN, Cartes et Plans, dépôt du
 Service Hydrographique de la Marine,
 Portefeuille 125, Division 1, pièce 2
 - Ottawa, APC, Ph 1102 - 1689

- 1694 Louis Jolliet
 sans titre (croquis in "Journal de Louis
 Jolliet allant à la decouverte de
 Labrador; 1694")
 - Québec, RAPQ 1943-1944, J. Delanglez
 éd., pp.142-206

- 1703 G. Delisle
 "Carte du Canada ou de la Nouvelle
 France"
 (détail: Etudes Inuit, vol.4 (1-2),
 1980, p.104, fig.18)
 - Paris
 - Ottawa, APC, H2/900

- [1704]

Deshaies

"Coste du Canada depuis Quegasca...."

a) échelle $4\frac{1}{2}$ lieues au pouce

- Paris, BN, Cartes et Plans, S.H.,
Pf 124, Division 3, Pièce 8
- Ottawa, APC, H2/109 [1704]

b) échelle 2 lieues au pouce

- Paris, BN, Cartes et Plans, S.H.,
Pf 124-3-7
- Ottawa, APC, Ph/109-n.d.

- 1708

Beaucours

a) sans titre ["Coste de Labrador", de
la baie de Forteau au Grand Mecatina,
et "Partie de l'Isle de Terrebonne"]

- Paris, BN, Cartes et Plans, S.H.
Pf 125, division 2, doc.1
- Ottawa, APC, Ph/1102 - 1708

b) "Plan et élévation du Fort

Ponchartrain à la Coste de Labrador"

- Paris, Dépôt des Fortifications des
Colonies, n° d'ordre 555c
- Canada

- 1715

Beauvilliers

a) "Carte depuis la petite baie des
Rochers jusqu'à la baie St Louis,
Coste de Labrador"

b) "Carte depuis la rivière des Hommes
jusqu'à la petite baie des Rochers,
Coste de Labrador", avec "carte
particulière depuis la Rivière des
Esquimaux jusqu'à la pointe de
Belsamont"

- Paris
- Ottawa, APC, H3/109/1715
- [1715] Boishébert
- "Carte de la Coste de Labrador"
- 3 encadrés sur le même plan:
 - "Depuis les Isles Mingan jusqu'au Détroit de Belisle"
 - "Nouvelle découverte faite par Constantin depuis la rivière des Français... jusqu'à... et Quessessikou en l'année 1715"
 - "Partie de la coste de Labrador... comprise depuis le petit havre jusques à la Forte Eaux"
- Paris
- Ottawa, APC, H3/109/1715
- 1735 Pellegrin
- "Carte du Détroit de Belile"
- Paris, BN, Cartes et Plans, S.H., Pf. 125-2-5
- Ottawa, APC, Ph/1102/1735
- [s.d.] anonyme
- "Plan de la Côte de la Brador"
- avec 1 encart:
- "Plan en grand de l'Etablissement du Sr Broüague"
- Ottawa, APC, Ph/340/Phelypeaux
- [s.d.] anonyme
- "Toisé de la grave de la Baye Phélypeaux... pour 114 chaloupes"
- Ottawa, APC, Ph/340/Phélypeaux

- [1743]

[Fornel]

"Carte de la Côte des Esquimaux depuis
le détroit de Belisle jusqu'à la baye
St Louis ou des Esquimaux, cy devant
Kessesakiou"

- Paris, BN, Cartes et Plans, S.H.,
Pf 124-3-6

- Ottawa, APC, Ph/109 - [1743]

- 1763

Saxton

"L'Ance a Loup, The Harbour of Bradoe in
the Bay of Phillipeaux, Isle Bois and
the Bay of Blanc-Sablon, Forteau Bay,
on the Coast of Labrador; Sketches"

- Londres, Adm. Lib., America, vol.I,
map n°3

- Ottawa, APC, H3/109/1763

FIN DU DOCUMENT

Niellon, Françoise
1988

1534

Intervention archéologique sur un site
historique du Ruisseau de la Baie au
Saumon (EiBj-33), Canton de Bonne-Espé-
rance, Basse-Côte-Nord. Été 1987
Vol. 1: rapport

14326-
NIELLON, FRANCOISE - 1988

1534

SITE DU RUISSEAU DE LA BAIE AU SAUMON. ETE 1987 - VOL.1 RAPPORT
- VOL.2 NOTES DE TERRAIN - RECH. ARCH.

009200

Centre de documentation - Interventions-

401B

Intervention archéologique
sur un site historique du Ruisseau
de la baie au Saumon (EiBj 33),
canton de Bonne-Espérance,
Basse-Côte-nord. Été 1987.

par
F. Niellon

Ministère des Transports du Québec
Direction de la planification routière
Service de l'environnement

novembre 1987

Intervention archéologique sur un site historique du
Ruisseau de la baie au Saumon (EiBj 33), canton de
Bonne-Espérance, Basse-Côte-nord. Été 1987.

1. L'intervention archéologique: contexte et étapes	1
2. Le site: données visuelles et historiques	3
3. L'intervention archéologique: buts et procédés	5
4. Les résultats	7
La première occupation	8
La deuxième occupation	12
5. La valeur du site	17
Tableau 1 Répartition de la collection archéologique en plan et par matériaux	18
Tableau 2 Activités représentées par la collection archéologique	19
Figure 1 EiBj 33-2: Diagrammes de la séquence événementielle	
Figure 2 Localisation du site EiBj 33 sur carte au 1/250 000	
Figure 3 Localisation du site EiBj 33 sur carte au 1/50 000	
Figure 4 Localisation du site EiBj 33 sur photo aérienne au 1/8 000	

- Figure 5 Plan du site EiBj 33 (1/250)
- Figure 6 Le site du bâtiment A: sondages et tranchées de fouille (1/50)
- Figure 7 EiBj 33-2C et EiBj 33-2D: coupes et vues en plan (1/10)
- Figure 8 Le site des bâtiments B et C: plan (1/50) et coupes (1/10)
- Figure 9 Ruisseau de la baie au Saumon: le pont en construction (C.4, #20)
- Figure 10 La route 138 en construction et son emprise nord défrichée (C.1, #19A)
- Figure 11 La pente extérieure du fossé de la route: son emprise sur la partie nord du site (C.9, #21)
- Figure 12 EiBj 33-2B: fosse à l'extérieur nord du bâtiment A (C.1, #12A)
- Figure 13 EiBj 33-2B: sondage contre la paroi sud de la fosse (C.2, #7)
- Figure 14 EiBj 33-2E: sondage dans la fosse à l'extérieur sud du bâtiment A (C.2, #11 et 12)
- Figure 15 EiBj 33-2D: l'interruption du renhaussement sud du bâtiment A (à l'arrière plan: la fosse EiBj 33-2E) (C.2, #17)
- Figure 16 EiBj 33-2D: vue d'ensemble de la tranchée transversale aux renhaussements sud et est du bâtiment A, en cours de fouille (au centre: perturbations dues à un terrier de marmotte) (C.7, #20)
- Figure 17 EiBj 33-2D: vue d'ensemble de la tranchée en fin de fouille; traces de la maison ayant précédé le bâtiment A (C.8, #17 et 16)
- Figure 18 EiBj 33-2D: stratigraphie de la paroi NO-NE (C.8, #6)
- Figure 19 EiBj 33-2D: stratigraphie de la paroi NE-SE (panorama) (C.8, #5-4, 1-2-3)

- Figure 20 EiBj 33-2C: la fosse du caveau de la maison ayant précédé le bâtiment A, avant fouille (C.1, #13A)
- Figure 21 EiBj 33-2C: sondage dans la fosse du caveau (C.2, #5)
- Figure 22 EiBj 33-2C: le plancher du caveau au fond du sondage (C.2, #21A)
- Figure 23 EiBj 33-2C: la cuvette constituant le fond du remblayage du caveau, après dégagement (partie sud) (C.7, #6)
- Figure 24 EiBj 33-2C: le plancher en fond de caveau; au-dessus: couvercle de tonneau faisant partie du remblayage (C.7, #32)
- Figure 25 EiBj 33-2C: stratigraphie de la paroi sud (C.7, #36)
- Figure 26 EiBj 33-2C: stratigraphie de la paroi nord (C.7, #34)
- Figure 27 EiBj 33-3: vue d'ensemble de la maison C (C.3, #24-25)
- Figure 28 EiBj 33-3: vue d'ensemble de la maison B (C.3, #21)
- Figure 29 EiBj 33-3B: sondage dans le caveau central de la maison B (C.2, #24)
- Figure 30 EiBj 33-3B: sondage dans le caveau central de la maison B, en fin de fouille (C.3, #3)
- Figure 31 Artefacts: fer de pelle et plombs de filet (C.10, #8)
- Figure 32 Artefacts: fourchette en alliage cuivreux et cuillères en fer (C.10, #6)
- Figure 33 Artefact: chaudron en fonte (C.10, #10)
- Figure 34 Artefacts: tasse et soucoupe en terre cuite fine blanche vitrifiée; bol en terre cuite fine blanche (C.10, #11)
- Figure 35 Artefacts: fragments de bol, tasse et assiettes en terre cuite fine blanche (C.10, #1)

Figure 36 Artefacts: fioles à médicaments en verre à
lettrage imprimé, boutons et dés à coudre (C.10,
#16)

Figure 37 Artefacts: brûleur de lampe à kérosène, monnaie,
fragments de pipes et bille (C.10, #18)

Annexe: Transcription d'une entrevue avec Thomas Keats,
par Jacques Saint-Laurent (Rivière-St-Paul, 31
juillet 1987)

1. L'intervention archéologique: contexte et étapes

Les travaux routiers qui devaient être effectués en 1987 dans le cadre de la réfection de la route 138 entre Blanc-Sablon et Vieux-Fort impliquaient la construction d'un nouveau pont franchissant le Ruisseau au Saumon. L'analyse de la couverture aérienne du secteur au 1/8000 ayant permis de détecter des vestiges d'habitations historiques à proximité immédiate de l'ancrage est du futur pont, le ministère décidait de faire procéder à l'investigation archéologique du site. Un mandat à cet effet fut donc confié à l'auteur, par voie de contrat.

Les travaux se sont déroulés en trois étapes.

Une première intervention sur le terrain a été effectuée les 5 et 6 mai dernier par deux professionnels du ministère, sous la responsabilité du contractant. Elle avait pour but d'évaluer, par inspection visuelle du terrain, l'impact des travaux de construction sur le site et, par suite, de préciser les paramètres de l'intervention archéologique à venir. En outre, il s'agissait d'établir, par concertation active avec le personnel de l'entreprise de construction, les modalités pratiques de l'intervention.

L'inventaire archéologique du site a été effectué entre le 12 et le 19 juin, comprenant 6 jours consécutifs de travail sur le terrain. L'équipe se composait de trois personnes: l'archéologue professionnel du ministère (D. Roy), une étudiante en archéologie effectuant un stage d'été au ministère (M. Sicard) et le contractant chargé du projet.

Par la suite, au cours de la construction de la route

d'accès au pont, il s'est avéré que l'emprise des travaux déborderait de quelques mètres les prévisions initiales: une partie intégrante du site E1Bj 33 devait être détruite par le fossé de drainage de la route. Le Ministère dut alors assumer le sauvetage des informations archéologiques menacées en faisant effectuer une intervention d'urgence sur le terrain et le mandat initial du contractant fut modifié en conséquence.

Pour tenir compte de l'échéancier de la firme de construction, cette intervention a été effectuée du 3 au 9 août, soit sept jours de chantier consécutifs. Deux manoeuvres recrutés à Middle Bay et totalisant 7 jours/hommes ont constitué, avec le contractant à temps plein, l'équipe de travail sur le terrain.

Enfin, nous avons été à même d'organiser le 31 juillet une entrevue avec un informateur identifié en juin: Mr Thomas Keats, de Rivière St-Paul. Th. Keats, âgé de 80 ans, se souvient parfaitement avoir connu dans son enfance deux maisons sur ce site, qui étaient alors habitées; il a pu fournir à ce sujet maintes données très pertinentes. Cette entrevue a été enregistrée et transcrite. On en trouvera le texte en Annexe. Le tout a été effectué par un étudiant en anthropologie engagé dans le cadre de l'entente annuelle Municipalité de la Côte-nord du Golfe St-Laurent/Ministère des Affaires culturelles.

2. Le site: données visuelles et historiques

Le site se trouve sur la rive Est du Ruisseau au Saumon, à ca 6 km de son embouchure où est localisé le village d'été de Salmon Bay. Il occupe une terrasse sablonneuse de faible altitude (ca 4m NMM), qui surplombe d'environ 1m les eaux du Ruisseau à l'étale de la marée.

Un boisé d'épinettes circonscrit les périphéries nord, est et sud du site. Celui-ci était probablement à l'origine ouvert à l'ouest sur le Ruisseau, du moins dans sa partie nord; mais, à la suite de l'abandon des lieux, ce boisé tend à envahir également cette lisière.

Actuellement, le site est composé de deux clairières distinctes, séparées par environ 15 mètres de boisé. Ces clairières sont colonisées par une végétation de plantes arbustives basses et d'herbacées. La clairière nord est occupée par les vestiges d'un bâtiment (désigné "A") et la clairière sud par ceux de deux bâtiments (désignés "B" et "C").

Ces vestiges se présentaient sous la forme de bourrelets plus ou moins bien délimités, indiquant le périmètre de chacun des bâtiments; en outre, différentes fosses, de tailles et formes variées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des trois périmètres, complétaient l'ensemble.

Ces caractéristiques indiquaient hors de tout doute qu'il s'agissait là de constructions d'origine euro-canadienne. En outre, d'après la prospection visuelle et la photo-interprétation du secteur effectuées par Denis Roy auparavant, il était clair que l'on retrouvait dans les

environs au moins une douzaine d'exemples de ce type de vestiges, isolés ou par groupes.

D'autre part, la documentation que nous avons accumulée depuis 7 ans sur l'occupation historique de cette région nous permettait d'exclure que ces vestiges soient antérieurs au 19^{ème} siècle et même, vraisemblablement, à ca 1850. En effet, jusque vers 1820, une seule famille réside en permanence dans ce secteur: les Lloyd-Chevallier à l'embouchure de la Rivière Saint-Paul. Par la suite, une population permanente de plus en plus nombreuse s'implantera progressivement dans le secteur (ca 100 personnes entre Vieux-Fort et la baie des Cinq Lieues en 1852 selon P. Fortin, Rapport des pêcheries 1853, p.11-12), mais seule nous est connue la localisation approximative de leurs postes de pêche, c'est à dire leur résidence d'été. Or, vu leur situation dans les terres, il était exclu que nos vestiges relèvent de ce genre de résidence. Nous ne disposons donc d'aucune donnée historique qui puisse leur être rapportée spécifiquement. En conséquence, il revenait à l'archéologie de documenter ce type d'occupation.

3. L'intervention archéologique: buts et procédés

L'intervention sur le terrain a donc eu deux objectifs distincts. Tout d'abord, il convenait d'inventorier le site de manière à en identifier, dans la mesure du possible, l'identité culturelle et le potentiel archéologique; par la suite, il s'agissait de recueillir le maximum d'informations sur les modes de construction et l'occupation du bâtiment A, dont nous savions qu'une partie serait détruite par le fossé de la route.

Pour atteindre le premier de ces objectifs, 33 sondages ont été pratiqués en mai sur le site. Orientés vers le nord magnétique, ils mesuraient normalement 50 x 50cm, exceptionnellement 30 x 30cm. Ils ont été répartis ainsi:

- 3 sondages dans l'emprise sud de la route, à ca 70m au nord du site, dans une zone où quelques artefacts avaient été découverts début mai au cours des travaux (fig.5: E1Bj 33-1A1 à 3). Un seul de ces sondages s'est avéré positif (1A1).
- 18 sondages sur le site du bâtiment A (fig.6):
 - 15 à l'extérieur du bâtiment (2A1, 2A3 à 14, 2B et 2E)
 - 2 à l'intérieur de celui-ci (2A2; 2C1, au centre de la fosse 1: cf. fig.21)
 - 1 prenant en coupe le renhausement sud du bâtiment (cf. fig.15)

Les sondages 2A4 à 2A8 et 2A10 à 2A14 se sont avérés négatifs

- 12 sondages sur le site des bâtiments B et C (fig.8)
 - 7 à l'extérieur des bâtiments, dans les zones de circulation supposées en fonction des ouvertures probables
 - 2 à l'intérieur du bâtiment C

- 3 à l'intérieur du bâtiment B, dont 1 (3B) situé dans
l'angle sud-est du caveau central

Les sondages 3A1, 3A4 et 3A5 se sont avérés négatifs.

Puis, pour améliorer notre compréhension du bâtiment A dont
la destruction partielle était devenue inéluctable, nous
avons étendu en août les sondages 2C et 2D (cf. fig.7). A
elles deux, ces tranchées de fouille ont couvert environ
10m².

4. Les résultats

Il est apparu que nous avons affaire à deux occupations similaires culturellement mais discontinues dans le temps.

Tout d'abord, seul le site du bâtiment A fut utilisé. On y construisit une maison, munie d'un caveau intérieur. Par la suite, après un abandon des lieux de quelques décennies semble-t-il, les maisons B et C furent construites et on réutilisa le site de la maison A pour y édifier un bâtiment non-résidentiel, dont l'enquête orale a permis de préciser la fonction.

Dans un cas comme dans l'autre, il s'est agi d'occupations familiales. En outre, étant donné la localisation du site dans les terres, en terrain relativement abrité, à proximité de lieux propices à la chasse et à la trappe ou de voies d'accès faciles à de tels lieux, il ne peut s'agir que d'un site occupé l'hiver, ses occupants se déplaçant au printemps sur le littoral de la terre-ferme ou des îles, à faible distance des fonds de pêche.

Familiales, saisonnières et hivernales, telles sont les caractéristiques essentielles de ces occupations. Elles sont reliées à un cycle d'exploitation des ressources disponibles bien documenté en Basse-Côte-nord et pratiqué depuis les débuts du peuplement permanent de la région, soit à partir de ca 1820. Jusques assez récemment, ces habitats d'hiver étaient largement dispersés; ce n'est qu'avec l'implantation de services communs (télégraphe, poste, école, lieux de culte) que s'effectua leur concentration progressive en villages. Après avoir démantelé leurs bâtiments, les habitants déménagèrent alors aux nouveaux emplacements. Dans

le cas du village de Rivière-St-Paul, cette concentration était achevée il y a environ 20 ans, avec la fermeture l'hiver de l'établissement de Salmon Bay.

La première occupation

Précisons tout d'abord qu'il s'agit là de la première occupation euro-canadienne du site, celui-ci ayant été selon toute vraisemblance utilisé auparavant par des Autochtones: un fragment de microlame en chert gris foncé a été retrouvé dans le remblais renchaussant le bâtiment A et les terres de ce remblais ont certainement été prélevées sur les lieux mêmes. Il n'en demeure pas moins que cet artefact étant resté totalement isolé, le centre de l'occupation autochtone devait être situé quelque peu à l'extérieur.

Phase Ia: la construction

Ayant choisi un emplacement ne nécessitant pratiquement pas de défrichage, les premiers occupants édifièrent leur maison selon les modes de construction traditionnels de la région: pose des madriers formant la base du carré directement sur le sol, murs en bois rond local (logs) parfois recouverts de planches, renhaussement des côtés du périmètre les plus exposés aux vents hivernaux par un remblais de terre, cheminée de poêle en brique; à l'intérieur: excavation d'un caveau à légumes dont les parois étaient ou non planchéiées selon la compacité naturelle du sol et auquel on accédait par une trappe et une échelle.

La maison dont nous avons retrouvé traces dans les unités de fouille 2C et 2D paraît bien correspondre à ces normes.

Nous en ignorons les dimensions en plan, n'en ayant repéré

que les limites sud et est. Néanmoins, la localisation du caveau qui lui est associé et la configuration du creusage des terres dans la partie nord de ce dernier nous incitent à penser que cette première maison s'étendait plus au nord que le bâtiment qui lui a succédé.

Les tracés sud et est du carré de la maison (fig.7a et 17) étaient concrétisés archéologiquement sur le terrain par deux interruptions linéaires de l'humus superficiel original et du sable lessivé sous-jacent, formant un angle droit: nous interprétons ces interruptions comme l'empreinte des madriers constituant la fondation du carré. Leur largeur est d'environ 30cm. Une troisième empreinte, perpendiculaire à la limite extérieure du tracé Est, pourrait représenter l'emplacement de la paroi sud d'un tambour donnant accès à la porte d'entrée de la maison.

Les renhaussements extérieurs, exclusivement constitués de "terres" rapportées, n'excédaient probablement pas ca 70cm de largeur; leur hauteur originale nous est inconnue par suite des modifications ultérieures. Les "terres" composant ces remblais peuvent avoir été fournies, en partie du moins, par l'excavation du caveau d'une part, l'excavation de quelques-unes des fosses qui environnent le bâtiment A d'autre part. Ces fosses, outre qu'elles fournissaient les matériaux nécessaires au renhaussement des murs, peuvent aussi avoir servi d'abri aux chiens: une telle pratique est du moins attestée par la tradition orale partout en Basse-Côte-nord. Provenant de creusages, les renhaussements sont composés d'un mélange des sols constituant la stratigraphie naturelle locale: sable limoneux, sable lessivé, humus superficiel.

Quant au caveau central, son fond était recouvert d'un

plancher de bois (fig.7b et 24) reposant directement sur le sable limoneux du sous-sol et se trouvait à 85cm sous l'humus superficiel; si l'on estime à ca 25cm l'épaisseur des lambourdes supportant le plancher de la maison, le caveau se trouvait donc avoir environ 1,10m de profondeur sous ce dernier. Les planches du caveau couvraient une surface d'1,65m est-ouest par 0,66 nord-sud. Nous les avons trouvées dans un assez bon état de conservation et laissées sur place. Malgré la présence d'un fragment de planche orienté est-ouest et non nord-sud comme les éléments du plancher, nous pensons que les parois latérales du caveau n'ont jamais été planchéifiées: nous n'avons trouvé aucune trace des poteaux verticaux nécessaires à la fixation de telles cloisons; le sol avait donc été jugé suffisamment compact pour prévenir tout écoulement.

Communiquant avec le caveau, un creusage latéral moins profond est peut-être à mettre en relation avec son accès: étant donné l'exiguité des lieux, un décentrement de la descente pourrait avoir été préféré à une trappe avec échelle mobile surplombant à la verticale le plancher; mais il peut également s'agir d'une sorte de niche augmentant l'espace d'entreposage.

Phase Ib: l'occupation

Nous n'avons aucune trace archéologique in situ de celle-ci, en raison des événements subséquents.

Néanmoins, la quasi-totalité de la collection provenant d'EiBj 33-2, soit tous les artefacts retrouvés dans les remblais constitués lors de la deuxième occupation, sont inéluctablement attribuables à l'occupation précédente. Or ces artefacts sont suffisamment abondants et variés (cf.

tableaux 1 et 2) pour nous permettre de situer celle-ci dans le temps et pour nous donner un aperçu des biens dont disposait alors une famille de pêcheurs dans cette région.

Les dates de fabrication des objets les mieux identifiables à cet égard (vaisselle, lampe, arme à feu, monnaie, clous) se situent dans le 3ème quart du 19ème siècle. Si l'on tient compte de la durée de vie des objets qui, malgré un approvisionnement régulier disponible au magasin Whiteley à Bonne-Espérance, devait excéder notablement nos normes actuelles, on peut estimer que le site dût être occupé dès ca 1870 et jusque vers la fin du siècle.

Phase II: l'abandon

Les raisons qui poussèrent cette famille à choisir un autre lieu de résidence hivernale nous échappent évidemment, mais une telle décision cadre avec la grande mobilité de la population à cette époque.

On procéda, comme il était également habituel, au démantèlement complet de la maison, de façon à en récupérer tous les matériaux de construction et bien sûr tout le mobilier réutilisable. Seul le plancher du caveau échappa à cette entreprise. En outre, restèrent sur les lieux vaisselle et vitres cassées, clous tordus et menus objets égarés durant l'occupation ou lors du déménagement.

Dans les années qui suivirent, intempéries et repousse de la végétation provoquèrent un certain étalement des renhaussements du périmètre et l'affaissement des parois du caveau resté à ciel ouvert (cf. fig.1).

La deuxième occupation

Les informations fournies par Th. Keats (cf. Annexe), situent les débuts de cette 2ème occupation vers 1915. Aucun indice archéologique n'est venu contredire cette donnée et le seul plan historique dont nous disposons (Terres et Forêts, plan d'arpentage du Ruisseau au Saumon par Geo Leclerc), va dans ce sens: en 1910, date du relevé, aucune maison ne figure à cet emplacement.

Phase III

Deux familles, très vraisemblablement apparentées, construisent alors deux maisons côte à côte à une quinzaine de mètres au sud de l'emplacement précédemment occupé. Sur ce dernier, elles édifient un bâtiment de service dont l'usage leur est commun.

La première opération nécessita probablement un certain défrichage et les maisons furent, selon toute apparence, bâties suivant les méthodes utilisées par la génération précédente: pose de la base du carré directement sur le sol, renhaussement du périmètre par un remblais de terre, interrompu seulement par la porte du tambour donnant accès à l'entrée de la maison, creusage d'un petit caveau central destiné à la conservation des légumes et autres denrées à protéger du gel.

Le caractère limité de notre intervention en E1Bj 33-3 ne nous autorise guère qu'à donner des maisons B et C un aperçu d'ensemble.

La première mesurait environ 5m par 6m et était flanquée à l'Est par un tambour de ca 2,70 par 2m, ouvrant au sud;

l'autre mesurait environ 4,50 par 7,50m, flanquée au nord par un tambour de ca 3,50 par 1,75m, ouvrant vers l'est. Cette disposition a-t-elle été voulue pour assurer aux occupants une certaine intimité, les sorties et entrées des uns ne pouvant être visuellement perçues des autres? Un tel souci ne cadre guère avec ce que nous transmet notre informateur de Rivière St-Paul sur leurs relations de voisinage (cf. Annexe).

Le sondage pratiqué dans l'un des deux caveaux (cf. fig.8, maison B) indique que, comme dans le cas précédent, les parois devaient être en terre franche et le fond planchéié. Toutefois, de ce plancher, ne subsistaient que quelques traces archéologiques: deux niveaux noirs séparés par trois pièces de bois fragmentaires dont une seulement probablement en place; ces traces indiquent peut-être une structure plus complexe qu'en 2C: des planches reposant sur de petites solives en bois rond. Les dimensions originales de ces caveaux ne peuvent avoir excédé 1m par 1m, voir 1m par 0,75m dans le cas de la maison C. Le fond du caveau de la maison B se trouve à ca 90cm sous la surface actuelle, mais seulement à 70cm sous l'humus superficiel original; si les lambourdes du plancher de la maison reposaient bien sur ce dernier, la profondeur du caveau sous plancher n'excédait donc pas ca 90cm.

Les renhaussements des murs mesurent actuellement environ 40cm de hauteur par 40 de largeur. Faute de temps mais aussi par souci de préserver l'intégrité du site, nous n'en n'avons pas testé par coupe la structure et ne pouvons donc préciser davantage.

En revanche, il était clair que la toiture des deux bâtiments était recouverte de papier goudronné: d'assez

nombreux fragments de ce matériau ont été retrouvés ici et là dans les sondages et, du reste, c'est bien ce qu'indique Thomas Keats (cf. Annexe).

En même temps que la construction de leur maison ou peu après, les deux familles du site EiBj 33-3 décidèrent d'utiliser l'emplacement de la maison d'EiBj 33-2 pour y bâtir un hangar (a store).

La première opération (fig.1, phase IIIa) consista à combler la dépression du caveau (couche 9) et à niveler les renhaussements du bâtiment précédant quelque peu écroulés (fig.7a, couche 2b). C'est au cours de cette opération que se trouvèrent enfouis les artefacts-vestiges de la première occupation, jusqu'alors dispersés: ils furent en partie jetés dans la cuvette de l'ancien caveau, mais aussi pris dans le remblais.

Dans un deuxième temps (phase IIIb), fut construit le bâtiment A. Nous ne connaissons de son périmètre que la portion renhaussée alors par un remblais de terre (cf. fig. 6). La configuration de celui-ci ne nous permet d'évaluer que la seule largeur nord-sud du bâtiment, soit environ 4m. Dans l'autre sens, il est possible que sa longueur ait coïncidé avec celle du renhaussement nord (soit ca 7,30m), mais il est également possible que ce dernier ait été interrompu avant l'angle nord-ouest du bâtiment. Peut-être aussi l'interruption du renhaussement sud, à ca 2m de l'angle intérieur sud-est, indique-t-il l'emplacement de la porte d'entrée, mais tout aussi bien il ne s'agit que de l'endroit où une protection contre les intempéries fut jugée inutile.

En effet, l'enquête orale précise que ce type de bâtiment servait principalement à entreposer les aliments ne

craignant pas le gel: farine, viande salée, nourriture des chiens...; c'est pourquoi un caveau intérieur était sans raison et le renhaussement extérieur édifié plus contre la neige que contre le froid. Nourriture et équipements divers (harnais et attelages des chiens par exemple) devaient être posés directement sur le sol naturel, non planchéié et le bâtiment ne comportait très probablement pas de fenêtre. Il était vraisemblablement recouvert, comme les maisons B et C, de papier goudronné (cf. tableau 1: les quelques fragments retrouvés en E1Bj 33-2C).

Cette deuxième occupation n'a laissé aux deux emplacements que fort peu d'artefacts.

Sur le site des maisons B et C, nous n'avons guère recueilli qu'une bouteille à vin en verre vert foncé, un chaudron en fonte d'une contenance de 4 gallons, fabriqué à Wednesbury par E. Puch & Co, des clous tréfilés et les fragments de deux ou trois objets en céramique (cf. tableau 1: 3A et 3b). Sur le site du bâtiment A, seul un fer de pelle recueilli en surface dans la fosse 2E peut être attribué quasi certainement à cette deuxième occupation.

Phase IV: l'abandon définitif des lieux

Les informations fournies par Thomas Keats ne nous permettent pas de préciser la date de cet abandon. Mais il est très probable qu'un supplément d'enquête y parviendrait, le fait ne devant pas remonter au-delà d'une cinquantaine d'années.

Archéologiquement, il est clair que les trois bâtiments furent intégralement démantelés, matériaux et biens meubles étant tous déménagés. Le terrain donne donc l'impression

d'avoir été quasiment nettoyé.

Ce démantèlement provoqua peu à peu un glissement de terrain dans le caveau de la maison B, le tassement des renhaussements, la repousse de la végétation herbacée et l'envahissement d'une partie du site par le boisé périphérique. En particulier, la lisière ouest de la maison B et la lisière nord des maisons B et C tendent maintenant à disparaître sous les épinettes. Certains arbres ont même poussé sur les renhaussements et quelques uns à l'intérieur de leur périmètre; nous en avons prélevé quelques échantillons à fin de datation, ce qui devrait à tout le moins fournir un terminus ante quem pour l'abandon du site. Enfin, la faune locale a repris possession des lieux, en particulier les marmottes: un terrier à couloirs multiples a notablement perturbé la stratigraphie en EiBj 33-2D (cf. fig.7a et 16).

5. La valeur du site

A notre avis, la valeur principale du site est d'être un témoin évident d'un type d'occupation jadis très répandu et maintenant disparu: l'habitat d'hiver dispersé. Il constitue donc une partie intégrante du patrimoine culturel des habitants actuels de la région.

Jusqu'à présent à l'écart de l'unique voie routière, les travaux effectués dans le secteur par le Ministère ont rendu le site accessible. Cette accessibilité peut contribuer à resserrer les liens des usagers avec leur passé et à renforcer leur sentiment d'appartenance à une communauté. En ayant créé cette route et provoqué une intervention archéologique répétée, le Ministère a manifestement sensibilisé à cet élément de son patrimoine la population de Rivière St-Paul et Middle Bay. De ce fait, il a créé une attente quant à l'avenir du site et cette attente demande qu'un suivi soit donné à ce dossier.

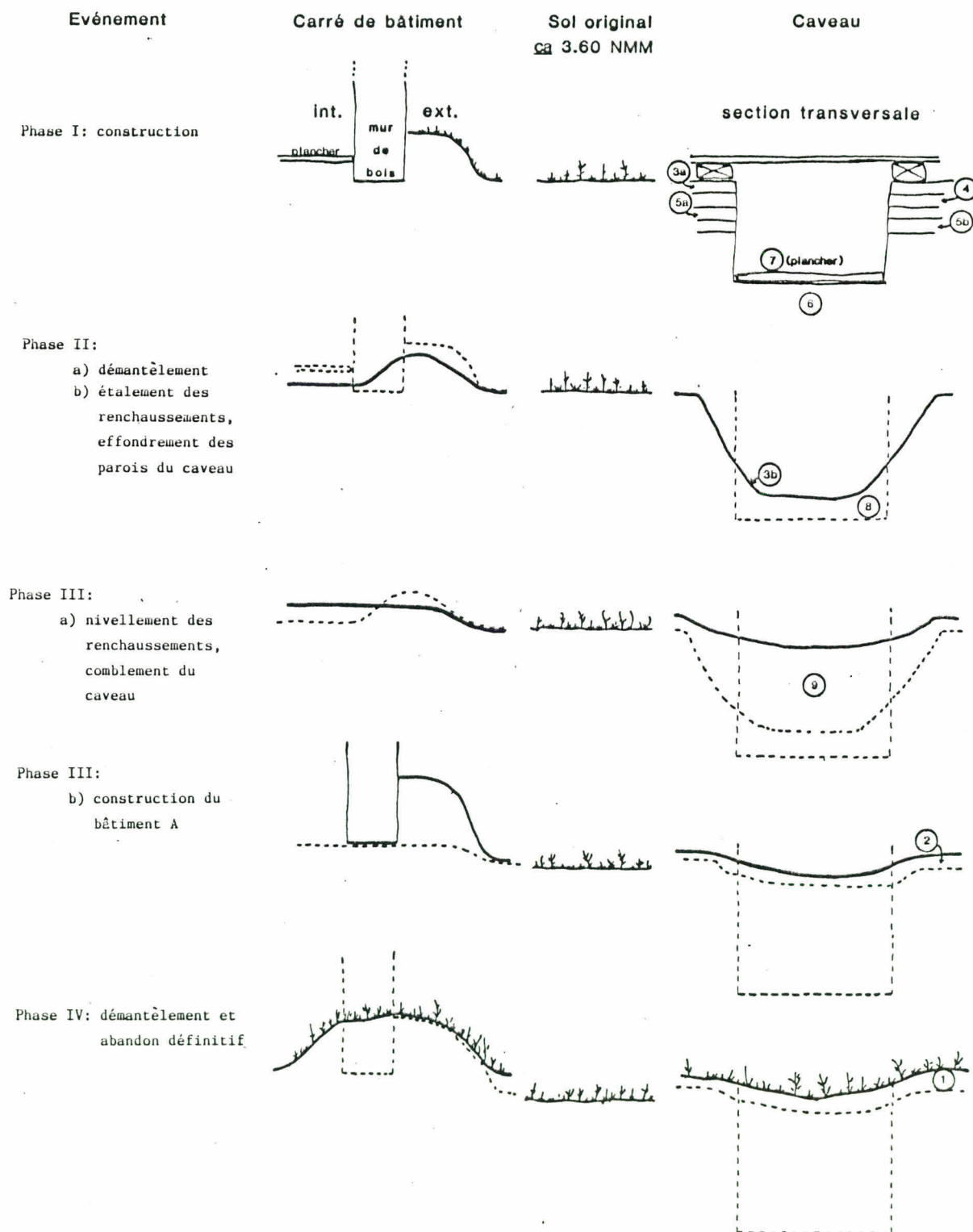
Le creusage du fossé de la route a détruit une petite partie du site du bâtiment A (cf. fig.2). Néanmoins, le potentiel de mise en valeur du site a été préservé et il nous paraît que son entretien et sa signalisation au public pourraient facilement être assurés. En outre, la collection d'artefacts réunie au cours de l'intervention archéologique mérite également, par sa qualité de témoignage sur un mode de vie, d'être rendue accessible au public. Une exposition des artefacts les plus significatifs, complétés par d'autres types de documents, constituerait également une mesure souhaitable et dont l'accueil serait certainement fort positif.

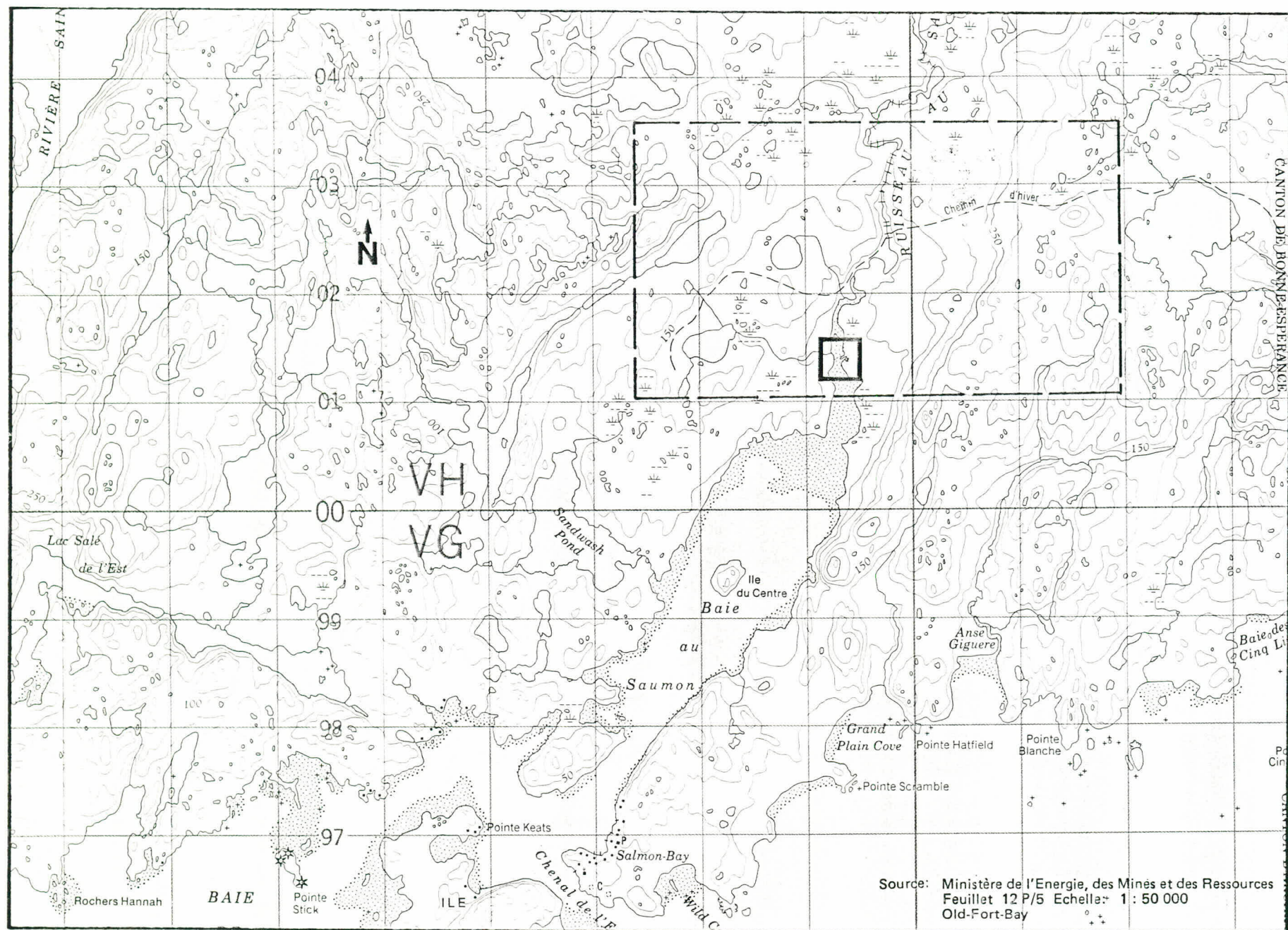
Tableau 2: Activités représentées par la collection
archéologique d'EiBj 33

Travail sur la matière:	outils [pelle, marteau] (fig.31)
Acquisition:	chasse [fusil à percussion, balle] pêche [plombs de filet] (fig.31)
Construction:	assemblage [clous] toiture [papier goudronné] charpente [bois ouvré] cheminée [briques] calfeutrage ou calfatage [étoupe]
Alimentation:	cuisson [chaudron en fonte] (fig.33) consommation - céramique [bols, tasses, soucoupes, assiettes, pichets] (fig.34 et 35) - métal [fourchette, cuillères] (fig.32) conservation [bouteilles à boisson, bouteilles à sauce, tonneau] (fig.24)
Habillement:	boutons [verre, métal] (fig.36) chausson [feutre, semelle cuir] semelle chaussure tissu [lainage] dés à coudre (fig.36)

Soins du corps:	fioles à médicaments (fig.36)
Aménagement intérieur:	éclairage [lampe à kérosène: brûleur et cheminée] (fig.37) poignée de porte
Communication:	écriture [encrier]
Commerce:	monnaie (fig.37)
Loisirs:	bille (fig.37) pipes (fig.37)

EiBj 33-2
 DIAGRAMMES
 DE LA
 SEQUENCE EVENEMENTIELLE





LOCALISATION DU SECTEUR DU RUISSEAU AU SAUMON

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

SERVICE DES RELEVÉS TECHNIQUES



OEBj 33

L 7

1.8000

MTQ-7806

74



Figure 9 Ruisseau de la baie au Saumon: le pont en construction



Figure 10 La route 138 en construction et son
emprise nord défrichée



Figure 11 La pente extérieure du fossé de la
route: son emprise sur la partie
nord du site



Figure 12 Eibj 33-2B: fosse à l'extérieur nord
du bâtiment A



Figure 13 Eibj 33-2B: sondage contre la paroi
sud de la fosse



Figure 14 E1Bj 33-2E: sondage dans la fosse à
l'extérieur sud du bâtiment A (paroi
nord)



Figure 15 EiBj 33-2D: l'interruption du renhaussement sud du bâtiment A (à l'arrière-plan: la fosse EiBj 33-2E)



Figure 16 EiBj 33-2D: vue d'ensemble de la tranchée, en cours de fouille (au centre: perturbations dues à un terrier de marmotte)



Figure 17 EiBj 33-2D: vue d'ensemble de la tranchée en fin de fouille-
le; traces de la maison ayant précédé le bâtiment A



Figure 18 EiBj 33-2D: stratigraphie de la paroi NO-NE



Figure 23 E1Bj 33-2C: la cuvette
constituant le fond du
remblayage du caveau,
après dégagement (par-
tie sud)



Figure 24 E1Bj 33-2C: le plancher
en fond de caveau; au-
dessus: couvercle de
tonneau faisant partie
du remblayage



Figure 25 E1Bj 33-2C: stratigraphie de la paroi sud



Figure 26 E1Bj 33-2C: stratigraphie de la paroi nord



Figure 19 EiBj 33-2D: stratigraphie de la paroi NE-SE (panorama)



Figure 20 E1Bj 33-2C: la fosse du caveau, avant fouille



Figure 21 E1Bj 33-2C: sondage dans la fosse du caveau



Figure 22 E1Bj 33-2C: le plancher du caveau au fond du sondage



Figure 27 E1Bj 33-3: vue d'ensemble de la maison C



Figure 28 E1Bj 33-3: vue d'ensemble de la maison B



Figure 29 EiBj 33-3B: sondage dans le caveau central de la maison B, en cours de fouille



Figure 30 EiBj 33-3B: sondage dans le caveau central de la maison B, en fin de fouille



Figure 31 Fer de pelle et plombs de filet de pêche



Figure 32 Fourchette en alliage cuivreux à décor de volutes et cuillères en fer



Figure 33 Chaudron en fonte marqué E. PUGH & Co, Wednesbury



Figure 34 Tasse et soucoupe en terre cuite fine blanche vitrifiée à décor géométrique bleu; bol en terre cuite fine blanche unie



Figure 35 Bol décoré de carreaux à l'engobe bleu; tasse à décor imprimé brun; assiette à décor "flown blue"; assiette décorée à l'éponge en rouge; assiette à motif "Willow"; assiette à décor "shell edge" bleu



Figure 36 Firole cylindrique à lettrage imprimé [JOHNSON'S/ AMERICAN/ANODYNE/LINIMENT] et firole octogonale à lettrage imprimé [...INFALL...]; dés à coudre en cuivre; boutons en verre blanc à 2 et 4 trous, en verre noir à facettes et en métal à décor floral



Figure 37 Brûleur de lampe à kérosène; monnaie [Half Penny Token/Upper Canada Bank/1852]; tessons de tuyaux et fourneaux de pipes; bille en verre bleu marbrée